هكذا من الأصل


# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13100 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 12 MARS 1987


Premier sommet « institutionnel » avec M. Gonzalez

## M. Mitterrand et M. Chirac célèbrent ensemble la coopération franco-espagnole

### A qui le mérite ?

Le temps n'est plus où d'irritants problèmes de voisinage empoisonnaient les relations franco-espagnoles. Entre les deux pays l'apurement du contentieux a été mené suffisamment en profondeur – en particulier en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme basque – pour que les dossiers bilatéraux n'occupent plus qu'une place de second rang à l'ordre du jour du sommet de Madrid.

A qui revient le mérite de cette amélioration ? Côté français, elle résulte d'un exercice assez réussi de cohabitation. On rappelle à l'Elysée que les premières extraditions de terroristes basques réfugiés en France ont eu lieu sous le règne des socialistes. M. Chirac, pour sa part, n'a pas cherché à renégocier – comme il l'avait envisagé avant le 16 mars 1986 – les termes de l'adhésion de l'Espagne à la CEE, et il a su nouer avec M. Gonzalez, chef d'un gouvernement socialiste, des relations personnelles considérées de part et d'autre comme excellentes.

Mais les Espagnols eux-mêmes ont fait une bonne partie du chemin en déployant tous leurs efforts pour s'intégrer à la Communauté européenne non pas seulement en termes budgétaires ou agricoles mais aussi, dans le meilleur sens du mot, politiques. Cette appréciation est partagée à Paris, de l'Elysée à Matignon en passant par le Quai d'Orsay : la « mutation psycho-politique » de l'Espagne vers l'Europe – après deux siècles d'isolement – aura été aussi rapide et aussi positive que, sur le plan intérieur, le ralliement à la démocratie et à la modernisation des mœurs.

Il est vrai qu'en ce qui concerne la dimension franco-espagnole de cette nouvelle politique européenne de Madrid les choses ont été habilement et soigneusement préparées. Un certain nombre de « séminaires » ministériels bilatéraux, procédure qui n'est pas très habituelle dans les relations internationales, ont permis aux membres des deux gouvernements de s'habituer à travailler ensemble et de lancer un certain nombre d'actions conjointes.

Pour la première fois ce sommet franco-espagnol devrait donc prendre un caractère nettement plus international que bilatéral. L'actualité, d'ailleurs, se charge d'alimenter les conversations en sujets brûlants, qu'il s'agisse des propositions de M. Gorbatchev sur le démantèlement des euromissiles, de la défense contre le terrorisme (hors le problème basque), dans laquelle M. Gonzalez voit un aspect de la « défense de l'Europe », ou encore des perspectives de développement de la Communauté européenne. Sur le plan technologique, on observe avec satisfaction du côté français que les deux pays se trouvent déjà associés au sein de treize des projets Eurêka.

Cette remarquable maturation des rapports transpyrénéens est saluée à Madrid comme à Paris, où l'on souligne que les sommets franco-espagnols s'inscrivent désormais dans la même perspective que les sommets franco-allemands, franco-britanniques ou franco-italiens.

*Accompagnés de six ministres et secrétaires d'Etat, MM. Mitterrand et Chirac devaient commencer, le mercredi 11 mars, leurs conversations à Madrid, à l'occasion du premier sommet « institutionnel » franco-espagnol. Le chef de l'Etat et le premier ministre célèbrent, avec M. Gonzalez, la coopération franco-espagnole, alors que deux Basques espagnols ont été expulsés.*

### La routine des expulsions...

*SAINT-JEAN-DE-LUZ*
*de notre envoyée spéciale*

KGB a perdu son chanteur, Luis – expulsé le 4 mars, – et son guitariste, François dit « Pantxa ». Pour le petit groupe de *« rock radikal basque »* (sic) c'est la catastrophe. Arrivé en France vers l'âge de dix ans, Luis Maria Ruiz Sainz, électricien au chômage, croyait être convoqué par la police de Saint-Jean-de-Luz pour renouveler ses papiers : en quelques heures, il s'est retrouvé expulsé selon la « procédure d'urgence absolue ». La même nuit, un engin incendiaire était lancé contre la maison d'un policier chargé du service des étrangers.

Deux jours plus tard, François Angevin, dix-neuf ans, était inculpé de *« détérioration volontaire de biens immobiliers par substance incendiaire »* et écroué à la villa Chagrin, la prison de Bayonne. Leurs amis de la mouvance Patxa, les rockers abertzâles (patriotes) s'aperçoivent qu'ils viennent d'entrer *« en politique »*.

AGATHE LOGEART.

(Lire la suite page 12.)

Enfants du divorce et enfants naturels

## Le gouvernement institue l'autorité parentale conjointe

*Le conseil des ministres a adopté, mercredi 11 mars, un projet de loi sur l'autorité parentale conjointe, présenté par M. Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, et qui vise à mettre les enfants de divorcés ou les enfants naturels sous la responsabilité des deux parents. M. Mitterrand a déclaré : « L'objectif, c'est que l'enfant soit, autant que possible, en dehors des déchirements. »*

Le projet de réforme du code civil de M. Malhuret veut faire en sorte que *« les parents puissent exercer leur responsabilité morale, et pas seulement financière, vis-à-vis de leurs enfants, quelle que soit leur situation matrimoniale »* (divorce ou concubinage). Pour les couples séparés, le législateur donne la possibilité au juge de décider que le père et la mère continueront d'exercer en commun l'autorité parentale, même si l'un d'entre eux héberge l'enfant. La loi actuelle dit que : *« Si les père et mère sont divorcés ou séparés de corps, l'autorité parentale est exercée par* celui *d'entre eux à qui le tribunal a confié la* garde *de l'enfant, sauf le droit de visite et de surveillance de l'autre »* et que, *« selon l'intérêt des enfants mineurs, leur garde est confiée à* l'un ou l'autre *des époux »*.

Pour les enfants naturels, la réforme vise à faciliter la procédure de demande d'autorité parentale conjointe formulée par le père. En effet, selon la loi actuelle, dans le cas d'un couple non marié, seule la mère détient l'autorité parentale, même lorsque les deux parents ont reconnu l'enfant. Le père peut demander à un juge d'exercer ce droit, mais la procédure est aussi longue que coûteuse. Dans le projet de loi, l'autorité parentale conjointe s'obtiendra très facilement lorsque le père et la mère seront d'accord pour la demander.


**M. Kohl réélu chancelier**
*Le chef du gouvernement ouest-allemand a obtenu 253 suffrages contre 225.*
PAGE 30

**La fronde fiscale au Japon**
*M. Nakasone pourrait être contraint de réviser sa réforme.*
PAGE 5

**Les droits de l'homme au Chili**
*Pressions croissantes des Etats-Unis.*
PAGE 4

**Le Monde**
ARTS ET SPECTACLES
■ Expositions à New-York : Alechinsky au Guggenheim, Paul Klee au MOMA. ■ La correspondance de Franz Liszt ; le centenaire de Villa-Lobos. ■ Les photos de Weegee.
Pages 13 à 21

**Les troisièmes Rencontres de musique de chambre de Cluny, en Bourgogne**
Pages 17 et 18

**Le Vatican et la bioéthique**
*Embarras chez des théologiens et des médecins catholiques.*
PAGE 11

Le sommaire complet se trouve page 30


La réforme de la Bourse de Paris

## Les mariages forcés de la corbeille

**La grande réforme de la Bourse annoncée le mardi 10 mars par M. Balladur vise à placer Paris en bonne situation de compétitivité face aux marchés et aux intermédiaires financiers étrangers.**

Le feu vert à l'entrée progressive des banques dans le capital des charges d'agents de change, qui perdront leur monopole de négociation en Bourse à partir de 1992, préfigure le changement de dimension de la place française.

Le compte à rebours du « big-bang » à la française a commencé, le mardi 10 mars à 10 heures, lorsque M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a fait connaître sa décision d'*« engager une réforme institutionnelle de la Bourse »*. Une heure et quart plus tard, dans les salons du palais Brongniart, le syndic des agents de change, M. Xavier Dupont, entrait en scène pour annoncer à son tour l'engagement de la place *« dans un processus de transformation radicale »*. De cette distribution bien orchestrée des rôles, on retiendra que l'accord sur la réforme intervenu entre la Compagnie des agents de change et le ministre de l'économie – son autorité de tutelle – a été fortement sollicité, pour ne pas dire imposé, par M. Balladur.

Depuis plusieurs mois, l'idée d'une déréglementation du marché était dans l'air. Mais la lutte d'influence qui opposait les agents de change, « tenants du titre », et les banquiers désireux de participer, eux aussi, aux transactions boursières freinait toute évolution. M. Dupont reconnaît avoir provoqué un *« choc réel »* en apprenant à ses pairs, dès lundi, les grandes lignes du mouvement financier entrepris, tant sa mise au point a été rapide. Les agents de change, c'est maintenant officiel, perdront en 1992 leur monopole séculaire (il date du Premier Empire) de négociation des titres à la corbeille. D'ici là, de nombreux bouleversements se seront sans doute produits.

La réforme, qui devrait prendre force de loi lors d'une prochaine session parlementaire, offre la possibilité aux charges d'ouvrir leur capital en trois étapes : 30 % dès le 1er janvier 1988, 49 % au 1er janvier 1989, 100 % au 1er janvier 1990. Parallèlement, les banques françaises et étrangères pourront devenir actionnaires des sociétés d'agents de change après agrément de la chambre syndicale *« en liaison avec la direction du Trésor »*.

ERIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 26.)



La crise politique en Chine

## Qui gouverne à Pékin ?

*PÉKIN*
*de notre correspondant*

La Chine va-t-elle être reprise par ses vieux démons ? Ces démons dont on pensait qu'ils avaient été exorcisés, d'un coup de baguette magique, par M. Deng Xiaoping après la mort du « Grand Timonier » semblent s'être réveillés ces dernières semaines. Cette Chine à laquelle M. Deng avait promis la stabilité pour les décennies à venir, ce régime dont il répétait qu'il survivrait sans encombre à sa disparition – il est âgé de quatre-vingt-trois ans, – est à nouveau la proie de cette agitation politique dont ce pays a jadis donné des exemples cuisants. Les vieux slogans : *« Compter sur ses propres forces »*, *« Frugalité et travail dur »*, le mythe de Lei Feng, le soldat modèle, ou celui de Yu Kong, ce vieil obstiné qui voulait déplacer les montagnes... sont revenus à l'ordre du jour.

La première question que l'on se pose, depuis que l'agitation estudiantine de décembre 1986 a conduit au limogeage du secrétaire général du PCC, M. Hu Yaobang, et à son remplacement *« à titre temporaire »* par le premier ministre Zhao Ziyang, est : qui gouverne la Chine ? Car le pays le plus peuplé du monde vit, pour l'heure, dans la plus grande confusion. Depuis la mi-février, la presse a « oublié » de donner à M. Zhao son titre de secrétaire général du parti. Les conservateurs « néo-maoïstes » ont ravi le contrôle des médias aux réformistes.

Depuis sa nomination à la tête du parti, M. Zhao s'est confiné – ou a été confiné – dans une inquiétante réserve, laissant les coudées franches à ceux qui le critiquent depuis des années. Attend-il des jours meilleurs pour repartir à l'attaque ? M. Li Peng, vice-premier ministre responsable de l'économie et de l'éducation, membre du politburo et en qui des experts voient un futur premier ministre conservateur, se comporte pratiquement en chef de gouvernement, remettant en cause la politique d'ouverture et certains contrats avec l'étranger (*le Monde* du 19 février). Et si M. Zhao continue d'affirmer que la lutte *« de longue haleine »* menée contre le *« libéralisme bourgeois »* doit se cantonner au parti et à l'idéologie, il est quotidiennement démenti dans les faits.

Plus grave encore : que devient M. Deng ? Certes, il a reçoit des visiteurs étrangers, faisant taire ceux qui le disaient malade. Mais il se contente des banalités d'usage. En revanche, la publication, le 16 février, d'un discours-fleuve que M. Deng avait prononcé en 1962, dans lequel il défendait le *« centralisme démocratique »* et dénonçait l'exercice du pouvoir par un seul homme, en l'occurrence Mao Zedong, pose le problème. Ce texte, jusqu'alors gardé secret, a-t-il été publié à l'instigation de M. Deng ? Mais alors, pourquoi le régime continue-t-il à s'en prendre à un homme au sol, M. Hu ?

Beaucoup plus inquiétante est l'opinion selon laquelle ce texte a été publié par des adversaires de M. Deng, non seulement afin de rogner les ailes de M. Zhao, mais surtout pour réduire les prérogatives du numéro un chinois. Qui donc, en effet, exerce l'autorité suprême, sinon M. Deng ? On retournerait ainsi les arguments de M. Deng contre lui-même : par exemple, quand celui-ci dit que *« nous ne pouvons certainement pas avoir une situation où une seule personne a son mot à dire »*, ou bien qu'*« il devrait y avoir une supervision des dirigeants du parti à tous les niveaux »*.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 6.)


PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 120 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $.

# Débats

## GRANDES ÉCOLES

*Comme le souhaitait récemment Bernard Pivot lors d'« Apostrophes », le livre de Jean-Michel Gaillard* Tu seras président, mon fils *(dont* le Monde *a parlé le 12 février) suscite un débat. Il est alimenté ici par Roger Fauroux, qui défend l'ENA contre les reproches « classiques » : arrogance par rapport à l'Université, réputation usurpée, élitisme, et par Bernard Esambert, qui examine dans quelles directions le « haut enseignement » doit se réformer, en attendant que l'Etat diminue son emprise sur l'économie.*

# Du statut social à l'écoute de la vie

### *Si les grandes écoles jouent un rôle privilégié en France, c'est parce que l'Etat est toujours colbertiste*

par BERNARD ESAMBERT (*)

VOICI un pamphlet de plus sur les grandes écoles écrit par un haut fonctionnaire qui cumule deux des peaux d'âne du fameux « carré d'as » : l'ENA, Polytechnique, les écoles normales supérieures, HEC.

Voyons l'acte d'accusation dressé par Jean-Michel Gaillard. Le fameux carré d'as forme des élites polyvalentes et leur ouvre davantage les portes d'un pouvoir trop rapide que celle des usines. On y fabrique des hommes à tout faire, à la culture trop vaste pour mettre les mains dans le cambouis. Après la course d'obstacles des préparations aux grandes écoles, une autre se profile, plus aléatoire, qui consiste à faire ses preuves tout au long de sa vie professionnelle. D'où une perte d'*influence du carré d'as que l'auteur* relie également à l'explosion du nombre de cadres formés au cours de ces vingt dernières années. Les écoles donnent un statut social mais la vie est ailleurs.

### Trois critères

● Pour que la France porte haut ses couleurs dans la compétition économique mondiale, on connaît les qualités qui sont nécessaires à ses élites. Elles s'appellent professionnalisme, créativité, ténacité, dialogue. Alors que, par révérence aux grandes écoles, notre système donne souvent un pouvoir régalien à des jeunes gens encore en pleine puberté intellectuelle et morale. *Pour dynamiser l'enseignement*, moderniser l'administration et muscler les entreprises, il nous faut des animateurs d'hommes respectés pour leur compétence et leur métier. C'est cette compétence, ce métier et une humilité à l'égard de la vie, une écoute des autres — ce qui n'exclut pas l'ambition d'ajouter son nom à la liste des grands anciens — que doivent donner les grandes écoles. Et certaines s'y emploient.

● Les grandes écoles doivent avoir un recrutement sinon à l'image du moins pas trop à l'écart de la représentation socio-professionnelle du pays. On ne peut se satisfaire d'un système dans lequel l'*élite s'autoreproduirait* : la consanguinité finirait par avoir dans ce domaine comme dans d'autres des effets meurtriers. Mais surtout, le risque *serait grand si le pays ne se reconnaissait* pas dans ses élites que des mouvements brutaux ne tranchent ce que l'on n'aurait pas su faire évoluer. Ce problème concerne aussi bien l'ENA et HEC que les écoles normales supérieures et l'X aux recrutements plus démocratiques. Alors il faut créer des systèmes de sélection, des passerelles, des tours extérieurs non politisés, pour permettre à ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir faire une « prépa » de rejoindre néanmoins leurs camarades plus socialement fortunés.

● Jusqu'à présent l'Université a assisté passive au kidnapping de ses meilleurs éléments au profit des grandes écoles, suivant l'expression de Laurent Schwartz. Une telle situation qui va de pair avec une certaine misère matérielle du monde universitaire n'est pas conforme à l'intérêt national. Les vraies filières professionnelles sont du côté des grandes écoles pourtant moins ouvertes sur la vie. Il faut que la compétition règne enfin, que des universités se fassent un nom comme Dauphine, *Compiègne*, *Strasbourg*... Et puis surtout que l'Etat consacre au système universitaire les moyens de jouer pleinement son double rôle d'éducateur de la jeunesse et de dispensateur d'une compétence qui permettra la recherche efficace d'un métier. Et qu'en attendant passerelles et coopérations (c'est déjà le cas en matière de troisième cycle) permettent aux deux grands systèmes d'éducation français de ne pas diverger davantage.

Si les grandes écoles jouent ce rôle privilégié en France, c'est parce que de l'Etat toujours colbertiste, même quand les plus libéraux des libéraux sont au pouvoir, procède tout : la gestion de l'économie, la vie de pans entiers de l'industrie au travers des groupes publics et même la vertu de l'exemple quand l'Etat utilise son patrimoine public pour dire la direction à suivre à l'ensemble du monde des entreprises (ce fut le cas lorsque *Georges Pompidou institua* l'actionnariat des salariés chez Renault).

Dans l'immédiat, il appartient aux grandes écoles de s'adapter à leur *temps*. C'est déjà dans une certaine mesure le cas puisque l'ouvrage de Jean-Michel Gaillard tire une partie de sa substance des réformes en cours à l'X, à l'ENA et dans les écoles normales supérieures. Que l'X fasse son examen de conscience comme il le fait en permanence depuis quelques décennies, que les autres grandes écoles se posent également des problèmes, rien de plus normal. Qui n'évolue pas, meurt et les grandes écoles l'ont bien compris. Mais il y a des évolutions plus ou moins bénéfiques. Souhaitons que les maîtres mots des adaptations en cours soient professionnalisme, créativité et écoute de la vie.

(*) Président du conseil d'administration de l'École polytechnique.

# L'énarchie revisitée

### *L'ENA continue de jouer son rôle de bouc émissaire, mais il arrive que l'animal se rebiffe.*

par ROGER FAUROUX (*)

L'ENA fait recette ces temps-ci, comme en témoigne le succès de livres récents qui décrivent pour la énième fois, avec verve et férocité, comment les nourrissons de la plus célèbre de nos grandes écoles noyautent — on dirait mieux cancérisent l'Etat — et, à travers lui la nation. Cette rumeur autour de l'Ecole nationale d'administration, à coup sûr flatteuse, n'est pas innocente : elle relève en partie de ce type de mythologie explicatrice qui désigne périodiquement à une société en désarroi les « vrais » responsables de ses tourments, et aussi d'un étrange penchant de certains clercs à appliquer avec prédilection leur ardeur réformatrice à ce qui, par malheur, fonctionne bien : or l'ENA — merci ! — ne va pas mal.

On lui fait d'ordinaire trois grands reproches :

● *Elle appartient à la famille proliférante des grandes écoles*, dont elle est la dernière-née et la mieux venue : Exact ! Il faut néanmoins se demander pourquoi en France les innovations se sont presque toujours créées à la périphérie et non à l'intérieur de l'Université depuis que François I^er fonda le Collège de France, en y nommant un Luxembourgeois, quatre Italiens, un Flamand et un juif dont la Sorbonne n'avait pas voulu. A qui la faute si dans notre pays — et lui seul — l'Université, par conservatisme et par inertie, a ainsi successivement marginalisé les sciences de l'ingénieur, les sciences politiques, les sciences sociales, les sciences de la gestion et, pour finir, les sciences administratives, si bien qu'ainsi *naquit il y a quarante* ans l'ENA.

On pourrait rêver d'une autre histoire et d'une autre société ; c'est assurément trop tard. Avant de replonger nos grandes écoles dans la soupe universitaire ou de redéployer l'ENA à travers les vingt-deux *régions* afin d'*épargner* à nos Rastignac de province le voyage à Paris, demandons-nous ce que l'on y gagnerait. Après tout, Compiègne et *Dauphine ont engagé à l'intérieur de* l'Université — et l'INSEAD à l'extérieur, une opération de reconquête du terrain abandonné et elles ont bien fait : c'est *en favorisant* la concurrence plutôt qu'en organisant le chambardement qu'on a quelque chance de rendre aux universités leur tonus tout en *réduisant l'arrogance* des grandes écoles.

● *Les grandes écoles ne cherchent rien* et n'apprennent pas grand-chose : Inexact ! Tout d'abord, la plupart des écoles scientifiques pratiquent la recherche ou y préparent. Pas l'ENA, pour la simple raison que la scolarité y est courte et résolument orientée vers la préparation immédiate aux emplois publics : un an sur le terrain, hors de Paris et si possible hors de France — dont six mois dans une entreprise privée et le reste dans un service public — et un an d'études, le temps pour chaque élève de se constituer, en travaillant durement, la boîte à outils technique qui lui permettra d'exercer correctement son métier.

*Voilà, une fois replié dans* l'armoire le vêtement de lumière qui fait rêver les jeunes filles et pâlir d'envie ceux qui sont restés sur les gradins, la *réalité très ordinaire et* très exemplaire de l'ENA : un institut créé par l'Etat pour former ses cadres supérieurs. Moins de 1 % iront dans la politique et s'y feront un nom, 7 à 8 % dans les affaires et y réussiront, les autres accompliront avec conscience et efficacité dans l'administration la tâche pour laquelle ils ont été choisis et formés. Quelle merveille dans tout cela ?

La seule merveille, à vrai dire, est que cette école qui se vend si mal à l'opinion intérieure est un excellent objet d'exportation : nous avons dû, nous autres Français, chercher à l'étranger nos modèles de *business school*, mais c'est l'étranger qui vient chercher chez nous des modèles d'école d'administration, tout simplement parce que les fonctionnaires ont la réputation d'être mieux formés chez nous que partout ailleurs.

### Une aristocratie ouverte

● *Les élèves de l'ENA constituent une aristocratie :* Exact ! Le tout est de savoir si celle-ci est ouverte ou fermée, instrument de promotion « au mérite » ou nomenklatura. Sur ce point, quelques chiffres tirés de la plus *récente* statistique, celle du concours d'octobre 1986, valent mieux que tous les discours. D'abord, on semble oublier que les promotions de l'ENA se recrutent pour moitié depuis quarante ans dans les échelons moyens de la fonction publique : certes l'entrée à l'ENA *représente sans* doute pour les treize agrégés de la cuvée 87 plutôt une évasion qu'une promotion, mais elle en est une indéniable pour les quatre instituteurs et les nombreux attachés de ministères ou inspecteurs des services extérieurs de l'Etat qui forment le gros de ce contingent.

Onze d'entre eux ont abandonné les études après le bac ou même avant, mais poursuivi ensuite leurs études Dieu sait comment, tout en gagnant leur vie : ni Rastignac ni Petit Chose, des mousquetaires de la République au meilleur sens du terme ! Sciences-Po reste pour les autres le parvis principal du temple, mais il faut noter quand même qu'une petite moitié des promotions d'énarques (43,5 % exactement du total) l'ont contourné et que ceux qui en sont diplômés ont complété, en général ailleurs, leur formation littéraire, commerciale ou scientifique. L'esprit du nouveau concours, qui mettra l'accent sur le droit, l'économie, l'histoire et les langues vivantes, devrait attirer davantage *encore* les candidats issus des facultés de province, où ces disciplines sont fort bien enseignées.

Ajoutons enfin, pour tenter de réduire une légende tenace — mais qu'elle a la vie dure ! — que si les trois quarts des élèves ont effectivement accompli ou achevé à Paris leurs études supérieures, la moitié des élèves exactement sont des provinciaux qui ont accompli toutes leurs études secondaires en province, où *résident* toujours leurs parents. Et le taux d'autoreproduction (énarques/fils d'énarques) est à peu près de 10 %, moins que chez les médecins ou chez les *militaires*.

Bref, un étrange mélange cette énarchie, à laquelle va manquer malheureusement désormais ce zeste de syndicalistes, de médecins et d'agriculteurs qu'avait apporté la défunte troisième voie : rarement aussi bonne idée aura eu aussi peu de chance !

La fonction sociale des boucs émissaires est de servir de leurre, et de ce point de vue l'ENA continue de bien jouer son rôle, mais il arrive que l'animal se rebiffe, c'est le cas ! Certes, l'ENA n'est pas sans défaut et le sait, mais refuse de servir d'alibi pour l'Université, qui n'en finit pas de finir sa mue, pour la recherche, qui consomme autant d'argent qu'ailleurs mais produit moins de Prix Nobel, et pour l'école de base, qui assume finalement moins bien sa fonction d'intégration sociale que sous la III^e République. Critiques en mal de sujets, à vos plumes... !

(*) Directeur de l'Ecole nationale d'administration.

## COURRIER DES LECTEURS

### Le colonel Kadhafi et les singes

Dans *le Monde* du 4 mars vous publiez des extraits d'un discours du colonel Kadhafi devant le Congrès du peuple libyen. Il déclare entre autres : « *Les Yankees ne doivent pas être considérés comme des humains... Ils constituent une espèce intermédiaire entre les singes et les humains* ». Voilà un propos qui place son auteur sous le patronage du plus illustre des auteurs racistes, qui prêchait une restauration du mariage pour « *lui rendre la sainteté d'une institution destinée à créer des êtres à l'image du Seigneur et non des monstres qui tiennent le milieu entre l'homme et le singe* ». (A. Hitler, *Mein Kampf*, Nouvelles éditions latines, Paris, p. 400).

Le chef de la Libye ignore-t-il le passage qui semble le viser et qui figure dans une plaquette intitulée *Guerre aux juifs* et publiée à Paris en 1938 sous la signature d'un inquiétant quatuor, Hitler, Rosenberg, Goebbels, Streicher : « *Autodéfense est la clef de la « croisade allemande contre le juif, le nègre, le « sidi », le syrien et autres sangs dont l'apport ne pourrait qu'abâtardir l'Allemagne* » (p. 119).

Il est piquant de constater que l'horrible Idi Amin Dada, réfugié sur le territoire libyen, déclarait que « *Hitler avait agi avec justesse en faisant brûler six millions de juifs au cours de la seconde guerre mondiale* » (*le Monde* du 12 octobre 1973) alors que le même Hitler avait affirmé (*ibid.*, pp. 428-429) « *un nègre... est par son origine un demi-singe* ».

Avant d'adopter de tels clichés, le dirigeant de Tripoli ferait bien d'y réfléchir à deux fois ; pour obtenir la décapitation à quoi son statut de citoyen lui donnait droit, Paul de Tarse aurait dit « *civis romanus sum* » c'est « *civis americanus sum* » que se doit de répéter aujourd'hui tout homme épris de liberté !

FRANÇOIS DE FONTETTE,
*professeur à la faculté de droit de Paris.*

## LU

### « L'ENAKLATURA », de Michel Schifres

# Un certain émerveillement

IL est de bon ton — et ô combien français ! — de dénigrer ce que l'on a obtenu surtout après l'avoir âprement convoité. De *l'Enarchie*, écrit il y a vingt ans par *MM.* Chevènement et Motchane pour dénoncer les mandarins de la société bourgeoise, au *Tu seras président, mon fils*, de Jean-Michel Gaillard pour décrire l'échec des grandes écoles, les exemples sont nombreux de titulaires du précieux *parchemin — qui a breveté leur* intelligence pour la vie — à cracher allègrement et sans pudeur dans la soupe.

*Il était* donc temps *que l'on* parle de l'ENA autrement qu'à travers un plaidoyer ou un pamphlet. Et il fallait pour cela la *minutie et la distance d'une* enquête journalistique.

Certes, il y a au sein de la « nomenklatura » française, qu'Alexandre Wickham et Sophie Coignard avaient décrite avec tant de précision, une caste à part, cette « Enaklatura » que Michel Schifres vient de cerner et de baptiser. Mais ne pourrait-on en dire autant des X, des normaliens, des centraliens ? Au point qu'on peut se demander si l'ENA, la plus jeune des grandes écoles, créée en 1945, ne correspond pas à un besoin profond de la société française.

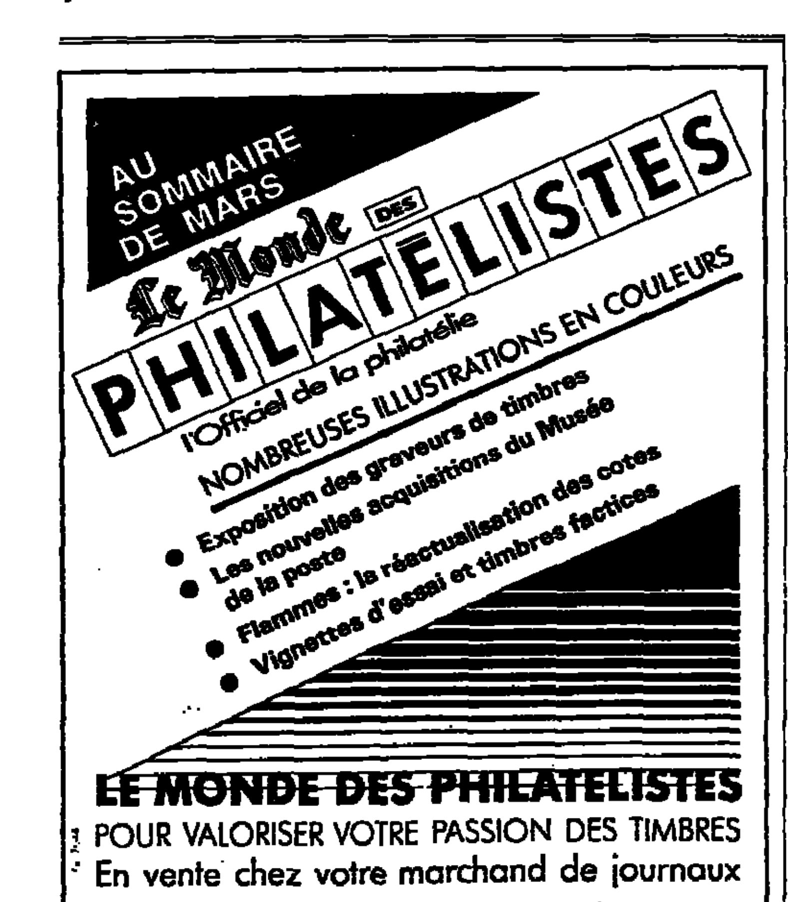
Michel Schifres montre bien cette pérennité puisque les énarques sont devenus les symboles de la réussite des classes moyennes *« incarnant une bourgeoisie éclairée »*. Reflet assez fidèle des méandres de la société, *l'ENA* permet aujourd'hui à ceux qui en ont le goût le service de l'Etat, c'est-à-dire de l'intérêt public.

Si l'auteur se garde bien de tout jugement péremptoire sur l'Ecole et ses produits, il ne cache pas un certain émerveillement. Son voyage chez les énarques lui a permis de découvrir que les quatre mille deux cent soixante anciens élèves formés depuis quarante ans sont sans doute des animaux de race, donc fragiles, mais surtout qu'ils sont bien divers. Le fameux « moule » tant dénoncé ne serait donc pas aussi rigide qu'il empêcherait les personnalités de se développer et les talents de s'exprimer.

L'« énaklatura », décrite par Michel Schifres à travers les entretiens multiples qu'il a pu avoir, montre, en effet, que l'individu énarque existe bel et bien et que chacun est fort différent de ses condisciples. L'énarque solitaire *dont l'auteur donne* plusieurs portraits bien venus et bien vivants est aussi séduisant que l'énarque en bande peut être *détestable et dont* Schifres trace lucidement les défauts. Cette contradiction permanente entre l'individu et le groupe qu'il est censé former *autorise à se* demander si l'« énaklatura » existe vraiment.

ANDRÉ PASSERON.

★ Chez J.-C. Lattès — 245 p. — 85 F.





Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

*Durée de la société :*
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

*Capital social :*
620 000 F

*Principaux associés de la société :*
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

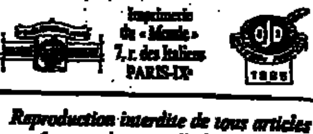
| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE | | | |
| 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | | | |
| 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

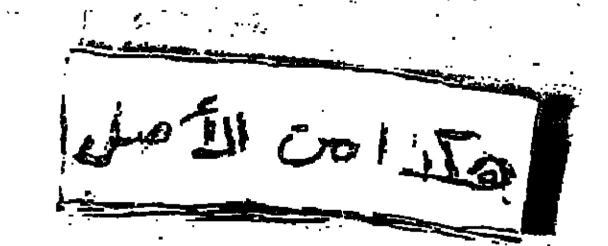

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX^e





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

# Etranger



**TUNISIE : relance de la crise universitaire**

## Les autorités tentent de marginaliser les syndicats étudiants extrémistes

*TUNIS*
*de notre correspondant*

Comme chaque année à pareille époque, l'Université tunisienne s'installe dans la crise. Guère plus de 20 % des cours ont eu lieu normalement dans les établissements d'enseignement supérieur durant ces quatre dernières semaines. Cette agitation croissante a amené le gouvernement à mettre en garde les étudiants et à brandir la menace de *« mesures énergiques »* pour rétablir l'ordre.

Déjà, selon des sources universitaires dignes de foi, une quarantaine d'étudiants se réclamant du syndicat pro-islamiste, l'Union générale tunisienne des étudiants, qui n'est pas reconnu officiellement depuis sa création, il y a deux ans, auraient été interpellés voici deux semaines par la police. Une trentaine d'autres, appartenant au Rassemblement syndical démocratique, qui regroupe des éléments de gauche et d'extrême gauche, auraient perdu le bénéfice du sursis militaire pour être aussitôt incorporés.

Le chômage des universitaires, l'absence de structures ou d'instances de dialogue et de concertation entre l'administration et les étudiants depuis la disparition, il y a seize ans, du Syndicat national estudiantin, la dégradation des conditions matérielles d'études et de logement, le plafonnement du montant des bourses, en dépit de l'augmentation du coût de la vie, et, cette année, le problème de la nomination des doyens de facultés (et non plus leur élection) et le gel des conseils scientifiques, pesaient déjà sur l'atmosphère de la rentrée.

Et puis, très vite, comme par le passé, la surenchère des revendications entre islamistes et courants de gauche a fait monter le ton. Les premiers, de loin les plus organisés, les plus décidés et les plus nombreux, ont mis en avant un décret vieux de quatre ans concernant l'interdiction aux étudiants du premier cycle qui ont échoué deux années consécutives de se réinscrire dans une autre filière. En réplique, les seconds se sont mobilisés sur la solidarité avec les Palestiniens dans la « guerre des camps » au Liban.

Assemblées générales, meetings, grèves se sont alors succédé, chaque tendance essayant d'affirmer sa suprématie, parfois même lors d'affrontements physiques. Il y eut même quelques tentatives de « marches » dans les rues de la capitale, vite étouffées par les forces de l'ordre stationnant aux abords des facultés.

### La majorité inquiète

Souvent empêché d'assister aux cours, la grande majorité des étudiants se sentent peu concernés par les mots d'ordre des uns et des autres. Et bien qu'ils ne le manifestent pas de façon évidente – sans doute par crainte, – ils sont aujourd'hui de plus en plus inquiets des risques réels de sabordage de l'année universitaire. Déjà l'an passé, la session de juin avait été supprimée, et les étudiants avaient dû « bachoter » durant l'été les examens de septembre et d'octobre.

Le pouvoir semble encore fonder sur cette majorité silencieuse quelque espoir de voir se constituer, à plus ou moins brève échéance, un nouveau syndicat estudiantin hors de l'influence des extrémistes de tous bords, et qui deviendrait un « interlocuteur valable ». La tâche sera d'autant moins aisée que les étudiants – très minoritaires – appartenant au Parti socialiste destourien voudront sans doute y faire entendre bien haut leur voix, et que certains éléments de gauche, qui accordent pour le moment la priorité à *« la lutte anti-islamiste »*, paraissent ne pas rejeter d'emblée l'idée d'un compromis.

Pour l'heure, les autorités s'attachent surtout au démantèlement du réseau estudiantin islamique. D'ailleurs, lors d'un conseil des ministres tenu il y a deux semaines, le président Bourguiba avait recommandé *« rigueur et sévérité » « pour tous ceux qui, à l'université, s'emploient à propager des doctrines sclérosées et rétrogrades qui ne peuvent avoir pour effet que de conduire la société à la décadence et au sous-développement »*, et dont *« les objectifs inavoués ne sont autres que la destruction des acquis nationaux »*.

MICHEL DEURÉ.

● **ZAIRE : décès d'un opposant dans des circonstances controversées.** – Mpinga Shambuyi Anaclet Makanda, membre fondateur de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social, mouvement d'opposition interdit au Zaïre), est décédé, vendredi 6 mars, à Bruxelles. Ancien député, Mpinga Makanda faisait partie du groupe des treize anciens parlementaires de l'UDPS emprisonnés, à plusieurs reprises, ces dernières années. Selon le représentant en France de l'UDPS, M. Manara Kamitenga, Mpinga Makanda est décédé à la suite des mauvais traitements qui lui ont été infligés au Zaïre. *« Sachant qu'il ne pouvait plus survivre à ses blessures,* nous a indiqué M. Manara, *le régime a cédé aux pressions exercées par l'Occident pour laisser Makanda quitter le Zaïre afin de se faire soigner en Belgique, où il est arrivé en janvier. »* Dans le quotidien *le Soir*, de Bruxelles, du 10 mars, l'ambassadeur du Zaïre en Belgique, M. Mushobekwa Kalaimba Wa Katana, conteste cette interprétation et affirme que Mpinga Makanda est mort du SIDA.

**MADAGASCAR : selon un bilan provisoire**

## Les violences contre les Indo-Pakistanais ont fait 14 morts et une centaine de blessés

Les violences contre la communauté indo-pakistanaise de Madagascar, qui ont débuté le 26 février à Antsirabe, et qui se sont étendues, depuis lundi 9 mars, aux villes de Tuléar, Farafangana, Fianarantsoa et Tamatave, ont fait, selon un bilan officiel, quatorze morts – dont onze membres des forces de l'ordre – et au moins une centaine de blessés.

Le ministre malgache de l'intérieur, M. Ampy Augustin Portos, a indiqué, mardi 10 mars, qu'au cours de ces émeutes 183 magasins ont été saccagés ou brûlés, 43 villas détruites et 106 autres mises à sac; 118 personnes ont, d'autre part, été arrêtées et une cinquantaine d'autres font l'objet d'une enquête. Ce bilan est toutefois provisoire, dans la mesure où il ne semble pas que la situation soit complètement rétablie dans plusieurs villes.

Le premier ministre malgache, le général Désiré Rakotoarijaona, a lancé un appel à la population, afin qu'elle *« veille au respect des valeurs traditionnelles de la sagesse malgache, en bonne harmonie avec les étrangers »*. Le chef du gouvernement, qui ouvrait lundi la session ordinaire du comité militaire pour le développement, a fait allusion, sans les décrire, aux *« événements qui affectent quelques régions de l'île »*.

Dans chaque ville où des violences ont été commises, la communauté indo-pakistanaise, les « karanas », a été la cible unique des émeutiers sans que pour autant ses membres soient eux-mêmes victimes de violences physiques. Il semble, sur ce point, que les personnes tuées l'ont été lors d'affrontements avec les forces de l'ordre. Ces violences se sont apparemment propagées, comme il y a quelques semaines, à l'université de Tananarive, la capitale.

Le ministre de l'intérieur a expliqué ainsi ces troubles : *« Comme ce fut le cas en 1982, dans le nord du pays, avant les dernières élections, des désordres en série sont organisés par des forces politiques apparemment hostiles au véritable verdict de la démocratie et des urnes »*. M. Portos a souligné que les lois seront appliquées *« dans toute leur rigueur aux perturbateurs de tous bords »*. Dans la capitale, tous les commerces tenus par des « karanas » étaient fermés mardi matin, et le quartier de Tsaralalana, où vivent de nombreux Indo-Pakistanais, était quadrillé par l'armée. Les « karana », qui sont souvent de nationalité française, forment des files devant le ministère de l'intérieur, ainsi que devant le consulat de France, afin d'obtenir les visas nécessaires pour quitter l'île avec leurs familles.

Au cours du week-end dernier, plusieurs familles indiennes venant de différentes régions du pays ont été hébergées à la résidence de France. La plupart de ceux qui souhaitent fuir ces violences, à caractère racial, veulent se rendre à la Réunion, à Mayotte ou même en Europe. Notre correspondant à Saint-Denis (la Réunion), Alix Dijoux, nous signale que des familles de « karanas » ont été accueillies par plusieurs centaines de leurs compatriotes installés dans le département français. Des facilités pour l'obtention de visas de longue durée ont été accordées par les autorités préfectorales et, lundi matin, une manifestation silencieuse de protestation contre les violences raciales à Madagascar s'est déroulée dans les rues de Saint-Denis. – *(AFP, Reuter).*

# Proche-Orient

**ISRAËL**

## La Knesset pourrait enquêter sur l'affaire Pollard

Le Parlement israélien (la Knesset) a repoussé, mardi 10 mars, plusieurs motions de censure déposées à la suite du refus persistant du gouvernement d'ouvrir une enquête sur l'affaire Jonathan Pollard, cet Américain condamné la semaine dernière à la prison à vie pour espionnage au profit d'Israël. Ces motions ont été le fait de petites formations de l'opposition, qui se sont heurtées aux deux partis de la coalition au pouvoir (Likoud et travaillistes).

Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a déclaré : *« Sur le plan personnel, je ne crains pas une commission d'enquête, mais la constitution d'une telle commission irait à l'encontre des intérêt de l'Etat. »* M. Shamir et son ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, maintiennent que le gouvernement n'était pas au courant des activités d'espionnage de M. Pollard, qui auraient été parrainées par une petite cellule des services de renseignement israéliens. Mais cette thèse a été accueillie avec le plus grand scepticisme en Israël, où le président de la commission de la défense et des affaires étrangères à la Knesset, M. Aba Eban, entend soumettre l'affaire à une enquête parlementaire. Plusieurs députés travaillistes et du Likoud pourraient se rallier à cette idée.

Le quotidien israélien *Hadashot* croit savoir, pour sa part, que le secrétaire américain à la défense a, à la suite de l'affaire Pollard, donné consigne aux responsables du Pentagone de limiter leur coopération avec Israël dans plusieurs domaines sensibles. – *(AFP, Reuter.)*

## Procès de quatre pacifistes accusés de contacts avec l'OLP

Ramleh (Israël). – Pour la première fois dans l'histoire d'Israël, quatre pacifistes israéliens ont dû répondre, lundi 9 mars, devant une cour à une accusation de contacts publics avec l'OLP. Le procès des quatre militants de la gauche pacifiste, qui avaient rencontré, le 6 novembre 1986, des représentants de l'OLP à Costinesti (Roumanie, mer Noire), s'est ouvert devant le tribunal de première instance de Ramleh, une petite ville proche de Tel-Aviv.

Les quatre militants sont inculpés en vertu d'un amendement aux lois d'urgence antiterroristes, voté en août 1986, et qui n'avait encore jamais été appliqué jusqu'à présent. Il prévoit une peine maximale de trois ans de prison pour les contrevenants, en outre accusés d'*« association de malfaiteurs »*. Les inculpés sont Mme Yael Lotan et M. Latif Dori, deux journalistes de presse du MAPAM (opposition de gauche sioniste), et MM. Ruben Kaminer et Eliézer Feiler, proches du Parti communiste israélien. – *(AFP.)*

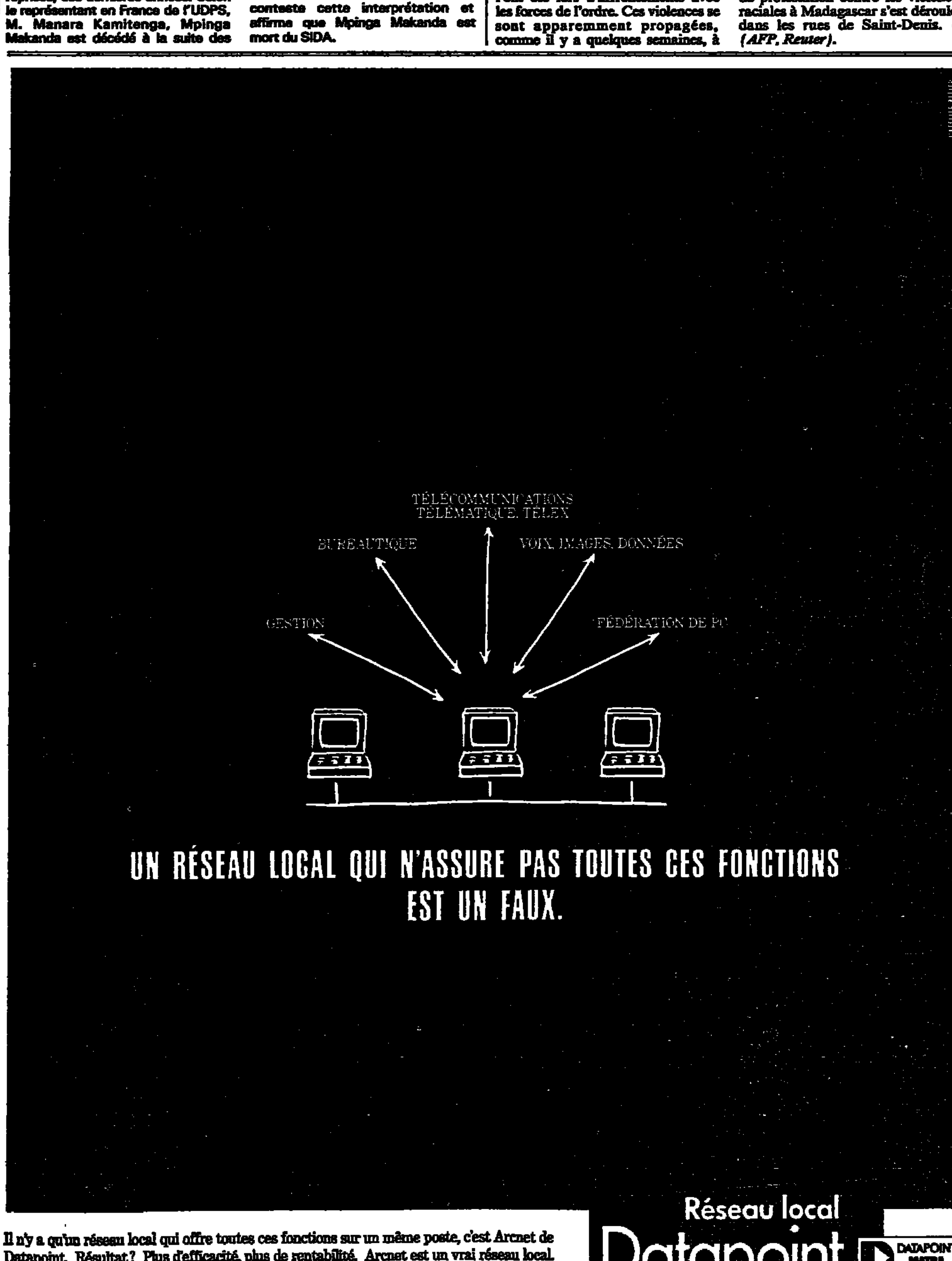
## Les druzes du Golan manifestent

Jérusalem. – Des milliers de personnes ont participé, mardi 10 mars, à Buquata, localité druze du Golan, aux funérailles de Ghalia Farhat (cinquante et un ans), une femme druze mortellement blessée, dimanche, par les tirs des policiers israéliens lors d'une violente manifestation organisée à l'occasion du vingt-quatrième anniversaire de la prise du pouvoir du Parti Baas en Syrie (*le Monde* du 10 mars). Recouvert d'un drapeau syrien, le cercueil de Ghalia Farhat a été mis en terre en présence de milliers de druzes du Golan venus rendre un dernier hommage à la victime, malgré une violente tempête de neige.

La cérémonie s'est rapidement transformée en manifestation nationaliste, les participants ayant décidé de prêter serment de fidélité à la Syrie devant la tombe. Le député communiste israélien Tawfik Zayad et le cheikh Djamal Moabi, président du Comité de solidarité druze israélien, ont participé à cette manifestation et souligné que *« la loi d'annexion du Golan à Israël, adoptée par la Knesset en 1981, nuit aux efforts de paix au Proche-Orient »*.

D'importants renforts de la police et de l'armée israéliennes ont été acheminés au Golan, en prévision d'une éventuelle éruption de violence chez les quelque douze mille druzes, farouchement opposés à l'annexion de leur région par l'Etat hébreu. Le plateau syrien du Golan a été conquis par Israël lors de la guerre israélo-arabe de six jours, en juin 1967. – *(AFP.)*

● **Le Mossad impliqué dans l'affaire Ben Barka ?** – Selon le quotidien *Haaretz*, le Mossad (services secrets israéliens) a été impliqué dans l'enlèvement à Paris du dirigeant de l'opposition marocaine Mehdi Ben Barka, le 29 octobre 1965. Le journal souligne que l'implication du Mossad dans le meurtre de cet opposant avait, à l'époque, porté un coup fâcheux aux relations entre Jérusalem et Paris. Selon *Haaretz*, le gouvernement israélien de l'époque (dirigé par M. Lévy Eshkol) avait été tenu complètement dans l'ignorance de cette opération. En 1966, deux journalistes israéliens avaient été arrêtés secrètement pour avoir publié dans l'hebdomadaire *Bul* un article laissant entendre que les Israéliens auraient été mêlés à l'enlèvement de Ben Barka. L'hebdomadaire aussitôt retiré de la circulation par les autorités mettait en cause le général Meir Amit, chef du Mossad à l'époque. – *(AFP)*.



# Amériques

## BRÉSIL : pour garantir la production

# L'armée occupe les raffineries de pétrole

Sao-Paulo *(Reuter, UPI)*. – Les autorités brésiliennes ont ordonné, mardi 10 mars, l'occupation par l'armée des raffineries de pétrole, alors que les conflits sociaux qui se durcissent menacent de s'étendre dans ce secteur. La troupe a pris position dans neuf des dix raffineries du pays. Cette occupation s'est faite sans incident.

La compagnie nationale Petrobras avait demandé l'intervention des militaires afin de garantir la poursuite de la production, qui risquait d'être perturbée par des mouvements sociaux des travailleurs de l'industrie pétrolière. Ceux-ci réclament des hausses de salaires de l'ordre de 71 %, Petrobras propose un relèvement de seulement 38 %.

Les approvisionnements du Brésil en produits pétroliers ont déjà été fortement affectés par une grève nationale des marins et des dockers, qui dure depuis douze jours. Le gouvernement a envoyé des fusiliers-marins dans les principaux ports du pays après l'arrêt rendu par le tribunal du travail, qui avait jugé vendredi que la grève des marins était illégale. Par suite de la baisse d'activité maritime, les stocks de Petrobras sont tombés à quinze jours d'approvisionnement.

Les marins réclament des hausses de salaires de 200 % environ en faisant valoir un taux d'inflation qui atteint quelque 500 %. Les grévistes ont rejeté des offres d'augmentation allant jusqu'à 100 %.

Enfin, plusieurs centaines de milliers de paysans ont participé, mardi, à une journée de manifestations dirigées contre des taux d'intérêt élevés.

## HAITI

# Le projet de Constitution limite les pouvoirs du président de la République

Port-au-Prince *(AFP)*. – L'Assemblée constituante haïtienne a voté, mardi 10 mars, à l'unanimité un nouveau projet de Constitution qui doit être soumis par référendum à la ratification des électeurs le 29 mars. Ce projet, rédigé en français et en créole, est considéré comme un des plus libéraux de l'histoire de la République caraïbe. Il prévoit l'élection pour cinq ans au suffrage universel d'un président de la République. Celui-ci pourra accomplir un deuxième mandat, mais pas consécutivement au premier.

Le président devra choisir un premier ministre dans le parti majoritaire au Parlement. Il ne pourra dissoudre la Chambre des députés ni le Sénat, qui ratifieront les nominations des ambassadeurs, du chef d'état-major de l'armée, du chef de la police et des membres de la haute magistrature. La nomination des ministres, choisis par le premier ministre de concert avec le président de la République, sera également soumise à l'approbation du Parlement.

Le projet prévoit également d'abolir la peine de mort et de séparer l'armée de la police. Il garantit les libertés publiques et le pluralisme idéologique. Il consacre le droit à la santé et à l'éducation, ainsi que l'existence des partis politiques, des syndicats et des associations. Il dispose, pour la première fois, que le créole soit reconnu comme langue officielle à côté du français, qui n'est parlé que par 10 % de la population.

Le projet porte un coup aux ambitions politiques des anciens partisans des Duvalier en interdisant toute fonction élective pendant les dix prochaines années à *« toute personne notoirement connue pour avoir été (...) un des artisans de la dictature et de son maintien durant les vingt-neuf dernières années »*.

## HONDURAS

# Un avion privé américain en provenance de Colombie a été abattu

Un avion de type DC-3 immatriculé aux Etats-Unis et piloté par un américain, M. Joseph Bernard Mason, a été abattu par l'armée hondurienne après avoir pénétré dans l'espace aérien du Honduras, a annoncé mardi 10 mars le gouvernement de Tegucigalpa. L'incident a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi. Les trois personnes qui se trouvaient à bord ont été tuées. Selon les forces armées honduriennes, l'appareil transportait apparemment de la drogue depuis la Colombie vers une destination inconnue. Il semble que la cargaison ait été larguée peu avant l'interception de l'appareil. Il y a six mois, un avion suivant la même route avait été intercepté avec un chargement de cocaïne d'une valeur de 500 millions de dollars.

Cet incident ainsi que les réactions empressées de Washington et de Managua pour démentir toute implication dans l'affaire, illustrent la tension qui règne en ce moment dans la région, au moment où l'opposition armée nicaraguayenne, la Contra, subit une série de revers politiques. Le gouvernement de Managua vient ainsi d'exprimer sa satisfaction après la décision prise par le Costa-Rica d'interdire sur son territoire de nouvelles réunions de l'Union nicaraguayenne d'opposition (UNO), principale structure politique de la Contra.

D'autre part, la démission d'un des principaux chefs de l'UNO, M. Arturo Cruz, qui est connu pour ses opinions modérées, a été officiellement regrettée par Washington. Mais le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, s'est efforcé de minimiser la portée de son départ : *« Il est parti, mais la réforme ne dépend pas d'un seul homme*, a-t-il déclaré. *La réforme doit se poursuivre. Le processus doit aller de l'avant avec les chefs militaires de la Contra agissant sous une autorité civile. Nous devons poursuivre notre soutien, car les combattants de la liberté commencent à enregistrer des progrès réels en termes de territoire contrôlé et d'opérations militaires. »* – *(AFP, Reuter, AP.)*

● **BOLIVIE : le gouvernement a démissionné.** – Le cabinet du président bolivien, M. Paz Estenssoro, a présenté, mardi 10 mars, sa démission pour la deuxième fois en quinze jours, à la suite d'un différend sur les redevances pétrolières exigées par les autorités régionales dans trois provinces orientales. Cette nouvelle crise est révélatrice des tensions qui persistent à l'intérieur du « pacte national », entre le Parti du mouvement national révolutionnaire de M. Estenssoro et l'Action nationale démocratique, composante de droite de la coalition au pouvoir qui a demandé la démission du cabinet. – *(Reuter, UPI.)*



## A trois semaines du voyage du pape

# Washington accentue ses pressions sur le régime chilien à propos des droits de l'homme

SANTIAGO
*de notre envoyé spécial*

Rumeurs, manœuvres, soupçons, mises au point et mises en garde : à trois semaines de la visite du pape Jean-Paul II, les Chiliens, perplexes, s'interrogent sur les signes contradictoires d'une rentrée politique pas comme les autres.

Le gouvernement a autorisé, le 2 mars, le retour de trois cent cinq exilés, ce qui, selon le ministre de l'intérieur, M. Ricardo Garcia, porte à *« mille cinq cent treize le nombre de personnes pouvant depuis les deux derniers mois revenir au Chili »*. Un geste, dans la perspective du voyage pontifical. Mais la garde n'est pas baissée. Le secrétaire général du gouvernement, M. Francisco Cuadra, a dénoncé à la fin de la semaine un *« plan de violences préparé par l'opposition marxiste »* et destiné à présenter au pape *« une fausse image du pays »*. M. Jose Sanfuentes, secrétaire général du MDP (Mouvement démocratique populaire, rassemblement axé autour du Parti communiste, et qui a sollicité une audience à Jean-Paul II) a rétorqué sèchement : *« C'est le gouvernement qui orchestre une campagne sur la violence, afin d'accentuer la répression et de faire face aux manifestations de mécontentement populaires. »*

*Gouvernement et opposition*, affirme un diplomate, redoutent également ce voyage du pape. *« De chaque côté, on souhaite en retirer des bénéfices exclusifs... »*

Autre épisode intéressant : la semaine dernière, après trois jours d'incarcération et d'interrogatoires dans les locaux de la CNI (Centrale nationale d'information, la police secrète), Mlle Claudia Drago Camus a été libérée. Agée de dix-huit ans, Claudia est la nièce de l'évêque de Linarès, Mgr Carlos Camus. La CNI maintient avoir trouvé des *« documents subversifs »* dans l'appartement d'une amie de la jeune fille. Mais l'évêque pousse les hauts cris et parle d'une *« agression contre l'Eglise »*. Une voix isolée ? Pas vraiment. Dans une lettre pastorale, très commentée dans les églises, dimanche 8 mars, le comité permanent de l'épiscopat chilien a condamné lui aussi l'arrestation de Claudia et déploré *« la véritable torture psychique qui lui a été infligée »*.

Cette affaire, poursuit la lettre, *« nous fait penser aux milliers de Chiliens et de Chiliennes qui ont souffert ou qui sont exposés à souffrir des vexations semblables, ou pire encore »*. Dans la foulée, la lettre des évêques prend aussi position sur le « cas » de l'ancien major de l'armée, Armando Fernandez Larios, qui a reconnu devant la justice américaine sa participation à la préparation de l'attentat contre Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende, assassiné à Washington en septembre 1976.

### Révélations explosives

Les déclarations explosives de l'ancien major mettent indirectement en cause plusieurs autres généraux ou officiers supérieurs de l'armée chilienne. Elles ont fait l'effet d'une bombe dans la classe politique, alors que le pays était plongé dans la torpeur des vacances d'été austral. Elles suscitent depuis trois semaines des commentaires et des interrogations sur l'état des relations entre les Etats-Unis et le Chili.

Fernandez Larios n'avait que vingt-cinq ans en 1976. Il se présente aujourd'hui comme un homme bourrelé de remords depuis plusieurs années, ayant en vain tenté de dire la vérité à la justice de son pays, abandonné par ceux qui l'avaient envoyé en « mission » à Washington. Il prétend lancer un message aux *« jeunes officiers »* qui pourraient être induits en erreur comme il l'a été lui-même, dit-il. Ses « révélations » relancent dramatiquement une affaire qui a déjà causé beaucoup de tort au gouvernement Pinochet et qui a contribué au « durcissement » croissant de Washington à l'égard du régime chilien.

La famille Letelier (un fils et une sœur de l'ancien ministre vivent à Santiago) a déjà demandé la réouverture du dossier. L'« affaire » Fernandez Larios est le thème favori des éditorialistes de la presse d'opposition, de nouveau très présente dans les kiosques depuis la levée de l'état de siège, et même de la presse plus favorable au régime.

### Le coup le plus dur

*« Un assassinat abominable et stupide à tous points de vue »* : ce jugement du général d'aviation Matthei, membre de la junte, est partagé par la majorité des Chiliens, civils et militaires. *« C'est notre devoir*, ajoute le général (dont on laisse entendre par ailleurs qu'il pourrait quitter prochainement la junte pour des raisons personnelles) *de faire le ménage dans nos rangs... »* Des dirigeants politiques, de gauche et de droite, parlent, eux, de *« véritable tremblement de terre »* et des généraux, il est vrai à la retraite, admettent en privé que c'est sans doute *« le coup le plus dur »* depuis longtemps.

*« Comment ne pas voir*, affirme de son côté un dirigeant de la démocratie chrétienne, *que la justice américaine est décidée cette fois à aller jusqu'au bout ? Qu'elle pourrait de nouveau réclamer l'extradition du général Contreras et de ceux qui pourraient être impliqués ? Comment ne pas comprendre que le gouvernement américain détient plus que jamais des moyens de pression sur le régime ? »*

Personne n'imagine en effet ici que les autorités américaines aient été réellement surprises de l'arrivée sur une base militaire des Etats-Unis d'un ancien membre des services secrets chiliens, qui a pu apparemment quitter son pays sans trop de difficultés, et qui a contacté au Brésil des hommes du FBI fidèles au rendez-vous. Depuis sa déposition devant un premier tribunal, Fernandez Larios vit comme ces « témoins » des films policiers de série noire que l'on doit protéger à tout prix, car leur vie est en danger. Il se cache dans une résidence discrète de Washington, en compagnie de son avocat, Me Axel Kleinboemer. Mais celui que le général Pinochet a sèchement qualifié de *« déserteur »* a curieusement multiplié les déclarations à la presse chilienne depuis sa fugue. Au *Mercurio*, par exemple, il a précisé que le général Pinochet n'était pas au courant des plans de l'attentat et qu'il ne connaissait que la version, fausse, mise au point *a posteriori*.

A Santiago, comme à Washington, les autorités insistent sur le fait que l'affaire Fernandez Larios est judiciaire et non pas politique. M. Harry Barnes, ambassadeur des Etats-Unis au Chili, l'a redit vendredi 6 mars après avoir rencontré le président de la Cour suprême. Washington ne solliciterait pas de nouvelles et éventuelles extraditions avant que la cour du district de la capitale fédérale ne rende un verdict sur l'affaire Fernandez Larios. Le même jour, le général Pinochet a précisé que ce n'était pas au gouvernement d'intervenir mais à la justice. *« Mon gouvernement*, a-t-il dit, *prêtera cependant toute sa collaboration. »*

La prise de position de l'épiscopat contribue à politiser l'affaire. *« Le bien moral du pays et le prestige de l'armée*, disent les évêques, *exigent que cette affaire soit totalement éclaircie, non seulement par la justice, mais d'abord par la même institution à laquelle ont appartenu ou appartiennent les inculpés. »* Et c'est aussi de source religieuse que l'on laisse entendre que Carmen Gloria Quintana (la jeune fille brûlée par des militaires en juillet 1986) pourrait venir à Santiago lors du voyage pontifical. Carmen vient de témoigner devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Elle habite maintenant au Canada.

A Santiago, le gouvernement a pris cette semaine une décision qui a surpris, venant plus de six mois après les faits. Le colonel Munoz, qui commandait le régiment auquel appartenait la patrouille militaire impliquée dans ce qu'on appelle ici l'affaire *« des jeunes gens brûlés »* (le camarade de Gloria, Rojas De Negri, est mort des suites de ses brûlures) a été limogé. Motif : il avait omis de rendre compte de l'incident à ses supérieurs.

MARCEL NIEDERGANG.

## ETATS-UNIS

# M. Reagan réaffirme sa « plus grande confiance » en MM. Weinberger et Shultz

Washington *(AFP, UPI)*. – Le président Reagan a pris la défense, mardi 10 mars, de deux des membres les plus importants de son cabinet, MM. Weinberger, secrétaire de la défense, et Shultz, secrétaire d'Etat, qui avaient été critiqués dans le rapport Tower sur le scandale de l'« Irangate ». M. Reagan a réaffirmé sa *« plus grande confiance »* dans M. Weinberger, qu'il a qualifié de *« membre éminent du cabinet ayant longtemps et bien servi le président »*. Le porte-parole de la Maison Blanche a souligné que ce jugement s'appliquait également au secrétaire d'Etat, M. Shultz.

MM. Weinberger et Shultz ont été critiqués par la commission Tower pour *« s'être distancés de la marche des événements »* pendant l'affaire des ventes d'armes à l'Iran et avoir *« manqué d'énergie pour protéger le président Reagan »*.

### Pas d'immunité pour MM. North et Poindexter

Selon le *Washington Post*, M. Weinberger aurait souhaité que M. Reagan apporte un *« rectificatif »* à ces critiques dans son discours télévisé de la semaine dernière. Le président avait finalement renoncé à une telle mise au point, certains de ses conseillers lui ayant fait valoir qu'elle pourrait paraître contradictoire avec son acceptation des conclusions du rapport Tower.

M. Weinberger aurait fait valoir que M. Shultz et lui-même avaient été *« exclus »* des délibérations de la Maison Blanche sur les ventes d'armes à l'Iran par l'ancien conseiller du président pour les affaires de sécurité, M. McFarlane, et son successeur, le vice-amiral Poindexter.

D'autre part, M. Lawrence Walsh, procureur spécial qui enquête sur l'affaire iranienne, a demandé, mardi 10 mars au Congrès d'attendre au moins quatre-vingt-dix jours avant d'accorder une immunité partielle aux principaux protagonistes en échange de leur témoignage. La Maison Blanche avait réitéré lundi son appel aux commissions parlementaires d'enquête pour que cette immunité soit accordée immédiatement notamment à MM. John Poindexter et Oliver North, qui ont dû quitter le Conseil national de sécurité (CNS) pour leur rôle dans cette affaire.

M. Walsh a déclaré qu'une immunité partielle accordée rapidement à ces derniers pourrait *« dangereusement »* compromettre sa propre enquête. Il a précisé qu'il n'hésiterait pas à se pourvoir en justice pour s'opposer à toute décision prise avant quatre-vingt-dix jours.

De son côté, la Maison Blanche espère que tous les faits pourront être révélés rapidement afin de définitivement *« tourner la page »* sur l'affaire iranienne. *« Nous avons absolument besoin de pouvoir nous remettre à gouverner »*, avait indiqué lundi le président Reagan. Mais le procureur Walsh entend obtenir, avant d'éventuelles dépositions publiques, les preuves qui pourraient entraîner des poursuites judiciaires contre certaines personnes impliquées dans le scandale.

# Europe

## TCHÉCOSLOVAQUIE

# Ouverture à Prague du procès de la « section de jazz »

Le procès des animateurs de la section de jazz de l'Union des musiciens de Prague s'est ouvert mardi 10 mars. Arrêtés le 2 septembre 1986, les sept membres du comité directeur sont inculpés de *« commerce illégal »* pour avoir poursuivi leurs activités en dépit de la dissolution de leur organisation, prononcée en octobre 1984 par le ministère de l'intérieur. Cinq d'entre eux avaient été libérés en décembre et en janvier dernier, mais M. Karel Srp, président de la section, et M. Vladimir Kouril, secrétaire, sont toujours incarcérés. Cinq prévenus seulement ont comparu mardi matin devant la cour centrale de Prague, M. Vlastimil Drda et son fils n'ayant pu se présenter pour raison de santé. Tous sont passibles de peines pouvant atteindre huit ans de prison.

Les milieux de l'opposition estiment que ce procès, *« le plus important procès politique depuis 1979 »*, vise en fait à condamner les activités culturelles indépendantes menées depuis plus de quinze ans par cette association, en dépit des tracasseries administratives *(le Monde* du 28 novembre 1986).

Ce procès a d'ailleurs suscité une vive émotion à l'étranger ; la section est membre de la Fédération internationale de jazz depuis 1978. Le gouvernement américain a, pour sa part, appelé les autorités de Prague à *« cesser de persécuter »* les responsables de la section de jazz.

De manière assez inhabituelle, divers observateurs étrangers ainsi que des « opposants » tchécoslovaques ont pu assister à la première journée du procès, notamment des observateurs d'un groupe de surveillance des accords d'Helsinki, d'*Amnesty International*, des diplomates et journalistes occidentaux et des membres du mouvement dissident tchécoslovaque Charte 77, dont M. Vaclav Havel. Ce procès, dont le verdict devrait être rendu jeudi prochain, est également un test sur l'attitude des autorités tchécoslovaques vis-à-vis des activités non officielles, au regard des nouvelles orientations prônées en URSS par le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev. Les dirigeants tchécoslovaques ont réagi jusqu'à présent, avec une extrême prudence aux « ouvertures » soviétiques. – *(AP, Reuter.)*

# Washington et Varsovie vont à nouveau échanger des ambassadeurs

Washington *(AFP)*. – Les Etats-Unis et la Pologne ont décidé, en principe, d'échanger à nouveau des ambassadeurs. Cette décision a été prise à l'occasion d'une visite à Washington de M. Josef Czyrek, membre du bureau politique du PC polonais, a-t-on appris, mardi 10 mars, à Washington.

M. Czyrek, le plus haut responsable polonais à se rendre aux Etats-Unis depuis plus de cinq ans, a été reçu mardi par le secrétaire d'Etat, M. Shultz, avec lequel il a évoqué *« l'ensemble des relations bilatérales »* entre les deux pays.

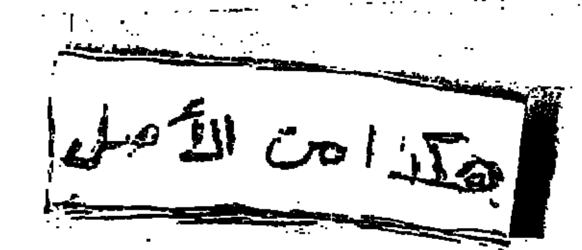
Interrogé sur la question d'un échange d'ambassadeurs, un porte-parole américain a seulement déclaré que celle-ci avait été discutée. De bonne source, on a cependant précisé qu'un accord de principe était intervenu, même si aucune date précise n'avait été fixée.

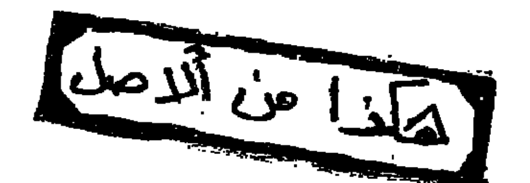
Les autorités polonaises ont déjà indiqué, dans le passé, qu'elles souhaitaient rétablir avec Washington des relations au niveau le plus élevé. La Pologne n'a plus d'ambassadeur à Washington depuis la défection de M. Romuald Spasowski, peu après l'instauration de la loi martiale en décembre 1981. Les Etats-Unis n'ont également qu'un chargé d'affaires à Varsovie depuis plus de quatre ans.

Selon le département d'Etat, MM. Shultz et Czyrek ont exprimé leur intention de poursuivre le processus d'amélioration des relations entre les deux pays entamé après l'amnistie en faveur des prisonniers politiques décrétée par Varsovie l'an dernier.

M. Shultz a, de son côté, souligné que le dialogue entre les deux pays dépendait de l'évolution de la situation des droits de l'homme en Pologne, a-t-on indiqué de source américaine. Dans le cadre du processus par étapes de normalisation de leurs relations avec Varsovie, les Etats-Unis ont annoncé, le 19 février, la levée des dernières sanctions américaines en vigueur contre la Pologne. Cette décision était intervenue à la suite d'une visite en Pologne du secrétaire d'Etat adjoint, M. John Whitehead.

M. Czyrek s'est également entretenu avec le vice-président, M. George Bush, le secrétaire au Trésor, M. James Baker, et le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldridge.








# Asie

## JAPON : la défaite du gouvernement dans un scrutin partiel

# M. Nakasone pourrait être contraint de réviser sa réforme fiscale

*TOKYO*
*de notre correspondant*

Quand des ménagères « contestataires » défilent en frappant, à tour de rôle, avec un bâton, une effigie de M. Nakasone barrée d'une banderole indiquant *« le premier ministre est un menteur »*, ce n'est qu'une manifestation de plus contre un projet de réforme fiscale impopulaire. Mais rien ne va plus lorsque ce mécontentement se traduit par des pertes de voix. La défaite, dimanche 8 mars, d'une candidate libérale démocrate se présentant à un siège de sénateur préoccupe la majorité et fait planer de sombres présages sur les résultats qu'elle obtiendra lors des élections locales du mois prochain. L'opposition à la réforme fiscale voulue par le gouvernement Nakasone (qui comporte, entre autres, l'introduction d'une TVA « à la japonaise », c'est-à-dire légère) trouve un large écho dans le pays, comme en témoignent des manifestations régulières de protestation.

Le cas de la circonscription d'Iwate, où était en jeu le siège de sénateur perdu, est révélateur de l'effet de boule de neige qu'a eu ce qui n'était, au départ, qu'une guérilla parlementaire entre l'opposition et la majorité. La *« révolte contre la taxe »*, comme l'écrivent les journaux, risque en effet d'ouvrir une crise politique. La préfecture d'Iwate, au nord du Honshu (la principale île de l'archipel) est une région pauvre du Japon : son *« Tibet »*, dit-on. Mais c'est aussi un fief traditionnel du Parti libéral démocrate (PLD). Aussi, lorsque Mme Rei Isurugi, veuve du sénateur dont la mort avait rendu le siège vacant, se présenta pour succéder à son époux, elle semblait avoir tous les atouts. Mme Isurugi vient d'une famille de politiciens locaux : son père était sénateur et son frère est député. Elle héritait en outre tout naturellement du réseau de soutien de son mari. Or, contre toute attente, c'est le candidat socialiste, M. Jinichi Ogawa, dont la campagne avait été axée sur la lutte contre la réforme fiscale, qui l'a emporté : pour la première fois en vingt-cinq ans, le siège de sénateur de cette circonscription d'Iwate échappait au PLD.

Dans les rangs de la majorité, on est désormais inquiet. Iwate est apparu comme le microcosme du Japon à la veille des élections locales. On y a retrouvé tous les éléments de la *« révolte contre la taxe »*, à commencer par l'amalgame des mécontentements conjoncturels et des oppositions traditionnelles. Ainsi, huit des dix membres de la Chambre de commerce – l'élite économique locale – s'étaient prononcés contre la réforme fiscale lors de la campagne électorale. Les détaillants, représentatifs de cette petite-bourgeoisie fidèle au PLD, avaient fait de même : reprenant le slogan quelque peu emphatique de leur association nationale *(« c'est une question de vie ou de mort »)*, ils ont massivement apporté leur soutien au candidat socialiste, qui bénéficia, en outre, des voix des mouvements de consommateurs.

### Un « incident de parcours » ?

Ce « front du refus fiscal » désoriente les libéraux démocrates, car il fait éclater les clientèles, cet électorat captif sur lequel repose leur force. Le cas d'Iwate est révélateur du caractère émotionnel et spontané de la vague contestataire qu'a soulevée la réforme : les partis d'opposition n'ont même pas à proposer une alternative à la politique du gouvernement, il leur suffit de faire savoir qu'ils sont contre pour drainer les voix.

M. Nakasone a concédé du bout des lèvres que la défaite de Mme Isurugi pouvait être due à l'impopularité de sa réforme. Ce qu'il présente comme un *« incident de parcours »* n'en a pas moins alimenté le mouvement de rébellion qui couve depuis plusieurs semaines au sein de la majorité : un nombre croissant de membres du PLD critiquent plus ou moins ouvertement M. Nakasone pour avoir voulu imposer une réforme fiscale à la veille d'élections locales, et pour son apparente indécision dans la crise qui se dessine.

Celle-ci n'est encore qu'en pointillé, mais l'impasse dans laquelle se trouve le premier ministre est de plus en plus évidente. Deux jours après avoir finalement commencé ses travaux (*le Monde* du 5 mars), le Parlement est à nouveau bloqué, en raison du boycottage de la commission du budget par l'opposition. Celle-ci a quitté la salle après que M. Nakasone eut une nouvelle fois refusé d'admettre qu'il avait *« trompé »* les électeurs en leur promettant de ne pas instaurer une TVA, lors de la campagne pour les élections générales de juillet 1986. Le premier ministre se défend en affirmant qu'il s'était engagé à ne pas promouvoir une réforme fiscale de grande envergure, et que celle qu'il préconise est de portée modeste. Une casuistique qui ne semble pas convaincre les Japonais. *« Il y a maintenant un certain temps que l'opinion publique sait que M. Nakasone est un homme politique dont les discours ne sont pas conformes aux actes »*, écrivait récemment dans un éditorial le quotidien *Asahi*. *« Si la Diète est bloquée*, poursuivait-il, *c'est que la majorité refuse de considérer celle-ci comme autre chose qu'une chambre d'enregistrement de sa politique. »*

Pour l'instant, le premier ministre se trouve devant un choix : fort d'une confortable majorité à la Diète, il peut faire passer le budget et la réforme fiscale en force, mais compromet ainsi les chances du PLD aux élections locales. A défaut, il devra s'amender publiquement, comme le lui demandent certains membres de la majorité, et réviser le projet de réforme fiscale. Trop contents de voir M. Nakasone trébucher dans les derniers mois de son mandat, ses rivaux et éventuels successeurs se contentent d'espérer qu'il va se sortir de l'impasse sans leur repasser prématurément le problème.

PHILIPPE PONS.

## AFGHANISTAN : l'ajournement des pourparlers de Genève

# Des progrès ont été réalisés dans la négociation du calendrier d'un retrait soviétique

Les Afghans ont proposé un retrait étalé sur dix-huit mois des troupes soviétiques de leur territoire, alors que les Pakistanais ont souhaité qu'il le soit sur sept mois, a-t-on appris, mardi 10 mars, à Genève, après l'ajournement de la dernière session des pourparlers indirects entre Kaboul et Islamabad *(nos dernières éditions du 11 mars)*. Le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, a en effet confirmé que l'écart séparant les deux parties était de onze mois, alors qu'il y a moins d'un an il était de quarante-cinq mois, et qu'il espérait que les pourparlers indirects reprendraient en mai.

Dans une déclaration faite avant son départ, le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Aqoub Khan, a précisé que les représentants de Kaboul avaient formulé deux propositions et son pays une, et que ces *« échanges avaient servi à réduire le fossé entre les positions des deux parties »*. Dénonçant les attaques aériennes (de l'aviation afghane) contre le territoire pakistanais, le ministre a estimé que *« de tels incidents ne pouvaient être considérés que comme un effort pour intimider son pays »*. Il a cependant indiqué qu'il était prêt à reprendre, dès que possible, les pourparlers afin de régler le problème du calendrier de retrait des forces soviétiques d'Afghanistan et à poursuivre ses efforts en vue d'*« un règlement politique juste et équitable »*.

Entre-temps, des diplomates occidentaux en poste à Ismalabad ont affirmé que quelque deux mille cinq cents hommes des forces de sécurité intérieure afghanes, les sarandoi, ont été transférés de Kaboul dans les provinces du nord de l'Afghanistan pour y remplacer un nombre indéterminé de soldats soviétiques qui devraient quitter l'Afghanistan vers la fin du mois. Selon ces diplomates, six unités de sarandoi prendraient le relais des forces soviétiques dont le retrait devrait être annoncé, le 21 mars, à l'occasion du Nouvel An afghan. Le nombre de soldats soviétiques qui se retireraient n'a pas été précisé. Toutefois, selon des rumeurs circulant dans la capitale afghane, il s'agirait de cinquante mille hommes.

• **BANGLADESH : manifestations étudiantes.** — Des étudiants ont fait exploser des centaines de bombes artisanales dans tout le pays, le mardi 10 mars, à l'occasion d'une journée de protestation contre l'augmentation des tarifs des transports en commun. La police a indiqué que ces bombes n'avaient fait aucune victime, mais que trois véhicules avaient été endommagés à Chittagong, et qu'un bâtiment administratif avait été incendié à Rajshahi. La grève a dégénéré en mouvement de protestation anti-gouvernementale, à la suite de la mort, lundi soir à l'université de Dacca, d'un dirigeant étudiant, Mahbubul Huq Bablu, tué par l'explosion accidentelle d'une bombe. — *(Reuter.)*

# Europe

## RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

# Difficile élection de M. Charles Haughey au poste de premier ministre

*DUBLIN*
*de notre correspondant*

La voix prépondérante du président du Parlement irlandais s'est révélée nécessaire pour l'élection de M. Charles Haughey, leader du Fianna Fail, au poste de premier ministre.

La Chambre des députés s'était, en effet, partagée à égalité, quatre-vingt-deux députés ayant voté en faveur de M. Haughey et le même nombre contre.

L'abstention d'un député socialiste indépendant a évité une crise politique qui aurait certainement conduit à de nouvelles élections.

Il s'agit de savoir maintenant si le nouveau gouvernement, dont la survie dépend du soutien de deux députés non-inscrits, va pouvoir exercer son mandat de cinq ans ou même la moitié de celui-ci.

En tout cas, le premier ministre sortant, le leader de la formation Fine Gael, M. Garret FitzGerald, a assuré M. Haughey du soutien de son parti, dans la mesure où celui-ci poursuivra la politique de mise en ordre des finances publiques et de création d'emplois. On s'attend d'ailleurs que le gouvernement de M. Haughey adopte prochainement un budget d'austérité identique à celui qui a été la cause des déboires de M. FitzGerald, lors des élections législatives du 17 février.

A propos de l'accord anglo-irlandais signé par M. FitzGerald et Mme Thatcher en novembre 1985, le premier ministre sortant a lancé un avertissement à son successeur, lui affirmant que les partis de l'opposition s'uniraient dans leur refus des décisions du gouvernement si M. Haughey essaie de modifier radicalement l'accord.

Le nouveau premier ministre n'a pas encore indiqué qui coprésidera, avec le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, le conseil anglo-irlandais établi par l'accord, mais on s'attend que ce soit le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Brian Lenihan, qui est en même temps premier ministre adjoint.

JOE MULHOLLAND.

### Le nouveau gouvernement

Voici la composition du nouveau gouvernement :

*Premier ministre* : M. Charles Haughey.

*Affaires étrangères* : M. Brian Lenihan.

*Finances* : M. Ray MacSharry.

*Défense* : M. Michael Noonan.

*Agriculture* : M. Michael Kennedy.

*Industrie* : M. Albert Reynolds.

*Justice* : M. Gerry Collins.

*Energie* : M. Ray Burke.

*Tourisme* : M. Brendan Daly.

*Education* : Mme Mary O'Rourke.

*Affaires sociales* : M. Michael Woods.

*Environnement* : M. Badreig Flynn.

*Travail* : M. Bertie Ahern.

*Communications* : M. John Wilson.

*Marine* : M. Brendan Daly.

*Attorney général* : M. John Murray.

# Chine : la difficile gestation

## Un débat de société

L'IMAGE des étudiants de Pékin brûlant les journaux du Parti communiste devant les caméras de télévision étrangères restera comme un symbole du mouvement de contestation survenu dans toutes les grandes villes de Chine à la fin de 1986. Son bilan : quelques arrestations reconnues officiellement, des étudiants rayés des listes universitaires – peut-être deux cents à Pékin – et une vigoureuse campagne de propagande contre le *« libéralisme bourgeois »* personnifié par trois intellectuels exclus du parti avec fracas – le journaliste Liu Binyan, l'écrivain Wang Ruowang et l'astrophysicien Fang Lizhi.

Pour l'instant en tout cas, ce bilan est moins lourd que les précédentes passes d'armes du régime avec la contestation intellectuelle. Peut-être est-ce dû au fait que ce mouvement de protestation et les remous qu'il a causés à la tête du régime traduisent la crise profonde qui affecte la société chinoise une décennie après la mort de Mao Zedong.

Car, cette fois, c'est *la légitimité même du régime* qui est en cause : la logique de la réforme économique lancée par M. Deng Xiaoping n'entraîne-t-elle pas inéluctablement une érosion de l'autorité du parti aux échelons les plus élémentaires de la société, les *entreprises, les villages*, les écoles et universités ?

Les signes de cette perte d'influence sont innombrables : un millier d'étudiants chinois aux Etats-Unis, une centaine en France, prennent le risque de protester contre le durcissement intervenu à Pékin, dans une pétition auprès de leurs ambassades ; en Chine, d'autres se donnent la peine d'enregistrer les discours des contestataires pour les faire parvenir à Hongkong – conséquence indirecte de la pénétration du marché chinois par les grandes marques japonaises d'électronique... ; les provinces les plus engagées dans le commerce avec le monde capitaliste semblent faire le gros dos dans l'espoir que l'orage passera bientôt ; d'une manière générale, la population réagit plutôt mollement aux injonctions du régime à se mobiliser contre les idées perverses de l'Occident...

*Les trois exclus ont en commun* de s'être déjà opposés aux excès d'autoritarisme du régime – ce qui leur valut, en 1957, d'être taxés de *« droitistes »* dans une campagne de reprise en main, dont l'artisan était – déjà – M. Deng. Dissidents ou réformateurs de l'intérieur ?

### Une querelle de générations

La question ne se pose pas exactement dans les mêmes *termes qu'en Union soviétique*, l'action des contestataires chinois ne s'inscrivant pas dans un contexte de rivalité Est-Ouest. Liu Binyan, quant à lui, relevait l'an dernier qu'il avait été critiqué régulièrement tous les dix ans *depuis 1957, et se demandait en* plaisantant si cela se reproduirait en 1987...

L'intensité de la campagne contre le *« libéralisme bourgeois »* montre l'ampleur du malentendu qui s'est instauré ces dernières années entre le régime et la population. Mais il s'agit aussi d'une querelle de générations au sommet de la hiérarchie : M. Deng a clairement fait comprendre qu'il ne reniait rien de ses méthodes autoritaires d'antan ; en revanche, son successeur déchu, M. Hu Yaobang – qui ne s'est pas vraiment avoué vaincu, du reste – passe pour avoir encouragé jusqu'à un certain point la contestation.

L'échéance prochaine de la disparition des vétérans – tous âgés de plus de quatre-vingts ans – ne peut qu'aviver désormais le débat de société ouvert ces derniers mois en Chine.

FRANCIS DERON.

## Qui gouverne à Pékin ?

*(Suite de la première page.)*

Les conservateurs se sont servis d'autres citations de M. Deng pour justifier la reprise en main. Aussi se pose la question : M. Deng a-t-il fait volte-face et renié son pragmatisme d'antan, ou a-t-il été contraint de passer un compromis avec les conservateurs, ou encore mène-t-il un combat d'arrière-garde, face à une vague d'orthodoxie qui risque de submerger sa politique de réformes ? M. Deng serait-il victime du retour d'une vieille pratique consistant à *« brandir le drapeau rouge pour combattre le drapeau rouge »* ?

Ces vieilles méthodes ont la vie dure. Ainsi, la presse ressort des textes du passé pour servir à la polémique actuelle, retrouve ses habitudes d'attaques indirectes, sournoises, comme lorsqu'elle dénonçait jadis Khrouchtchev par Tito interposé... Les premiers *limogeages touchent des intellectuels* de renom. Sont-ils puissants à ce point qu'ils risquent de remettre en cause le pouvoir communiste, ou bien la culture demeure-t-elle le terrain de lutte privilégié entre factions politiques ?

Ce type de critique rappelle aussi de mauvais souvenirs : dénonciation des uns par les autres, autocritiques, campagnes contre des *« œuvres dégoûtantes »*. Des textes loués hier deviennent d'affreux brûlots, auxquels on reproche de dire une *vérité qui ne plaît plus : un article* du journaliste Liu Binyan sur la corruption de certains dirigeants de la ville de Xian, publié il y a deux ans dans le *Quotidien du peuple*, est aujourd'hui déclaré nuisible parce qu'il *« rouvre de vieilles blessures »* et risque de nuire à l'image du parti... Freud, « réhabilité » en 1984, et Sartre sont à nouveau vilipendés.

On en est encore une fois réduit à décrypter à la loupe les articles-fleuves de la presse, à la recherche de la petite phrase, de l'obscure allusion à un circonstance passée *ou* à *une période historique*, de l'emploi ou de l'omission du titre de tel ou tel, de sa présence ou de son absence lors d'un événement. Cette gymnastique de l'esprit n'est pas seulement le fait des observateurs étrangers, mais aussi celui des Chinois, *qui* – une fois de plus – ne savent plus très bien où ils en sont.

Qui gouverne ? Cette question, bien des Chinois se la posent avec angoisse, alors qu'ils avaient un temps cru que le passé avait été enterré. Ils se demandent vers qui se tourner en cas de « pépin », ou *s'ils pourront* continuer à « faire des affaires ». *« On est revenu dix ans en arrière »* – la révolution culturelle s'est achevée en 1976, – nous a dit quelqu'un avant de s'éloigner brusquement, se croyant suivi par l'omniprésente sécurité publique (la police).

L'incertitude est pire encore en province, où les nouvelles, venues tardivement de Pékin, sont parfois déjà dépassées quand elles arrivent. A Canton, à la mi-février, un officiel, nous confiait qu'après la démission de M. Hu, *il* avait craint, un temps, le retour aux bouleversements de la révolution culturelle.

De telles réactions sont peut-être exagérées, mais elles témoignent d'un brusque changement d'atmosphère. *Même si la situation* devait revenir à la normale dans un proche avenir – ce qui ne semble guère devoir être le cas, – une brèche sérieuse aura été faite dans la confiance des Chinois envers le caractère durable de toute réforme. *Déjà*, on entend critiquer les *« profits abusifs »* des commerçants privés et des « familles spécialisées » paysannes qui – avec la bénédiction officielle – pallient les déficiences du système de distribution et fournissent des dizaines de millions d'emplois.

Dans le *domaine économique*, la « porte ouverte » s'est en partie refermée ; les discussions commerciales risquent de devenir plus difficiles, et les négociateurs chinois auraient reçu des instructions pour faire traîner les choses. *L'attitude de Pékin sur la question* d'une démocratisation de Hongkong s'est durcie. Les militaires, le dernier carré des conservateurs, tenus sur la touche pendant des années par M. Deng, sont revenus au premier plan. Ils réclament leur part de crédits et de pouvoir.

### La vie quotidienne inchangée

On doute que M. Zhao parvienne à affermir sa position à la tête du PCC. Derrière la façade, *c'est en fait à une véritable empoignade* pour la succession de M. Deng que nous assistons, avant même la disparition de ce dernier. Ce qui est en cause, ce n'est pas seulement son poste mais la politique à suivre dans les années à venir.

La Chine est-elle toujours un *exemple ? Son expérience peut* être utile aux pays du tiers-monde, disait M. Deng au président gabonais Bongo, en février. Peut-être, mais quelle Chine ? Celle des progrès économiques sans doute, mais aussi celle de *l'échec* d'une tentative de réforme d'un régime autoritaire. A un moment où M. Gorbatchev reprend à la Chine le drapeau du « réformisme » communiste, l'échec présent des dirigeants de Pékin apparaît d'autant plus patent. Enfin, la Chine montre qu'elle n'a pu renoncer aux mouvements *politiques* à *répétition* : un coup de barre trop à gauche, un coup de barre trop à droite, trop d'ouverture, puis pas assez... Des à-coups qui cassent le rythme du développement économique.

Une différence majeure, cependant, avec le passé : en ce moment, la vie quotidienne continue de *se dérouler comme si* de rien n'était. Les usines tournent, les gens font leurs emplettes, le « disco » est toujours à la mode... Le régime semble désormais avoir moins de prise sur les individus. Ceux-ci ne lisent guère *le Quotidien du peuple* et se désintéressent d'une politique décidée au sommet. Mais cette dépolitisation des gens, qui pensent avant tout à vivre mieux, est peut-être le reproche le plus grave qu'aient fait ses pairs à M. Hu Yaobang : il y allait *de l'avenir du* marxisme en Chine. Car, réforme ou pas, le régime chinois reste communiste et marxiste-léniniste.

PATRICE DE BEER.

Le 1er janvier, sur la place Tiananmen, les étudiants contestataires de Pékin défient l'interdiction de manifester et défilent sous leurs banderoles réclamant *« la liberté de la presse et de publication »*.

AFP

## Fang Lizhi : de l'idéologie en astrophysique

Fils de cheminot devenu astrophysicien de renommée internationale, Fang Lizhi, s'est attaché à réclamer ces dernières années que le pouvoir cesse de s'ingérer dans *des domaines qui ne sont* pas de son ressort, comme la recherche scientifique. Il a donné un jour de 1986 une illustration frappante de la façon dont s'exerce le contrôle *des autorités dans les travaux d'un* astrophysicien :

*« L'an dernier, la* Revue des sciences [dont Fang était vice-directeur] *a publié un article à propos des recherches d'astrophysique sur la formation de l'univers. On peut en penser ce qu'on veut, du moment que l'on applique des critères scientifiques. A l'aide de tels critères, on peut invalider totalement ces recherches ou en modifier certains aspects.*

*» Au lieu de cela, qu'avons-nous reçu après la publication de cet article ? Une lettre émanant d'un grand chef nous disant que ces considérations relevaient de l'idéalisme objectif ! Les milieux scientifiques ne peuvent tolérer qu'on accole de telles étiquettes philosophiques à des articles traitant de questions scientifiques. »*

Et Fang, qui s'adresse à des étudiants de Shanghai, de révéler que la critique émanait, ni plus ni moins, *« du grand commandant en chef de la propagande pour tout le pays, le camarade Hu Qiaomu ! »* (aujourd'hui très en vue dans la campagne contre le libéralisme). *« Mais personne n'a rien à en faire, de vos critiques ! Je dis, moi, que si vous vous y connaissez en astrophysique, vos objections seront les bienvenues. Sinon, passez votre chemin ! »*

De telles observations, Fang tirait des conclusions hardies sur la *nécessité de contrebalancer* le pouvoir du Parti communiste par d'autres formations politiques. *« Car le système socialiste est un échec ! Il l'a prouvé, de Marx à Lénine, à Staline et à Mao Zedong ! »* Quelques mots de trop...

## Wang Ruowang : une vie (presque) entière au service du parti

On ne saurait mieux incarner le désarroi du compagnon de route. L'écrivain Wang Ruowang n'existerait pas sans le parti. Il vient, pourtant, de s'en voir exclure, à l'âge de soixante-dix ans.

Son entrée en littérature et en communisme remonte à 1933. Il n'est qu'un simple ouvrier, à peine *instruit, à l'usine pharmaceutique* New Asia de Shanghai. Difficile de pénétrer dans le monde littéraire par porte plus étroite que celle qu'emprunte Wang. Il a l'idée de *découper dans les vieux journaux* qui traînent des articles intéressant le monde ouvrier et de les afficher dans les toilettes de l'usine. Là où ses collègues, aussi peu fortunés *que lui, viennent de temps à autre* prendre un peu de repos à l'insu du contremaître. Puis il en vient à afficher ses propres articles. La Ligue des écrivains de gauche finit par l'enrôler.

Arrêté en 1934 par la police du régime nationaliste, il *passe* trois ans dans les geôles du Kouomintang, *en profite pour parfaire* son instruction auprès d'un communiste de plus vieille souche qu'il vénère comme son maître à penser.

Déjà critiqué, avec d'autres écrivains, en 1942, il est taxé de « droitiste » en 1957, puis, lorsqu'éclate la révolution culturelle *en 1966, il est à nouveau* emprisonné. Il retrouve en détention son compagnon de cellule d'antan, lui aussi devenu un *« ennemi de classe »*. L'homme, du reste, ne survivra pas aux mauvais traitements de la prison.

*Libéré*, puis réhabilité en 1979, Wang se remet à écrire, publie tout à fait officiellement environ deux cents textes, dont un roman, *Mes trois famines*, qui compare la détention en régime nationaliste aux geôles du régime communiste. Dans la première, au moins, raconte-t-il, *« j'ai pu m'instruire »*...

Prenant au pied de la lettre les promesses d'assouplissement du régime l'an dernier, il intervient publiquement en faveur d'une libéralisation des arts et des lettres. *« Les écrivains chinois ne demandent rien au parti ou au gouvernement, sauf qu'on leur fiche la paix. Qu'on leur donne la possibilité d'écrire dans une certaine liberté. Ce minimum est rarement atteint... »*, dit-il en 1986.

Et de décrire le processus habituel de mise au pas des écrivains, avec une prescience étonnante du sort qui va être le sien quelques mois plus tard : *« Alternativement, il y a ouverture, puis fermeture. Il faut noter que la fermeture est toujours plus durable que l'ouverture. Chaque fois qu'on resserre la vis, on choisit un ou deux écrivains pour servir de boucs émissaires. C'est ainsi qu'on entretient la peur de la catastrophe chez tous les autres. (...) Le mot d'ordre de « création libre » est un cauchemar pour certains dirigeants : ils craignent d'en être les victimes, eux qui sont, avec leurs enfants, les privilégiés qui sont la cause de la dégénérescence de la société... »*

## Liu Binyan : une « autocritique » en forme de réquisitoire

*« Est-ce que je peux me taire, alors que je suis un citoyen, un membre du parti et, de surcroît, un journaliste et un écrivain ? »* C'est là toute la démarche de Liu Binyan, sans doute le plus *connu des journalistes chinois*. Depuis des années, il guerroie contre les injustices commises, çà et là, dans tout le pays, au nom de la ligne juste. Les plaintes des bureaucrates locaux qu'il indispose s'accumulant *sur le bureau de ses supérieurs*, il avait déjà dû se livrer, en septembre 1985, à une autocritique. Il en avait profité pour remettre sur le tapis, sans complaisance, les « affaires » où on lui reprochait d'avoir fourré son nez, montrant comment des *fonctionnaires* soucieux de préserver les intérêts de l'administration locale contournent les directives venues de Pékin.

Un exemple, tiré de cette autocritique : *« Dans le district de Tai'an de la province du Liaoning* [Nord-Est], *il y a eu déjà deux enquêtes disciplinaires, et cela fait cinq ans qu'on a conclu que la direction locale du Parti communiste était complètement pourrie. Non seulement ces gens sont toujours en place, mais ils se sont même permis, récemment, de faire arrêter trois des quatre avocats que compte le district. »*

Ses enquêtes – publiées non sans mal, parfois interdites à la vente, circulent même à l'occasion sous le *manteau comme une marchandise de contrebande... – lui* ont permis de découvrir, dit-il, *« la déception des masses envers le parti »*. Point dissident, mais à coup sûr tout dans son réformisme, Liu Binyan a dit un jour qu'il ne craignait guère pour sa sécurité : *« Il a suffi d'un seul article* [en 1957] *pour que je me fasse traiter de droitier. Alors... »* D'autant, souligne-t-il, en s'autocritiquant auprès de ses pairs, qu'il a reçu, en six ans, quarante mille lettres de lecteurs soutenant son action ou attirant son attention sur leur propre sort. *« Par contre, je n'ai pas reçu plus de dix lettres me critiquant ! »*

### Témoigner

Non pas qu'il se fasse des illusions sur l'impact de ses reportages-récits, trame d'un portrait de la société chinoise que ne *renierait pas Zola. Le combat* est par trop inégal. Mais c'est plus fort que lui, il faut qu'il témoigne : *« Je viens de recevoir trois lettres d'un village du Shandong me rapportant la mort de deux paysans et d'un enseignant sous les coups de gens qui n'ont pas été punis. On a acheté le silence des familles, ou on leur a fait peur. Eh bien, dans le district voisin, cinq ans auparavant, j'avais dénoncé la mort de deux paysans dans des circonstances identiques.*

*» Lorsque les autorités centrales envoient une inspection, les fonctionnaires locaux font perdre un temps fou à tout le monde afin de faire traîner l'affaire. Dans le meilleur des cas, on accepte de passer l'éponge sur des méfaits imaginaires imputés aux victimes, avec un maigre dédommagement. Mais les coupables, eux, ne sont jamais poursuivis ni même inquiétés. Ils continuent à faire carrière dans le parti... »*

En conclusion de ce texte, qui pourrait s'intituler *« J'accuse ! »*, Liu mettait le pouvoir au défi de s'expliquer une bonne fois : *« J'espère qu'à la suite de cette enquête sur mes écrits on pourra juger de ma personne, et déterminer si j'ai agi au bénéfice ou au détriment du parti et du peuple. Si j'ai suivi une voie erronée, je demande instamment aux camarades chargés de la propagande de me montrer la voie correcte, de m'indiquer ce que je peux écrire et ce que je ne peux pas écrire, et quelles sont les erreurs que je dois corriger... »*



مكان الأصلي

هكذا من الأصل





# de l'après-Deng Xiaoping

## *Dans le Sud, « il n'y a que les affaires qui comptent »*

*CANTON*
*de notre envoyé spécial*

Dans la métropole du Sud, où toutes les antennes de télévision sont orientées vers Hongkong, la lutte contre le *« libéralisme bourgeois »* semble avoir du mal à prendre. Certes, la presse s'y est lancée à corps perdu sur instruction de la lointaine capitale, et les membres du parti se sont remis à l'étude. Mais la vie continue comme à l'accoutumée. Plus ouverte vers le monde extérieur, patrie de millions de Chinois d'outre-mer, la province sait coller à la ligne officielle avec tout l'enthousiasme verbal nécessaire pour continuer tranquillement, pour le moment, son petit bonhomme de chemin.

*« Il n'y a pas de libéralisme bourgeois ici,* affirme tout de go M. Lu Jian, un des responsables du bureau des affaires extérieures. *Nous n'avons ici aucune personnalité libérale bourgeoise connue »*, comme, par exemple, l'universitaire Fang Lizhi, récemment exclu du PCC. Un autre officiel ajoute : *« Fang était trop pressé. Ses idées étaient bonnes, mais il a effrayé les cadres. »* Un autre encore, pour expliquer le fait que les responsables locaux sont invisibles : *« Ils ne veulent pas vous recevoir. Ils ne comprennent pas bien la situation. En fait, ils sont mal informés de ce qui se passe à Pékin. »*

M. Qin Mu, vieil essayiste, vice-président de l'Association des écrivains de la province, assure d'abord que M. Wang Meng est toujours ministre de la culture. Puis, informé des rumeurs courant à Pékin sur sa démission, il prend le contre-pied : *« Il est possible qu'il y ait eu des changements dont je ne sois pas au courant. Wang Meng est un vieil ami, mais je peux dire qu'il est meilleur écrivain que ministre... »* M. Qin est, certes, pour l'« ouverture », qui permet de mieux connaître la littérature étrangère, mais son choix s'arrête à Flaubert et Balzac. Pour lui, la tâche de l'écrivain se limite à encourager la stabilité, l'unité, la modernisation, à faire la part entre le bien et le mal... En revanche, une œuvre *« pornographique »* dans le style de *l'Amant de Lady Chatterley « risquerait de rendre enceintes de nombreuses jeunes filles de treize ans »*...

Quel contraste entre ces bureaucrates et une ville en pleine expansion, qui a le commerce à fleur de peau sous une mince couche d'idéologie. Ainsi, cet industriel privé du textile, M. Chen Xingchang, qui se félicite de la ligne officielle, mais n'a pas honte de n'être pas membre du parti. Pourtant, le PCC, par une exégèse hardie du marxisme, autorise l'adhésion des entrepreneurs privés. A-t-il l'intention de demander sa carte ? *« La seule chose qui compte dans ma vie, ce sont les affaires. Je n'ai pas de temps pour la politique. Beaucoup d'hommes d'affaires comme moi veulent rester neutres. Si on adhère, il faudra obéir à leurs règles, étudier, perdre une partie de son temps. En restant neutre, on peut consacrer toute son énergie au business... »*

C'est peut-être à cause de cela que, tout en répétant sans cesse, à Canton, qu'il faut lutter contre ce pernicieux *« libéralisme bourgeois »*, on ne sait toujours pas ce qu'il représente. M. Xu Shi, éditorialiste du quotidien du soir *Yangcheng* sous le pseudonyme de l'Humble Voix, estime qu'à Canton il faudra *« au moins six mois »* pour déterminer quelles sont les caractéristiques spécifiques locales du « virus » libéral... En d'autres termes, *« wait and see »*...

D'ailleurs, selon une source occidentale, les autorités locales ont demandé à Pékin de faire attention aux effets néfastes que la campagne pourrait avoir à Hongkong et à Taïwan, ainsi que sur les investissements des Chinois d'outre-mer à Canton. Déjà, au nouvel an chinois, les gens avaient dépensé moins d'argent, lancé moins de pétards. En revanche, ils s'étaient pressés en grand nombre dans les pagodes. *« La chute d'une personnalité importante* (M. Hu Yaobang) *en cette période est considérée par les Cantonais comme de mauvais augure pour l'année du Lapin »*, ajoute un diplomate.

M. Xu Shi prêche la prudence. Surtout, ne pas inquiéter le public. Par exemple, taxer de *« libéralisme bourgeois »* des hommes d'affaires privés qui *« exploitent leurs employés »* risque *« d'affecter l'ensemble des forces productives »*, dit-il. Il faut donc limiter cette campagne au parti : *« Les ouvriers et les paysans ne savent pas ce dont il s'agit. Ce n'est donc pas nécessaire que le public comprenne ce que cela veut dire. »* En clair, c'est trop compliqué pour eux et, d'ailleurs, ils s'en désintéressent.

### Deux mondes se côtoient

Car la politique ne semble pas la préoccupation première des Cantonais. Ils se méfient des oukases de la capitale, de leur impact sur leur propre vie et sur les affaires : *« Quand la brise souffle à Pékin, la tempête fait rage dans les provinces. (...) Des bonnes mesures peuvent être réduites à néant par de mauvais cadres locaux »*, entend-on dire.

A la presse du parti, les Cantonais préfèrent ces *« petits journaux »* critiqués officiellement parce qu'ils ne parlent que de cœur et de crimes. Ils regardent plus volontiers la télévision de Hongkong, ou la chaîne locale en dialecte cantonais, plus dynamique et entrecoupée de nombreux spots publicitaires que la chaîne nationale. Ils écoutent la nouvelle radio locale, Rivière des perles, dont ni le ton ni la musique pop ne diffèrent beaucoup de ce que l'on entend à Hongkong. Même la propagande obligée y prend un petit air léger...

Quand même, si l'on veut continuer à voyager vers la colonie britannique, gagner et dépenser plus d'argent, il faut faire montre d'un peu d'orthodoxie. Ainsi Canton vient d'interdire le bikini dans les spectacles : le bureau de la culture a décrété qu'il est *« réservé au culturisme »*. Cela n'empêche pas les magasins de regorger de vêtements chers dont le prix peut atteindre un ou plusieurs mois de salaire. *« Les jeunes sont fous de mode, ils s'habillent parfois de manière plus fantaisiste qu'à Hongkong »*, dit M. Chen. Comme ces jeunes filles, vues dans la rue, en chaussures de simili-serpent à talon haut, vêtues d'un seul collant noir et d'un sweat-shirt.

Deux mondes se côtoient dans cette ville qui vit jusqu'aux heures avancées de la nuit, où l'on peut tout trouver pourvu qu'on soit prêt à le payer, où les embouteillages sont fréquents, où tout le monde peut prendre un taxi et entrer dans les hôtels pour étrangers. Le monde des employés et des cadres du régime, d'une part : ils s'habillent comme partout ailleurs en Chine, restent compassés, même si nombre d'entre eux se dérident quelque peu au contact des tropiques. Ils vivent avec un salaire modique. L'autre monde, c'est celui de ceux qui se débrouillent tout seuls. Beaucoup de Cantonais abandonnent leur « unité de travail » – cellule de base de la société communiste – pour tenter de faire fortune par leurs propres moyens, et pour eux seuls. Ils prennent exemple sur leurs lointains parents qui ont si bien réussi dans les mers du Sud, en Californie ou porte de Choisy, à Paris.

Pour eux, la lutte contre le *« libéralisme bourgeois »* et l'*« occidentalisation totale »* est quelque chose de bien lointain et abstrait. Faute de pouvoir résister totalement aux ordres venus du froid, on ironise : *« Un dirigeant est venu l'an dernier en inspection,* nous a dit un responsable économique. *Il a estimé que la modernisation à Canton se limitait à quelques hôtels. Mais quand il a vu que le service y était de première classe, il a dit que le reste du pays devrait en faire de même »*. La rumeur voudrait que ce « dirigeant » fût M. Deng Xiaoping.

**P. de B.**

## Les petits patrons restent sceptiques

Les machines à coudre crépitent dans la soupente. De jeunes ouvrières montent à la chaîne des vêtements d'enfants multicolores. Dans un coin, l'une d'entre elles épluche les légumes pour le déjeuner. On se croirait presque dans une de ces « sweat-shops » (usines à sueur) d'Asie du Sud-Est, n'était une certaine décontraction ambiante. Trente-cinq ouvrières travaillent ainsi, sur trois étages, pour un « gros bonnet » de l'industrie privée du textile de Canton, M. Chen Xingchang. Ce Shanghaïen sexagénaire exhibe fièrement, dans son bureau, le certificat du *« mérite de l'homme d'affaires privé »*, frappé du drapeau rouge.

En 1986, il a fait un chiffre d'affaires de 900 000 yuans (1 yuan vaut 1,60 franc français) et un profit net de 80 000 yuans. Alors que le revenu moyen du citadin chinois est de 828 yuans par an... Et celui des ouvrières que M. Chen emploie entre 300 et 350 yuans par mois. Pas étonnant qu'il approuve la politique selon laquelle certains peuvent devenir riches plus vite que les autres, et qu'il refuse de croire aux rumeurs sur la lutte contre la consommation et pour la vie frugale.

M. Chen affirme réinvestir presque tous ses bénéfices. Il aime la « mode parisienne », reçoit des revues spécialisées françaises ou japonaises, mais sa production est vieillotte : elle est destinée aux marchés villageois, à des gens qui veulent des vêtements bon marché, solides et conventionnels. Une clientèle stable et peu exigeante, qui sait qu'elle trouvera chez lui mieux qu'au magasin d'Etat.

Car la qualité du service est le leitmotiv des commerçants privés. Tel M. He Ben, bottier, qui, tout en payant son personnel deux fois mieux que l'Etat, parvient à fournir plus vite une production mieux adaptée aux goûts de la clientèle. Dans son échoppe, on fait asseoir le client sur un tabouret pour essayer ses chaussures, alors que dans les boutiques d'Etat des vendeuses bourrues lui jettent pour ainsi dire à la figure une taille approximative. Les mécontents n'ont qu'à aller chercher ailleurs.

Ils sont quatre-vingt-dix mille petits patrons à Canton. Ils emploient soixante mille personnes déclarées, plus, sans doute, des membres de leur famille. Dans un système communiste, il est exclu qu'ils se lancent dans la grosse industrie ou le commerce de gros. Il leur faut donc se restreindre au petit commerce, à l'artisanat, à la restauration, à la réparation ou aux services. L'Etat, actuellement, ne leur met pas de bâtons dans les roues et les taxe légèrement (entre 3 % et 10 %). Mais ils sont obligés de se fournir au marché libre – plus cher – et souffrent, comme tout le monde, de la pénurie d'énergie, d'espace et de matières premières.

Depuis 1986, le régime s'efforce de les former politiquement et juridiquement. Cependant, même s'ils obéissent aux nouveaux slogans à la mode – *« Economies et travail dur ! »* – une campagne insidieuse a été lancée contre eux dans la population : on leur reproche d'avoir un revenu qui augmente plus vite que celui des salariés. Pour le moment, les petits patrons ne s'en font guère : ils en ont vu d'autres pendant la révolution culturelle, et ils savent que si le PCC a accepté leur existence, c'est qu'il a besoin d'eux...

# Diplomatie

## Les déclarations du président de la République devant la presse

# M. Mitterrand : « Une politique étrangère pour un quart de siècle »

**M. François Mitterrand était, mardi 10 mars, l'hôte à déjeuner de la presse diplomatique française. Le président de la République a expliqué, à cette occasion, les raisons pour lesquelles *il avait apprécié de manière* positive les dernières propositions de M. Gorbatchev, et il a justifié les négociations sur les euromissiles (nos dernières éditions datées mercredi 11 mars).**

**A la fin de sa prestation, M. Mitterrand a fait la déclaration suivante :**

« La politique extérieure de la France, telle qu'elle est menée au travers des différents présidents de la République et des différents gouvernements, marque, pour certaines données fondamentales, sa constance et sa continuité.

» C'est vrai, en particulier, des relations Est-Ouest.

» C'est vrai de sa politique méditerranéenne et africaine.

» C'est vrai – il y a des variantes de temps à autre, naturellement, – de la politique française au Proche et au Moyen-Orient.

» C'est vrai de la politique à l'égard de certains conflits ouverts d'Asie... Afghanistan, Cambodge, etc.

» C'est de plus en plus vrai de la politique à l'égard du tiers-monde. J'entends avec plaisir un certain nombre de solos qui viennent rejoindre le chœur que j'avais tenté d'organiser auparavant pour que l'aide au tiers-monde, la réduction du fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres, fussent enfin entreprises. Je pense qu'il n'est pas concevable qu'il n'y ait pas, par exemple, abandon de la dette par les pays les plus riches à l'égard des pays les plus pauvres... abandon de certaines fractions de dette, ou de la dette, et aménagement pour les autres.

» *Je pense que la France doit rester fidèle* – et la politique de la France reste constante aussi en ce point – à l'égard des droits des peuples à décider eux-mêmes de leur destin. Aucune intervention d'un pays plus puissant sur le territoire d'un pays jugé plus faible n'est tolérable.

» En Amérique latine, ou plus encore centrale, la règle de conduite, c'est que la France soutient les pétitions de principe du groupe de Contadora et du groupe de Lima qui supposent le refus de toute ingérence ou intervention militaire étrangère dans l'un de ces pays.

» Pour en revenir à la politique africaine, bien entendu, nos amis traditionnels sont les francophones, mais nous continuons – et j'en suis également heureux – de participer à l'évolution et au développement de pays *comme l'Angola ou le Mozambique*, c'est-à-dire des pays qui sortent de l'aire traditionnelle de l'influence française.

» Je pourrais continuer ainsi, en insistant maintenant sur la continuité de la politique de la France, malgré les incidents de passage, à l'égard de l'Europe. La France a accepté tous les grands actes qui ont marqué le développement de l'Europe depuis l'origine : les accords de Gaulle-Adenauer ; sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, le Conseil européen, le système monétaire européen, l'élection du Parlement au suffrage universel ; sous mon septennat, l'Europe maritime, l'Europe de la pêche, l'Europe bleue, l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal, l'Europe de la technologie, l'accord de Luxembourg, je l'espère, pour pouvoir ajouter l'Europe structurelle et régionale. Sur tous ces grands dossiers, on observe ici et là des positions plus ou moins favorables, quelquefois des reculs ; la France est parfois contrainte, par ses propres possibilités budgétaires, de réduire la portée de ses initiatives, et cela peut se comprendre *dès lors que cela n'est* pas systématique, mais la démarche européenne de la France marque une constante.

» C'est pourquoi, lorsque je vois, ici ou là, un certain nombre de *commentateurs qui disent : mais, sur* le plan de la politique extérieure, la situation née des élections du *16 mars, le fait qu'il y ait un prési*dent de la République élu par une majorité, un gouvernement représentatif d'une autre majorité, font que la politique étrangère de la France nécessite sans aucun doute, à tous moments, une mise au point permanente et précise, je réponds que la ligne générale est celle dont j'ai hérité ou que j'ai décidée, et j'espère qu'il en ira ainsi après moi, parce qu'un pays comme la France ne peut pas se permettre d'avoir une politique étrangère sur les grands axes – bien entendu, il peut y avoir *des différences ici ou là sur des pro*blèmes secondaires, – seulement pour sept ans ou pour cinq ans, et, *quand je dis cinq ans, je pense* à la durée de la législature ; c'est une politique pour – je ne veux pas improviser, là aussi il y a des variables – disons, un quart de siècle, en dehors de quoi un pays ne serait pas un grand pays. »




# L'agence Tass présente favorablement les propos du chef de l'Etat

L'agence Tass s'est félicitée mardi 10 mars de l'approbation par la France, réaffirmée par M. Mitterrand, de la proposition soviétique sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire en Europe.

Citant, dans une dépêche datée de Paris, la déclaration du président de la République devant l'Association de la presse diplomatique, l'agence soviétique souligne que *« le président a attiré l'attention sur le fait que la proposition soviétique correspond à la position des pays occidentaux »*.

Tass relève également que le président Mitterrand a préconisé un désarmement à la fois *« équilibré »* et *« contrôlable »*. L'agence ne fait cependant pas état des propos de M. Mitterrand déclarant que la force de frappe française n'était pas négociable et qu'il n'était pas question pour la France de renoncer à l'arme nucléaire stratégique.

Dans une autre dépêche datée de Tokyo, Tass souligne que, à l'issue de ses entretiens au Japon, M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, a déclaré que *« conclusion d'un accord sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire en Europe et sur leur limitation en Asie constituerait un progrès substantiel dans le domaine du désarmement »*.

D'autre part, le gouvernement américain escompte pouvoir déposer bientôt à Genève les mesures de vérification qu'il préconise pour un accord sur l'élimination d'Europe des missiles à portée intermédiaire, a indiqué mardi le département d'Etat.

Une réunion d'experts américains et européens a eu lieu lundi à Washington sur les questions de vérification. M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a précisé qu'elle avait permis d'enregistrer d'*« excellents progrès »*. *« En conséquence*, a-t-il ajouté, *nous espérons pouvoir déposer prochainement nos clauses de vérification sur la table de Genève. »*

Des représentants des cinq pays européens disposant de missiles américains sur leur territoire (Grande-Bretagne, RFA, Italie, Belgique et Pays-Bas) avaient discuté lundi des mesures de vérification envisagées par Washington avec des experts américains conduits par M. Allen Holmes, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires politico-militaires. Parmi les mesures les plus « dures » envisagées par Washington figurent, selon des sources informées, l'inspection d'unités de production et de stockage soviétiques. L'URSS a fait savoir récemment qu'elle était disposée à accepter toute mesure de vérification sur la base d'une stricte réciprocité.

# Les socialistes voteront la programmation militaire

M. Pierre Joxe a annoncé, le mardi 10 mars à l'Assemblée nationale, que le groupe socialiste votera la loi de programmation militaire 1987-1991 adoptée en conseil des ministres le 5 novembre 1986. Le président du groupe a indiqué que c'est M. Michel Rocard qui interviendra, au nom des élus socialistes, dans ce débat à partir du mercredi 8 avril.

M. Joxe a également précisé que cette attitude s'expliquait par le consensus existant actuellement sur les questions de défense et que la position arrêtée par les députés socialistes ne serait modifiée que si des changements importants intervenaient avant la discussion.

**[Les socialistes voteront donc pour la première fois une programmation militaire préparée par un gouvernement de droite. De telles lois de programme existent depuis un quart de siècle. Le PS avait déjà franchi un premier pas le 13 novembre 1986 (*le Monde* du 14 novembre), en choisissant l'abstention, plutôt que le vote négatif, lors de l'examen du budget 1987 de la défense, premier budget de la loi de programme militaire 1987-1991.**

**Les élus socialistes, par la bouche de M. Pierre Joxe, avaient à l'époque regretté que le gouvernement use d'une *« procédure étonnante »* consistant à faire voter le premier budget d'application d'une loi quinquennale dont le Parlement n'avait pas encore été saisi.]**

**● Prochains entretiens de M. Mitterrand avec Mme Thatcher et M. Kohl.** – Le président Mitterrand recevra successivement à Paris le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, le 23 mars, et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, avant la fin du mois, a-t-il lui-même annoncé mardi 10 mars.

L'essentiel de ces entretiens devrait porter sur les relations Est-Ouest et les dernières propositions américaines et soviétiques sur les euromissiles.

**● CHINE : un haut dirigeant invité aux Etats-Unis.** – Le président Reagan a lancé une invitation à M. Deng Xiaoping, au président de la République M. Li Xiannian, et au premier ministre, M. Zhao Ziyang, le nouveau chef du Parti communiste, pour que l'un d'entre eux effectue une visite officielle aux Etats-Unis cette année, a annoncé le ministère chinois des affaires étrangères, ce mercredi 11 mars. Le porte-parole du ministère a précisé que les trois lettres d'invitation avaient été transmises par M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, lors de sa visite en Chine la semaine dernière et qu'une réponse est à l'étude. – *(Reuter).*

# *L'héritier décideur*

PROFITANT allègrement de la conjoncture, qui n'est guère *favorable à M. Chirac, M. Mitter*rand enfonce son clou avec détermination et parfois avec humour : oui, il est bien le vrai maître de la politique extérieure française et de la défense, et c'est bien d'ailleurs parce qu'il contrôle toujours ce secteur de la vie publique que la France *y fait preuve de « constance »* et de *« continuité »* puisque *« la ligne générale est soit celle que j'ai héritée, soit celle que j'ai décidée »*.

Tel est, pour l'essentiel, le mes*sage que le président de la Républi*que a délivré, mardi 10 mars, au cours de sa prestation devant l'Association de la presse diplomatique. Message amplement médité, puisque, avant de se prêter aux questions des journalistes, M. Mitterrand a tenu à commencer la *séance par un véritable « cours du soir »* consacré aux négociations américano-soviétiques sur les euromissiles et à la clore par une péroraison destinée à prouver, quitte à y mettre une bonne dose de malice, que tout va finalement pour le mieux dans la diplomatie française depuis qu'*« un certain nombre de solos viennent se joindre au chœur que j'avais tenté d'organiser auparavant »*.

Depuis le conseil des ministres *de la semaine dernière et le communiqué* de l'Elysée qui s'ensuivit pour dire *« oui si »* aux propositions de M. Gorbatchev, on connaissait l'état d'esprit du président de la République sur ces questions. Une position finalement beaucoup plus proche de celle de bon nombre de *membres de la majorité actuelle*, et qui prend en compte la plupart des objections qui peuvent être faites à l'« option zéro ». M. Mitterrand n'a donc pas innové en traitant de ce chapitre. Il a, en fait, resservi la leçon faite aux membres du gouvernement la semaine dernière. Mais il *l'a fait avec* brio, *en homme* qui possède parfaitement son sujet et qui prend presque du plaisir à ces *jeux de guerre*, tant qu'ils en restent au domaine psychologique et intellectuel, ce qui constitue après tout l'essence de la dissuasion.

Les arguments du chef de l'Etat sont connus pour qu'on n'y revienne pas en détail : la France doit *« se réjouir »* de n'être pas impliquée dans une négociation qui ne peut pas la concerner, *puisqu'elle* porte *sur* des armes intermédiaires alors que la force de dissuasion française constitue *« un système central, stratégique »*. Mais ce n'est pas parce que M. Gorbatchev se rallie à l'option *zéro*, *« une demande incessante de l'Occident depuis huit ans, que nous allons tourner casaque »*. Nous ne sommes d'ailleurs pas au bout de la négociation américano-soviétique, et il faudra juger sur pièce. Voici d'ailleurs la teneur du message confié samedi dernier par M. Mitter*rand à M.* Vorontsov pour qu'il la transmette à M. Gorbatchev : une option zéro ne pourrait concerner la France *que si elle s'appliquait* non pas à un seul système d'armes nucléaires, mais aux systèmes centraux, c'est-à-dire à l'ensemble des panoplies nucléaires, autrement dit si l'URSS envisageait le démantèlement non pas de ses seuls SS-20 mais de toutes ses armes nucléaires. M. Mitterrand a *précisé* qu'il ne pensait pas que cette hypothèse soit envisagée avec bienveillance par M. Gorbatchev...

Puis vint le temps des piques et des affirmations de principe. Pour ce qui est des « banderilles » plantées dans l'encolure de M. Chirac et que le premier ministre se fera sans doute un devoir de ne pas relever : non, M. Mitterrand n'a eu aucune *« difficulté pour que son point de vue sur les euromissiles puisse prévaloir »* au cours de la conversation *qu'il eut la semaine dernière avec* M. Chirac ; grâce à son action, M. Mitterrand ne peut que se réjouir du rétablissement de relations amicales avec Madrid ; certains, certes, dans la majorité actuelle ne voyaient pas d'un bon œil l'entrée de l'Espagne dans la CEE, mais, toujours grâce à lui, ce fut fait, et *« ça n'a pas été défait »* depuis les élections législatives de l'an dernier.

### *Les « grands choix » de la France*

Autres propos qui auront surpris, puisqu'ils étaient théoriquement destinés à prouver un consensus franco-français en ces matières : *« Il n'est pas concevable qu'il n'y ait pas abandon de la dette par les pays les plus riches à l'égard des pays les plus pauvres, abandon pour certaines fractions de dette ou de la dette, aménagement pour les autres. »* Jamais, à notre connaissance, M. Mitterrand, même lorsqu'il disposait d'une majorité parlementaire, n'était allé aussi loin dans cette voie.

Parmi les autres rappels à l'ordre en forme de satisfecit, il faut encore citer le chef de l'Etat, heureux de voir que la France continue à aider l'Angola et le Mozambique et réaffirmant la *« règle de conduite »* en Amérique centrale où M. Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, vient de donner matière à discussion en critiquant ouvertement le régime sandiniste : *« La France soutient les pétitions de principe du groupe de Contadora et du groupe de Lima qui supposent le reflux de toute ingérence ou d'intervention militaire étrangères »*.

Derniers sujets à propos desquels le président de la République n'avait pas l'esprit à plaisanter : le Tchad et les otages. Sur le Tchad, M. Mitterrand n'a guère fait dans la nuance. La solution du problème, a-t-il dit contrairement à ce qu'il a longtemps professé, *« est d'abord militaire »*, et *« l'aide française au président Habré – un homme qui conduit intelligemment les actions militaires auxquelles il est contraint pour récupérer l'intégrité de son territoire – s'accroît de mois en mois »*.

Mêmes intonations de fermeté à propos du terrorisme et des prises d'otages. *« Il est possible*, a dit le président de la République, *que la condamnation de Georges Abdallah alourdisse le contentieux avec l'ensemble du monde terroriste, mais, même si cela était probable, il ne faut pas traiter avec les terroristes »*, il ne faut pas *« échanger un criminel avec un innocent »*, même si cela doit *« priver d'espoir »* les otages. L'espoir, toujours selon M. Mitterrand, il faut plutôt le rechercher du côté de la nouvelle intervention de la Syrie à Beyrouth-Ouest où, dorénavant, *« il y a un peu moins d'insécurité et de troubles »*. Il ne paraît guère optimiste, en revanche, sur l'issue des négociations franco-iraniennes, car Paris *« n'a pas accepté de vendre des armes à l'Iran, et c'est peut-être aussi une des causes des difficultés pour régler la normalisation avec Téhéran et le problème des otages (...). On ne peut pas traiter avec le terrorisme ou avec ses délégués »*.

M. Mitterrand a cependant reconnu une nouvelle fois qu'il avait été prêt à deux reprises, avant mars 1986, à gracier Anis Naccache, le chef du commando qui avait essayé d'assassiner M. Bakhtiar, l'ancien premier ministre iranien, en *échange de tous les otages français* détenus au Liban. *« Cela ne s'est pas fait »*, a-t-il ajouté. Il a été plus explicite encore dans une interview diffusée mardi soir par la télévision espagnole, à la veille de son déplacement à Madrid : *« J'ai bien dit, il y a quelques mois, que, si j'avais pu obtenir que l'on restituât à la France la totalité des otages actuellement détenus au Liban, j'envisagerais – si le gouvernement me le demandait – une grâce. Pas deux, pas trois, pas quatre, pas cinq. Cette ouverture n'a pas été saisie, elle est donc maintenant derrière nous »*.

Rarement, M. Mitterrand s'était montré aussi sûr de son bon droit à diriger la politique étrangère et de défense de la France. Les épreuves qui assaillent M. Chirac l'y ont beaucoup aidé, mais le président de la République a aussi donné l'impression de vouloir mettre à l'abri des luttes internes les « grands choix » de la France, des choix, a-t-il dit, qui sont faits pour vingt ou vingt-cinq ans.

JACQUES AMALRIC.

Avec l'accord des pays de l'Est et de l'Ouest

# La Commission des droits de l'homme de l'ONU condamne les prises d'otages

*GENÈVE*

*de notre correspondante*

La Commission des droits de l'homme de l'ONU, dont les travaux doivent se terminer le 13 mars au palais des Nations, a adopté sans vote, le mercredi 10 mars, une résolution présentée par la France condamnant les prises d'otages. Contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier sur le même sujet, lorsqu'un texte semblable n'avait été réellement soutenu que par des pays occidentaux et s'était heurté à l'opposition de la Syrie, le projet a eu, cette fois, pour coauteurs des représentants de l'Ouest, de l'Est et du tiers-monde : RFA, Argentine, Costa-Rica, Etats-Unis, Honduras, Italie, Japon, Philippines, Togo et URSS. Notons que cette année la Syrie n'a, au sein de la Commission, qu'un statut d'observateur.

Le texte relève notamment dans ses considérants l'inquiétude provoquée par l'augmentation du nombre de cas de *« prises d'otages qui concernent de plus en plus souvent des ressortissants d'Etats choisis en vue de faire pression sur ces Etats ou sur des tiers »*.

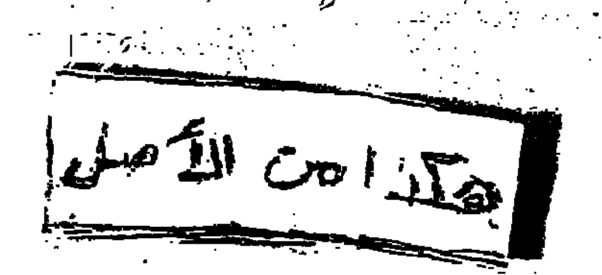
En conséquence, la Commission des droits de l'homme : *« 1. Condamne énergiquement quels qu'en soient les auteurs et les circonstances la prise en otage de toute personne, qu'elle soit ou non retenue au hasard et quelle que soit sa nationalité ; 2. réprouve l'action de tous les responsables de prises d'otages, quelles que soient leurs motivations, et exige qu'ils libèrent immédiatement les personnes qu'ils séquestrent ; 3. demande aux Etats de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et réprimer de telles prises d'otages et pour mettre fin immédiatement aux séquestrations et détentions se poursuivant sur leur territoire ; 4. prie le secrétaire général des Nations unies, chaque fois qu'un Etat le lui demande, de mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition afin d'obtenir la libération immédiate des personnes détenues en otage. »*

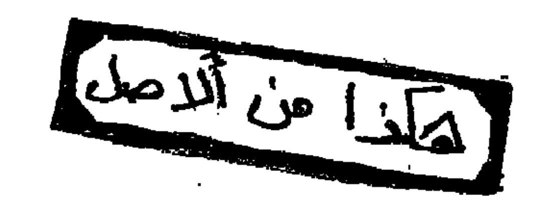
Tout en se félicitant de l'accord acquis au sein de la Commission, on peut se demander dans quelle mesure elle pourra influer sur les Etats qui protègent les preneurs d'otages. Rappelons que tous les pays représentés à l'ONU ont signé les conventions humanitaires du 12 août 1949 de la Croix-Rouge internationale, qui interdisent catégoriquement et en toutes circonstances les prises d'otages.

ISABELLE VICHNIAC.








هكذا من الاصل

# Politique

## M. Pasqua relance la polémique sur le terrorisme

### D'une campagne à l'autre

*« La polémique doit être considérée comme close »,* a déclaré M. Charles Pasqua, le mardi 10 mars, dans la matinée, avant de la rouvrir lui-même mardi soir, en dénonçant la *« campagne scandaleuse »* dont M. Robert Pandraud est, selon lui, la cible. Peut-être le ministre de l'intérieur a-t-il pris connaissance, entre-temps, des nouvelles réactions provoquées, dans les rangs mêmes du gouvernement, par les propos du ministre délégué à la sécurité sur Malik Oussekine, le jeune étudiant mort sous les coups des policiers lors des manifestations de décembre dernier.

Après M. François Léotard, qui avait exprimé ses regrets pour la *« phrase maladroite »* de M. Pandraud, Mme Michèle Barzach s'est déclarée, sur RTL, *« très touchée par la mort de Malik Oussekine »,* qui est, à ses yeux, un *« drame ».* Le 6 mars, à Lyon, M. Michel Noir avait confié à quelques journalistes, au sujet des propos de M. Pandraud : *« Cela n'a pas de sens d'aller décliner le pedigree d'un homme qui est mort. »* M. Alain Devaquet, ancien ministre délégué aux universités, invité d'Europe 1, lundi, s'était lui aussi, démarqué de l'attitude de M. Pandraud.

Mme Barzach, MM. Noir et Devaquet sont membres du RPR. M. Pasqua a jugé le moment venu d'appeler ses *compagnons à la solidarité* contre l'odieuse *« campagne »* qui vise le brave M. Pandraud. Comme le ministre de l'intérieur n'est pas homme à rester longtemps sur la défensive, il a, aussitôt, ouvert le feu sur les socialistes.

Les *« centaines »,* les *« milliers »* de terroristes *« implantés »* en France, c'est eux! Les *services de police et de renseignements « désorganisés »,* il y a un an, c'est eux! La trahison du premier avocat de Georges Ibrahim Abdallah, qui informait la police sur son client, c'est encore eux! Ce n'est pas tout. *Les socialistes, selon M. Pasqua,* distinguaient de *« bons »* et de *« mauvais »* terroristes. Le ministre de l'intérieur n'a pas dit ce qu'ils faisaient des *« bons »,* mais il était facile à ses auditeurs de terminer sa phrase : ils les laissaient courir...

Les attaques lancées par M. Jacques Toubon contre la gauche et, *précisément,* contre M. François Mitterrand, après l'arrestation des dirigeants d'Action directe, avaient pris fin lorsque le président de la République avait dénoncé cette manœuvre de *« basse politique ». La « bourde » de M. Pandraud* aurait-elle mis M. Pasqua en si mauvaise posture qu'il ne trouve d'autre moyen, pour s'en dégager, que de relancer ces attaques? Ou bien craindrait-il les conséquences de la condamnation d'Abdallah, bien qu'il ait annoncé qu'on allait peut-être apprendre, dans les prochains *jours, « certaines choses »* sur les résultats qu'obtient la police dans la lutte contre le terrorisme international?

Le réquisitoire de l'avocat général, dans le procès Abdallah, a laissé une impression de malaise, de doute sur la détermination du gouvernement. *Aussi* M. Mitterrand a-t-il rappelé, de son côté, qu'*« on ne traite pas avec le terrorisme »* et qu'*« on ne doit pas renoncer à de justes peines, aussi sévères qu'elles soient, parce que l'on en attendrait je ne sais quel marchandage ».* Le chef de l'Etat n'envisage pas d'user de son droit de grâce dans cette affaire.

Cette situation créerait-elle des difficultés particulières au gouvernement ? M. Pasqua, en *tout cas, n'a pas supporté* d'entendre, par exemple, M. Jean-Pierre Chevènement ironiser sur le *« rare bonheur d'expression »* de M. Pandraud, et sur M. Claude Malhuret, le secrétaire d'Etat aux droits de *l'homme, qui « joue le rôle de balai-brosse pour effacer ».* Quand Mme Georgina Dufoix annonce qu'elle participera à la manifestation du 15 mars contre le racisme et la xénophobie, M. Pasqua réplique que le *racisme et la xénophobie « n'existent pas »* en France.

Le ministre de l'intérieur, qui avait choisi un auditoire juif favorable à la majorité pour assener ses vérités, a vanté les mérites du combat idéologique, qui lui *semble, aujourd'hui, manquer de* vigueur. Le silence des intellectuels de droite inquiète M. Pasqua. M. Malhuret ou M. Devaquet ne seraient-ils pas des intellectuels ?

PATRICK JARREAU.

### Le réquisitoire du ministre de l'intérieur

Les membres de l'association Judaïsme et liberté, qui avaient invité le ministre de l'intérieur à un dîner, le mardi 10 mars, à Paris, ont découvert deux visages de M. Charles Pasqua. L'un est celui du démagogue tradionnel qui, devant un auditoire très favorablement disposé – *« A vaincre sans péril... »,* devait-il, lui-même, observer –, a usé des grosses ficelles qui lui assurent ses succès de tribune. L'autre est celui du redouté politique capable de heurter ou de surprendre ceux qui l'écoutent, plutôt que d'éluder les questions délicates.

Dans ce dernier rôle comme dans le premier, pourtant, M. Pasqua a semblé, comme souvent, ne pas prendre vraiment au sérieux ses auditeurs, ni ce qu'il leur disait. Comme si les choses importantes se passaient ailleurs, dans une ombre d'où il n'était sorti, ce soir-là, que pour un peu plus de deux heures et demie et où il est retourné en hâte, appelé par un mystérieux rendez-vous – *« pas galant, malheureusement »,* a-t-il seulement précisé.

Judaïsme et liberté, que préside M. Claude-Gérard Marcus, député (RPR) de Paris, réunit des élus et des symphatisants de la majorité. Ceux qui étaient présents mardi soir étaient tout prêts à applaudir le ministre de l'intérieur lorsque celui-ci a tenu à *« manifester* [sa] *solidarité la plus totale avec Robert Pandraud, parce qu'il fait l'objet, aujourd'hui, d'une campagne scandaleuse ». « J'en avais « bénéficié » avant lui,* a ajouté M. Pasqua, *ce qui est normal : c'est conforme à la hiérarchie... »*

Fier du succès de la police contre Action directe, M. Pasqua a raillé ceux qui *« se gaussaient »* lorsqu'il avait parlé de *« terroriser les terroristes ».* Et, à ceux qui lui avaient reproché d'annoncer que les policiers seraient *« couverts »,* il a lancé : *« Les ministres sont là, aussi, pour servir de paratonnerre aux policiers. »*

Selon le ministre de l'intérieur, les socialistes, lorsqu'ils étaient au pouvoir, *« ont autorisé l'implantation, sur le territoire de notre pays, de centaines, voire de milliers de terroristes, des Kurdes au brigadistes italiens »,* un véritable *« arc-en-ciel ».* Pis encore : à leurs yeux, il y avait *« de bons et de mauvais terroristes, selon les causes qu'ils prétendent défendre »,* tandis que, pour le gouvernement actuel, *« il n'y a que de mauvais terroristes ».*

Aussi M. Pasqua se dit-il *« étonné »* et même, *« dans une certaine mesure, écœuré »,* quand la gauche prétend *« lui donner des leçons »,* alors qu'elle avait laissé, en mars 1986, *« des services désorganisés »,* notamment ceux du renseignement. Lui, aujourd'hui, quand on lui dit *« qu'on veut aller mettre le nez dans les services de renseignement »,* il répond *« non ». « Ça plaît ou ça ne plaît pas, mais c'est comme ça »,* martèle-t-il. Ce sera la seule allusion de la soirée à l'affaire du « vrai-faux » passeport délivré à Yves Chalier par la DST.

Après un tel propos, on pouvait imaginer que M. Pasqua allait saluer comme un exploit des services de renseignement *l'infiltration de* Me Jean-Paul Mazurier auprès de Georges Ibrahim Abdallah. Eh ! bien, pas du tout. *« L'affaire Mazurier,* a déclaré le ministre de l'intérieur, *est exemplaire de ce qu'il ne faut pas faire dans un pays démocratique. »* Un blâme pour ces services ? Non plus ! *« La gauche,* a-t-il dit, *a fait ce qu'on n'avait jamais vu dans un pays démocratique. C'est la première fois qu'on voit un avocat de la défense se transformer en auxiliaire de l'accusation. »*

#### Le « piège » Gorbatchev

M. Pasqua, lui, lutte contre le terrorisme par *« tous les moyens que* [lui] *donne la loi »,* y compris les primes aux informateurs, y compris la délation. *« Quand on constate quelque chose d'anormal, il ne faut pas hésiter à le signaler à la police, même de façon anonyme »,* a-t-il recommandé. Ces méthodes ont porté leurs fruits contre Action directe, et la *« compétition »* entre les services de police, qui sont *« très motivés »,* permet d'espérer d'autres résultats. S'agissant du terrorisme international, *« peut-être dans les jours qui viennent, apprendrez-vous certaines choses »,* a glissé le ministre à ses auditeurs.

Le racisme ? La xénophobie ? *« Du vent ! »* Cela n'existe pas en France, a affirmé M. Pasqua. En revanche, avec *« cinq millions d'étrangers »,* il peut y avoir, dans les *« zones de forte concentration »,* des *« problèmes d'affrontement »* entre communautés de culture différente. Les immigrés clandestins – l'armée en a interpellé et refoulé *« deux mille cinq cents en une semaine, sur la seule frontière allemande »,* l'automne dernier – sont *« une proie toute trouvée et facile »* pour la délinquance.

Ceux qui sont pris sont reconduits à la frontière sans jugement ni condamnation, parce que... *« contrairement aux socialistes,* a dit le ministre, *nous ne considérons pas, nous, qu'entrer clandestinement dans notre pays pour y gagner sa vie soit un délit ».* Il a invité la Ligue des droits de l'homme à s'intéresser, plutôt, au *« racisme »* dont sont victimes les Français de métropole, en Corse, du fait d'*« organisations terroristes ».*

Les hôtes de M. Pasqua ont entendu un réquisitoire contre une aide au développement qui se borne à envoyer dans les pays pauvres les surplus alimentaires de l'Occident et contre l'action du FMI, qui appauvrit encore ces pays et *« fabrique des révolutionnaires et des communistes ».* Ce qu'il faut faire, selon le ministre de l'intérieur, c'est *« aider ces pays à produire ce dont ils ont besoin, en respectant leur culture et leur civilisation ».*

M. Pasqua était particulièrement attendu sur les problèmes du Proche-Orient. Soulignant le danger que représente l'intégrisme musulman, M. Pasqua a affirmé que la France doit *« aider à ce que le Liban retrouve sa souveraineté ».* Quant à Israël, s'il faut *« pousser à un règlement qui* [lui] *permette de vivre dans des frontières sûres et reconnues »,* il faudra, aussi, *« faire les efforts nécessaires pour régler le problème palestinien ». « Il n'y aurait rien de pire,* a-t-il déclaré, *que d'agir dans un sens qui aboutisse à ce que les Palestiniens n'aient aucune représentation. »*

Ce propos a reçu, d'un auditoire très favorable à la droite israélienne, un accueil nettement plus mitigé que lorsque M. Pasqua avait dénoncé *« les Occidentaux »,* qui *« sont tout prêts à tomber dans le piège Gorbatchev ». « Il y avait déjà eu le piège Khrouchtchev,* a-t-il dit. *C'est le numéro que les Soviétiques nous jouent tous les vingt ans. »* Pour le ministre de l'intérieur, ce n'est pas parce que MM. Andreï Sakharov et Yossif Begun ont été, l'un, rappelé d'exil, l'autre remis en liberté, *« que les choses ont profondément changé en Union soviétique ». Lui, en tout cas, « instinctivement »,* il n'a *« aucune confiance ».*

● **A Marseille, deux conseillers municipaux réintégrés au RPR.** – MM. Jacques Sentis et José Yborra, conseillers municipaux de *Marseille* (Bouches-du-Rhône), ont réintégré le RPR, dont ils avaient été exclus en octobre 1984 pour acte d'indiscipline, par M. Hyacinthe Santoni, alors responsable fédéral. Cette décision a été prise, le 6 février dernier, lors de la réunion du comité central du RPR, sur proposition de M. Jacques Toubon, secrétaire général du mouvement, qui avait été saisi de cette affaire par M. Maurice Toga, actuel responsable fédéral et député des Bouches-du-Rhône.

● **Les Verts « étrangers » à Arc-en-ciel.** – La feuille hebdomadaire d'informations *Vert-Contact* indique, dans sa dernière livraison, que le collège exécutif du mouvement écologiste s'est démarqué, à la *mi-février, de la tentative de regroupement* de la gauche alternative, écologiste et autogestionnaire baptisée « Appel pour un Arc-en-ciel » *(le Monde* du 14 février). Dans un texte adopté par huit voix contre quatre, la direction des Verts souligne que, en novembre 1986, les écologistes *« ont, à une large majorité, rejeté l'hypothèse d'un tel regroupement ».*

### M. Michel Crépeau lance Libertés pour demain

« Libertés pour demain », dont la création avait été annoncée lors du congrès du MRG des mardi 10 et mercredi 11 janvier, aurait dû naître le 31 janvier..., mais l'hospitalisation de son chef de file, M. Michel Crépeau, à ce moment-là avait quelque peu compromis cette première manifestation. Le lancement de cette nouvelle *structure qui ne se veut « ni club ni parti »* est prévu officiellement pour le 21 mars, à la tour Eiffel, choix qui se veut symbolique d'une organisation qui entend *« rompre avec l'habitude des couloirs »* et *« sortir des sentiers battus ».*

M. Crépeau ne minimise nullement les difficultés de son entreprise, à laquelle participe également M. Roger-Gérard Schwartzenberg, lui aussi ancien président du MRG. Selon lui, « Libertés pour demain » n'a pas à débattre des problèmes du MRG et n'est pas *« un escalier de service pour ceux qui veulent y aller ou en partir ».* Il s'agit, a-t-il expliqué lundi 9 mars à La Rochelle, ville dont il est le maire et dont l'hôtel de ville est occupé par des salariés des chantiers navals après un dépôt de bilan de *« travailler à côté et autrement ».*

Constat préalable : d'un côté, il existe des problèmes *« objectifs, matériels et économiques qui transcendent les partis politiques et même les Etats »* et *« des réalités qui s'imposent à tous »* ; de l'autre, à côté des structures traditionnelles, la mobilisation se fait sur l'école, la justice, l'immigration, le tiers-monde... Pour M. Crépeau, ce double fait nécessite d'établir des passerelles et d'organiser des réseaux, n'interdisant pas les doubles appartenances – M. Crépeau précisant qu'il ne quitte pas le MRG même s'il est *« en désaccord avec son actuelle orientation »,* – pour réfléchir sur des thèmes nouveaux.

Si M. Crépeau est décidé à apporter son appui *« au candidat de gauche quel qu'il soit à l'élection présidentielle »,* il souhaite que la désignation de ce candidat *« lui permette d'avoir une assise aussi large que possible ».* Il est donc important à ses yeux que les procédures au sein du PS se déroulent, mais qu'il y ait aussi une participation à la désignation des syndicats et associations culturelles... Aussi souhaite-t-il que le Conseil national de la gauche que *M. Lionel Jospin* avait pris *l'initiative* de réunir ne soit pas seulement composé des *« chefs historiques de la gauche »* mais qu'y soient conviés des *« hommes nouveaux ».*

A. Ch.

● **Rassemblement pour Malik Oussekine.** – Le *milieu* étudiant n'a pas été le dernier à réagir aux propos de M. Robert Pandraud. Le week-end dernier, la réunion préparatoire aux Etats généraux de l'enseignement supérieur a appelé à faire du mercredi 11 mars une journée de solidarité avec les victimes des répressions policières *(le Monde* du 10 mars).

D'autre part, un rassemblement était prévu mercredi après-midi rue Monsieur-le-Prince, à Paris, et devant les préfectures, en province.

### Le pauvre petit loup du PS

*« Dis-moi, jolie droite, pourquoi as-tu de si grandes dents ? »* Il y a un peu plus d'un an, avant les élections législatives, les socialistes avaient couvert les murs de France d'une affiche vite devenue célèbre – et objet de polémiques – où l'on voyait un loup aux dents pointues et à l'air conquérant qui était censé représenter la menace d'un retour de la droite. Cette vague d'affichage était l'une des trois phases d'une campagne sur le thème *« Au secours la droite revient ! »,* où le PS s'était efforcé de donner droit de cité à l'humour dans la communication politique.

*Aujourd'hui,* le loup revient. Mais, après un an de gouvernement de la droite, il a les quenottes usées, *une oreille cassée,* l'air un peu perdu et sa tête est couverte de pansements. La légende devient : *« Dis-moi, jolie droite, où vas-tu comme ça ? »* Désormais, ce personnage ressemble moins à un loup qu'à Rantanplan, le chien particulièrement stupide et gaffeur des bandes dessinées de Lucy Luke. Ce qui pose d'ailleurs un problème d'image, puisqu'au fond, Rantanplan, on l'aime bien et on n'a pas vraiment envie de s'en séparer. Pauvre petit loup...

Le PS lance une autre campagne très visuelle, pour s'opposer à la privatisation de TF 1. L'affiche représente une famille terrorisée, tétanisée devant l'horreur *d'un énorme pied s'apprêtant à* écraser son téléviseur. La légende, précédée d'un *« attention ! »* en lettres roupes capitales, dit : *« Après la 5 et la 6... ils vont marcher sur la Une ! ».*

*Pour* l'anniversaire des élections législatives du 16 mars, les socialistes vont également dresser un bilan, secteur par secteur, de l'action gouvernementale.

Enfin, ils lancent une série de rencontres entre leurs principaux dirigeants et les étudiants. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, devait inaugurer cette série de débats le mercredi 11 mars à la Sorbonne. La semaine prochaine, M. Laurent Fabius ira à Nanterre. De son côté, dans le cadre de son mouvement Allons-z'idées, M. Jack Lang, accompagné de Mme Georgina Dufoix, fera sa propre tournée des popotes étudiantes.

J.-L. A.

## DÉFENSE

### La France et le Royaume-Uni renforceront leur coopération en matière d'armement

*La France et le Royaume-Uni ont* décidé de convoquer à l'automne prochain, en Angleterre, une conférence des états-majors et des industriels chargés, de part et d'autre de la Manche, de concevoir des systèmes d'armes qui pourraient être *communs aux armées de terre* des deux pays. C'est la principale conclusion des entretiens qui ont eu lieu, lundi 9 et mardi 10 mars à Paris, entre M. André Giraud, le ministre français de la défense, et son homologue britannique, *M. George Younger.*

Cette initiative est destinée à relancer la coopération militaire entre la France et la Grande-Bretagne, qui marquait le pas depuis plusieurs années comme en témoigne le fait que les deux pays sont, aujourd'hui, dans *la mise au point* de deux avions de combat concurrents, le programme dérivé du Rafale, en France, et le projet Eurofighter, en Grande-Bretagne.

La décision de Paris et de Londres de grouper leurs achats d'avions-radars AWACS pour obtenir de meilleures conditions de prix et de compensations industrielles auprès de la société Boeing, a facilité le rapprochement entre les deux ministères de la défense. Forts de ce précédent, *les deux pays envisagent* même de créer des structures communes pour organiser l'entraînement des équipages et l'entretien des avions livrés à partir de 1991. Mais l'utilisation des appareils restera nationale même si des exercices communs peuvent réunir les deux armées.

En revanche, les deux ministres ont affirmé qu'ils n'avaient pas examiné le problème d'une éventuelle coopération dans le domaine du nucléaire militaire, en raison de la particularité des deux systèmes de dissuasion qui font l'objet de décisions nationales. Toutefois, a indiqué M. Younger à l'issu des entretiens, il est possible d'imaginer une coopération sur les questions de contrôle des *armements, de sécurité des bases* nucléaires et sur l'étude de l'environnement stratégique au sein duquel les deux systèmes défensifs auraient à évoluer le cas échéant.

MM. Giraud et Younger ont estimé, à propos des négociations sur les euromissiles entre Washington et Paris, que les forces des deux pays doivent rester en dehors de la discussion. *Le* ministre britannique a, cependant, énoncé deux conditions dans l'orientation imprimée à cette *négociation entre les Etats-Unis* et l'Union soviétique : qu'il y ait certaines contraintes concernant les *armes nucléaires* à courte portée et qu'il existe des dispositions de contrôle de l'accord bien définies.

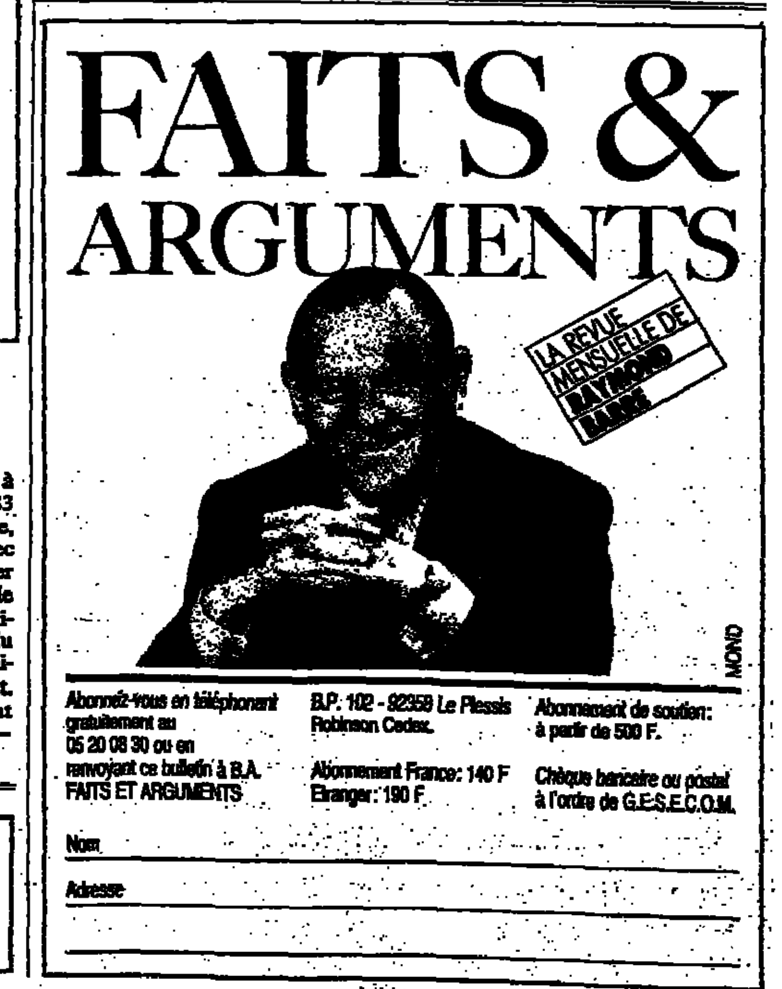
#### En Charente

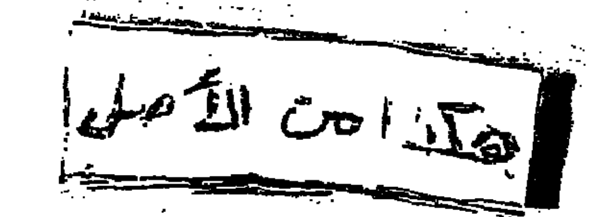
### Accroc dans l'union de la gauche

Le Parti communiste a perdu, le 4 mars, l'un de ses deux sièges d'adjoints au conseil municipal d'union de la gauche de Soyaux (Charente). Il fallait remplacer un adjoint démissionnaire pour raison professionnelle. Le PC proposait M. Bernard Labbé. Cette candidature, conforme aux accords de 1983, était appuyée par M. Lucien Petit, maire de Soyaux (PS), ainsi que par la section du Parti socialiste.

Pourtant, c'est un candidat surprise, M. Raymond Dornaud, qui a été élu par 17 voix contre 15 à M. Labbé. M. Dornaud, élu en 1983 sur la liste d'union de la gauche, avait, depuis, pris ses distances avec le PS. Sa victoire ne peut s'expliquer que par l'addition des 7 voix de droite avec 10 voix du PS ou socialisantes, sur 17. Dans l'entourage du nouvel adjoint, on tente de minimiser l'aspect politique de l'incident. On explique qu'il s'agit avant tout d'un choix entre deux hommes. – *(Corresp.)*





هكذا من الأصل



RELIGIONS

L'Eglise et la bioéthique

# Le document du Vatican provoque l'embarras de théologiens et de médecins catholiques

**Présentant devant la presse à Rome, le mardi 10 mars, son instruction sur *« la dignité de la procréation »*, le cardinal Josef Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a déclaré que la vision sous-jacente de ce texte est celle de la *« personne humaine, dotée d'une telle dignité qu'elle ne peut jamais être considérée comme un objet »*. Il a distingué entre *« la logique du don de la vie et celle de la fabrication »*, pour expliquer l'opposition de l'Eglise catholique à toute forme de procréation artificielle (*le Monde* des 10 et 11 mars).**

**Ce document romain a provoqué de vives réactions d'hostilité dans les milieux médicaux. Il suscite également de graves réserves chez les théologiens moralistes en France, particulièrement à la faculté catholique de médecine de Lille où est née en septembre dernier un bébé-éprouvette. Quatre fécondations *in vitro* sont en préparation au centre hospitalier Saint-Philibert qui en dépend. Elles iront jusqu'à leur terme. Quatre-vingts couples stériles sont en attente dans cet hôpital.**

Dans *América*, la revue des jésuites des Etats-Unis, le père McCormick donnait de manière faussement naïve, le 17 janvier dernier, des conseils aux rédacteurs du document du Vatican sur les questions bio-éthiques : *« Considérez votre enseignement comme progressif et ouvert à des révisions*, écrivait-il. *Prenez au sérieux la compétence des autres. Soyez positifs dans le ton. Prenez conscience du pluralisme de vos auditoires. Appuyez-vous sur le travail de vos universitaires. »*

La surprise — voire l'incrédulité — qui règne au lendemain de la publication de l'*Instruction* (romaine) sur *la dignité de la procréation*, chez beaucoup de médecins catholiques et de couples et de théologiens, est à la mesure des attentes déçues.

Si la plupart savent gré au cardinal Ratzinger d'avoir dénoncé le jusqu'au-boutisme de certains savants, se servant de l'embryon humain comme d'un simple *« matériau biologique »*, ils regrettent le caractère global et radical du refus de la procréation artificielle. La critique est triple : elle porte sur la méthode, l'argumentation et le ton.

### Une consultation très sélective

La méthode, d'abord : le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a répété, mardi à Rome, avec quel soin extrême ce texte avait été préparé, en concertation avec des médecins, des biologistes, des couples et des juristes. Or l'impression prévaut, aujourd'hui, que cette consultation a été très sélective, menée principalement auprès des praticiens et des théologiens les plus conservateurs.

Un groupe de pression, qui passe pour l'un des plus influents à Rome, le Centre Jean XXIII pour l'éducation et la recherche médicale et morale, implanté aux Etats-Unis, a promptement réagi au document du Vatican, en déclarant qu'il s'agissait d'*« une proclamation éclatante réaffirmant la dignité de la personne humaine »*. En revanche, M. Michel Falise, recteur de l'Institut catholique de Lille et président de la Fédération internationale des universités catholiques, déplore *« l'absence de dialogue »*. Selon lui, les facultés catholiques de médecine — une trentaine dans le monde — n'ont pas été consultées.

Quant aux prises de position des épiscopats — relativement ouvertes en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Australie et en France —, il est dit simplement dans le texte du Vatican qu'elles avaient fait l'objet d'une *« attentive évaluation »*.

La deuxième critique porte sur le fond de l'argumentation romaine. Si la question des embryons surnuméraires dans la fécondation *in vitro* est effectivement la plus grave d'un point de vue éthique, certains déplorent l'amalgame qui est fait entre les manipulations génétiques et le traitement de la stérilité au bénéfice d'un couple stable et marié.

On se reportera ainsi aux conditions énoncées par la faculté catholique de médecine de Lille avant la naissance d'Emilie, bébé-éprouvette, le 15 septembre dernier : *« la fécondation* in vitro *doit être faite au profit d'un couple stable, à partir des spermes et ovules du vrai père et de la vraie mère. Aucune manipulation, ni destruction d'embryons ne doit avoir lieu. »* Cette « charte » ajoutait : *« nos convictions chrétiennes nous font un devoir de charité évangélique de venir en aide à des couples qui souhaitent vivement des enfants et en sont empêchés. »*

Or, le dernier document romain, comme pour la contraception, s'en tient à la seule dimension « procréative » de l'acte sexuel. *« Peut-on encore aujourd'hui*, se demande le père Gérard Mathon, président des théologiens moralistes français, *envisager une fécondation* in vitro, *indépendamment des circonstances, des intentions, du projet de ceux qui y ont recours ? » (1)*.

D'où l'accusation portée de symétrie fallacieuse entre la contraception et la fécondation artificielle : la finalité de l'acte n'est pas prise en compte, car si d'un côté (contraception) elle refuse la vie, dans l'autre, elle la sert. La question fondamentale de la fin et des moyens est plus que jamais à l'ordre du jour de la théologie morale.

La troisième critique sur le ton de cette instruction romaine est peut-être la plus lourde de sens. *« C'est une éthique à l'ancienne*, déplore le père Mathon, *celle des normes impératives qui bloque toute discussion. Une éthique volontairement répétitive... »*

La question de la place des théologiens dans l'élaboration de la doctrine de l'Eglise est posée avec plus d'acuité. Or l'*Instruction* romaine est, sur ce point, on ne peut plus clair. Il est demandé aux moralistes qu'*« ils approfondissent et rendent toujours plus accessibles aux fidèles les contenus de l'enseignement du magistère de l'Eglise, à la lumière d'une anthropologie solide en matière de sexualité »*. En somme, les théologiens ont une fonction d'enseignement, ils ne sont pas partie prenante d'une réflexion.

L'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI, en 1968, avait déjà marqué une profonde rupture entre le magistère romain et une partie de la communauté scientifique, des théologiens et, surtout, des couples chrétiens. En désapprouvant la contraception artificielle, l'autorité romaine s'opposait alors au « sexe sans bébé ». La voici s'opposant, aujourd'hui, au « bébé sans sexe ».

La levée de boucliers risque d'être cependant moins grande : depuis vingt ans, tous les sondages montrent le peu d'effet pratique — y compris chez les couples chrétiens — d'une parole hiérarchique touchant à la morale privée des personnes et des couples.

HENRI TINCQ.

(1) Dans *le Don de la vie*, qui vient d'être publié au CERF (57 pages, 27 F).

● **Mme Barzach veut rencontrer les autorités religieuses. —** Ministre de la santé et de la famille, Mme Michèle Barzach a déclaré, dans une interview à *Ouest-France*, le 11 mars, qu'elle regrettait que *« l'Eglise n'ait pas sérié les problèmes et qu'elle ait donné un avis global négatif sur des situations très diverses »*. Redoutant que le document du Vatican ne crée *« des difficultés, des crises de conscience aux couples et médecins catholiques »*, Mme Barzach indique qu'elle souhaite *« réapprofondir ces questions avec les autorités religieuses »*.

## Plusieurs réactions très négatives dans les milieux médicaux français

C'est peu de dire que le document romain condamnant en bloc le recours aux techniques de fécondation artificielle a suscité des réactions négatives dans les milieux médicaux français. *« L'opinion française ne suivra pas davantage les injonctions du Vatican qu'elle ne l'a fait pour la contraception ou l'avortement, qui ont provoqué des réactions également excessives de la part du pape »*, a déclaré le professeur Emile Papiernik, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère (Clamart). Cette prise de position, a-t-il ajouté, *« ne peut que maintenir l'écart qui existe entre les Français et l'Eglise catholique »*.

Le professeur René Frydman, qui appartient également à l'hôpital Antoine-Béclère, *« pense surtout aux patientes stériles de confession catholique qui trouveront dans cette condamnation une raison supplémentaire de désespérer »*. *« Les bébés-éprouvette sont le fruit du désir de leurs parents*, ajoute le professeur Frydman. *La démarche du Vatican s'enferme dans le dogme et s'éloigne de plus en plus de la vie et de l'aspiration des êtres humains auxquels elle s'adresse »*.

Même réaction de la part du professeur Georges David, responsable des CECOS (centres d'étude et de conservation du sperme), qui estime que cette condamnation vaticane *« manque de charité envers les couples qui souffrent et les plonge parfois dans une grande douleur »*.

D'une manière générale, les milieux médicaux, même s'ils s'attendaient à une position dure de la part de l'Eglise, sont tout de même, selon l'expression du professeur David, *« surpris par l'ampleur et le caractère absolu des interdits et plus encore par la sécheresse de leur expression »*. Ce divorce entre l'Eglise et les médecins français amène le professeur Papiernik à rappeler que le Vatican *« n'est pas le seul propriétaire de l'éthique. Nous avons été les premiers, dans notre équipe, à poser au Comité national d'éthique les problèmes que peut soulever la fécondation* in vitro. *Il est donc faux de dire comme l'a fait Mgr Lustiger* (le Monde *du 10 mars*), *que ces informations sont* « laissées dans le secret des laboratoires ». *Une information considérable a été faite à l'intention du grand public. »*

Le professeur Frydman rappelle que *« notre Etat laïc s'est doté d'un Comité national d'éthique, qui, dans son avis de décembre 1986, distingue trois situations : feu rouge interdisant certaines recherches (fécondation interespèces, clonage, etc.) ; feu orange pour l'étude des caractéristiques chromosomiques de l'embryon tant que la finalité de ces recherches et les conditions de leur mise en œuvre ne sont pas précisées ; et enfin, feu vert pour certaines études sur l'embryon si elles sont justifiées scientifiquement. »*

JUSTICE

Après l'attentat à la galerie Point Show

# « Le Figaro » condamné pour diffamation envers un ressortissant libanais

La société de gestion du Figaro devra verser 30 000 francs de dommages et intérêts à un ressortissant libanais, M. Bassam-Jean Gereiche, blessé dans l'attentat de la galerie Point Show le 20 mars 1986, au cours duquel son frère, Jean-Victor, avait été tué.

Les deux hommes avaient été désignés comme des terroristes dans un article intitulé Champs-Elysées : questions sur les Libanais tués, publié le 24 mars 1986, sous la signature d'Irina de Chikoff. Le sous-titre indiquait : *« Les deux morts de l'explosion à la galerie Point Show étaient des Libanais proches des terroristes des FARL »*, en précisant toutefois que les enquêteurs *« s'interrogeaient »* sur leur rôle éventuel dans l'attentat.

Dans le corps de l'article, l'auteur citait l'une des victimes, Nabil Daher, qui serait un ami de Georges Ibrahim Abdallah et Jean-Victor Gereiche, en précisant : *« Ce dernier ainsi que son frère, gravement blessé, feraient également parti de la mouvance maronite-marxiste de Kobeyat »*.

Saisie par M. Bassam-Jean Gereiche, la 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a constaté, dans un jugement rendu le 10 mars, que les frères Gereiche *« sont donc présentés comme des terroristes »* par un article *« qui insinue que la partie civile et son frère seraient mêlés à l'attentat »*.

En termes sévères, les magistrats ont refusé d'accorder le bénéfice de la bonne foi, pour conclure : *« Les prévenus ne justifient d'aucune enquête personnelle sérieuse. L'article, tendancieux, manque d'objectivité et de prudence dans ses affirmations. »*

En conséquence, le tribunal a condamné M. Max Clos, codirecteur de la publication du *Figaro* et Mme Irina de Chikoff à 6 000 F d'amende chacun pour *« diffamation publique »*, en ordonnant la publication du jugement dans deux journaux au choix de M. Gereiche.

M. P.

## Me Mazurier comparaîtra devant le conseil de l'ordre des avocats

Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris a pris acte mardi 10 mars, au cours de sa réunion hebdomadaire, de la démission que lui a adressée Me Jean-Paul Mazurier après les déclarations faites par ce dernier sur le rôle qu'il joua en sa qualité de premier défenseur de Georges Ibrahim Abdallah. Pour autant, cette démission, précise-t-on à l'ordre des avocats, ne met pas fin au pouvoir disciplinaire du conseil, qui a fait savoir par un communiqué que *« la procédure disciplinaire qui a été engagée se poursuit et sera conduite jusqu'à son terme »*.

C'est ainsi que le conseil a entendu Mes Jean-Michel Agron et Christian Charrière-Bournazel, qu'il avait désignés le 3 mars pour établir un rapport d'information sur le cas de Me Mazurier. Les deux rapporteurs n'avaient cependant toujours pas pu recueillir les déclarations de leur confrère. De toute façon, M. Jean-Paul Mazurier, qu'assistera Me François Gibault, devra comparaître personnellement devant le conseil, vraisemblablement au début du mois d'avril.

● **Une mère et sa fille assassinées à Pau. —** Danièle Burger, vingt-sept ans, célibataire, et l'une de ses deux filles, Samantha, sept ans, ont été découvertes, mardi 10 mars, assassinées dans une cité de la banlieue de Pau (Pyrénées-Atlantiques). Le cadavre, nu, de la jeune femme a été découvert par les pompiers, dans sa chambre. Dans une autre chambre gisait Samantha, morte après avoir subi des sévices corporels. La seconde fille, Andorra, a été épargnée par l'agresseur.

Au tribunal de Paris

## Condamnations pour importation et vente de faux tableaux

La trente et unième chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Guy Joly, a déclaré, mardi 10 mars, coupables de publicité mensongère les cinq importateurs et les dix-sept revendeurs, en France, de peintures fabriquées de manière industrielle en Extrême-Orient et présentées au public comme des œuvres originales peintes à la main qui avaient comparu devant elle les 20 et 27 janvier (*le Monde* du 30 janvier).

Cependant, si M. Pierre Estrada, en sa qualité d'importateur principal, après avoir été lui-même peintre, se trouve condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et 100 000 F d'amende, tous les autres prévenus ne se sont vu infliger que des amendes : 100 000 F pour M. Lucien Chemla et Michel Theuws, 50 000 F pour MM. Djelloul, Sebihi et Albert El Hazan, eux aussi importateurs, et 20 000 F pour chacun des dix-sept marchands forains revendeurs.

Deux associations de consommateurs, FO Consommateurs et l'Union fédérale des consommateurs, qui s'étaient constituées partie civile, obtiennent chacune 10 000 F de dommages-intérêts. Le tribunal ordonne en outre la publication de sa décision dans quatre quotidiens parisiens, *France-Soir*, *le Figaro*, *le Monde*, *Libération*, et un hebdomadaire, *VSD*.

CATASTROPHES

## Les séismes en Équateur auraient fait plus de trois cents morts

Le bilan des séismes, qui se sont produits dans la nuit du 5 au 6 mars en Equateur, s'alourdit au fur et à mesure que filtrent les nouvelles concernant de nombreuses localités isolées. Selon certaines sources, le nombre des victimes pourrait atteindre 500 morts et 75 000 sans-abri. Les chiffres provisoires avancés par la Croix-Rouge équatorienne font état de 300 morts, 4 000 disparus, 90 000 sinistrés.

Le gouvernement équatorien a annulé, mardi, les remboursements de sa dette extérieure pour 1987 et a lancé un appel à une aide internationale. Le gouvernement a annoncé que les pertes de revenu occasionnées par les séismes ne lui permettaient plus pour le moment de rembourser sa dette, qui s'élève à 8,2 milliards de dollars. *« Nous ne pouvons pas honorer l'accord cette année »*, a dit le ministre des finances, M. Domingo Cordovez. — *(AFP.)*

● **PEROU : glissements de terrain : au moins douze morts. —** Au moins douze personnes ont péri dans des glissements de boue, aux abords de Lima, qui ont fait déborder le fleuve Rimac. Il y aurait six enfants parmi les victimes. Selon les pompiers, le bilan pourrait encore s'alourdir. Les coulées de boue ont atteint certaines rues de Lima. — *(AFP, Reuter.)*



SPORTS

● **PATINAGE ARTISTIQUE : championnats du monde. —** Après les imposés et le programme court, le Soviétique Alexandre Fadeev était en tête, mercredi 11 mars à Cincinnati, des championnats du monde masculins, devant l'Américain Brian Boitano et le Canadien Brian Orser. Le Français Philippe Roncoli était classé dix-huitième.

● **FOOTBALL : exclusion maintenue pour les clubs anglais. —** Les clubs anglais demeureront exclus des compétitions européennes pour la saison 1987-1988. L'UEFA a décidé, mardi 10 mars à Berne, de reconduire pour un an au moins les sanctions prises à la suite de la tragédie au stade du Heysel qui avait causé la mort de 39 spectateurs, le 29 mai 1985, lors de la finale de la Coupe d'Europe Liverpool-Juventus.

● **CYCLISME : Paris-Nice. —** A l'issue de la deuxième étape, remportée mardi 10 mars à Saint-Etienne par le Belge Eddy Plankaert, l'Irlandais Stephen Roche a conservé le maillot de leader du classement général.

● **SPORTS AÉRIENS : Rallye Paris-Pékin-Paris. —** L'équipage français Mammouth-Microjet a remporté la première étape en ralliant Pékin sur un Wassmer 421, le plus petit et le plus ancien monomoteur engagé dans la compétition, en 54 h 23 mn de vol.

# Société

**SÉCURITÉ**

Après les quatre arrestations de Vitry-aux-Loges

## Les liens étroits d'Action directe et de la Fraction armée rouge

Les amis des bêtes peuvent être rassurés : Nathalie Ménigon, trente ans, l'une des responsables d'Action directe arrêtés le 21 février à Vitry-aux-Loges, s'occupait sans défaillance de ses quatre chats, deux chèvres et quinze hamsters. Les policiers, lors de leur perquisition de la ferme située près d'Orléans, sont rapidement tombés sur des stocks de Kit et Kat, des bottes de foin en quantité, sans oublier un bon nombre de photographies dûment classées, portant chacune la date du cliché et le « prénom » de l'animal familier posant sans façon pour l'éternité.

Depuis quinze jours, les enquêteurs trient et dépouillent les archives récupérées dans le Loiret, découvrant tantôt des aspects inconnus de la personnalité de Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, tantôt des confirmations à propos des agissements du groupe terroriste. C'est ainsi que la fusion d'Action directe et de la Fraction armée rouge ouest-allemande, rendue publique par les deux groupes en janvier 1985, apparaît aujourd'hui plus profonde que ne l'avaient cru policiers et magistrats.

Deux sortes d'éléments étayent ces nouvelles certitudes. La police judiciaire a saisi dans la ferme de Vitry-aux-Loges deux revolvers et un pistolet dérobés dans une armurerie en Allemagne, en novembre 1984, un cambriolage qui avait été attribué à l'époque à la Fraction armée rouge. Dans le même registre, les enquêteurs ont découvert des pains d'explosifs provenant d'un stock volé dans lequel terroristes allemands et français puisaient de toute évidence à tour de rôle. Mais, surtout, la police a découvert des documents qui impliquent Action directe dans des attentats commis en RFA depuis 1985.

Le premier est un croquis de la base militaire américaine Rhein-Main de Francfort qui fut le théâtre d'un attentat meurtrier, en août 1985, revendiqué conjointement par Action directe et la Fraction armée rouge. Une voiture piégée, garée sur la base, avait tué la femme d'un militaire et un soldat lors de son explosion. L'enquête devait établir en quelques jours que le véhicule appartenait à un jeune soldat américain tué la veille de l'attentat...

Les policiers français sont également persuadés d'avoir saisi le texte original, rédigé en français, de la revendication par la Fraction armée rouge de l'assassinat de Gerold von Braunmuehl, directeur politique au ministère des affaires étrangères de RFA, le 10 octobre 1986.

Les enquêteurs assurent, d'autre part, qu'Action directe *« a procédé à des repérages »* destinés à préparer l'attentat contre Karl Heinz Beckurts, l'un des dirigeants du groupe Siemens, le 9 juillet 1986. Ce jour-là, un engin explosif de trente kilos placé sur une route, à Munich, avait tué Karl Heinz Beckurts et son chauffeur lors du passage de leur voiture.

L'examen des archives d'Action directe éclairent à coup sûr les liens des terroristes français et allemands d'une lumière plus crue. Policiers et magistrats restent cependant prudents : l'analyse des divers documents saisis devrait exiger un délai d'environ huit mois. Selon plusieurs magistrats, l'étude d'une soixantaine de cassettes vidéo pourraient démontrer que le groupe Action directe préparait ses attentats en filmant les allées et venues de leurs futures victimes.

### La « cible » Audran

Les services rendus par Action directe à la Fraction armée rouge auraient été payés de retour. Les enquêteurs envisagent, de plus en plus sérieusement, qu'un groupe de terroristes allemands ait préparé et commis l'attentat qui devait aboutir, début 1985, à la mort de l'ingénieur général René Audran. Un spécialiste de la lutte antiterroriste n'exclut pas, dans cette hypothèse, que la « cible » Audran ait été *« soufflée »* à la Fraction armée rouge, beaucoup plus perméable qu'Action directe aux influences et directives des services spéciaux du Moyen-Orient et de certains pays du bloc soviétique.

Ce bond en avant dans la connaissance des agissements d'Action directe, ces dernières années, n'apporte en revanche, pour l'instant, aucun renseignement sur d'autres membres du groupe encore en liberté. Mohand Hamami, qui fut arrêté en même temps que Joëlle Aubron, à Paris, en 1982, jugé et relaxé, puis accusé d'avoir activement participé à la fusillade de l'avenue Trudaine au cours de laquelle deux policiers furent tués, en 1983, aurait été formé militairement en Libye avant de gagner Tripoli, au Liban, en 1984.

Eric Moreau, qui fut signalé au Nicaragua, et qui est sous le coup d'une condamnation à quatre ans d'emprisonnement par contumace, se serait maintenant réfugié en Amérique latine. Sur la foi d'un renseignement parvenu à la justice, en juillet 1986, M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, s'était rendu au Mexique mais sans succès.

En fait, les enquêteurs redoutent désormais davantage la « branche nationale » d'Action directe, largement démantelée à l'exception notable de Maxime Frérot, auteur présumé de plusieurs attentats dont celui, meurtrier, qui visait la brigade de répression du banditisme, en juillet 1986. De même s'interrogent-ils sur l'auteur ou les auteurs de l'attentat destiné à tuer M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux et président du comité éditorial du *Figaro* (et qui eut pour résultat la mort d'un employé municipal de Provins), et de l'attentat, déjoué à temps, visant à « liquider » le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière.

LAURENT GREILSAMER.

## Paris et Bonn renforcent leur coopération contre le terrorisme

*Un accord visant à intensifier* la coordination dans la lutte contre le terrorisme sera signé prochainement entre les ministères de l'intérieur français et allemand. M. Hans Neusel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur du gouvernement de la RFA, et M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, se sont rencontrés pendant trois heures mardi 10 mars à Paris.

Le communiqué, publié à l'issue de la réunion, précise que *« à l'occasion de l'arrestation de quatre dirigeants d'Action directe, les deux départements ministériels français et allemand ont procédé à un échange immédiat et complet d'informations qui a été hautement apprécié par les services allemands concernés. C'est pourquoi les ministres français et allemand de l'intérieur démentent de la manière la plus catégorique et la plus formelle toutes les allégations (...) selon lesquelles le projet d'enlèvement d'une haute personnalité allemande, par Action directe et la Rote Armee Fraktion (RAF), n'aurait pas fait l'objet d'une communication de la part des services français. »*

En effet, selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, les policiers allemands étaient repartis découragés après un bref séjour en France, sans avoir pu consulter les archives saisies chez les responsables d'Action directe. *« La coopération franco-allemande marche mieux entre terroristes qu'entre policiers »*, avait même déclaré un enquêteur de la police criminelle fédérale en RFA, le BKA (Bundes Kriminel Amt).

### Deux camionnettes d'archives

Au palais de justice de Paris, les magistrats démentent aux aussi ces affirmations : *« Le procureur fédéral allemand est venu, il a vu et il est reparti enchanté. »* En bref, juges et policiers allemands ont passé plusieurs jours en France ainsi que leurs collègues belges et italiens, sans problème selon Paris.

Une nuance cependant (et c'est la seule) : les archives ont tout juste tenu dans deux camionnettes. *« Nous n'avons pas eu, nous-mêmes, accès à la totalité des dossiers*, indique-t-on au palais de justice. *Tout ne peut pas se faire en une semaine ni en un mois. »*

## La routine des expulsions au Pays basque français

*(Suite de la première page.)*

Dans les bars du Petit Bayonne – ce fief traditionnel des nationalistes, aujourd'hui déserté par les réfugiés, – dans ces petites rues, entre Nive et Adour, où, depuis 1983, plus de vingt personnes ont été tuées par les commandos du GAL (Groupe antiterroriste de libération), ces tout jeunes gens ont pris un coup de vieux. Ils n'ont plus le cœur à rire, eux, les spécialistes du pied de nez et de la dérision.

Né à la faveur d'une fronde contre un meeting de Jean-Marie Le Pen à Bayonne, pendant l'hiver 1986, leur mouvement résolument provocateur avait multiplié les « coups » : squatts, concerts, carnavals, séances de graffitis, édition de fanzines (1), ces jeunes, pour la plupart chômeurs, avaient endossé la panoplie de toute la marginalité européenne.

A ceci près qu'ils se sont toujours proclamés basques, haut et fort, allant jusqu'à chanter du rock, en langue basque (2). Avec une expulsion et un attentat, les voilà directement touchés par les maladies qui empoisonnent depuis tant d'années le Pays basque. Les voilà aussi prêts à réagir.

Pourtant, en apparence, tout semble si calme ici... Depuis son dernier attentat le 18 février 1986, où deux personnes – une adolescente en vacances et un vieux berger – avaient été tuées *« par erreur »*, le GAL ne fait plus parler de lui.

Depuis le mois de juillet, on expulse dans une indifférence quasi générale : quarante-trois fois selon la procédure d'urgence absolue (dix-sept de ces expulsés ont été plus ou moins rapidement remis en liberté de l'autre côté de la frontière, mais sans pouvoir revenir en France pour autant) ; deux personnes ont été reconduites à la frontière et sept autres ont été placées sous écrou extraditionnel. *« Quand on a balancé le premier, on s'est dit : tout va péter »*, ironise un responsable du maintien de l'ordre. *Et puis, plus on expulse, plus ça se banalise. Alors on n'est pas près de s'arrêter... »* On est loin en effet du tollé provoqué par les extraditions de trois réfugiés en septembre 1984 sous le gouvernement Fabius.

Seuls s'époumonent encore, dans le vide, les militants nationalistes et des droits de l'homme. Les manifestations sont de plus en plus maigres. *« Ils n'étaient pas plus de cinq à la dernière manif du comité de soutien aux réfugiés politiques »*, dit un policier. Les avocats sont démunis face à une procédure où la justice n'intervient pas, et la riposte est bien molle, aucun relais politique ne fonctionnant plus à l'heure du consensus antiterroriste.

Les derniers attentats d'Iparretarrak (IK), l'organisation clandestine du Pays basque nord, contre des gendarmes pendant la nuit du 24 au 25 janvier dernier font presque sourire les enquêteurs, tant les charges ressemblaient à des pétards bricolés. Le 13 décembre dernier, sans tirer un coup de feu, IK fait évader de la prison de Pau deux de ses membres, Gabi Mouesca, vingt-cinq ans, qui purgeait une peine de treize ans, et Maddi Héguy, vingt-cinq ans, condamné à quatre ans. Ayant revêtu des uniformes du GIGN, les membres du commando (ils avaient pris le directeur de la prison, sa fille et un ami en otage) font croire à un transfert d'urgence, s'offrent le luxe de signer IK le registre du greffe ; se faisant passer pour un inspecteur des Renseignements généraux, un membre du commando s'amuse à serrer la main des gardiens avant de partir.

> *Quand on a balancé le premier,*
> *on s'est dit « tout va péter »*
> *et puis, plus on expulse, plus ça banalise.*

Des terroristes d'opérette ? On pourrait le croire en lisant le récit de la conférence de presse clandestine organisée en plein après-midi, le 28 février par IK pour raconter l'évasion. Les journalistes, discrètement prévenus, devaient remettre à leurs accompagnateurs un modèle nouveau de « carton d'invitation ». Arrivés après trois quarts d'heure de voiture, les yeux recouverts de lunettes occultées par du papier collant, les journalistes, en plus de l'habituel discours politique, se sont vu offrir whisky et petits gâteaux. *« Mon moi intérieur dépérissait de jour en jour »*, commente sans rire Gabi Mouesca, en soulevant sa cagoule.

*« D'ici quelques mois, la peine de quatre ans infligée par l'Etat français accomplie, j'allais me retrouver libre*, explique Maddi Héguy. *Moralement, je ne pouvais me satisfaire de cette issue personnelle. »* Mouesca, qui en prison passait une capacité en droit, commandait des cèpes et des chipirons à sa maman pour Noël. Héguy, cette jolie brune qui arborait par provocation des shorts et bronzait en effectuant des tâches d'entretien à la prison, ont donc pris le maquis. Ils ont retrouvé les Bidart, Echeveste et Larre qui, depuis plusieurs années, narguent gendarmes et policiers du Pays basque.

Mais il ne faut peut-être pas sourire de ceux qui, vus de Paris, pourraient passer pour des Pieds Nickelés, singeant leur aînés du Pays basque sud, perdus dans une dérive qu'ils ne peuvent plus interrompre. Ils l'ont dit au cours de cette conférence de presse, ils sont plus déterminés que jamais et vendraient chèrement leur peau, si leur chemin venait à croiser celui des gendarmes et des policiers. Les autorités – visiblement agacées par l'insuccès des enquêteurs locaux – en étaient bien conscientes, sans doute, lorsqu'elles ont confié à la section antiterroriste du tribunal de Paris l'enquête sur l'évasion de la prison de Pau...

### Fausse tranquillité

Si la grande majorité de la population au Pays basque français semble indifférente ou lasse, il ne faut pourtant pas se fier à cette surface lisse, à ces rues tranquilles auxquelles la présence massive et tatillonne de la police ne parvient pas à retirer leur aspect de villégiature. Chez ce curé de campagne, dont le presbytère frais et sombre jouxte le cimetière et l'église, le café sur la toile cirée prend des allures de réunion clandestine. *« Vous avez entendu l'hélico qui tourne depuis deux heures ? »*, s'inquiète-t-il, en pointant son nez vers le ciel. L'heure est grave pour cet homme, militant nationaliste qui se réclame de la théologie de la libération... et affirme gravement : *« Je suis basque, je ne peux être autrement. Ici, c'est le verbe être qui est attaqué, au nom du verbe avoir. »*

A ses côtés, deux jeunes « refus », réfugiés espagnols. Appelons-les, puisqu'ils le demandent au nom de la sécurité, Iker et Anna. *« De l'autre côté »*, l'un militait dans un groupe prônant le bilinguisme, l'autre dans un mouvement écologiste. Jamais ils n'admettraient faire partie ou être proches de l'organisation séparatiste ETA. A la limite de l'agressivité, lui prend des notes, destinées à rendre compte aux autres réfugiés de notre entretien. Tous les deux n'ont pas de mots assez durs pour dénoncer les expulsions *« arbitraires »* de leurs amis, *« les droits de l'homme bafoués »* par un pays qu'ils prenaient, disent-ils, pour une terre d'asile.

Sur les sept cents « refus » du Pays basque, dix-sept seulement ont le statut de réfugié politique, qui de toute façon ne protège pas de l'expulsion administrative. Ils sont prêts à énumérer la liste, à raconter les histoires de ceux qui ont été reconduits contre leur gré au-delà des Pyrénées : celui-ci, arrêté sur son lieu de travail, celle-là, contrainte de déménager sous un faux nom... Iker et Anna dénoncent la semi-clandestinité dans laquelle ils sont contraints de vivre. *« C'est encore pis qu'au moment des attentats du GAL. On sort de moins en moins. Certains d'entre nous abandonnent leur travail, changent de domicile plusieurs fois par semaine de peur d'être arrêtés. »*

Alors, on retrouve les vieux réflexes. Sur les routes, des voitures de protection ouvrent la voie pour déjouer les patrouilles. Une caisse de résistance aide les « refus » les plus démunis, ceux qui travaillent (10 % légalement, 10 % au noir) versent un minimum de 5 % de leur salaire. *« Cinq cents familles ont répondu à la campagne Un réfugié, un toit »* et hébergent clandestinement des réfugiés. Les solidarités familiales jouent à fond et, chaque week-end, les colis de nourriture et de vêtements passent la frontière. De l'argent aussi, fruit des collectes, ou, disent les mauvaises langues, de *« l'impôt révolutionnaire »*.

Qu'importe si les autorités affirment posséder sur chacun des *« dossiers en béton »* fournis par les Espagnols, ils ne rentreront jamais dans ce débat, n'ayant en tête que leur *« lutte de libération nationale »* qui vaut tous les sacrifices. Iker et Anna dénoncent aussi quelquefois, malgré l'évidence, les bruits selon lesquels certains « refus » négocieraient avec Madrid, par intermédiaires interposés, leur retour au pays. Nos deux interlocuteurs affirment ne pas sortir de la légalité, mais personne ne croit plus guère à leur passivité. La découverte, le 5 novembre dernier à Hendaye, d'une importante cache d'armes (trois lance-missiles et leurs charges à tête thermique, des pistolets, des explosifs...) dans une coopérative ouvrière de production, la SOKOA, a porté un sacré coup au mythe *« du bon « refus » rangé des voitures »*.

### La sympathie du clergé

A côté, sans jamais vraiment se croiser, dans un étrange jeu de miroirs, la mouvance d'Iparretarrak semble bien gagner du terrain. Si certains se sont réjouis de ne pas voir IK commémorer traditionnellement par un attentat la mort d'un de ses militants, Didier Laffitte, tué par un policier le 1er mars 1984 alors qu'il conduisait Gabi Mouesca à un piège tendu par un indicateur, la technique utilisée pour l'évasion de Pau, la mise en scène de la conférence de presse qui a suivi, ont beaucoup impressionné.

Ils n'étaient, pensait-on, que quelques-uns, quatre ou cinq clandestins, anciens séminaristes, joueurs de pelote basque comme Mouesca, ou de « gaita » (flûte basque) comme Bidart, certes capables de violence (la mort de plusieurs gendarmes comme l'intimidation de témoins et le vol à main armée le prouvent) mais très isolés, méprisés par leurs frères espagnols et dotés d'un arsenal très limité.

Depuis peu, certains policiers sont convaincus que l'organisation recrute des membres opérationnels dont beaucoup sont inconnus de leurs services. Ils craignent un rapprochement avec des Basques espagnols de l'ex-ETA politico-militaire qui apporteraient un soutien logistique à IK, notamment en matière d'explosifs. Autre sujet d'inquiétude pour les policiers, le clergé, dont la sympathie à la cause nationaliste n'est plus à démontrer. De la sympathie au soutien actif, il n'y a qu'un pas dont on se demande si certains ne l'ont pas déjà franchi. Alors, on attend que le Pays basque français se vide de réfugiés, qu'Iparretarrak se délite ou... accentue sa pression.

Dans une rue du Petit-Bayonne, Anna Mouesca triture son mouchoir. Dans sa salle à manger, une grande photo de son fils, Gabi, à qui, pense-t-elle, les forces de l'ordre ne laisseront guère de chance si elles venaient à le retrouver. Lui, *« si gentil, si désintéressé »*, lui qui, petit garçon, décrochait le premier prix de chant du conservatoire de musique de Bayonne, lui le champion de « xare », la raquette argentine des joueurs de pelote, dont elle continue consciencieusement d'astiquer les coupes, lui qui a fait croire à ses parents – sa mère, femme de ménage, son père, ancien gendarme – qu'il partait pour le Canada, lorsqu'il choisissait la clandestinité. Son fils, en somme, dont elle est fière, et dont elle a fini par épouser la cause : *« Si j'avais son âge, je ferais comme lui*, dit-elle. *Il est heureux dans sa vie. Mais il y a toujours des risques. C'est comme un accouchement, on ne sait pas ce qui vient au bout. »* Tout comme le Pays basque.

AGATHE LOGEART.

(1) Un fanzine est une revue de bandes dessinées et de textes auto-édités.

(2) « KGB » veut dire *kalimotxo gure borroka*. Le *kalimotxo* est une boisson composée d'un mélange de vin et de coca-cola. *Gure borroka* signifie : « notre lutte ». « KGB » entend mener une *« lutte* acharnée contre les boissons étrangères ». Les autres groupes de rock basques les plus « célèbres » s'appellent Prima Linea, Beyrouth-Ouest, Agressive Agricultors, Koktail Molotov ou Begi Xintxo, littéralement « œil du sage »...

### Deux nouvelles expulsions

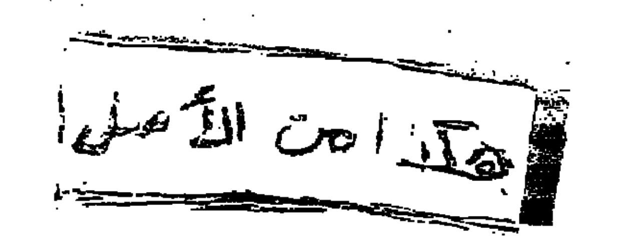
Dans un communiqué diffusé mardi soir 10 mars par la télévision espagnole, le président François Mitterrand a largement évoqué la question du terrorisme, et souhaité que les polices et les services de renseignement agissent de concert à l'échelle internationale pour combattre ce fléau.

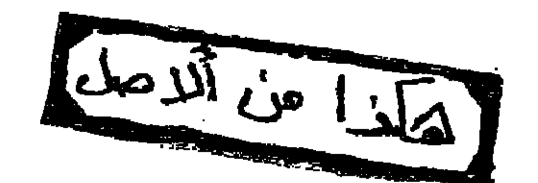
*« Puisque le terrorisme est international, il est normal que la répression, la recherche, la prévention, les sanctions soient internationales, il faut plus de solidarité entre les pays de la Communauté »*, a-t-il déclaré.

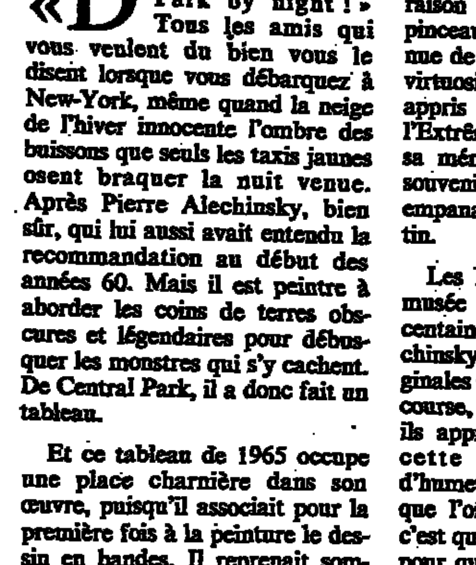
On apprenait par ailleurs que deux ressortissants basques espagnols, Manuel Echabe Urrestilla, trente-cinq ans et José Xavier Lacasta Salinas, trente-quatre ans ont été arrêtés mardi soir, à Bayonne, et expulsés quelques heures plus tard vers l'Espagne.

Ces mesures ont été prises sur arrêté du ministère de l'intérieur visant « l'urgence absolue ». – *(AFP, AP.)*









Le Monde

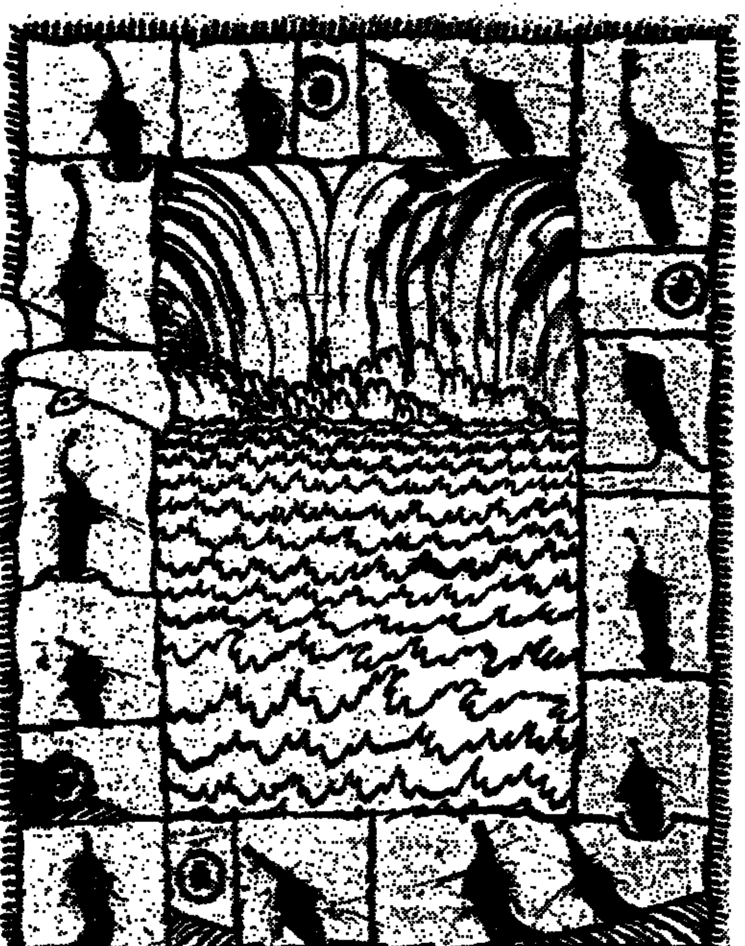
# ARTS ET SPECTACLES

*Chronique new-yorkaise*

## Dans les marges de Central Park

« DON'T cross Central Park by night ! » Tous les amis qui vous veulent du bien vous le disent lorsque vous débarquez à New-York, même quand la neige de l'hiver innocente l'ombre des buissons que seuls les taxis jaunes osent braquer la nuit venue. Après Pierre Alechinsky, bien sûr, qui lui aussi avait entendu la recommandation au début des années 60. Mais il est peintre à aborder les coins de terres obscures et légendaires pour débusquer les monstres qui s'y cachent. De Central Park, il a donc fait un tableau.

Et ce tableau de 1965 occupe une place charnière dans son œuvre, puisqu'il associait pour la première fois à la peinture le dessin en bandes. Il reprenait sommairement la géographie serpentine du lieu de perdition corps et biens, englobait dans une forme louche routes, lacs, talus et bouquets d'arbres, noyait le tout dans un bain de rouge et l'encadrait de cases dessinées analogues au plan des immeubles qui entourent le parc, où le noir et le blanc allaient batailler ferme.



Pierre Alechinsky « L'eau à la lucarne », 1985 lithographie

La formule neuve pour lui, mais qui, du retable au mandala, avait fait ses preuves dans l'histoire de la représentation des mondes, lui allait comme un gant. Elle avait l'avantage de lui permettre de concilier ses contraires, le goût du peint et de l'écrit, de la couleur torrentielle et de l'exercice calligraphique, du mot et de l'image, du texte et du contexte ; et de naviguer de l'un à l'autre en libérant son iconographie grouillant de vie hybride ; et d'en cultiver, voire d'en discipliner, la floraison intempestive au bout du pinceau. Ce qu'il fit et qu'il continue de faire avec l'élégance et la virtuosité d'un maître qui a autant appris en pointant le doigt vers l'Extrême-Orient qu'en fouillant sa mémoire de Belge pleine de souvenirs de guerre, de Gilles empanachés ou d'albums de Tintin.

Les New-Yorkais, pour qui le musée Guggenheim a réuni une centaine de ces peintures d'Alechinsky dites à « remarques marginales », depuis *Central Park*, of course, jusqu'à aujourd'hui, vont-ils apprécier comme en Europe cette rencontre d'humour, d'humeur et d'intelligence ? Ce que l'on peut dire en tout cas, c'est que l'exposition a été conçue pour qu'il en soit ainsi. Le choix serré des œuvres coupe court aux effets redondants qu'on a pu parfois déceler chez l'artiste interprète brillant de ses propres trouvailles.

Ce que l'on peut dire encore, c'est que les œuvres d'Alechinsky tiennent bon la célèbre rampe de Wright, fortes sans doute de leur connivence avec tout ce qui ressort de la spirale, de la pelure d'orange, de l'escargot et du cratère de volcan. Elles n'ont même pas l'air de pencher. La décoration verticale des portes d'ascenseur, passage obligé si l'on veut prendre la visite dans le bon sens, de haut en bas, y joue d'ailleurs un rôle non négligeable, et rappelle, à qui connaît le 3, rue de Valois, les écritures bleues du salon d'accueil ministériel, lequel a été rhabillé par Alechinsky, sous Lang.

Dans cette épreuve du saint des saints – il s'agit du Guggenheim, évidemment – Alechinsky part donc avec de bons atouts, et un rien de bienveillance toute nouvelle de la gent artistique de Manhattan à l'égard de ce qui vient d'ailleurs, fût-il autre qu'allemand ou italien, eût-il même quelque chose à voir avec la France, où vit le peintre, mais dont la source première n'est pas l'école de Paris ; il vient de Cobra et sa langue verte qui, sans être assimilable à l'expressionnisme abstrait, n'en porte pas moins une bonne dose d'énergie, le mot de passe outre-Atlantique. Enfin c'est un artiste déjà connu à New-York, où depuis 1962 il expose régulièrement.

Mais cela suffit-il pour gagner un public fidèle aux options capricieuses d'une critique américaine sans laquelle il n'y a point de salut. Comme le montre le fiasco de la nouvelle aile du Met, une autre histoire qui elle aussi a quelque chose à voir avec Central Park. Où il faut reconnaître, toute querelle de clocher mise à part, qu'on a là le premier vrai ratage que s'offre le musée depuis qu'a été mis sur pied son programme d'extension.



### *L'art moderne au Met*

Le Met vient donc d'ouvrir une aile nouvelle, consacrée à l'art moderne et contemporain, en gagnant sur la verdure comme cela a été fait pour les quatre ou cinq autres appendices au bâtiment ancien construits depuis moins de vingt ans. Cette ouverture au vingtième siècle n'aurait rien de déshonorant si effectivement elle pouvait faire bonne figure face au Musée d'art moderne, au Guggenheim ou au Whitney. Mais ce n'est pas le cas, malgré de grandes œuvres, malgré de beaux espaces aménagés par les architectes attitrés de la maison – Kevin Roche et John Dinkeloo. Car la collection si pleine de trous historiquement navrants, si chargée de médiocres peintures de la scène américaine dans l'entre-deux-guerres, ne se prête pas au parcours chronologique que le directeur du département, W.S. Liebermann, a voulu proposer, en vingt-deux salles et sur deux étages, plus une mezzanine (pour la sculpture, les dessins, la photographie).

L'aménagement de l'aile a coûté 26 millions de dollars. Celle-ci est dédiée à Lila Acheson Wallace, cofondatrice du *Reader's Digest* et *trustee* du musée, qui avant sa mort en 1984 a fait don de 11 millions pour sa création. La noble dame – amoureuse de jardins au point d'étendre ses largesses à la restauration du domaine de Monet à Giverny – n'avait sans doute pas mesuré la difficulté de concevoir un musée d'art moderne dans un musée où jusque-là il n'a pas beaucoup compté.

Le Met, qui n'a jamais eu une politique cohérente d'acquisitions d'œuvres d'art du vingtième siècle, dispose de cinq mille œuvres (le MOMA en a 65 000). Les unes ont été acquises grâce à un fonds traditionnellement voué depuis 1906 à l'achat de peintures américaines, les autres sont des dons parmi lesquels il y a quelques splendeurs. Par exemple le portrait de Gertrud Stein par Picasso, qui écrase tout dans la salle où il est accroché ; la partie de la collection d'Alfred Stieglitz offerte par Georgia O'Keeffe en 1949 (cubistes, futuristes, dadaïstes et Américains comme Demuth, Hartley, Marin et O'Keeffe elle-même) ; ou encore, pour citer un enrichissement récent, les quatre-vingt-dix Klee sur papier de la collection Berggruen entrés au musée en 1984 : un bel ensemble qui dispose d'une salle entière en mezzanine.

Paul Klee « Jeune homme se reposant »

Cela vu, sans vouloir retourner le couteau dans la plaie, on est tenté de proposer au visiteur de quitter les lieux de toute urgence, pour filer au Musée d'art moderne, où les péripéties de l'art d'après guerre font l'objet de développements cent fois plus cohérents qu'au deuxième étage de l'aile Wallace, et où justement Klee est à l'honneur avec une rétrospective complète. Avant de partir, il ne faudrait pas oublier de jeter un œil par les baies vitrées qui offrent une vue imprenable sur Central Park – un des aspects les plus intéressants du parcours par trop tributaire du tout-venant.

∴

L'exposition Paul Klee au MOMA mérite grande attention, car tout ce qu'on peut souhaiter y est, depuis les dessins de jeunesse, voire de la prime jeunesse, jusqu'aux peintures des années d'exil, hantées par la mort et la maladie. A commencer par les autoportraits porteurs de la même interrogation : qui suis-je ? et les petites aquarelles de Tunisie qui lui donnent la réponse – « *La couleur et moi ne faisons qu'un. Je suis peintre* » – en 1914, après bain munichois, dans l'entourage de Kandinsky, et voyage à Paris, du côté de chez Delaunay. Mais qu'à cela ne tienne, le dessinateur continuera de donner, doublant ses notations chromatiques de croquis, diagrammes et de milliers de pages de réflexions théoriques à usage interne où à l'intention des élèves du Bauhaus, où Klee a enseigné de 1920 jusqu'à la fermeture en 1933 par les nazis. Soit treize ans d'une production personnelle bien nourrie de recherches à multiples facettes, en perpétuel mouvement dans le domaine du signe, de la couleur, de l'alphabet et de la ligne, dont on retrouve avec plaisir la gentillesse et la poésie qui habitent géométrie bancale, géographie du cœur et botanique cosmique. Quand bien même serait-on un peu moins convaincu aujourd'hui qu'hier du génie inventif de l'artiste, son aventure au format de poche, héroïque sans héros, paraît toujours exemplaire, qui procède d'une pensée créatrice libre et vagabonde, et ne perd jamais de vue l'homme, fragile mais pourvu de hautes aspirations, cela par serpillières, bouts de toiles rapiécées, vibrations linéaires et ponctuations chromatiques et musicales interposées.

Un excellent catalogue accompagne l'exposition. Il tente de proposer de nouveaux éclairages sur l'œuvre : ses rapports avec le romantisme allemand, son rôle dans la genèse de l'expressionnisme abstrait. Mais cela n'en bouleverse pas fondamentalement la lecture. Serait-ce possible ? Sur Klee tout ou presque n'a-t-il pas été dit et redit récemment parfois, en Europe tout au moins, où depuis 1983 il ne se passe pas une année sans qu'une ou plusieurs expositions lui soient consacrées, donnant l'occasion de visites de sympathie.



GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « Pierre Alechinsky : Margin and Center. » Exposition organisée avec le concours du Commissariat général aux relations internationales de la communauté française de Belgique et l'Association française d'action artistique, Musée Guggenheim.

★ « Paul Klee. » Museum of Modern Art, jusqu'au 5 mars. L'exposition sera présentée au musée de Cleveland pendant l'été (24 juin-16 août) et finira l'année au musée de Berne (25 septembre-3 janvier 1988).

*La sculpture de Bernard Pagès*

## Un bouillon de culture

MAÇON, bûcheron, ferrailleur... Quoi d'autre qui rimerait avec sculpteur ? Un sculpteur de grande envergure, qui y va de son engagement direct et total dans la contrainte des matériaux, taille, coupe, équarrit, donne de la truelle, du ciseau et du fer à souder, pour qui sculpter est une bataille, une épreuve de force, de résistance, dont chaque pièce assemblée, droite ou nouée, porte les traces du jeu guerrier : entailles, empreintes de doigts, torsions et pliures infligées aux ferrailles récupérées des chantiers, aux vieux bidons d'huile érigés en éléments porteurs d'une architecture baroque, virant aujourd'hui à l'état sauvage.

Le ready made, Bernard Pagès ne le connaît pas. Il lui faut toujours un plus et au moins cultiver la couleur comme parement ou maquillage de cérémonie. Il a été peintre d'abord, bien avant de monter ses colonnes de béton, de marbre et de tonneaux de métal et d'embobiner ses souches déchiquetées ou d'y planter ses fers tordus. La couleur, il l'a montée aussi, affirmée en même temps qu'il se libérait des leçons de déconstruction propres à sa génération, celle de support-surface. Toujours plus étonnant d'invention dans ses empilages, ses associations de bois, de fer, de briques, de mortier, de ciment et de pierre et dans le bouillonnement des formes régénérées, d'année en année un peu plus tortueuses. De *la Blanche échevelée* à *la Treille rouge*, des *Epines vertes* à *la Sarrasine argentée* et au *Cimier mauve*, il faut aller voir ses dernières œuvres, dites sculptures d'intérieur, à la galerie Maeght-Lelong, et que l'artiste oppose à ses grandes sculptures d'extérieur, en hommage à Bachelard ou à Camus, de commande ou pas.

G. B.

★ 13, rue de Téhéran, jusqu'au 31 mars.

**MUSIQUE**

*Franz Liszt, correspondance choisie*

# Au miroir des lettres

*Les vies romancées de Liszt ne manquent pas. Ainsi* Nélida, *de Daniel Stern, alias Marie d'Agoult. Toutes se réfèrent à sa correspondance dont des extraits viennent d'être publiés.*

DE son vivant déjà, l'existence singulière de Liszt inspira des romans : *Béatrix* de Balzac mettait en scène la liaison scandaleuse du virtuose avec Marie d'Agoult, puis *Nélida* (1), de cette dernière, qui, sous le pseudonyme de Daniel Stern, réglait ses comptes unilatéralement avec son ancien compagnon... Les biographies qui circulaient étaient riches d'anecdotes invérifiées, selon le goût du temps, et Liszt laissait dire. Ne conseilla-t-il pas à Lina Reimann, qui lui demandait des précisions : *« Ne vous embrouillez pas dans trop de détails. Il faut plutôt inventer ma biographie que la reconstituer »* ?

Depuis cette première monographie sérieuse, les vies plus ou moins romancées n'ont cessé de se succéder dans toutes les langues. Celle de Guy de Pourtalès (1925, rééditée par Le livre de poche nº 3258) est un bon exemple de ce que peut apporter l'imagination d'écrivain sérieusement documenté.

Les principales sources de documentation sont naturellement les lettres et c'est à travers elles *que se révèlent les facettes* d'une personnalité multiple et paradoxale. Pianiste, chef d'orchestre et compositeur, solitaire et mondain, éclectique en art comme en amour, mais indéfectiblement fidèle, Liszt, né hongrois, ne parlait pas la langue de ses ancêtres et, ayant passé en Allemagne la majeure partie de son existence, ne s'exprimait parfaitement qu'en français. Sa correspondance, riche d'environ 6 000 lettres (peut-être 10 000) en témoigne : les trois quarts sont en français, mais jusqu'à présent la seule édition représentative (2 500 lettres) a été réalisée en traduction allemande au début du siècle, et nous n'avons eu en France que le recueil des lettres écrites à sa fille Blandine (chez Grasset en 1936, 179 lettres) et à Marie d'Agoult (chez Grasset 1933-34, 575 lettres) et, à travers une traduction, la correspondance échangée en allemand avec Wagner (Gallimard 1943, 349 lettres).

Ce dernier recueil est le seul qu'on puisse encore se procurer en librairie, grâce à l'inépuisable curiosité des wagnériens, sans doute. La correspondance avec Marie d'Agoult, revue, annotée et augmentée par Jacqueline Bellas et Serge Gut, fera l'objet d'une prochaine édition ; mais sans exiger de pouvoir lire le moindre billet, nous sommes loin du compte, et nous ne saurions rien avant longtemps des 1 250 lettres adressées à Caroline Wittgenstein, des 150 à Agnès Street, des 420 à Olga von Meyendorff, les trois principales compagnes-confidentes qui succédèrent à Marie d'Agoult, sans l'anthologie de Pierre-Antoine Huré et Claude Knepper, qui vient de paraître aux éditions Lattès (2).




Franz Liszt, Marie d'Agoult et le major Pictet discutant philosophie (caricature de George Sand).

300 lettres environ, soigneusement choisies, écrites entre 1832 et 1886, c'est presque un journal intime et mieux qu'une nouvelle biographie, d'autant que chaque période est précédée d'un résumé chronologique des événements principaux. Précisons, pour lever les réticences de ceux qui ont déjà acquis (ou se promettent de le faire) les correspondances avec Wagner et Marie d'Agoult, que seulement 40 lettres de l'une et 40 de l'autre ont été retenues. C'était inévitable, et même indispensable à la bonne tenue d'une anthologie, et d'ailleurs le mal est encore moins grand qu'il n'y *paraît puisque les auteurs* n'ont retenu de ces lettres que les passages les plus significatifs.

Sur ce dernier point sans doute, les critiques ne manqueront pas et, comme toujours, les paragraphes élagués sembleront indispensables à certains ; mais il est clair que les auteurs n'ont pas pu se résoudre de gaieté de cœur à présenter des morceaux choisis. Outre qu'ils nous offrent surtout de l'inédit, il faut donc seulement mesurer la valeur de leur travail à l'intérêt de ce qu'ils nous donnent à lire, et le fait est qu'aucune de ces 300 lettres ne laisse indifférent, c'est le moins qu'on puisse dire. Non seulement à cause du plaisir d'un style vif et discret, jamais dénué d'élégance, – *« Ecrivez-moi avec abandon,* demande-t-il à sa fille, *mais tâchez d'acquérir des habitudes qui donnent de la grâce à cet abandon »,* – mais parce que chacune dévoile un trait significatif de sa personnalité, éclaire un pan de sa carrière, et qu'on voit se dresser, de l'une à l'autre, un portrait complet et détaillé d'un des artistes les plus multiples et des plus « un » de son siècle.

Mais cette unité est complexe. C'est bien l'image du Thyrse évoquée par Baudelaire : *« Le bâton, c'est votre volonté, droite, ferme et inébranlable. Les fleurs, c'est la promenade de votre fantaisie autour de votre volonté. C'est l'élément féminin exécutant autour du mâle ses prestigieuses pirouettes. »* Dans l'introduction, Pierre-Antoine Huré et Claude Knepper s'efforcent de dégager le dénominateur commun à tant d'événements, de retournements et d'aspirations contradictoires en apparence, en rappelant les héros lisztiens Mazeppa et Dante ; le Christ et la Vierge, Faust et Méphisto.

Mais la personnalité d'un épistolier se révèle aussi dans le choix de ses correspondants. Exception faite de Wagner, qu'il s'efforce de soutenir, et du grand duc Charles Alexandre, son protecteur à Weimar, Liszt écrit surtout à des femmes. Il semble les choisir selon des critères invariables : cet éternel célibataire a un goût prononcé pour les femmes *mariées ; mais être belle et* appartenir à la noblesse ne suffit pas, il faut surtout qu'elles aient de l'esprit ; il pouvait bien se choquer que Dante ait conçu *« Béatrice non comme l'idéal de l'amour, mais comme l'idéal de la science »*... Tel était aussi le sien, incarné d'abord par Marie d'Agoult, puis par Caroline Wittgenstein et, à un moindre degré, par Agnès Street et Olga von Meyendorff. On pourrait supposer que la brièveté de son idylle avec Lola Montès, et la façon dont il s'en débarrassa en l'enfermant dans une chambre d'hôtel (il avait payé d'avance la casse) tient à ce qu'elle n'était peut-être pas assez intellectuelle à son goût.

La musique et l'amour forment *naturellement le centre de cette* correspondance, mais aussi l'amitié, l'éducation des enfants, les problèmes du jour, politiques ou artistiques, et un sérieux appareil de notes offre tous les éléments nécessaires à une lecture fructueuse. Il y a bien quelques excès, quelques redites et des inexactitudes inévitables quand on veut être précis. Mais la qualité de l'ouvrage et la pertinence des choix lèvent toutes les réserves. L'année Liszt liquidée, avec son cortège de célébrations opportunistes, il était temps de passer aux choses sérieuses. En voilà une.

**GÉRARD CONDÉ.**

(1) Les éditions Calmann-Lévy viennent de rééditer *Nélida,* de Daniel Stern, présentation et notes de Charles Dupêchez, 270 p, 89 F.

(2) Ils ont fondé une association pour la publication de la correspondance de Franz Liszt (46, avenue de New-York, 75116 Paris). Les volumes paraîtront dans la collection du centre de recherches et d'édition de correspondances du XIXᵉ siècle aux PUF, mais on ne sait pas à partir de quand, ni sur combien d'années.

★ *Franz Liszt – correspondance choisie* – présentée et annotée par Pierre-Antoine Huré et Claude Knepper. Editions Jean-Claude Lattès, 600 pages, relié, 330 F.

*Centenaire de Villa-Lobos*

# La découverte du Brésil

*Le 5 mars 1887 naissait, à Rio-de-Janeiro, Heitor Villa-Lobos, le premier compositeur d'Amérique latine qui ait atteint vraiment à une renommée universelle. Un comité pour la célébration de son centenaire (1), formé à Paris, organise un certain nombre de manifestations à travers la France.*

C'EST assez dire que depuis la mort d'Heitor Villa-Lobos, le 17 novembre 1959, l'œuvre du grand musicien brésilien subit une éclipse ; et son purgatoire n'est sans doute pas fini, quand on voit le peu d'enthousiasme suscité dans les principales institutions françaises, l'Opéra, l'Orchestre de Paris, l'Orchestre national (où il fut si souvent fêté de son vivant), sans parler de l'Ensemble intercontemporain, qui n'y prennent aucune part.

Même s'il n'est pas à la mode, on ne peut cependant négliger cet étonnant poète épique. Il était à l'image du Brésil, de ce fabuleux pays où tout est à une échelle qui *nous dépasse : un compositeur* torrentiel comme les chutes d'Iguaçu, un fleuve exubérant et majestueux comme l'Amazone, charriant des tonnes de boue fertile, un de ces constructeurs chimériques qui n'hésitent pas à planter leur capitale au milieu de la forêt vierge...

Villa-Lobos, en effet, ne cessait d'écrire avec une abondance dont il y a peu d'exemples dans la musique ; il laisse plus de mille œuvres (lui-même n'en savait pas le nombre exact !) : *« Il ne faut pas attendre l'inspiration,* disait-il. *C'est un exercice vital pour un compositeur, le seul qui lui soit parfaitement naturel et qu'il considère non comme son métier, mais comme son exclusive raison d'être. »*

Cette abondance n'allait pas sans risque, surtout dans notre optique occidentale de l'économie, de l'essentiel et du bon goût. Mais en l'écoutant ne soyons pas trop critiques, laissons-nous emporter par le fleuve de musique qui nous révèle l'âme brésilienne *et nous fait communiquer avec* elle. Cette œuvre est au confluent de trois traditions : celle des Blancs, Espagnols et Portugais, celle des Noirs d'Afrique avec leurs rythmes complexes, celle des natifs indiens. Avant Villa-Lobos, les compositeurs sérieux s'obstinaient à garder très pur l'héritage occidental. Lui, tout de suite, se sent Brésilien jusqu'au tréfonds, se nourrit du mélange créé spontanément par les musiciens populaires au milieu desquels il passe sa jeunesse dans les rues et les cabarets.

Brésilien, c'est-à-dire tout d'abord Portugais : nul n'a chanté comme lui la découverte du Brésil, la ferveur des temps anciens, nul n'a célébré aussi fièrement la beauté de sa langue natale, alors qu'auparavant on n'imaginait pas qu'il fût possible de chanter « sérieusement » en portugais.

Mais cela ne lui suffit pas : à l'exemple des *jésuites* du dix-septième siècle, il conquiert pacifiquement la musique indienne, non pas en piquant quelques motifs typiques dans ses œuvres, *mais en les recréant de l'intérieur* après s'être mêlé aux paysans : pendant huit ans, il a voyagé dans les régions les plus reculées du Brésil, jusque chez les anthropophages... *« On m'a cru mort,* disait-il, *et ma mère a fait dire des messes pour le repos de mon âme ! »* Il s'est laissé imprégner par cette musique primitive, par les couleurs prodigieuses de la forêt tropicale, et par ces rythmes auxquels le génie des Noirs a donné une force expressive particulière. De ces explorations est née cette *musique de sang-mêlé* où le Brésil s'est reconnu.

## *La vie profonde de son peuple*

Villa-Lobos n'a jamais renié pour autant l'héritage européen: Il a écrit notamment neuf *Bachienas brasileiras en signe de son admi*ration pour Jean-Sébastien Bach, et de longues années il a vécu à Paris pour s'abreuver de musique contemporaine. Mais, dans sa grande période créatrice, il n'a cherché que les moyens d'exprimer la vie profonde de son peuple. Lorsqu'il se laissera aller à la chimère d'un style « universel », les quinze dernières années de sa vie, son œuvre perdra une grande partie de son pouvoir.

On en a eu, hélas, le témoignage à l'UNESCO, lors du premier concert commémoratif, avec le catastrophique *Concerto nº 1 pour piano et orchestre* (1945), où quelques paillettes d'or surnagent à grand-peine dans un flot torrentiel et invertébré, avec les formules pianistiques d'un sous-Rachmaninov, que ne pouvait sauver tout le talent de Nelson Freire.

Et de même dans *Genesis* (1954), où Villa-Lobos tente une *nouvelle fois d'imaginer la création* du monde, dans un style boursouflé où l'inspiration l'a visiblement abandonné, laissant à nu une architecture chaotique. C'est un mauvais service à lui rendre que de ressusciter de telles pages.

Au contraire, *Erosion* (1950), *« pot-pourri de différents poèmes symphoniques anciens à motivation indigène »,* selon son biographe Vasco Mariz (2), célèbre l'origine de l'Amazone et l'apparition des Andes avec une *pureté* orchestrale, une *rigueur* d'écriture, un lyrisme brûlant et mystérieux qui attestent la vraie grandeur de Villa-Lobos. Jacques Mercier et l'Orchestre de l'Ile-de-France en donnèrent une interprétation superbe.

Un tri est nécessaire dans l'œuvre immense de cet autodidacte qui ne savait ni ne voulait choisir. Mais il y a bien assez de merveilles dans les éclatants *Chôros,* les *Bachienas brasileiras,* les pièces pour piano et pour guitare, les dix-sept *Quatuors à cordes* et certains poèmes symphoniques, pour réserver à Villa-Lobos une place unique dans la musique de notre siècle.

**JACQUES LONCHAMPT.**

(1) Comité Villa-Lobos, 10, rue du Rocher, 75008 Paris.

(2) Editions Seghers.

★ Parmi les enregistrements disponibles de Villa-Lobos, on retiendra surtout les *Bachianas brasileiras 1, 2, 5, 9,* sous la direction de l'auteur, avec Victoria de Los Angeles (EMI, 051-73136), le *Concerto pour guitare, 12 Etudes* et *5 Préludes,* par Julian Bream (RCA, compact 89813), les *Chôros de chambre,* qui viennent de paraître (Chant du monde, 78835 et compact 278.836), les *Pièces pour piano,* par Ana Stella-Schic (Adès, compact 14095/96) et les *Bachianas brasileiras 1, 5, 7,* direction Enrique Batiz, avec Barbara Hendricks (EMI, 2704.441, compact 7474.332).





هكذا من الأصل



**PHOTO**

*Weegee chez Agathe Gaillard et à L'Espace photo de Paris*

# Le mitrailleur des cambrioleurs

*Photographe des rues, du crime et de la nuit, ami des flics, des stars et des truands, grand amateur de gin et de cigares, Weegee, l'inventeur du cliché choc, a acquis la pérennité d'un classique. Deux expositions à Paris lui sont consacrées.*

LORSQU'EN 1910, âgé de onze ans, Arthur Fellig, né Usher, venant d'Autriche-Hongrie, débarque à New-York en compagnie de ses trois frères, il ignore bien sûr le sort fabuleux qui l'attend. Logé dans le Lower East Side, quartier le plus déshérité de Manhattan, il est d'abord vendeur de bonbons et exerce successivement les métiers de loueur de poney, joueur de violon pour films muets, perceur de trous, retoucheur de portraits et vendeur de publicité pour cercueils sous un slogan parlant : « Le bonheur en boîte ».

D'abord opérateur en studio, puis, très vite, reporter indépendant, c'est au début des années 30, en pleine prohibition, qu'il acquiert son premier appareil, un Speed Graphic avec flash. Squattant dans le Bowery puis dans la chambre noire de l'agence United Press qui l'emploie, avec pour seul bagage la curiosité, il commence à travailler de nuit, couvrant les cas d'urgence, principalement les incendies (3 dollars pour un normal, 5 dollars pour un gros), quand dorment ses confrères. Artisan photographe, il se forme ainsi sur le tas, opérant sur le qui-vive, en état d'alerte constant, consommant vingt cigares et tasses de café par nuit, développant ses plaques dans les ambulances et les taxis.

Bientôt nommé Weegee, déformation de l'expression « oui-ja » (un jeu censé prédire l'avenir), ce fils de rabbin, en même temps que les menus faits divers et catastrophes, se spécialise, avec un sens inouï du détail révélateur, dans l'exploitation du crime qu'il traite comme un petit commerce. Face au géant Associated Press, il déambule solitaire à partir de minuit dans les rues, avec pour seul objectif de réaliser « la photo de la semaine ». Considérant son travail comme une entreprise de salubrité publique, usant du flash pour mettre au jour la « noirceur d'âme » des sujets, il dresse ainsi un portrait accusateur, sans appel, de l'Amérique de la dépression, celle d'Al Capone et Lucky Luciano, avec son cortège de hold-up, fusillades, braquages, règlements de comptes qu'il est le premier à saisir, directement relié par ondes courtes au QG de la police et des pompiers.

Photographe officiel du meurtre (5 dollars par balle dans *Life*), collaborant avec le *Herald Tribune* et de multiples agences, l'ancien vendeur à la criée fait désormais payer cher aux grands journaux ses épreuves tamponnées de son célèbre cachet « Weegee the Famous ». Sa notoriété dans le milieu est telle que les racketteurs et cambrioleurs, qu'il connaît au point de les alimenter en aspirine ou cigarettes en cas d'arrestation, n'atteignent la consécration que s'ils ont été mitraillés par lui, quitte à ce que ce soit criblés de balles, la cervelle dans la caniveau, latéralement rasés par un éclairage expressionniste « à la Rembrandt ».

S'ils lui permettaient de se fournir en cigares, blintjes et pastrami, Weegee, qui mit un point d'honneur à ne jamais fixer de défenestration, n'a pas immortalisé que des cadavres de gangsters baignant dans leur sang.

### *L'humaniste rebelle*

Ami des macs, des putes et des indics, mais aussi des taximen et girls de music-halls minables, c'est avec la même commisération sans complaisance pour la souffrance humaine qu'il montre les drames de famille qui lui serraient le cœur, les accidents de voiture (plusieurs de ses clichés serviront pour des campagnes de prévention) mais aussi la morbidité quotidienne des situations extrêmes comme les sans-abri dans les asiles de nuit et les maisons d'arrêt. Ou les enfants dormant à la belle étoile, dans une cabine téléphonique ou un escalier de service, comme lui-même l'avait fait. Dénonçant la réalité sociale dans ce qu'elle a de pathétique et de plus horrifiant, Weegee, l'humaniste rebelle, ne vise pas uniquement à l'exploitation mercantile du sordide.

Après avoir photographié vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an, sauf celui du Yom Kippour, à raison d'un meurtre par nuit (soit au total environ 5 000 macchabées), et usé 10 appareils et plus de 5 voitures, celui qui a toute sa vie pratiqué le photo-journalisme comme un art sans jamais se prendre au sérieux abandonne le reportage. Retiré à Hollywood, il apparaît hilare en compagnie des stars (Marlène Dietrich, Gregory Peck ou Marilyn dont il réalise une piquante « déformation »), exhibe sa trogne à la W.C. Fields dans l'une ou l'autre production et devient technicien conseiller pour les effets spéciaux de films comme *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick, en 1958.

Considéré comme le seul amour de sa vie, il n'utilise plus son appareil que pour caricaturer des personnalités politiques, dont Nixon et meurt à New-York, le 26 décembre 1968, à soixante-neuf ans, cerné par la crasse et la décrépitude, miné par la solitude, la phobie des microbes et l'impression d'être oublié. Ce qui est inexact puisque l'année d'avant le MOMA lui rend hommage et qu'il réalise lui-même deux films *Fun City* et *The Idiot Box* à l'occasion de ses cinquante années de carrière.

PATRICK ROEGIERS.

★ Weegee, New-York 1935-1960, organisé avec le concours de l'International Center of Photography, présenté par Paris-Audiovisuel à l'Espace Photographique de Paris, 4-8 grande galerie, entrée Porte Pont-Neuf, Forum des Halles, Paris 1er, jusqu'au 3 mai.

★ Weegee et Flo Fox, galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e, jusqu'au 29 mars. A consulter également *le New York de Weegee*, 335 photographies, éd. Denoël.



« Sardines » de Weegee, Coney-Island, 1940

*Ouverture du Comptoir de la photographie*

# *Clichés au choix*

A DEUX pas de la Bastille, donnant sur une agréable cour intérieure, dans un local rectangulaire vitré aux poutres apparentes et joliment aménagé, Marie-Françoise George a eu l'ingénieuse et assez provocante idée de créer un espace de vente et de consultation (1) qui se situe entre l'agence et la galerie dont elle se différencie par bien des points.

Contrairement à ses consœurs aînées comme Michèle Chomette, Agathe Gaillard ou Samia Saouma, son intention n'est pas d'exposer la photographie en l'alignant strictement sur les murs, cernée par des maries-louises, dans des cadres de bois ou d'acier aux verres antireflets. Mais au contraire de mettre sa tactilité à l'épreuve et, en la traitant sans élitisation, de la considérer comme une matière vivante d'où émane un plaisir instantané. En opérant ainsi, l'animatrice souhaite rendre les tirages originaux accessibles à un nouveau public qui se défie de la codification parfois un peu intimidante des galeries. A ses yeux, il s'agit d'ailleurs moins de représenter des photographes que de proposer des images, de les exhiber en permanence en les renouvelant et les triant tel un jeu de cartes.

Disposés dans des bacs, classés par ordre alphabétique, encartonnés sous palettes translucides Terphane, les travaux d'une cinquantaine de photographes, de notoriété diverse et de toutes esthétiques, sont ainsi directement accessibles à mains nues ; sans mettre de gants, comme on sonde et trifouille les rayons d'une grande surface, de Patrice Bouvier, Martine Barrat, Claude Bricage à Denis Roche, Mary Ann Parkinson, Max Pam ou Martine Voyeux, le client peut se constituer son petit musée idéal pour une somme variant de 900 à 5 000 francs.

L'innovation d'une telle entreprise est d'oser proclamer sans pudeur sa vocation commerciale. Malgré l'absence de parti pris artistique, le mérite du Comptoir de la photographie est d'oser infirmer la rumeur qui dit que les galeries privées vivent des photographes sans que la réciproque ne soit vraie. Après un bel itinéraire théâtral qui l'a menée de Jean-Marie Serreau, Jean-Louis Barrault, Antoine Vitez au cabinet de Jack Lang, et tout récemment au service presse des prochaines Rencontres internationales de la photographie d'Arles, Marie-Françoise George est consciente des risques que suppose une telle aventure. Fixant son seuil de rentabilité à une vente moyenne de soixante images par mois, l'avenir dira s'il s'agit d'un projet économiquement raisonnable.

Pour l'heure, elle a eu l'heureuse initiative de s'associer à la naissance d'une nouvelle collection lancée par les éditions Contrejour. Comblant utilement le vide laissé par la disparition de publications défuntes, « Cahier d'images » (2), dans un format poche réussi, pour un prix modique, en donnant carte blanche à des créateurs, se propose de resserrer les liens intimes et secrets du texte et de l'image. *Lella*, agrémenté de souvenirs frissonnants de l'auteur, permet de retrouver la poésie et le charme primesautier des jeunes femmes pensives, aux longs cheveux, croquées par Edouard Boubat entre 1945 et 1950. Et, dans *Lotus Park*, sous le soleil et les palmiers, traquant ses muses, Claude Nori livre avec humour un avant-goût de la rétrospective qui lui sera bientôt consacrée à l'Espace photo de Paris.



Edouard Boubat, Lella, 1947.

P. R.

(1) Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 55, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris 12e, présentation des deux premiers titres de la collection « Cahier d'images », jusqu'au 26 avril.

(2) *Lella*, par Edouard Boubat, texte de l'auteur et Lella F., et *Lotus Park*, de Claude Nori, coll. « Cahier d'images », 80 p., 59 F.

# EXPOSITIONS

## *Centre Pompidou*

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

**JULIAN SCHNABEL, RICHARD BAQUIE, MARCEL ODENBACH.** Galeries contemporaines du MNAM. Jusqu'au 22 mars.

**KOKOSCHKA.** Dessins de 1906 à 1926. Salle d'art graphique (4e étage). Jusqu'au 22 mars.

**LE VISITEUR ET SON DOUBLE.** Salle d'actualité BPI et Centre d'information CCI. Jusqu'au 16 mars.

**PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ?** Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

**JOHAN VAN DER KEUKEN :** Photographie 1953-1986. Grand Foyer. Jusqu'au 16 mars.

**LE JAGUAR DE DARTWOOD,** de Gille Gherz (sauf mardi et dimanche). Atelier des enfants. Rez-de-chaussée. Jusqu'au 28 mars.

## *Musées*

**LUMIÈRES DU NORD :** La peinture scandinave (1885-1905). Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

**LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE,** photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

***SUBLEYRAS (1699-1749).*** Musée du Luxembourg, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 avril.

**LES DOSSIERS DU MUSÉE D'ORSAY.** La vie de bohème ; L'ouverture de l'Opéra ; La carrière de l'architecte au dix-neuvième siècle ; L'industrie Thonet ; Les journalistes au dix-neuvième siècle ; Stars et monstres sacrés ; Autour d'une sculpture de Maillol. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à *21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h.* Entrée 21 F.

**DOMELA.** Soixante-cinq ans d'abstraction. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.

**LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES.** Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 26 avril.

**DAN GRAHAM, SOL LEWITT, VLADIMIR SKODA.** ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 avril.

**L'ARCHE DE NOÉ.** Jusqu'au 3 mai. **LES ACQUISITIONS DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.** Jusqu'au 22 mars. **DANIEL BUREN.** Comme Lien. Situation 2. Jusqu'au 26 avril. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

**DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT *DU XVIIIe SIÈCLE DE WATTEAU A* LEMOYNE.** Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 1er juin.

**PARIS-TOKYO-BEGRAM.** Hommage à Joseph Hackin (1886-1941). Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 16 mars.

**« L'ILLUSTRATION », UN SIÈCLE DE VIE PARISIENNE.** Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 avril.

**DESSINS DE RODIN.** A l'occasion de la présentation du troisième volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Jusqu'au 16 mars.

**CENT CINQUANTE ANS DE RESTAURATION EN PICARDIE.** Musée des monuments français. *Palais de Chaillot,* place du Trocadéro (42-27-35-75). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h 15. Jusqu'au 16 mars.

**REMBRANDT,** les étapes de la création. Galeries Mazarine et Mansart. Tous les jours, de 10 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 3 mai.

**LA TÉLÉ A CINQUANTE ANS.** Sauf lundi, de 11 h 30 à 19 h 30 ; mardi jusqu'à 21 heures. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00). Jusqu'au 15 mars.

**SIX PEINTRES TUNISIENS CONTEMPORAINS.** Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 23 mars.

**LE TRÉSOR DE GARONNE.** IIe siècle après Jésus-Christ. Des monnaies dans la Grave. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (43-29-12-48). Sauf dimanche, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 mars.

**HERMES.** Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

## *Centres culturels*

**MATISSE.** Le rythme et la ligne. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

**ISTANBUL, LUMIÈRES SUR LA VILLE.** Itinéraire à travers l'architecture turque. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi et le 20 avril, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 3 mai.

**MYTHOS BERLIN (Concepts).** Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 8 avril.

**RAFAEL CANOGAR.** Rétrospective 1949-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Du 13 mars au 30 avril.

**WEEGE.** New-York 1935-1960. Espace photographique de Paris, 4 à 8, Grande-Galerie (42-86-87-89).

**PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE.** IIIe-VIIIe siècle. Pavillon des arts. Les Halles. *Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à* 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

**OUVERTURE.** Un musée d'art contemporain au château de Rivoli (Turin). Hall du CNAP, 27, avenue de l'Opéra. Du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 mars.

**JUDITH BARTOLANI ; HÉLÈNE DELPRAT ; LOIC LE GROUMELLEC.** Hôtel de Ville de Paris. Salle Saint-Jean. Sauf le lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

**QUATRE AMÉRICAINS A LA MANUFACTURE DE SÈVRES.** American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Du lundi au samedi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 mars.

**BJORN BRUSEWITZ.** Eaux-fortes ; **SVEN-ERIK JOHANSSON.** Centre *culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue* Payenne (42-71-82-20). Du lundi au vendredi de 12 h à 18 h ; samedi et dimanche de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

**NEGRIPUB.** L'image des Noirs dans la publicité depuis un siècle. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h 30 à 20 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

**ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES KUBA.** Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

**L'ARTISTE ET SON.** Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Tous les jours, sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

## *Galeries*

**LE NOIR EST UNE COULEUR.** (Arp, Dewasne, Hartung, etc.). Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (47-63-03-85). Jusqu'au 31 mars.

**UNION DES ARTISTES MODERNES (UAM).** Exposition autour d'un livre. Galerie Via, 1, rue Sainte-Opportune (42-33-14-33).

**JEAN LE GAC ; PATRICE GIORDA.** Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 mars.

**NINI ANKER DESSEN.** La lumière du Nord. Galerie R.-Four, 28, rue Bonaparte (43-29-30-60). Jusqu'au 21 mars.

**BAUDOIN LEBON.** 13 années d'éditions à 13 exemplaires. Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Tous les jours, sauf le samedi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

**LE TRAVAIL DU PAPIER.** Galerie Charles-Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Sauf dimanche et lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

**CARTE BLANCHE A ANNE DAGBERT.** « Narrative mon amour ». Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 18 avril.

**MIQUEL BARCELO.** Galerie Yvon Lambert (42-71-09-33) : Peintures récentes, 108, rue Vieille-du-Temple ; Gravures et dessins, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. *Jusqu'au 19 mars.*

**JUDITH BARTOLANI.** Sculptures. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'à fin mars.

**BROTO.** Gravures. Galerie Adrien-Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Du 12 mars au 7 avril.

**ERNST CARAMELLE.** Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 mars.

**CESAR COFONE.** Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 24 mars.

**ROEL D'HAESE.** Sculptures et dessins. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 18 avril.

**JOS DECOCK.** Galerie Eolia, 10, rue de Seine (43-26-36-54). Jusqu'au 4 avril.

**BERNARD DUFOUR.** Peintures abstraites de 1954 à 1959. Galerie J.-Barbier, 19, rue Guénégaud (46-33-92-98). Jusqu'au 4 avril ; Le surgissement de la figure. Galerie A.-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (47-33-06-87). Jusqu'au 4 avril ; Le Pradié. *Galerie Beaubourg, 23, rue* du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 27 mars.

**RUPERT GARCIA.** Galerie Claude-Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 4 avril.

**RENÉ FEURER.** Espace Claudine Broguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 21 mars.

**JACQUES HEROLD.** Galerie Patrice-Trigano, 4 *bis,* rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Du 13 mars au 30 avril.

**HIBINO.** Galerie du jour Agnès B., 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 30 mars.

**PETER JOSEPH.** Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 28 mars.

**BERND KOBERLING.** Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Du mardi au vendredi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

**JOHN FRANKLIN KOENIG.** Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 11 avril.

**JEAN-MARIE KRAUTH.** Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 mars.

**BARBARA KRUGER.** Galerie Crousel-Hussenot, *5 bis,* rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 21 mars.

**JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE.** Galerie Samia-Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 11 avril.

**MICHEL LECHNER.** Travaux récents aux crayons, encre du Japon et aquarelle. *Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine* (43-26-22-32). Jusqu'au 4 avril.

**BERNARD LOUEDIN.** Galerie M.-Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-71). Jusqu'au 5 avril.

**URS LUTHI.** Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-92-20). Jusqu'au 18 avril.

**ANDRÉE MAIOFISS.** Galerie Carole-Naggar, 3, passage Rauch (43-79-82-31). Jusqu'au 22 mars.

**HENRY MOORE.** Gravures et lithographies. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 21 mars.

**TAKASHI NARAHA.** Galerie D.-René, 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 21 avril.

**XAVIER ORIACH.** Galerie Nane-Stern, 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 11 avril.

**PAGES.** Sculptures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h ; samedi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

**MALGORZATA PASZKO.** Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-*36-90). Jusqu'au 19 avril.*

**GIUSEPPE PENONE.** Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 14 mars au 18 avril.

**PIERRE NIVOLLET.** Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (32-77-19-61). Jusqu'au 11 avril.

**MILTON RESNICK.** Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 28 mars.

**TAL-COAT.** Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (45-48-45-15).

**DAVID TREMLETT.** Galerie L. et M. Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 14 mars au 18 avril.

**RICHARD TEXIER.** Galerie G.-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 18 avril.

## *En région parisienne*

**LE BLANC-MESNIL.** « Autour d'un monde ». Place Gabriel-Péri. Hall de l'hôtel de ville. Jusqu'au 31 mars.

**BONDY.** Maurice Estève. Hôtel de ville. Jusqu'au 4 avril.

**BOULOGNE-BILLANCOURT.** Le bois gravé en Chine et en Occident. Centre culturel. 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 29 mars.

**BRÉTIGNY-SUR-ORGE.** Quand les formes génèrent les existences. Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 11 avril.

**LA DÉFENSE.** Un siècle de réclames alimentaires. Galerie de l'Esplanade. Entrée libre. Jusqu'au 22 mars ; Samouraï, l'art guerrier du Japon. Galerie Art 4 - Patrimoine du monde (49-00-15-96). Jusqu'au 10 avril.

**FRESNES.** Mémoires de 36. Ecomusée, 41, rue Maurice-Ténine (46-68-08-05). *Entrée gratuite. Jusqu'au 6 avril.*

**IVRY-SUR-SEINE.** M. Diemer, G. Fabre, D. Mencoboni. CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 29 mars.

**JOUY-EN-JOSAS.** Camouflage : François Boisrond. Ateliers en liberté. Fondation Cartier pour l'art contemporain, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Sauf lundi de 11 h à 18 h. Jusqu'au 29 mars.

**PONTOISE.** Véra Pagava. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (place de l'Hôtel-de-Ville) (30-38-02-40). Jusqu'au 19 avril.

**SAINT-DENIS.** Despierre. Musée d'art et d'histoire, 22, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 26 avril.

## *En province*

**ANGERS.** Tremblay. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée. (41-88-64-65). Jusqu'au 22 mars ; GLEB. Peintures, collages, tapisseries. Musée Jean-Lurçat, 4, boulevard Arago (41-87-41-06).

**ARLES.** Alain Clément. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'en avril.

**BORDEAUX.** Robert Combas. Collection du CAPC Musée. Choix d'œuvres de quatre artistes. Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 26 avril.

**CAEN.** Les graveurs de Venise au XVIIIe siècle dans la collection Mancel. Musée des beaux-arts, dans l'enceinte du château. Jusqu'au 24 avril.

**CALAIS, J.P. VIELFAURE.** Parcours pour une Odyssée arctique. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 29 mars ; Bisaière. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 5 mai.

**CHAMBÉRY.** Turin 1965-1987 : Arte povera. L'art pauvre dans les collections publiques françaises. Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 11 mai.

**DUNKERQUE.** L'usine et la ville. Œuvres de J.-L. Poivret. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (28-59-21-65). Du 13 mars au 26 avril.

**GRENOBLE.** Arnulf Rainer. Métaphores de la mort ; Serge Spitzer. Bien défense passive. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 12 avril ; Bertrand Lavier. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 30 mars.

**LILLE.** Hommes de verre. Quarante verriers français contemporains. Musée de l'Hospice-Comtesse. Jusqu'au 27 avril.

**LYON.** Olivier Mosset, Karen Neuss, Dan Flavin. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66). Du 13 mars au 4 mai ; Huit artistes hongrois. ELAC (78-42-27-39). Du 13 mars au 26 avril.

***MARSEILLE.*** *Japon passé, présent.* Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 15 mars ; La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 26 avril.

**MARCQ-EN-BARŒUL.** 5000 ans d'art chinois. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 31 mai.

**NICE.** André Bauchant. Musée international d'art naïf. Château Sainte-Hélène. Jusqu'au 30 avril ; La fin des années 60. Espace niçois d'art et de culture, 24, avenue Jean-Médecin (93-62-18-85), et Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 8 avril ; Niele Toroni : 20 ans d'empreintes. Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin, Centre national d'art contemporain, 20, av. Stephen-Liegeard (93-84-40-04).

**NIMES.** Ferran Garcia Sevilla. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 25 avril.

**RENNES.** Dessins français du XIXe siècle. Collection Fodor du Musée historique d'Amsterdam. Jusqu'au 27 avril ; Gerz. Halles centrales, place H.-Commeurec (99-78-18-20). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à *19 h et sur rendez-vous.* Jusqu'au 21 mars.

**ROANNE.** Joseph Déchelette et l'Egypte. Collections d'antiquités égyptiennes du musée. Musée Joseph-Déchelette, 22, rue Anatole-France (77-71-47-41). Jusqu'au 29 mars.

**LA ROCHELLE.** Kaltex en Chine ; Jan Voss. Maison de la culture (46-41-37-79). Jusqu'au 29 mars.

**SAINT-ETIENNE.** J.-M. Armleder ; O. Mosset. Maison de la culture. Jusqu'au 29 mars.

**SAINT-PAUL-DE-VENCE.** Jean Bazaine. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 26 avril.

**SAINT-PRIEST.** Georges Noël : New York-Paris : dix ans d'activité. Galerie municipale d'art contemporain. Jusqu'au 29 mars.

**VALENCE.** Tal Coat. Musée, 4, place des Ormeaux. Jusqu'au 29 mars.

**VILLENEUVE-D'ASCQ.** L'architecture est un jeu magnifique. *Musée d'art* moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 22 mars. Robert Mallet Stevens (1886-1945). Musée d'art moderne. Du mercredi au dimanche de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 mars.

**VILLEURBANNE.** Jean-Gabriel Coignet. Galerie de l'Hôtel de ville. Jusqu'au 28 mars.

Le Monde



# Les 3es Rencontres de musique de chambre de Cluny, en Bourgogne

**Réplique française des camps musicaux de Marlboro aux Etats-Unis et de la réunion des amis de Gidon Kremer à Lockenhaus, les Rencontres musicales de Cluny, qui ont lieu cette année avant et après le week-end de Pâques (14 avril-3 mai), semblent gonflées d'un nouveau revigorant. Né assez chichement, dans le lieu fermé des Salines royales d'Arc-et-Senans, cet anti-festival animé à égalité par un pianiste (Cyril Huvé) et par un célèbre hautboïste français (Maurice Bourgue) visait dès l'origine à effacer *toute hiérarchie entre les artistes*, quelle que soit leur notoriété, et à leur proposer de mettre sur pied « en temps réel », pendant la seule durée de leur réunion, des programmes de musique de chambre à géométrie variable. Toutes les conventions de la profession s'en trouvaient bouleversées.**

**Transplantées à Cluny, lieu plus touristique et plus calme, ces manifestations « conviviales », sponsorisées pour l'essentiel par un groupe hôtelier singulièrement en phase, ont, sans renoncer à leurs principes, connu l'expansion logique d'une entreprise en bonne santé. Une nouvelle salle, le Théâtre, spécialement réaménagé dans le bâtiment roman des Ecuries Saint-Hugues, *sera inaugurée pour cette troisième édition des* Rencontres. Les répétitions, ouvertes au public, auront lieu chaque jour à l'hôtel de la Monnaie. Thé musical, le week-end, au musée Ochier ; débats et séances d'analyse musicale au palais de Jacques d'Amboise... Outre la traditionnelle salle de déchiffrage de François Michel, de nouveaux lieux seront ouverts au face-à-face instrumental ou vocal des amateurs et des professionnels. Le public est convié à prendre ses repas en compagnie des musiciens.**

**Ceux-ci, où l'on retrouve le noyau des permanents (le Quatuor Talich, Christophe Coin, Jean-Pierre Drouet, Carlo Colombo, Philippe Huttenlocher, André Cazalet, Catherine Cantin), se multiplient eux aussi : arrivée du ténor Ernst Haefliger, du pianiste Dominique Merlet, de la soprano Yumi Nara et du comédien Alain Cuny pour le vendredi saint. L'exécution de la *Gran Partita* pour treize instruments à vent de Mozart sera filmée, selon les suggestions de cadrage des musiciens eux-mêmes, par une équipe vidéo.**

**Le week-end de Pâques sera consacré à l'intégrale de la musique de chambre de Debussy, au sujet de laquelle un « Désaccord parfait » sera enregistré sur place pour France-Musique par Jean-Michel Damian. Un « orchestre romantique » de quarante musiciens jouant sur des instruments anciens, sur le modèle du Hanover Band anglais (*le Monde* du 10 mars 1987), donnera enfin la réplique au piano Erard 1850 de Cyril Huvé dans le *Conzertstück* de Schumann. Le diapason sera réglé à 435...**

## Programmes

### INTERPRÈTES

QUATUOR TALICH : Pietr Messiereur et Jan Kwapil, violons, Jan Talich, alto, Ezven Rattay, violoncelle.

QUATUOR MOSAIQUES
Erich Hobarth et Andrea Bischof, violons, Anita Mitterer, alto, Christophe Coin, violoncelle.

TRIO BERGONZI
Daniel Weissmann, violon, Frédéric Lainé, alto, Alain Courmont, violoncelle.

Richard Studt, violon, Tabéa Zimmermann, alto, Patrick Hardouineau, contrebasse.

Dominique Merlet, piano, Colette Kling, piano et clavecin, Cyril Huvé, piano.

Frédérique Cambreling, harpe, Jean-Pierre Drouet, Florent Jodelet, percussions, Jan Geslin et Denis Dufour, synthétiseurs, Laurent Cuniot, direction.

Alain Cuny, récitant.

Ernst Haefliger, ténor, Donna Brown, soprano, Yumi Nara, soprano, Akiko Hasegawa, mezzo, Philippe Huttenlocher, baryton.

Catherine Cantin, flûte, Maurice Bourgue et David Walter, hautbois, Wolfgang Meyer, Pascal Moraguès et Sergio Menozzi, clarinettes, Amaury Wallez et Carlo Colombo, bassons, André Cazalet et Ab Koster, cors, Thierry Caens, trompette, Benny Sluchin, trombone.

L'ORCHESTRE ROMANTIQUE
40 musiciens jouant sur des instruments 1830-1850.

---

### VENDREDI 17 AVRIL - 20 h 30
*Concert du vendredi saint*

JOSEPH HAYDN : les Sept Dernières Paroles du Christ.
ALAIN CUNY, récitant.

WILFRIED HILLER : Le Livre de Job.
ERNST HAEFLIGER, ténor.

### SAMEDI 18 AVRIL - 20 h 30

HEINRICH SCHUTZ : Symphonie sacrée SWV 271.

IANNIS XENAKIS : Kueran (1986) pour trombone.

BELA BARTOK : Contrastes (violon, clarinette, piano).

JEAN-PIERRE DROUET : Harreu (1987).

ANTON DVORAK : Quintette à deux altos opus 97.

### DIMANCHE 19 AVRIL - 17 h

WOLFGANG AMADEUS MOZART : Quatuor pour hautbois et cordes K.370.

ARNOLD SCHOENBERG : Ode à Napoléon (texte de Byron).

GYORGY LIGETI : Trio pour violon, cor et piano (hommage à Brahms).

### DIMANCHE 19 AVRIL - 20 h 30

WOLFGANG AMADEUS MOZART : Quintette pour piano et instruments à vent K.452.

HENRI DUTILLEUX : *For Aldeburgh*, hautbois, clavecin, percussion (1986).

PAUL HINDEMITH : Trio pour heckelphone, alto et piano opus 47 (1928).

LUCIANO BERIO : Circles.

JOHANNES BRAHMS : Quintette pour clarinette et cordes opus 115.

### LUNDI 20 AVRIL
*Journée Debussy*

14 h - DÉBAT : Désaccord parfait, émission publique de Jean-Michel Damian.

16 h — CONCERT : la musique de chambre de Debussy.

Sonate pour flûte, alto et harpe. Quatre chansons de jeunesse (instrumentation de Costin Cazaban). Sonate pour violon et piano.

Quatuor à cordes. Syrinx. Sonate pour violoncelle et piano. Prélude à l'après-midi d'un faune (version Schoenberg-David Walter).

### SAMEDI 25 AVRIL - 20 h 30

CONCERT MOZART :

Quatuor à cordes en ré mineur. Sérénade pour 13 instruments à vent « Gran Partita » K.361.

### VENDREDI 1er MAI - 20 h 30

ROSSINI : la Tempesta.

ALFREDO CASELLA : Serenata (violon, violoncelle, clarinette, trompette, basson).

DOMENICO CIMAROSA : Le maître de chapelle.

### SAMEDI 2 MAI - 17 h

LUDWIG VAN BEETHOVEN : Sonate pour cor naturel et piano.

FRANZ SCHUBERT : le Pâtre sur le rocher.

JOSEPH HAYDN : Adagio pour cor naturel et quatuor à cordes.

E.T.A. HOFFMANN : Quintette pour harpe et cordes.

### SAMEDI 2 MAI - 20 h 30

L'orchestre romantique, Concert inaugural.

Direction : Maurice Bourgue.

Solistes : Cyril Huvé (piano Erard 1850), Donna Brown, soprano, Akiko Hasegawa, mezzo, Philippe Huttenlocher, baryton.

RICHARD WAGNER : Siegfried-Idyll

ROBERT SCHUMANN : Konzertstück opus 92, pour piano et orchestre.

FRANZ LISZT : Lieder avec orchestre
Die Loreley (Heine), Mignons Lied (Goethe), Jeanne d'Arc au bûcher (Dumas), Trois chansons de Guillaume Tell (Schiller), Die Vatergruft (Uhland).

### DIMANCHE 3 MAI - 16 h

Même programme que le samedi 2 mai, 20 h 30.
*(Des modifications peuvent être apportées à ce programme).*

Accord des pianos : Patrice Sauvageot « Pianos de Cluny ».

# Au commencement était l'utopie

CONFRÉRIE, communauté, *fratrie, appelez cela comme* vous voulez. Ces rencontres-là sont nées du désir d'unir. De fonder une famille. En se passant des liens du sang. Pure utopie, en vérité.

D'utopie il faut bien parler en effet puisque l'histoire des Rencontres de Cluny commence très loin de la Bourgogne romane, dans un lieu fou et hors du temps, cité parfaite, prison dorée, dans ces Salines d'Arc-et-Senans, dont l'architecte Claude-Nicolas Ledoux, pensait qu'elles amélioreraient le rendement des ouvriers.

*C'est en poussant la porte de cette* ville interdite qu'un jeune musicien quelque peu philosophe, et pas encore vraiment installé dans le métier, conçut un projet très proudhonien : le meilleur des mondes pour tous les hommes de l'art que l'idée séduirait. L'utopie Cyril Huvé.

Et puisque le rêve est toujours un déni de réalité, voici ce qui fut d'emblée refusé : la consommation (un public paie pour écouter et s'en aller) ; l'organisation (un « organisateur de concerts », non musicien, compose un produit rentable en fonction d'un budget) ; la sécurité (la réunion factice d'invités dans des programmes peaufinés ailleurs et rentabilisés en tournées).

Ne pas en conclure que le contenu des premières Rencontres d'Arc-et-Senans ne fut pas consommable, que toute logique musicale en était exclue et que les participants eurent sans cesse l'impression de marcher sur du sable mouvant. Pourtant... Personne, et surtout pas Cyril Huvé, ne put ignorer que certains aspects de l'utopie, définis *a priori*, heurtaient les habitudes de la profession.

Ainsi cette idée toute bête : à l'interprète la production et la compétence. A l'auditeur la passivité. Soit, l'amateur ne peut jouer à volonté le rôle du professionnel. Mais pourquoi l'exclure du lieu où le professionnel se conduit un peu en amateur : la répétition ?

Les musiciens, hélas, n'ont pas plus que les comédiens ou les postiers, envie qu'on les regarde travailler. Ils le supportent à l'occasion, dès lors que rien ne peut plus se passer, que les dés sont jetés. Mais comme ça, sans conditions, sans être alerté, sans que personne n'ait à montrer patte blanche ni à se faire oublier ! Comme si, en quelque sorte, notre présence était souhaitée. Il a fallu négocier.

Où s'arrête la toilette intime ? Est-il sain de ne pas la garder cachée ? Telle fut donc la question sur laquelle les utopistes de l'an I, par narcissisme détourné, timidité ou simple honnêteté, en vinrent vite à se diviser. Les réactions de Maurice Bourgue sur ce sujet *(lire l'interview page suivante)* prouvent que le débat n'est toujours pas classé.

*Plus d'employeur, plus d'employé.* Là aussi, ça a grippé. Car les musiciens des Rencontres y participent de leur plein gré et en toute responsabilité. Ils savent bien que l'enveloppe qu'ils devront se partager n'est pas alignée sur le marché. Contre qui pourront-ils se retourner quand leur cachet leur semblera par trop inférieur à leurs capacités ?

Autogestion, le mot ne sera pas prononcé. Ni celui de coopérative, qui semblerait pourtant la structure la plus appropriée. On s'en tient à *constater que la liberté peut être* parfois vécue comme une contrainte. Et on passe à un autre sujet.

Celui des mariages indissociables, des ensembles déjà constitués, par exemple. Quatre musiciens ont l'habitude de jouer ensemble, ne jouent très bien qu'associés, les faiblesses de l'un épousent la force du voisin, à quatre ils ne font qu'un. *Cette certitude, ce confort difficilement gagné*, n'ont pas résisté — autre victoire des Rencontres — à la tentation de s'essayer à découvert, en compagnie d'inconnus, à l'une de ces œuvres à l'effectif impossible dont la musique de chambre de tous les siècles est truffée.

Piano, alto, heckelphone (un gros hautbois) chez Hindemith ; flûte, alto et harpe chez Debussy ; clarinette, alto, piano pour le *Trio des quilles* de Mozart ; soprano, cor et piano dans *Auf dem Strôm* de Schubert ; violon, clarinette et piano dans les *Contrastes* de Bartok ; violon, cor et piano chez Brahms et, tout récemment, chez Ligeti. Territoire mouvant et toujours renouvelé, la musique de chambre impose que l'on soit souple sur ses fréquentations.

*« Quand il s'agit de trouver des musiciens pour donner des programmes au cachet, on a l'embarras du choix*, dit Cyril Huvé. *Mais, quand on propose de mettre au point en quinze jours une œuvre inutilisable ailleurs, avec des partenaires qu'on ne rencontrera plus jamais, il arrive que nos meilleurs amis se fassent prier. Surtout s'ils jouent d'un instrument à cordes, le plus souvent intégrés dans des formations constituées.*

*» Les chanteurs, quant à eux, raisonnent plutôt en solistes, on les comprend. Les pianistes préfèrent jouer le* Quintette *de Brahms plutôt que les* Contrastes *de Bartok. Avec les instrumentistes à vent, c'est toujours plus facile : ils sont habitués à se prendre en charge. »*

Les imprésarios, eux non plus, ne sont pas forcément satisfaits de voir un duo ou un quatuor dont ils s'occupent se dissocier pour plusieurs concerts ou, comme c'est le cas du Quatuor Talich, fidèle aux Rencontres depuis qu'elles existent, « *recevoir pour quinze jours de travail assidu ce que leur rapporterait ailleurs un seul concert* ». Pas de commentaire.

Mais revenons à l'utopie. Si vous vous rendez fin avril à Cluny, où les Rencontres sont basées pour la troisième année, il vous arrivera peut-être de vous croire dans un festival commes les autres. C'est que la passion, le combat d'idées, qui à Arc-et-Senans s'exerçaient en champ clos, se déversent ici dans des ruelles détournées et se résolvent facilement autour d'une bonne bouteille du cru.

C'est aussi qu'un projet comme celui de Cyril Huvé a de grands effets sur la pensée des musiciens et éventuellement de petits sur leur façon de jouer : même précédé de *répétitions publiques, même* informel et convivial, le concert reste une sanction. La ligne de démarcation au-delà de laquelle les amateurs ne peuvent aller. L'utopie est en deçà. L'utopie ne s'entend pas.

Vous en rencontrerez pourtant les effets. Dans la classe de déchiffrage de François Michel, ouverte à vous tous, pas seulement aux amateurs éclairés : des partitions comme s'il en pleuvait, lui au piano, un second piano à ses côtés, il lit l'illisible, il accepte de tout jouer, les pros le rejoignent après les concerts, bœuf à la clé. Quand on y est entré, on ne peut pas oublier ce carré de liberté.

Et puis, sur les programmes qui vous seront distribués, vous lirez : d'un côté, la liste des musiciens qui vont vous gâter — ceux qui n'assurent pas les concerts seront logiquement dans la salle — de l'autre, l'énoncé des œuvres qui seront exécutées. Façon symbolique de rappeler que l'idée de communauté n'est pas abandonnée.

ANNE REY.

★ Une exposition « Les artisans, les artistes et la musique », organisée par l'association Le Clunisois, se tient pendant la durée des Rencontres aux Ecuries Saint-Hugues et à la Malgouverne. Rens. : Syndicat d'initiative de Cluny, Tél. : 85-59-05-34. La restauration du public et des musiciens est assurée par la Générale de Restauration au Restaurant des Rencontres (libre-service).

# Les rencontres de Cluny

*UN ENTRETIEN AVEC MAURICE BOURGUE*

## «Le voyeurisme des répétitions publiques»

MAURICE BOURGUE a le teint crayeux des hommes qui dorment peu et qui réfléchissent profondément. Il a deux raisons d'être préoccupé : la difficulté d'organiser dans la liberté les Rencontres de Cluny ; l'effet produit par la découverte d'un maître à penser, le chef d'orchestre Sergiu Celibidache, «phénoménologue» de la baguette, théoricien haï ou adoré, dont les master-classes régulières sont l'une des activités de Cluny «hors les murs».

Hautboïste de l'Orchestre de Paris, qu'il a fini par quitter pour se consacrer à la musique de chambre (et, notamment, à l'ensemble à vent qui porte son nom), partenaire fréquent de Heinz Holliger, formidable musicien, Maurice Bourgue dirige lui-même à ses heures, et notamment à Cluny, où il a pris la baguette «par commodité» l'année dernière. Il sera à la tête de l'orchestre romantique, dont la création constitue l'un des événements de ces Rencontres.

*« On va voir ce que donneront Weber, Schumann et Liszt joués sur les instruments de leur temps. Ce n'est qu'une tentative, un essai. Si le résultat est satisfaisant, on tentera le pari d'un orchestre permanent.*

*» Les Rencontres aussi se sont un peu créées dans l'improvisation, comme les choses auxquelles on ne pense jamais. Audacieux, pas sans danger. On a eu de la chance, tout le monde s'est pris au jeu. Les Salines d'Arc-et-Senans étaient un endroit très fermé, on était parqués, emprisonnés, contraints de vivre ensemble, écrasés de travail : pas le temps de s'ennuyer ni de se reposer ; juste celui de s'engueuler.*


Maurice Bourgue : l'esprit de la musique de chambre.

*» Cyril Huvé avait eu l'idée d'ouvrir les répétitions au public : autant nous demander de nous déshabiller. La nature même du travail s'en trouvait modifiée. Quand on se critique entre musiciens, on essaie d'y mettre du tact, de la délicatesse, mais ça déborde toujours. Et voilà que nos scènes de ménage allaient devoir se passer devant un tribunal ! Le seul bon côté est qu'on a appris à se critiquer avec plus d'élégance. Mais le public n'a que l'illusion de partager notre secret ; il faut le vivre soi-même pour l'appréhender.*

*» Je n'avais pas l'intention de m'occuper des Rencontres, aucun intérêt à partager le joujou. Ça s'est fait par la force des choses : lourde tâche ! Mon impresario, Maurice Werner, qui est un homme honnête et fin, ne voit pas ça d'un mauvais œil : nous ne sommes pas concurrentiels sur le marché commercial. Les cachets sont calculés sur des bases égalitaires : 1 000 francs environ par journée de travail, rien de plus pour les concerts, logement chez l'habitant. On recrute par famille d'esprit, par cooptation, comme dans une confrérie.*

*» On a pensé à inviter des « locomotives ». Ainsi, Paul Badura-Skoda. Mais les artistes de sa notoriété coûtent cher, et une locomotive qui se prend pour une locomotive est une catastrophe. En même temps, il faut avouer que la notion d'égalité dans le travail de musique de chambre prend des aspects bien particuliers : il y a toujours quelqu'un, dans un groupe, qui a plus de conscience que les autres, un plus grand pouvoir de synthèse. Il faut donc avant tout procéder par élimination : sur quelle conscience s'orienter ? Il faut un leader, pas d'histoire.*

*» C'est comme lorsque vous êtes entre amis : vous vous opposez, vous confrontez vos idées. Ou les autres vous repoussent ou votre proposition est intégrée. Il y a donc deux possibilités : triompher ou se fondre dans un « plus » que l'on reconnaît. En capitulant, alors, on s'enrichit. Mais il ne faut pas vouloir triompher. Il faut vouloir la vérité.*

*» Il y a toujours des conflits de pouvoir entre musiciens. Mais ils s'opèrent au-delà de l'intellect. On perçoit les gens différemment dans la musique. Et la manière dont on les reçoit se fait en dehors de soi, à travers la musique : ne parvient à la conscience que le « plus » de l'autre qui s'affirme.*

*» C'est pour cela qu'on utilise toujours trop de mots : les mots sont dans le conflit, pas dans la musique. Ce n'est que l'événement musical qui révèle notre accord. Sans les mots dans la musique, tout est tellement simple ! Et tellement tordu, dehors.*

*» Pensez au quatuor : quatre voix d'un même principe sonore. L'unification. Le bouquet japonais. Il faut accepter qu'il y ait moins d'amateurs pour ce genre de bouquet que pour des feux d'artifice. Mettez ce quatuor dans une salle de trois mille places et tout est vicié. Ce qui peut être vécu dans quelques mètres carrés devient monstrueux dans un espace cent fois plus grand. Les Juilliard à Pleyel est une aberration. L'idéal serait de les faire jouer dix soirs de suite à Gaveau. Et c'est justement ce que notre système économique interdit. »*

**A. R.**

★ Maurice Bourgue dirige l'Orchestre romantique les 2 et 3 mai.

*ACCOR*

### Un minimum de fausses notes

PAUL YVERNAT siège au comité de direction du groupe Accor, qui coiffe aussi bien les hôtels Novotel, Sofitel, Mercure, Ibis et Urbis que les Pizza Del Arte, Le Nôtre et le Pré Catelan, deux chaînes de restauration californiennes, les Vitatop, et qui est leader mondial en matière de tickets-restaurant. Mais Paul Yvernat joue aussi de la flûte à bec et du piano-jazz. Ce qui fait qu'il a son idée sur le mécénat musical et qu'il préfère que l'action de son groupe *« ne soit pas saupoudrée sur des opérations éparpillées »*.

D'une certaine façon, c'est un vrai mécène : il ne manque aucun concert aux rencontres de Cluny, auxquelles il verse, certes, une subvention (300 000 F cette année) mais pour lesquelles Accor assure surtout toute la restauration. *« Pour qu'une entreprise s'intéresse à une initiative culturelle,* dit-il, *il faut qu'à un niveau élevé quelqu'un en ait envie »* (ce quelqu'un, c'est lui !) »

Il dit encore : *« Si on a choisi d'aider l'association Musiciens-Ensemble* (autre appellation de l'équipe de Cluny), *c'est qu'elle a un projet. Ces musiciens n'ont pas fait appel à nous parce qu'ils ne parvenaient pas à boucler leur budget. Ils se sont présentés comme des entrepreneurs, prêts à s'investir dans une action dont la musique, en général, pourrait bénéficier. Si on peut grossir avec eux, pourquoi s'en priver ? »*

**A. R.**

*LA MUSIQUE DE CHAMBRE DE DEBUSSY*

## Rigueur et alchimie

QUAND Debussy écrit, presque en même temps, son *Quatuor à cordes* et le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, en 1893, il est encore peu connu, mais il a déjà la conscience de sa voie. Plutôt des voies parallèles qu'il est prêt à emprunter, comme le montre la simultanéité de ces deux œuvres tellement différentes. Bien que, si on observe le *Prélude* dans la réduction pour petit ensemble faite par Schoenberg pour les besoins de la Société pour auditions musicales privées, que celui-ci a initiée après la première guerre mondiale, on se rend compte que les lignes mélodiques n'y sont pas moins fermes et que le génie de Debussy ne réside pas seulement dans l'alchimie des combinaisons sonores.

Le traitement qu'il impose aux instruments à cordes dans son *Quatuor*, formation qu'on croyait figée, prouve qu'il transforme tout ce qu'il touche. Le quatuor devient, comme par enchantement, souple, tout fait de suggestions fuyantes. S'il étudie les possibilités du contrepoint, comme c'était la tradition du genre, c'est pour les détourner. Il se concentre sur la disposition acoustique des registres, ce qui ne nuit pas, d'ailleurs, à la mécanique interne des voix. Il parvient à être à la fois infiniment suggestif et cohérent. Sa découverte majeure : la forme instantanée, *ad hoc*. Plus elle est elliptique, plus elle est chargée d'allusions. Voir, à ce sujet, une petite pièce comme *Syrinx*, exemple étonnant de « versatilité » imaginative. Le contraste est partout et nulle part, c'est l'éternisation de l'instant dans une forme qui se met en question elle-même tout le temps.

Claude Debussy ne revient à la musique de chambre qu'en 1915, trois ans avant sa mort, avec un projet de six sonates pour divers instruments. Il arrivera à en écrire trois — pour violoncelle et piano, pour flûte, alto et harpe et pour violon et piano — et, sur le manuscrit de cette dernière, il note son intention d'en écrire encore une, pour une formation bien peu commune — hautbois, cor et clavecin. Aucune trace d'un quelconque « retour à... » dans ces pages. Vladimir Jankélévitch les trouve même *« plutôt des symptômes d'improvisation et de capriccio »*. A tenir compte seulement de leur licence et de l'esprit d'impromptu qui les anime, ces sonates sont vraiment, comme aurait dit Scriabine, des *« sonates-fantaisies »*. Debussy, le moins doctrinaire des grands créateurs, n'a aucune envie de considérer la musique de chambre comme un débat d'idées où l'immédiat sonore compte moins que les vérités ultimes que les instruments paraissent énoncer. S'il se retourne tardivement vers la musique de chambre, c'est peut-être aussi parce que, après *Jeux* (pour orchestre) et les *Etudes* (pour piano), l'orchestre et le piano sont arrivés au bout de leurs ressources, pour le moment. Beethoven, lui aussi, a écrit surtout des quatuors à la fin de sa vie, parce qu'il avait réglé ses comptes avec le piano et l'orchestre.

Miné par la maladie, Debussy se délivre dans cette musique. Ce n'est pas tellement une musique gaie (la *Sonate pour flûte, alto et harpe* est même déchirante), mais, par la pureté des lignes, par la forme instantanée et l'évolution capricieuse, elle sent l'air frais du refuge. *« Par un phénomène de dédoublement — peut-être naturel ? — elle [la Sonate pour violon] est pleine de vie, presque joyeuse. Est-ce une preuve du peu que nous sommes dans les aventures où s'engage notre avenir ? »*, écrit le compositeur dans une lettre. Quelque chose de la tradition baroque française y subsiste, comme si Debussy avait voulu suggérer que le chemin de l'histoire aurait pu être différent. Il met ainsi le classicisme allemand entre parenthèses. Ce n'est pas un hasard : à cette même époque, Debussy était en proie à une crise de nationalisme exacerbé.

Les instruments abandonnent ici leur rôle traditionnel. Le violoncelle n'est plus déclamatoire et lyrique, il oublie ses cris pathétiques et étranglés dans l'aigu, pour se laisser entraîner dans un duel fougueux avec le piano, où il s'avère ironique et piquant. Dispositif étrange que celui de la *Sonate pour flûte, alto et harpe*. Comme dans toute la musique de chambre de Debussy, les instruments n'y sont pas réduits aux simples lignes d'un contrepoint abstrait ; ils apportent toute la chair de leurs timbres, le son de leur personnalité. Cette sonate, que le compositeur voyait *« affreusement mélancolique »*, *« la souffrance pure, la souffrance enceinte par la mort, la souffrance sans nom qui découpe l'écriture en dents de scie et fait râcler les violons de l'angoisse »*, cette sonate est pleine des échos de tout le début nuageux du siècle. Il y a du *Pierrot lunaire* dans l'air car c'est chez Schoenberg et chez Debussy, en même temps, que l'ancienne musique de chambre est morte pour renaître.

**COSTIN CAZABAN.**

★ Le 20 avril, 16 heures.

*LE QUATUOR TALICH*

## Eloquence du non-dit

GEORGE ENESCO se souvenait que, pendant ses études à Vienne, il jouait des quatuors de Beethoven d'après les partitions originales, autographes, telles qu'elles étaient restées dans la famille de son professeur, Joseph Helmesberges Jr. Et ce n'était pas seulement le papier mort qui passait de génération en génération. A Vienne, comme à Prague ou à Budapest, la pratique de la musique de chambre s'héritait avec les photos de famille et une certaine idée du salut par la fraternité musicale. Ce n'est donc pas un hasard si les plus grands quatuors d'hier et d'aujourd'hui s'appellent Alban Berg, Vlach, Vegh, Janacek, Budapest, Talich. Au-delà des particularités qui les distinguent, ils ont en commun un ton narratif, expression de l'histoire chargée, déchirée, de ces terres. N'ont-ils donc pas beaucoup à nous raconter ?

Mais ne cherchez pas Kafka dans le jeu du Quatuor Talich. Ils ont *« une élégance un peu triste d'aristocrates perdus dans leur siècle »* comme on peut lire dans une chronique du *Monde de la musique*.

Prague, ville baroque, est un fascinant jeu d'ombres et de lumières, et l'obscure ruelle où se cachait le grand écrivain n'est qu'un fil minuscule entouré de palais et de magnifiques cathédrales. Les Talich, eux, ont choisi la lumière. Tamisée, il est vrai.

Pietr Messiereur, Jan Kvapil, Jan Talich, Evzen Rattay. Quatre noms sous un « label » célèbre. Contrairement à d'autres ensembles réputés, les Talich ne refusent pas de jouer séparément. C'est, à première vue, une imprudence. Pour d'autres, pas pour eux. Au long de leurs participations aux Rencontres musicales (ils y sont, cette année, pour la cinquième fois), ils se sont intégrés aux formations les plus diverses. Ce qui leur a permis de concevoir de vastes panoramas comme ce fut le cas l'année dernière avec le cycle consacré à la musique de chambre de Janacek et, cette année, à celle de Debussy. Mais ce n'est pas seulement occasionnel. Le premier violon, Pietr Messiereur, a publié en France (chez Calliope) une sélection de sonates de Mozart et le violoncelliste Evzen Rattay a pris sur son compte une intégrale des sonates et des variations pour violoncelle et piano de Beethoven (Calliope, également).

Les Talich gardent, une fois réunis, l'intuition de ce que pourrait être la trajectoire individuelle de chacun, et le travail d'unification ne devient ainsi que plus émouvant. Prenons la fugue lente du *14e Quatuor, en ut dièze mineur*, de Beethoven. (Les Talich sont les signataires de l'une des cinq ou six intégrales de premier ordre des quatuors de Beethoven, chez Calliope, toujours.) Le ton y est retenu, la phrase est envisagée d'un seul trait, en grand, très noble et très humaine, à la fois. Au-dessus des changements harmoniques, le chant du premier violon reste suspendu, égal à lui-même, intouchable. Le frisson s'étale sur d'amples espaces. Les contrastes spectaculaires, les changements de timbre sont rares. Mais le crescendo est très graduel et un petit *sforzando* trouve ainsi toute sa signification. La forme s'expose ainsi dans toute sa clarté.

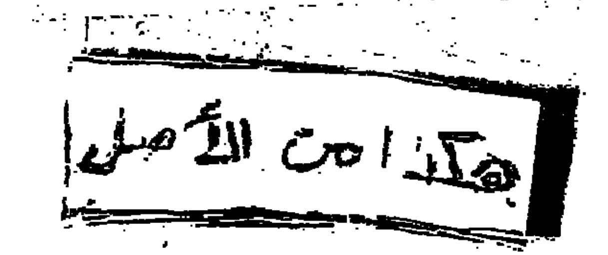
Eloigné, le brouillage des petites intentions. Même dans les mouvements rapides (le cinquième, par exemple), la lisibilité reste exemplaire. Une mûre réflexion préalable agit comme un filtre sur le jeu des musiciens.

A côté de l'intégrale Beethoven, les réalisations majeures des Talich, qui nous sont accessibles en France, sont les quatuors de Debussy et de Ravel, les quatuors de Bartok. Comme partout, ils s'exercent, ici aussi, dans l'art exquis de la sublimation. La rhétorique les fatigue, l'intelligence n'a pas besoin d'un excès de moyens. Tout conflit est résolu préalablement à l'acte public. Leur jeu ne garde que les essences, la conscience d'un débat préexistant, maintenant occulté, et une technique infaillible de la suggestion. Art du non-dit éloquent. Rien d'étonnant qu'il se soit développé dans cette partie de l'Europe.

**C. C.**

★ Les 18, 19, 20 et 25 avril.





# THEATRE

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

**BARRIO CHINO** Petit Odéon (43-25-70-03), 18 h 30 (11).

**MOI MOI ET MOI,** Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 15 (11).

**BEAU RIVAGE,** Comédie de Paris (42-81-00-11), 20 h 30 (12).

**L'ECOLE DES BOUFFONS,** Gémier (47-27-81-15), 20 h 30 (13).

**DIS-MOI BLAISE,** Madeleine (42-05-67-09), 20 h 30 (14).

**A PIED,** Théâtre 13, (45-88-16-30), 20 h 30 (16 au 21).

**CORY AQUINO,** Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30 (du 17 au 21).

HORS PARIS

**LIMOGES.** Bella, Marie, Tim et Harry vont à la mer, par le Théâtre de l'Ancre. Les 13, 16, 17, 18 mars à Expression 7 (55-77-37-50) à 21 h.

**VILLEURBANNE.** Georges Dandin, de Molière, mise en scène de Roger Planchon avec Claude Brasseur, du 16 mars au 4 avril au TNP (78-84-70-74).

**STRASBOURG.** Rosmersholm, d'Ibsen, mise en scène de Jacques Lassalle au TNS (88-35-63-60), du 18 mars au 11 avril.

**GRENOBLE.** Gertrud, de Hjalmar Söderberg, par Bruno Boeglin, au CDNA – centre dramatique des Alpes (76-25-54-14), du 18 mars au 4 avril.

## *Les salles subventionnées*

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

**OPÉRA** (47-42-57-50), jeu. à 19 h 30 : l'Elixir d'amour ; ven. et lun. à 19 h 30 : Don Carlo ; sam. à 14 h 30 + 19 h 30, dim. à 15 h, mar. à 19 h 30 : Cendrillon.

**SALLE FAVART** (42-96-06-11), jeu., ven. à 19 h 30, dim. à 15 h : les Puritains ; mar. à 20 h : Concert « Autour de Goethe ».

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (40-15-00-15), (ven., lun.) : mer. à 14 h 30, jeu. + dim à 20 h 30 : Turcaret ; dim. à 14 h 30, sam., dim., mar. à 20 h 30 : Polyeucte.

**CHAILLOT** (47-27-81-15), Grand Foyer : (dim.) mer. à 14 h 30, sam. à 15 h, jeu., vend., dim., mar. à 10 h + 14 h 30 : les Voyages de M. Costic, de Daniel Soulier ; Récitations/Conversations : lun. à 20 h 30 : Lecture de pièce : le Grain de clarté, de Partap Sharma ; Grand Théâtre : (lun.), 20 h, dim. à 15 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : dim. à 15 h, ven., sam., mar. à 20 h 30 : l'Ecole des bouffons.

**ODÉON,** (lun.) 20 h 30, sam. et dim. à 15 h et 20 h 30 : Esther, de Jean Racine ; mer., sam. et dim. à 15 h et 20 h 30, jeu., ven., mar. à 20 h 30 : Esther.

**PETIT ODÉON** (43-25-70-32) : (lun.) 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

**TEP** (43-64-80-80), 20 h 30, jeu. à 19 h, dim. à 15 h : les Trois Sœurs ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Vingt jours sans guerre, d'A. Guerman (v.o.) ; Mon ami Ivan Lapchine, d'A. Guerman (v.o.).

**BEAUBOURG** (42-77-12-33) (mar.) Débats/Rencontres : mer. à 18 h, Carte blanche : La ville contemporaine ; jeu. à 18 h 30 : La nouvelle fabrique du corps humain : recherches sur l'embryon et comités d'éthique ; dim. à 15 h, Café littéraire, 5e étage : 14 h + 17 h, Carrefour francophone ; lun. à 18 h 30, L'art contemporain et la télévision ; 21 h, être pauvre en 1987 : culture et pauvreté ; Café littéraire : 18 h, Carrefour francophone ; Cinéma Vidéo : (mar.) de mercredi à dimanche : Cinéma du réel ; lun. : Cinéma et littérature au Japon : se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-information : (mar.), à 13 h, Le bébé est une personne, de B. Martino ; à 16 h, Valentine, de J. Brüschweiler ; à 19 h, De la sainteté de J.-M. Berzosa ; Vidéo/Musiques (mar.) ; à 13 h, Der Freischutz, de C.M. Von Weber ; à 18 h, Giselle, d'A. Adam ; à 19 h, Aïda de Verdi ; Cinéma du Musée (lun., mar.), mer. à 15 h, Le musée imaginaire de Pierre Boulez, de J.-R. Cadet ; jeu., ven. et sam. à 15 h : Souvenirs des anciens horaires (histoire de la gare d'Orsay) ; Naissance d'un musée, de P. Samson ; dim. à 15 h, Un musée est un musée, de N. Scialom ; L'art d'exposer 2 : quel musée pour le vingtième siècle ?, d'Alain Fleischer ; jeu. sam. à 20 h 30, dim à 16 h : Compagnie Preljocaj (A nos héros, Chorégraphie d'A. Preljocaj) ; Concert : IRCAM : ven. à 20 h 30 : cours d'analyse musicale.

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (42-61-19-83). Concerts : le 11 à 20 h 30 : Itzhak Perlman (violon)/Sam Sanders (piano) ; à 20 h 30, le 12 : le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Mario Venanzo (direction), David Wilson Johnson (ténor) ; le 16 : Orchestre symphonique de l'Opéra national de Bruxelles, Sylvain Cambreling (direction), Martine Dupuy (mezzo-soprano) (Mozart) ; le 16 : à 18 h 30 : Giuseppe Di Stefano (ténor) ; Sylvia Valayre (soprano), Roberto Negri (piano) (Bellini, Mozart, Puccini) ; le 16 à 20 h 30 : Orchestre de Bruxelles, S. Cambreling (Mozart) ; Saison Mozart : les 12, 17 à 20 h, le 15 à 15 h : Don Giovanni.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77) (lun.) 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Ce soir on improvise ; dim. à 20 h 30, ven., sam., à 18 h 30, dim. à 20 h 30, ven., sam., à 18 h 30, dim. à 20 h 30 : Adnam Ataman (Anatolie) ; mer. à 18 h 30 : Quatuor de Cleveland ; mar. à 18 h 30 : Bonnet/Rossel/Llach (Catalogne) ; Théâtre de l'escalier d'or, au Théâtre de la Ville : 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Couquie et Louki sont sur un bateau/D. Chalem.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34) (jeu.) 20 h 30, dim. à 16 h : Britannicus, de Racine.

**MAISON DES CULTURES DU MONDE** (45-44-72-30), le 17 à 20 h 30 : Théâtre des Philippines.

## *Les autres salles*

**AMANDIERS DE PARIS** (43-66-12-17) (D., L.), 20 h 30 : Transport des femmes.

**ANTOINE** (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

**ARCANE** (43-38-19-70), mar., sam. 20 h 30 : Contes de Maupassant ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

**ARLEQUIN** (45-89-43-22) (D., L.), 20 h 30 : Th. de Chambre.

**ARTS-HÉBERTOT** (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

**ASTELLE-THÉATRE** (42-38-35-53), mer., jeu. 20 h 30 : la Sainte Nitouche ; mar. 20 h 30 : Cocteau-Jarry ; ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mon Isménie.

**ATALANTE** (46-06-11-90) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Roulotte d'escrocs.

**ATHÉNÉE** (47-42-67-27) (D., L.), 20 h, mar. 19 h : Hedda Gabler (à partir du 19).

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

**CARTOUCHERIE,** Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45 : dim. 16 h : la Presque Innomée. Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung. Epée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Caligula.

**CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE** (43-72-00-15) (D., L., Mar.), 21 h : Milena la vie ; lun., mar. 21 h, dim. 15 h : Doctr.

**CITÉ INTERNATIONALE** (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Yasmina ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : Hernani.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 et 18 h 30 : Beau Rivage.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

**DAUNOU** (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

**DÉCHARGEURS** (42-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : Sidonie ; 20 h 30, dim. 15 h : Nos hommages Miss Emily.

**ÉDOUARD VII** (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

**ESPACE CARDIN** (42-66-17-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Rufus.

**ESSAION** (42-78-46-42) (D. soir, L.), 19 h, dim. 15 h : les Contrejours d'une contrebasse ; (D. soir, L.), 21 h, sam. et dim. 17 h : Papiers d'Arménie.

**FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE** (47-78-70-88) (D., L.), 21 h : les Premiers Mots.

**FONTAINE** (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-20-60-56) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Bonsoir maman.

**GALERIE 55** (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

**GRAND EDGAR** (43-20-90-09) (D.), 22 h 15 : Palier de crabes.

**GRAND HALL MONTORGUEIL** (42-96-04-06) (D. soir), 20 h 45, dim. 18 h 30 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

**GUICHET-MONTPARNASSE** (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

**HUCHETTE** (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Femme sauvage.

**LIERRE THÉATRE** (45-85-55-83) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

**LUCERNAIRE** (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

**MADELEINE** (42-05-67-09), 20 h 30 : Dis-moi Blaise (à partir du 14).

**MARAIS** (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

**MARIE-STUART** (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes ; 22 h : Mosus de Mosus.

**MARIGNY** (42-56-04-41), (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : la Galipette.

**MATHURINS** (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

**MÉNAGERIE DE VERRE** (43-38-33-44) (D., L.), 21 h : Allez, hop !

**MICHEL** (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

**MICHODIÈRE** (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

**MOGADOR** (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 et 20 h 30 : Cabaret.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Ce sacré bonheur. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Conférence au sommet.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

**NOUVEAU TH. MOUFFETARD** (43-31-11-93) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Yeux d'Agathe.

**ŒUVRE** (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93) (D), 21 h : (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h : S. Joly. Petite salle : (D., L.), 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

**PALAIS-ROYAL** (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45 : l'Amuse-gueule. Rencontres : le 16 à 20 h 30.

**PLAINE** (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Images de Mussolini en hiver.

**POCHE** (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 15 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 15 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

**PROCRÉART** (42-52-44-94) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Serpent noir.

**RENAISSANCE** (42-08-18-50), (J., D. soir), 21 h, sam., dim. 15 h 30 : Y a pas qu'Agatha.

**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20) (D.), 19 h, les jours pairs : Armandine.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45 ; sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : les Seins de Lola.

**STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Voyage au bout de la nuit.

**TAI TH. D'ESSAI** (42-78-10-79), lun., mar., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; mer. 20 h 30 : Maîtres et Valets.

**TH. D'EDGAR** (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 22 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

**TH. DE L'HEURE** (45-41-46-54), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

**THÉATRE 13** (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied (à partir du 17).

**TH. 14 J.-M. SERREAU** (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Vera Baxter.

**TH. DU LIERRE** (45-86-55-83) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

**THÉATRE DE PARIS** (43-59-39-39) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : les Brumes de Manchester.

**TH. PARIS-VILLETTE** (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

**TH. DU ROND-POINT** (42-56-60-70), Grande salle, les 11, 12, 16, 17 à 20 h 30 : Richard de Gloucester ; les 13, 14 à 20 h 30, le 15 à 15 h : Mon Faust ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30 : La salle d'attente ; MIT, les 10 et 11 à 21 h : Ramayana.

**THÉATRE DU TEMPS** (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : Electre.

**TOURTOUR** (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Babiboum ; (D., L.) 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40) (D., L.), 20 h 30 : l'Anniversaire.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

## *Les cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; (D.) 23 h 30, lun., mar. 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

**BLANCS-MANTEAUX** (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

**LE BOURVIL** (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

**CAFÉ D'EDGAR** (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**CLUB DES POÈTES** (47-05-06-03) (D), 22 h : Humour et amour en poésie.

**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51) (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage (D. soir, L.) ; 22 h 15, dim. 16 h : les Taupes niveaux.

**CITHEA** (43-57-99-26), les 11, 12, 13, 14 à 21 h : J. Quer, le 14 à 20 h : M. Brule, le 17 à 19 h 30 : Nott.

**LE GRENIER** (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : N'insistez pas, je reste.

**PETIT CASINO** (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

**POINT-VIRGULE** (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

## *En région parisienne*

**ANTONY,** Th. F. Gémier (42-37-31-19), le 14 à 21 h : le Pavillon des enfants fous ; église Sainte-Marie : le 15 à 17 h : orchestre B. Thomas (Mozart).

**ASNIÈRES,** CC (47-90-63-12), le 16 à 20 h 45 : la Taupe.

**AUBERVILLIERS,** Théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard. Espace J.-Renaudier les 13, 14 à 20 h 30 ; le 15 à 20 h 30 : Madame l'Archiduc.

**AULNAY-SOUS-BOIS,** Espace J.-Prévert (48-68-00-22), le 15 à 16 h : C. Sauvage, Symphonietta Orchestre de Picardie.

**BAGNEUX,** Th. V.-Hugo (46-63-10-54), le 14 à 20 h 30 : F. Solleville ; le 17 à 20 h 30 : les Etoiles.

**BAGNOLET,** Atem, jeu., ven., sam. à 21 h, dim. à 17 h : la Tour de Babel.

**LE BLANC-MESNIL,** cinéma L. Daquin (43-85-66-00), le 13 à 20 h : Th. Macocci Quartet, Rova Saxophone Quartet.

**BOBIGNY,** MC 93 (48-31-11-45), (dim. soir, lun.), 19 h 30, dim. à 15 h : le Roi Lear.

**BOULOGNE-BILLANCOURT,** TBB (46-03-60-44), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ni chair ni poisson.

**CERGY-PONTOISE,** CC (30-30-33-33), le 14 à 21 h : Noé, avant, après.

**CHATENAY-MALABRY,** La Piscine (46-61-33-33), les 12, 13, 14 à 20 h 30 et les 14 et 15 à 15 h : Coïncidences.

**CHATILLON,** Théâtre (46-57-22-11), (D. soir, lun.), dim. 15 h, 21 h : la Peur des coups ; les Boulingrin ; le Commissaire est bon enfant ; Petite salle : le 13 à 21 h : J. Haurogne.

**CHELLES,** CRACC (64-21-20-36), les 13 et 17 à 21 h : Comme il vous plaira.

**CHOISY-LE-ROI,** Théâtre P.-Eluard (48-90-89-79), le 14 à 18 h : Juste une virée, Porte des Almogavares, Symphonia d'un requiem.

**CLICHY-LA-GARENNE,** Théâtre Rutebeuf (42-70-96-76), le 13 à 21 h : Orchestre symphonique de Budapest (les Strauss).

**COMBS-LA-VILLE,** La Coupole (64-88-72-05), le 14 à 20 h 45 : Mav B.

**CORBEIL-ESSONNES,** CAC (60-89-00-72), le 14 à 20 h 45 : Laffaille/A. Leprest.

**CRÉTEIL,** Maison des arts (48-99-94-50) (L. dim. soir), 20 h, dim. 15 h 30 : les Mains sales ; Grande salle : les 13, 14 et 17 à 20 h 30 : le Tour d'écrou.

**EVRY,** Agora (60-77-93-50), le 14 à 20 h 30 : Lorna et Ted.

**FONTENAY-LE-COMTE,** FJT Cabaret (51-69-13-44), le 12 à 21 h : Mouettes et Chardons.

**GENNEVILLIERS,** Théâtre (47-93-26-30) (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. 17 h : l'Esprit des bois ; (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h : : Nathan le Sage.

**LONGJUMEAU,** Théâtre A.-Adam (69-09-40-77), les 14 et 15 à 15 h ; le 14 à 20 h 30 : Méditerranée.

**MALAKOFF,** Théâtre 71 (46-55-43-45), (Dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. à 18 h : le Médecin malgré lui.

**MANTES-LA-JOLIE,** CC. G.-Brassens (30-33-20-43), le 14 à 20 h 45 : Ali Dede et Esin Afsar.

**MARLY-LE-ROI,** OMAC (39-58-74-87), le 14 à 21 h : Danse explosion.

**MONTREUIL,** Tem (48-58-65-33), les 12, 13 et 14 à 21 h, le 15 à 16 h : Visite interdite ; Auditorium (48-57-17-59), le 14 à 20 h 30 : Trio Lengyel (Mozart).

**MONTREUIL-SOUS-BOIS,** Théâtre du Staff (48-57-82-37), les 12, 13 et 14 à 20 h 45 et le 15 à 15 h : la Reprise.

**NANTERRE,** Théâtre des Amandiers (47-21-18-18) - I. : grande salle (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. à 16 h 30 : le Suicidé ; II. : salle polyvalente (dim. soir), 21 h, dim. à 17 h : Dans la solitude des champs de coton. Auditorium M.-Ravel (47-74-93-19), le 12 à 17 h : M. Rybicki.

**NEUILLY,** Théâtre (47-45-75-80), les 16 et 17 à 200 : les Femmes savantes.

**LES PAVILLONS-SOUS-BOIS,** Espace des arts (48-48-10-30), le 13 à 20 h 30 : Déserts d'amour.

**PERSAN,** salle P.-Brossolette (34-70-19-75), le 14 à 21 h : Mélodies de Berlioz.

**RAMBOUILLET,** Théâtre Nickel-Odéon (30-41-11-69), le 13 à 21 h : Compagnie L'éclat des muses.

**RIS-ORANGIS,** CC Robert-Desnos (69-06-42-42), le 17 à 20 h 30 : Cabaret.

**SAINT-DENIS,** Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59), salle G.-Robard (jeu., dim. soir), 20 h 30, dim. à 16 h : Hamlet ; salle J.-M. Serreau (jeu., dim. soir) 20 h 30, dim. 16 h : les Rescapés ; salle Le Terrier (jeu., dim. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 23 h 30 : The Dinner, dern. le 16.

**SARCELLES,** Forum (34-19-54-30), le 14 à 21 h : Ballets Jazz Art ; le 17 à 21 h : L. Ferré.

**SARTROUVILLE,** Théâtre (39-14-23-77), le 14 à 21 h : I. Mayereau.

**SCEAUX,** Les Gémeaux (46-60-05-64), le 13 à 22 h 30 : Mace-Lazarevitch Quintet.

**SENLIS,** Fondation Cziffra (44-53-66-87), le 15 à 15 h : la Mantovana (Frescobaldi, Vitali, Gabrieli...), le 15 à 17 h : J. Bowman.

**SEVRAN,** gymnase J.-Owens, le 14 à 20 h 30 : Zani Diabate, Ch. Couture, Magic Slim.

**TRAPPES,** église, le 13 à 20 h 30 : B. Wootton, Grenier à sel, le 17 à 20 h 30 : M. Jolivet.

**VERRIÈRES-LE-BUISSON,** le Colombier (69-20-29-71), le 15 à 17 h : Remise à jour.

**VERSAILLES,** Théâtre Montansier (39-50-71-18), le 17 à 21 h : Camerata de Versailles, dir. : A. du Closel (Martinu, Mahler), le 14 à 21 h, le 15 à 15 h : l'Annonce faite à Marie ; le 11 à 21 h : le Barbier de Séville ; le 12 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Mozart).

**LE VÉSINET,** CAL (39-76-32-75), le 13 à 21 h : Poil de carotte.

**VILLEJUIF,** église Saint-Cyr, le 13 à 20 h 45 : Ch. Caron, I. Ymel (Ymel, Haëndel, Bach...).

**VITRY-SUR-SEINE,** Théâtre Romain-Rolland (47-26-15-02), dim. 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

## *Le music-hall*

**BATACLAN** (47-00-55-22), le 13 à 21 h : Ligue d'improvisation française (D. soir, L.), 21 h, dim. 18 h : J. Birkin.

**CIRQUE D'HIVER** (47-00-10-02), le 13 à 20 h 30, le 14 à 14 h 30, 17 h et 20 h 30 : Muppet Show.

**ESCALIER D'OR,** voir Théâtres subventionnés.

**GYMNASE** (42-46-79-79), ven., mar. 20 h 45, ven. 15 h, sam. 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30 : F. Perrin.

**MAISON DES CULTURES DU MONDE** (45-44-72-30), le 17 à 20 h 30 : Théâtre des Philippines.

**OLYMPIA** (47-42-25-49), les 12, 13, 14 à 20 h 30 : J.-P. Mader.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Dupoyet. Petite salle (V., S., L.), 19 h : C. Morlot, dern. le 16 (M., D. soir), 21 h, dim. 15 h : S. Joly.

**PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90), mer. 15 h, ven., mar. 20 h 30, sam. 14 h 15, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on Ice.

**PIGALL'S,** (42-46-29-49) (D. soir, L.), 21 h, sam. 19 h et 22 h : J. Danno.

**GRAND REX,** 20 h : P. Vassiliu, dern. le 14.

**SALLE M.L. KING** (46-78-63-54), le 13 à 20 h 30 : C. Barros.

**T.L.P. DÉJAZET** (42-74-20-50) (D., L.), 20 h 30 : les Etoiles (dern. le 14), le 17 à 20 h 30 : J. Beaucarne.

## *Les chansonniers*

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accrocohabitation.

**DEUX-ANES** (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

## *La danse*

(Voir aussi théâtres subventionnés.)

**BASTILLE** (43-57-42-14), 21 h : Devoile (dern. le 15).

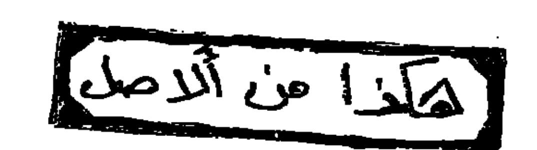
**CAFÉ DE LA DANSE** (43-57-05-35) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : l'Ascète et la Vierge Marie, les 11, 12, 13, 14 à 22 h : le Sacre du printemps d'Ecchymose.

**LUCERNAIRE** (45-44-57-34), les 16 et 17 à 18 h 30 : L. Scaccheri.

**PALAIS DES CONGRÈS** (42-66-20-75), mer. 20 h 30 et 15 h, mar. 20 h 30, sam., dim. 15 h : Ballet Moisseïev.







# CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

**MERCREDI 11 MARS**

16 h, Cité des lumières; 19 h, Le capitaine Fracasse, d'A. Gance ; 21 h 15, Les archives du film : Autour d'une évasion, de C. Silvagni.

**JEUDI 12 MARS**

16 h, Cœur de coq, de M. Cloche ; 19 h, L'ombre du passé, de M. Camerini; 21 h, National Film and TV School : Loose connection, de R. Eyre.

**VENDREDI 13 MARS**

16 h, La chair et le diable, de J. Josipovici ; 19 h, Zaza, de R. Castellani; 21 h, National Film and TV School : Nanou, de C. Templeman.

**SAMEDI 14 MARS**

15 h, Le tzarevitch, d'Arthur-Maria Rabenalt; 17 h, La Freccia nel fianco, d'A. Lattuada ; Abbasso la miseria!, de G. Righelli; 21 h, National Film and TV School : A private function, de M. Mowbray.

**DIMANCHE 15 MARS**

15 h, Mademoiselle Swing, de R. Pottier ; 17 h, Un jour aux courses, de S. Wood ; 19 h 15, Deux lettres anonymes, de M. Camerini; 21 h, National Film and TV School : Hôtel du Paradis, de J. Bokova.

**LUNDI 16 MARS**

20 h 30, En avant-première : Le thème, de G. Panfilov (séance réservée aux abonnés).

**MARDI 17 MARS**

16 h, Les pépées font la loi, de R. André ; 19 h, La Miserie del Signor Travet, de M. Soldati ; 21 h, National Film and TV School : Another time, another place, de M. Radford.

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

**MERCREDI 11 MARS**

15 h, La boîte aux rêves, d'Y. Allégret ; 17 h, La porteuse de pain, de M. Cloche ; 19 h, Dix ans de cinéma français : La ville des silences, de J. Marbœuf.

**JEUDI 12 MARS**

15 h, Dortoir des grandes, d'H. Decoin ; 17 h, La volonté du mort, de P. Leni ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Courts-circuits, de P. Grandperret.

**VENDREDI 13 MARS**

15 h, The luck of the irish, de H. Koster (v.o.) ; 17 h, La rue de la honte, de K. Mizoguchi (v.o., s.t.f.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Une femme en Afrique, de R. Depardon.

**SAMEDI 14 MARS**

15 h, Gardiens de phare, de J. Grémillon ; 17 h, Maîtres après Dieu, de L. Daquin ; 19 h, Dix ans de cinéma français : L'amour en herbe, de R. Andrieux; 21 h, Ma blonde entends-tu dans la ville, de R. Gilson.

**DIMANCHE 15 MARS**

15 h, Sylvie et le fantôme, de C. Autant-Lara ; 17 h, La passagère, d'A. Munk; 19 h, Dix ans de cinéma français : En haut des marches, de P. Vecchiali; 21 h, Les trois couronnes du matelot, de R. Ruiz.

**LUNDI 16 MARS**

15 h, Professional soldier, de T. Garnett ; 17 h, The garden of Eden, de L. Milestone ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Ma chérie, de C. Dubreuil.

**MARDI 17 MARS**

Relâche.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

**Cinéma du réel**

**MERCREDI 11 MARS**

14 h 30, Sunny and the dark horse, de D.J. Mac Dougall ; 17 h 30, Notebook from China, de J. Leth ; 20 h 30, Slatina skapa i mila, de K. Shopov; Est-il facile d'être jeune, de Y. Podnieks.

**JEUDI 12 MARS**

14 h 30, Flying mornings glory, de S. Blumberg; Elephant games, de S. Blumberg; Under the influence, de P. Cowan ; 17 h 30, Det legende Menneske, de J. Leth ; 20 h 30, Sabatier, de C. Delœuil; Aqabat jaber, de E. Sivan.

**VENDREDI 13 MARS**

14 h 30, Living with AIDS, de T. di Feliciantonio; All american high, de K. Rosenfeld ; 17 h 30, La familia latina, de G. Gutierrez; Chile hasta cuando, de D. Bradbury; 20 h 30, Des Indiens au Brésil, de R. Pinto; L.J. Reis, D. et C. Lévi-Strauss.

**SAMEDI 14 MARS**

14 h 30, Break out, de L. Curtis; Sanya, de M. Sato; K. Yamaoka; 17 h 30, Blind, de F. Wiseman ; 20 h 30, Palmarès ; 21 h, Films surprises.

**DIMANCHE 15 MARS**

14 h 30, Films primés ; 17 h 30, Séance de clôture (Couleurs folie, d'A. Segal; Imagens do inconsciente, de L. Hirszman).

## *Les exclusivités*

**LES ADIEUX A MATIORA** (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**A FOND LA FAC** (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

**AFTER HOURS** (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), h.sp.

**AJANTRIK** (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

**ASSOCIATION DE MALFAITEURS** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

**ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS** (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**AUTOUR DE MINUIT** (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

**LES BALISEURS DU DÉSERT** (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

**BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE** (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**BIRDY** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

### LES FILMS NOUVEAUX

**BLOODY BIRD** (*). Film italo-français de Michele Soavi. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

**LA COULEUR DE L'ARGENT.** Film américain de Martin Scorsese. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

**CRIMES DU CŒUR.** Film américain de Bruce Beresford. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN.** Film franco-italien de G. Mingozzi. Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**EXTREMITIES** (*). Film américain de Robert M. Young. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

**FUEGOS.** Film de Alfredo Arias. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

**LES LAURIERS DE LA GLOIRE.** Film hollandais de Hans Scheepmaker. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-36). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

**LA MAISON DE THÉ.** Film chinois de Xie Tian. V.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**SANS PITIÉ.** Film américain de Richard Pearce. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**UN ADIEU PORTUGAIS.** Film portugais de Joao Botlho. V.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**BLUE VELVET** (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**BONS BAISERS DE LIVERPOOL** (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**CHAMBRE AVEC VUE** (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**CLUB DE RENCONTRES** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

**CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX** (Pol., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**CROCODILE DUNDEE** (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

**DANS LES MONTAGNES SAUVAGES** (Chin., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN** (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-90-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**DOWN BY LAW** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**DOUBLE MESSIEURS** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

**EMMANUELLE V** (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).

**FAUBOURG SAINT-MARTIN** (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

**LA FEMME DE MA VIE** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE** (A., v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**LES FUGITIFS** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

**GARÇON SAUVE-TOI** (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**GOTHIC** (Brit., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

**HANNAH ET SES SŒURS** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**LES HÉRITIERS** (Autr., v.o.) (**) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).

**L'HISTOIRE OFFICIELLE** (Arg., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**JEAN DE FLORETTE** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**JUMPIN' JACK FLASH** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**LABYRINTHE** (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM** (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LÉVY ET GOLIATH** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).28-42-27).

**LE MAITRE DE GUERRE** (A) : v.o. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**MANON DES SOURCES** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-75-75).

**MASQUES** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**MÉLO** (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

**LA MESSE EST FINIE** (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**LE MIRACULÉ** (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74); 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-62-41-46); Maxéville, 9e (47-70-72-86); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); 14-Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81); UGC Gare de Lyon-Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59); 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20); Mistral, 14e (45-39-52-43); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

**MISSION** (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

**MOSQUITO COAST** (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Bretagne, 6e (42-22-57-97); Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80); Ambassade, 8e (43-59-18-03); George-V, 8e (45-62-41-46); Escurial, 13e (47-07-28-04); Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); Nations, 12e (43-43-04-67); Mistral, 14e (45-39-52-43); Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27); Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

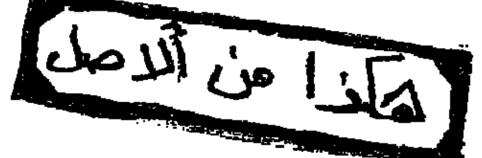
**LA MOUCHE** (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**NOIR ET BLANC** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE** (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40); Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33); Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

**LE NOM DE LA ROSE** (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-61-






# CINEMA

41-46); 3 Parnassiens, 15e (43-20-30-19); V.f. : Français, 9e (47-70-33-88); Montparnos, 14e (43-27-52-37); Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Images, 8e (45-22-37-94).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Templiers, 3e (42-72-87-30).

PROMESSE (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12); Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23); Balzac, 8e (45-61-10-60); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82); Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LA RUMBA (Fr.) : Normandie, 8e (45-63-16-16); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEP WALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC Danton, 6e (42-25-10-30); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40): 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76); v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

VIENNE POUR MEMOIRE (Trilogie) (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

## *Les festivals*

LES ANNÉES 70 (v.o.), Action-Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40). Mer. : le Convoi sauvage ; jeu. : la Dernière corvée ; ven. : Jack le Magnifique ; sam. : Alice n'est plus ici ; dim. : Kramer contre Kramer ; lun. : Rachel Rachel ; mar. : le Reptile.

CHAPLIN – ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : les Feux de la rampe ; jeu. : les Temps modernes ; ven. : l'Emigrant ; sam. : l'Opinion publique ; dim. : le Kid ; lun. : la Ruée vers l'or ; mar. : Charlot soldat.

FERNANDEL/RAIMU, Panthéon, 5e (43-54-15-04). En alternance : On purge bébé ; Fric-Frac ; la Petite Chocolatière ; les Dégourdis de la 11e/ Vous n'avez rien à déclarer.

C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer., dim. : Honeymoon Killer ; jeu., sam. : Elle et Lui ; ven., mar. : Soupçon de vison.

FILMS VIVANTS DE MARIA KOLEVA, 43, bd Saint-Michel, 5e (43-54-78-36) ; l'Internationale des fonctionnaires, mar. : 19 h ; jeu. : 19 h ; sam. : 12 h ; dim. : 19 h. John, le dernier des ouvriers sur Terre ; lun. : 18 h ; mer. : 20 h 30 ; sam. : 18 h ; dim. : 17 h.

GODARD, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle ; Masculin/Féminin + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Sauve qui peut (la vie) ; Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle ; Détective.

HITCHCOCK – LES ANNÉES D'OR (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Mer. : la Corde ; jeu. : l'Homme qui en savait trop ; ven. : Pas de printemps pour Marnie ; sam. : Fenêtre sur cour ; dim. : Sueurs froides ; lun. : Mais qui a tué Harry ?

LOUIS JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34). Mer. : Hôtel du Nord ; jeu. : Entre onze heures et minuit ; ven. : Une histoire d'amour ; sam. : la Fin du jour ; dim. : Entrée des artistes ; lun. : le Drame de Shanghai ; mar. : les Bas-fonds + Reflets-Logos, 5e (43-54-42-34). Mer., jeu., ven., sam. : Volpone ; dim., lun., mar. : Quai des orfèvres.

KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : le Mécano de la General ; Collège ; Ma vache et moi ; les Lois de l'hospitalité ; le Dernier Round ; Sherlock Jr. ; Steamboat Bill Jr. ; Fiancées en folie ; les Trois Ages.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Mer., jeu. : Je hais les acteurs ; ven., sam. : Crestor ; dim., mar. : Peggy Sue s'est mariée.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Pauline à la plage ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; la Femme de l'aviateur ; le Beau Mariage ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; le Beau Mariage ; la Marquise d'O ; Pauline à la plage ; Perceval le Gallois.

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ETOILES (v.f.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : l'Enfant sauvage ; Jules et Jim ; l'Homme qui aimait les femmes ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance ; les 400 Coups ; l'Homme qui aimait les femmes ; Jules et Jim ; Tirez sur le pianiste.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : l'Enfance d'Ivan ; Nostalghia ; Andreï Roublev ; + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; Nostalghia ; Andreï Roublev ; Solaris.

T. WILLIAM (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer., ven., dim., mar. : la Chatte sur un toit brûlant ; jeu., sam., lun. : la Rose tatouée.

## *Les séances spéciales*

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 20 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 20 h 15, jeu. 22 h 10, sam. 16 h, dim. 22 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam. 21 h, ven. 16 h 30, mar. 18 h 30.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 15 h 15, 20 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam. 18 h 45, jeu., ven., lun. 21 h.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01); sam. 12 h 20.

HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45, sam. 0 h 30.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 30.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 20 h 20.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 11 h 50.

LE PALTOQUET (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), dim. 18 h 50, sam., lun. 14 h.

RECHERCHE SUZAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Templier, 3e (42-72-87-30), mer. 16 h, ven. 20 h, sam., lun. 14 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 15 h 40.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. 18 h, ven. 17 h 30, lun. 19 h 40.

THÉORÈME (It., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., dim. 22 h.

TOOTSIE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 11 h 50.

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES YEUX SANS VISAGE (Fr.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., lun. 21 h, dim. 19 h.

## *Les grandes reprises*

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Actions Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : St-Lambert, 15e (45.32.91.68).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BLACK MIC MAC (Fr.) : Escurial 13e (47-07-28-04) : 3 Parnassiens 14e (43-20-30-19).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers 3e (42-72-94-56).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA GARCE (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

GUÊPIER POUR TROIS ABEILLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HEAT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg (h. sp.) 3e (42-71-52-36).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MOSCOU NE CROIT PAS AUX LARMES (Sov., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OPINION PUBLIQUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LE SALAIRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-73-94-56).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

# MUSIQUE

## *Les concerts*

### MERCREDI 11 MARS

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Ph. Bride, D. Arrignon, Ph. Roullier (Mozart, Mendelssohn).

Forum des Halles, 15 h : I. et F. Lafitte (Schubert, Brahms, Dvorak...).

Cartoucherie, Th. du Chaudron, 22 h : Terminal Dissident.

Lucernaire, 18 h 30 : A. Rosado.

Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Palmier, J. Rigal (Mozart, Beethoven, Schubert).

### JEUDI 12 MARS

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 11.

Radio-France, Auditorium 105, 19 h : Ensemble instrumental et Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Tranchant (R. Vaillant).

Forum, 12 h 30 : I. et F. Laffitte : voir le 11 à 15 h.

Cartoucherie, Th. du Chaudron, 22 h : voir le 11.

Auditorium des Halles, 18 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : W. Fromme (Duruflé, Poulenc, Milhaud...).

Musée d'Orsay, 18 h 30 : M. Nordmann, Sh. Kudo, G. Causse (Debussy, Fauré, Godefroy...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Les virtuoses de Moscou.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, Orchestre de Paris, dir. : G. Amy (Amy).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Duo Crommelynck (Schubert, Tchaïkovski).

Eglise de la Madeleine, 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Fauré, Ravel).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne (Gluck).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Chœur de la Schola Cantorum, Orchestre pro melodia, dir. : P. Holiner (Fauré, Poulenc).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : R. Nakaoki, Y. Sakonna (Schubert) ; I. Dupuy, E. Leviennois (Chopin).

Salle Cortot, 20 h 30 : M. Faleze, A. Glattauer (Roussel, Godefroid, Morlaye...).

### VENDREDI 13 MARS

Radio-France, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Venzago (Mozart).

Cartoucherie, Th. du Chaudron : voir le 11.

Maison de l'Amérique latine, 20 h 30 : J.-B. Dias.

Sorbonne, amphi Richelieu, 12 h 30 : A.-M. Blanzat, E. Exerjean (Liszt, Franck, Saint-Saëns...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Lalo, Tchaïkovski, Roussel).

Salle Cortot, 20 h 30 : R. Flachot, Ch. Heurtefeux (Buxtehude, Brouwer, Bach...).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : I. Annic, Cl. Paumellet, I. de Dampierre (Schumann, Mendelssohn, Schubert...).

Cité universitaire, Fondation argentine, 20 h 30 : F. Maglia, A. Lechner, O. Papillon (Maglia, Villa-Lobos, Brouwer...).

Eglise Saint-Jean, 21 h : M. Gomez (Couperin, Haendel, Bach...).

### SAMEDI 14 MARS

Maison de l'Amérique latine, 20 h 30 : voir le 13.

Salle Pleyel, 17 h 15 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : M. Queval (Gerschwin, Bernstein) ; 20 h : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : P. Steinberg (Nicolai).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 20 h 45 : voir le 12-Lucernaire ; 18 h 30 : N. Hansen (Khulau, Schubert, Sibelius).

Eglise Saint-Merri, 21 h : B. Bahurel, P.-H. Lacrambe (Schubert).

18-Théâtre, 16 h 30 : Quatuor Razumowsky (Haydn, Ravel, Dvorak).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : La Chapelle Royale, dir. : Ph. Herreweghe (Renaissance espagnole).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. Moratta (Messiaen, Ravel, Liszt...).

### DIMANCHE 15 MARS

Eglise Saint-Merri, 16 h : I. et E. Bellocq (Boismortier, Mozart, Bach...).

Eglise des Billettes, 17 h : Pariser Quartet (Telemann, Bach, Marais...) ; 10 h : H. Yamagani (Bach, Scheidt).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : M. Atzmon (Mendelssohn, Beethoven, Schumann).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : M. Maisky et P. Gililov (Strauss, Schumann).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : V. Genvrin (Liszt, Vierne, Vidor).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, Ensemble de musique baroque et populaire.

### LUNDI 16 MARS

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : Ensemble Hesperion 20, dir. : G. Savall (musique espagnole des 16e et 17e).

Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov (Mozart, Chostakovitch, Tchaïkovski).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Colonne, ensemble vocal Audite Nova (Liszt, Fauré).

Athénée, 20 h 30 : G. Janowitz.

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : Ayawasca.

Théâtre Grévin, 20 h 30 : P. Cassard (Schubert, Liszt, Debussy).

Salle Cortot, 21 h : S. et O. Assad.

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : M. Castets, A. Flammer, S. Gazeau, E. Balmas, D. Abramovitz (Enesco).

Fiap, 20 h 30 : M. Devillers (Bach, Vivaldi, Telemann...).

Café de la danse, 20 h 30 : La muse en circuit (Musseau).

Théâtre de la villa d'Alésia, 21 h : les Perses.

### MARDI 17 MARS

Radio-France, 18 h 30 : Trio à cordes de Paris (Ibarrondo, Ton That Tiet, Nunes...) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris, ensemble 2E2M (Schumann, Ravel, Bancquart, Schoenberg...) ; 22 h 30, Le Oud, entre l'Orient et l'Occident.

Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov, (Bach, Chostakovitch, Mozart).

Institut polonais, 20 h 30 : P. Paleczny (Chopin).

Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : T. Berganza.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Ensemble instrumental J. W. Audoli, chœurs J.-B. Corot (Mozart).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : Ensemble instrumental et choral Philomèle (Brixi, Caldara, Telemann...).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble instrumental M. Ravel (Bach, Vivaldi, Torelli).

Eglise Sainte-Clotilde, 20 h 45 : A. Melon, G. Laurens, Chœurs et Orchestre des solistes, dir. : H. Reiner (Mozart).

## *Jazz, pop, rock, folk*

(Voir aussi th. subventionnés)

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), le 19 à 20 h 30 : M. Vallois Trio.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Ninety-Nine, dern. le 14.

BATACLAN (47-00-55-22), le 12 à 20 h : C. Lauper.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, les 13, 14 : P. Wogin ; les 16, 17 : Bonbon tropical.

CITHEA (43-57-99-26), le 14 à 19 h 30 : Taxis de la Marne ; le 17 : Nott.

CC CANADIEN, le 17 à 19 h : S. Gagnon, A. Scott, D. Badaulaz.

DUNOIS (45-84-72-00), le 12 à 20 h 30 : Ervis-Malherbe ; les 13, 14 : Lazro.

ELYSEES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 16 à 20 h : M. Clayl.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37), le 13 à 20 h 30 : The Mission.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), mer., mar. : De Preissac Jazz Group ; jeu. : G. Leroux Washboard ; ven. : Clarinettes Connection ; sam. : B. Vatel et M. Silva ; lun. : Boozoo's Jazz Combo.

GALERIE DE NESLES (43-25-11-28) (D., L.), 20 h 45 : O. Piro.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : L. Hopkins, dern. le 14.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 20 h 30, les 13, 14 : Umbelina ; le 17 : B. Ducoin, H. Swift.

NEW MORNING (45-23-51-41), le 11 à 20 h 30 : P. Caratini ; les 12, 13, 14 à 21 h 30 : Ph. Sanders ; le 16 : G. Harris.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), mer., jeu. : G. Marchand ; ven. : Accords perdus ; sam. : M. Saltiel ; mar. : J. Farlow, Ph. Petit.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : O. Franc Quintet ; ven. : J. Gelinean ; sam. : J. Caroff ; lun. : Kangourou Swing ; mar. : B. Waters, P. Jordan.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), mer. à 23 h : J. Griffin, H. Sellin, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.

LA PINTE (43-26-26-15) les 11, 12, à 21 h : Ratikan Blues ; les 13, 14 : Happy Bop ; les 16, 17 : B. Aznar.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16), le 11, à 20 h 30 : A. Jean-Marie.

GRAND REX! le 17, à 20 h 30 : Wayne Shorter Quintet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : R. Franc, dern. le 14 ; à partir du 17 : M. Saury.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), le 16, à 22 h : Gomina ; mer., jeu., mar., à 22 h ; ven., sam., à 22 h et 24 h : Josefina.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 11, à 20 h : Status Quo ; le 12 : Ch. Lauper, le 17 : Lone Justice.

## *Opéra*

RANELAGH (42-88-64-44) : Marionnettes de Salzbourg. Les 11, 13, 17 à 20 h 30 : Don Giovanni. Les 12, 14 à 20 h 30 : la Flûte enchantée. Le 15 à 15 h et 20 h 30 : les Contes d'Hoffmann.

## *Opérettes, comédies musicales*

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

# Communication

## Le cahier des charges des chaînes publiques

# Un régime de faveur pour Antenne 2, le « navire amiral »

**Programmes et pluralisme, « mieux-disant » culturel et ressources publicitaires. Tous les professionnels s'interrogeaient sur les obligations qui seraient faites aux chaînes publiques, après celles réservées aux télévisions privées. Un coin de voile est aujourd'hui levé.**

**Les cent trente-cinq articles du projet de « cahier des missions et des charges » d'Antenne 2, ont été « arbitrés » au cours d'une réunion interministérielle la semaine dernière. Ils devaient être examinés par le conseil d'administration de la chaîne, avant d'être soumis à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) pour un avis « public et motivé ».**

**La procédure sera identique pour FR 3. S'ils sont maintenus, les choix gouvernementaux pourraient susciter d'importants remous. Les obligations faites pour l'instant à Antenne 2 apparaissaient très en deçà de celles faites à ses concurrentes privées.**

Antenne 2 a su plaider sa cause. Devant la concurrence accrue de TF 1, de la 5 et de M 6, la grande chaîne publique a prôné, pour elle-même, *« souplesse »* et *« surcroît de liberté »*. Un discours entendu au-delà de toutes espérances.

Hors le transfert des émissions religieuses du dimanche matin — dont le sort avait été scellé par la loi du 30 septembre dernier, — la société nationale n'hérite en effet d'aucune contrainte supplémentaire liée à la privatisation de TF 1. *« On a seulement maintenu les droits acquis »*, affirme-t-on au gouvernement. Ainsi, les obligations en faveur du théâtre, des sports *« de faible audience »*, de la sécurité routière ou de l'Institut national de la communication (INC) demeurent inchangées.

Et lorsqu'une disposition paraît renforcée dans la nouvelle mouture du cahier des charges — comme le passage de dix à quinze du nombre d'heures consacrées à la retransmission de concerts, — ce n'est souvent qu'un trompe-l'œil. La chaîne le faisait déjà. Même les restrictions *imposées pour la diffusion des films* — cent quatre-vingt-douze par an seulement, dont cent quarante-quatre aux heures de grande écoute — n'auront guère de conséquences. Antenne 2 n'a jamais eu massivement recours aux longs métrages, au contraire de FR 3, qui, elle, sera conduite à remanier sa grille. Seule concession aux pressions des administrations : l'obligation de diffuser chaque jour, à une heure de grande écoute, la météo des DOM-TOM ! Une belle victoire de M. Bernard Pons.

En revanche, les responsables de la deuxième chaîne peuvent se targuer d'avoir obtenu bien des facilités, tant sur le plan de la collecte des recettes publicitaires que sur celui de la production de programmes. L'article 59 du projet de cahier des charges précise en effet que le temps consacré à la diffusion de « spots » publicitaires ne peut *« être supérieur à neuf minutes par heure d'antenne en moyenne dans l'année, sans pouvoir dépasser quinze minutes sur une heure donnée »*. Des quotas avantageux, semblables à ceux retenus par le gouvernement pour TF 1 commerciale et supérieurs à ceux fixés par la CNCL pour la 5 et M 6...

*Cela dit, souligne-t-on dans* l'entourage du gouvernement, il reviendra au Parlement de fixer, comme par le passé, le montant maximum des ressources publicitaires que pourra drainer la chaîne. Cet argument suffira-t-il à calmer les inquiétudes des télévisions *concurrentes* ?

### Pas d'obligations de production

Mais c'est du côté des producteurs de programmes que les critiques devraient se faire les plus vives. Alors que TF 1 se voit infliger l'obligation de diffuser annuellement 250 heures de production originale française — chiffre porté à 300 par la CNCL pour la 5 et M 6, — Antenne 2 ne se voit rien imposer sur ce point. Pas plus que son cahier des charges ne fait mention de commandes minimales à la Société française de production (SFP), comme le prévoit au contraire pour les deux années qui viennent celui de la Une.

Le *« mieux-disant » culturel* n'existerait-il pas pour le service public ? Les autorités de tutelle s'en défendent en précisant qu'Antenne 2 sera contrainte de diffuser au moins 60 % d'œuvres audiovisuelles émanant de la CEE et au minimum 50 % d'œuvres d'expression originale française (article 26). L'explication paraît d'autant plus courte que cette disposition ne prendra pleinement effet qu'en... 1990 !

Pour finir — et ce n'est pas le moins important, — les liens de solidarité existant depuis toujours entre Antenne 2 et les autres sociétés du service public ont été volontairement distendus, quand ils n'ont pas été totalement abolis comme c'est le cas avec la SFP et FMI (la société de commercialisation des œuvres à l'étranger).

*Justification de cette largesse : « Chaque fois que cela a été possible, nous nous sommes efforcés de substituer aux anciennes obligations des relations contractuelles et négociées »*, explique-t-on. Cela a été notamment le cas avec Télédiffusion de France (TDF) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Face à l'Institut Antenne 2 vient d'ailleurs de marquer un point. Elle a en effet obtenu que le nouveau cahier des charges lui garantisse un droit d'accès prioritaire à ses archives ainsi qu'un abattement de 50 % sur leur prix de commercialisation. Cela n'a rien de choquant, mais risque, en l'absence de compensation, de placer l'INA en difficulté.

Tout se passe, en effet, comme si le cahier des charges avait été taillé sur mesure pour que le *navire amiral*, la « chaîne de référence », puisse traverser sans dommage la période de turbulence qui s'annonce avec le développement des télévisions privées. FR 3, dont les obligations seront largement inspirées de celles d'Antenne 2, bénéficiera certes des mêmes facilités, mais chacun sait, sans vouloir le dire, qu'elle ne sera pas en état de les exploiter.

Parmi les contraintes particulières qui lui seront imposées, figurent le maintien de sa vocation régionale et le gel de son activité de production au profit du privé, ce qui ne manquera pas d'alerter les syndicats déjà inquiets de la sous-activité de la chaîne. Un double handicap qui, en l'absence de réforme majeure, empêchera FR 3 de figurer honorablement dans la compétition qui s'annonce.

En rédigeant le projet de cahier des charges, le gouvernement n'aurait-il eu qu'un souci : sauver Antenne 2, quitte à sacrifier le reste du service public ?

PIERRE-ANGEL GAY.

## M. Daniel Houri succède à M. Jean-François Pertus

# La nomination des nouveaux dirigeants inquiète la rédaction du « Matin »

**M. Jean-François Pertus, PDG de la société éditrice du *Matin de Paris*, a présenté, le 10 mars, sa démission devant son conseil d'administration. Il est remplacé à ce poste par M. Daniel Houri, président de 1984 à 1986 de la Banque parisienne de crédit et vice-président du club Socialisme et entreprises (*le Monde* du 11 mars).**

Claude Perdriel, Max Théret, Jean-François Pertus, Daniel Houri : la valse des PDG continue au *Matin de Paris*. Elle pourrait entraîner celle des dirigeants de la rédaction. La nomination récente de l'ancien ministre socialiste de la défense, M. Paul Quilès, à la présidence du holding Médias Presse Communication (MPC), actionnaire principal du *Matin*, n'y est pas étrangère. Mais ces changements successifs à la tête du quotidien désorientent la rédaction, qui ressemble, selon l'expression de plusieurs journalistes, à *« un bateau ivre »*.

Juste avant le conseil d'administration du *Matin*, le 10 mars, Christian Fauvet, l'un des quatre directeurs de la rédaction, nommé en septembre dernier, annonçait sa démission *« pour raisons personnelles »*. Il avait décliné l'offre de M. Paul Quilès, qui voulait en faire son directeur de publication et le dirigeant unique de la rédaction du quotidien.

Dans la foulée, au cours du conseil d'administration, M. Jean-François Pertus, PDG du *Matin de Paris* depuis le 27 mars 1986, démissionnait également. *« Avec l'arrivée de nouveaux actionnaires qui se proposent d'apporter au journal les moyens nécessaires au retour à son équilibre financier, c'est une nouvelle phase qui s'ouvre,* écrit M. Pertus à la une du quotidien de la rue Hérold le 11 mars. *Elle va se traduire par un mode de fonctionnement, de gestion différent auquel je m'adapterais difficilement. »*

L'ancien PDG, au dire de l'un de ses proches, se serait opposé à la mise en place d'une direction collégiale du journal. Celle-ci, entérinée par le conseil d'administration, comprend quatre personnes, représentant peu ou prou les principaux actionnaires du *Matin*. Intronisé par M. Max Théret — qui réintègre son poste de directeur de la publication, abandonné en 1985, — M. Daniel Houri est le nouveau PDG du quotidien. Mathématicien et économiste, M. Houri a enseigné à HEC avant d'être nommé administrateur général, puis PDG, de la Banque parisienne de crédit (BPC) en 1984, fonction qu'il a dû quitter l'automne dernier. Il a aussi été chargé d'une mission sur les PMI par M. Michel Rocard, en 1982, alors que ce dernier était ministre du Plan.

MM. Théret et Houri seront épaulés par M. Jean-René Poillot, le directeur général récemment nommé par M. Quilès, et par l'un des administrateurs, M. Frédéric Scheer.

*« Chargé des projets financiers »* du *Matin*, M. Scheer est le représentant d'Interpart Editions, qui détient 19,6 % du holding MPC. Interpart serait également actionnaire d'Edipart, partenaire à 12,2 % de MPC. Autant d'atouts pour M. Scheer.

*Cette série de nominations* n'a pas rassuré la rédaction. Elle s'inquiète de la valse des dirigeants du journal et de la succession de projets rédactionnels, de la chute des ventes — *le Matin* a vendu selon les NMPP 13 462 exemplaires en moyenne en janvier-février sur Paris, contre 14 120 en 1986 durant la même période, et sa diffusion totale serait comprise entre 80 000 et 100 000 exemplaires — et des faibles ressources publicitaires engrangées par le journal. Elle s'interroge aussi sur la personnalité du dirigeant principal d'Interpart, M. Giancarlo Parretti. La presse italienne — *Italia Oggi* et *l'Espresso* — fait état des difficultés de M. Parretti avec le fisc italien. Un comité d'entreprise, réuni après le conseil d'administration, obtenait des assurances sur les récents démêlés de M. Parretti. Le comité d'entreprise obtenait aussi des assurances sur l'informatisation du journal pour laquelle sa rédaction serait consultée, sur le bénéfice de la clause de conscience pour les journalistes, ainsi que sur le respect de la pagination actuelle du quotidien. Cette dernière ne devrait pas être lésée par les suppléments européens et régionaux (Grenoble) prévus.

Pourtant, une partie — minoritaire — de la rédaction, en opposition avec les syndicats, a porté, à l'issue d'une assemblée générale, une motion à M. Paul Quilès. Cette motion réclame notamment que les trois directeurs de la rédaction nommés par M. Pertus restent en place : ceux-ci (Bernard Morrot, Pierre Feydel et Philippe Labarde) devaient rencontrer M. Houri le 11 mars. Mais, sous pression, divisée et découragée, la rédaction du *Matin de Paris* apparaît plus désorientée que jamais.

YVES-MARIE LABÉ.



# Radio-télévision

**Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Mercredi 11 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

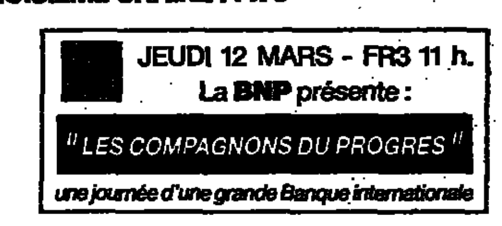
**20.35 Série : L'heure Simenon.**
Les demoiselles de Concarneau. Téléfilm d'Edouard Niermans et Jean-Pierre Petrolacci. Avec Jean-Pol Dubois, Christiane Cohendy, Béatrice Agenin.
*Chronique de mœurs cruelle et pourtant tendre, climat oppressant, excellents interprètes.*
**21.35 Magazine : Médecine à la Une.**
Emission d'Igor Barrère. Les médecines douces.
**22.55 Football.** Championnat de France.
**0.35 Journal.**
**0.45 Magazine : Premier plan.**

### DEUXIÈME CHAINE A : 2



**20.30 Variétés : Le grand échiquier.**
Avec Régine, Mireille Darc, Catherine Lara, Didier Barbelivien, Louis Arti, Francis Lalanne et son frère Jean-Félix, Jean-Claude Brialy, Serge Lama, Daniel Varsano, Yves Salgues.
**23.35 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3




**20.35 Variétés : Embarquement immédiat.**
Avec Jean-Luc Lahaye, Catherine Lara, Philippe Lavil, Buzy, Carlos, Bernard Lavilliers, le groupe Carte de séjour, Sheila, Régine, Mitsou, Amanda Lear...
**21.55 Magazine : Thalassa.**
**22.45 Journal.**
**23.15 Danse : Concours chorégraphique international de Bagnolet.**
▶ 1re partie : Les multiples visages de la danse.
**23.55 Archi-clips numéro 2 : le Zénith à Montpellier.**

### CANAL PLUS

**20.35** Bandes annonces cinéma dans les salles. **21.00** Cinéma : Samson et Dalila. ■■ Film américain de Cecil B. De Mille (1949). Avec Hedy Lamarr, Victor Mature, George Sanders, Angela Lansbury, Henry Wilcoxon. *Samson, juif d'une force herculéenne, lutte pour l'indépendance de son peuple. Il se fait une ennemie de Dalila, fille d'un marchand philistin, qui voulait le séduire. La légende biblique vue dans le style baroque et kitsch propre à Cecil B. De Mille. Un film très étonnant et comme on n'en fait plus.* **23.05** Flash d'informations. **23.15** Cinéma : Mais qui a tué Harry ? ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1956) (v.o.) **0.50** Cinéma : Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais... elle cause. ■ Film français de Michel Audiard (1969). Avec Annie Girardot, Bernard Blier, Mireille Darc, Sim, Jean-Pierre Darras. **2.10** Série : Espion à la mode.

### LA 5

**20.30** Feuilleton : Racines I (3e épisode). **22.10** Série : Thriller. Cauchemar d'une nuit d'été. **23.25** Série : Mission impossible. **0.25** Série : Jaimie. **1.15** Série : Feuilleton : Racines I (3e épisode). **2.45** Série : Star Trek.

### M 6

**20.30** Série : Dynastie. Soupçons. **21.30** Série : Les cinq dernières minutes. La mémoire longue. **23.10** Magazine : Club 6. **23.30** Flash d'informations. **23.35** Magazine : Club 6. **0.00** Flash d'informations. **0.05** Musique : 6 Nuit. **0.15** Flash d'informations.

### FRANCE-CULTURE

**20.30** Pour ainsi dire. Invité : Christian Descamps ; Portrait : Bacon, Novum Organum ; Reportage sur les éditions Michel Chandeigne. **21.30** Musique : Bourges, musiques haut-parlantes. XVIe Festival international des musiques expérimentales, du 4 au 15 juin 1986. Œuvres de N. Collins, G. Brancic, G. Baggiani ; Regard sur l'Argentine, œuvres et interviews de E. Kusnir, L.M. Serra. **22.30** Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; Histoires de couples. **0.10** Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30** Concert (donné le 8 décembre 1985 à Herne) : Concerto pour deux clavecins, deux cors, cordes et basse continue en fa majeur de C.P.E. Bach ; Sonate pour deux clavecins en fa majeur et Concerto pour deux clavecins, deux cors, deux trompettes, timbales, cordes et basse continue en mi bémol majeur de W.-F. Bach, par le Musica antiqua de Cologne, dir. Reinhard Goebel. **23.00** Les soirées de France-Musique. Cycle acousmatique ; à 23.08, Jazz-Club, en direct du New Morning.

## Jeudi 12 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**13.50 Série : Les bannis.** Acte de foi.
**14.45 Feuilleton : Cœur de diamant** (9e épisode).
**15.15 *Quarté à Saint-Cloud.***
**15.30 Patinage artistique.**
Championnats du monde à Cincinnati.
**16.30 Flash d'informations.**
**16.35 Ravi de vous voir.**
**17.00 Variétés : La chance aux chansons.**
**17.30 La vie des Botes.**
**18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.**
**18.25 Mini-journal,** pour les jeunes
**18.45 Jeu : La roue de la fortune.**
**19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.**
**19.40 Cocoricocoboy.**
**20.00 Journal.**
**20.30 Série : Columbo.**
**22.10 Magazine : L'enjeu.**
L'homme du mois : Felipe Gonzalez, le social-réalisme ; Les grandes batailles de la hi-fi ; Point de repère ; Survivre à son industrie ; Viser juste ; L'enjeu de l'innovation.
**23.25 Journal.**
**23.45 Magazine : C'est à lire.**
Emission de Luce Perrot. Avec Dominique Desanti.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**13.45 Feuilleton : Le cœur au ventre**
de Robert Mazoyer. Avec Sylvain Joubert, Guy Marchand, François Loccia, Sylvie Fennec (1er épisode).
**14.45 Magazine : Ligne directe.**
**15.40 Feuilleton : Rue Carnot**
**16.10 C'est encore mieux l'après-midi.**
**17.35 Récré A2 :**
**18.05 Feuilleton : Madame est servie.**
**18.30 Magazine : C'est la vie.**
**18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.15 Actualités régionales.**
**19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.**
**20.00 Journal.**
**20.25 D'accord, pas d'accord.**
**20.30 Cinéma : le Pacha.** □
Film français de Georges Lautner (1967). Avec Jean Gabin, Dany Carrel, Jean Gaven, Maurice Garrel, Félix Marten, André Pousse, *Serge Gainsbourg*.
**21.55 Patinage artistique.**
Championnats du monde à Cincinnati.
**22.45 Jeudi magazine.**
Présenté par Daniel Bilalian.
Prison : interdit aux moins de dix-huit ans ou le quartier des mômes.
**23.50 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.).
**14.30 Magazine : Mach 3** (rediff.).
**16.00 Documentaire : Hautes curiosités.**
**16.50 Vous dansez ?** Rock des années 50.
**17.00 Feuilleton : Demain l'amour.**
**17.25 Dessin animé : Lucky Luke.**
**17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien.**
**17.55 Paroles de bêtes :** Le berger belge.
**18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.**
**18.25 Paroles de bêtes :** L'oie.
**18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.**
**18.57 Juste ciel,** petit horoscope.
**19.00 Le 19-20 de l'information.**
**19.55 D'accord, pas d'accord.**
**20.05 Cinéma : Docteur Jivago.** ■■
▶ Film américain de David Lean (1966). Avec Omar Sharif, Julie Christie, Alec Guinness, Rod Steiger, Géraldine Chaplin, Tom Courtenay, Klaus Kinski.
*Issu de la bourgeoisie russe de la fin de siècle dernier, Youri Jivago devient médecin, se marie, est pris dans la guerre et la tourmente révolutionnaire de 1917. Il aime une autre femme et se trouve douloureusement confronté à l'ordre politique et social nouveau. Adaptation à très grand spectacle, grâce à une superproduction, du livre de Boris Pasternak. Reflet fidèle de la ligne dramatique et romanesque, mais pas du conflit intérieur profond, qui est déplacé sur le déchirement entre deux amours. Qualité suprême, inédit à la télévision.*
**23.15 Journal.**
**23.45 Archi-clips.**
Quand le bâtiment va...
**23.50 Prélude à la nuit.**
Images oubliées de Debussy, par Emile Naoumoff, piano.

### CANAL PLUS

**14.00** Cinéma : Paulette, la pauvre petite milliardaire. □ Film français de Claude Confortès (1985). Avec Jeanne Marine, Catherine Leprince, Luis Rego. **15.30** Cinéma : Shampoo. ■ Film d'Hal Ashby (1974). **17.15** Cabou cadin. **17.35** Série : Flash Gordon. **18.00** Flash d'informations. **18.05** Dessins animés. **18.15** Jeu : Les affaires sont les affaires. **18.40** Jeu : Maxibouche. **18.45** Top 50. **19.15** Zénith. **19.50** Flash d'informations. **19.55** Feuilleton : Objectif nul. **20.02** Jeu : Maxibouche. **20.05** Starquizz. **20.34** Jeu : Maxibouche. **20.35** Cinéma : Bâton Rouge. ■ Film français de Rachid Bouchareb (1985). Avec Jacques Penot, Pierre-Loup Rajot, Hammou Graïa. *Trois chômeurs végétant en banlieue parisienne cherchent à partir pour Bâton-Rouge, la capitale américaine du blues. Rêves et aventures, regards sans misérabilisme portés sur les problèmes sociaux et la condition des « beurs ». Un ton nouveau.* **21.55** Flash d'informations. **22.05** Cinéma : Jason et les Argonautes. ■■ Film anglais de Don Chaffey (1963). Avec Todd Armstrong, Nancy Kovacks, Gary Raymond. **23.45** Basket (Coupe des clubs champions)[en différé]. Kannaf-Orthez ; les meilleurs moments de Madrid-Tel Aviv. **1.15** Téléfilm : Attention à la peinture.

### LA 5

**14.15** Série : Star Trek. **15.05** Série : Supercopter. **16.00** Série : Chips. **16.50** Dessins animés : Les Schtroumpfs. **17.30** Dessin animé : *Princesse Sarah*. **17.45** Série : Arnold et Willy. **18.15** Série : Jaimie **19.05** Série : Happy days. **19.40** Série : Mission impossible. **20.30** Téléfilm : Désespoir. **22.15** Série : Thriller. Un appel fatidique. **23.00** Série : Mission impossible. **23.50** Série : Supercopter. **0.45** Téléfilm : Désespoir. **2.30** Série : Jaimie.

### M 6

**14.00** Feuilleton : L'homme de Picardie. (7e épisode). **14.30** Henri Guillemin raconte... Blaise Pascal (1re partie). **15.00** A.M. Magazine. **16.45** Jeu : Mégaventure. **17.30** Musique : Laser. **19.00** Série : La petite maison dans la prairie. Le banni (1re partie). **19.30** Journal. **19.45** Série : La petite maison dans la prairie. Le banni (2e partie). **20.15** Jeu : Le 20.20.20. **20.30** Série : Starsky et Hutch. L'épidémie (2e partie). **21.30** Cinéma : La horse. ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1970). Avec Jean Gabin, Eléonore Hirt, Christian Barbier. **23.00** Magazine : Club 6. **23.30** Flash d'informations. **23.35** Magazine : Club 6. **0.00** Flash d'informations. **0.05** Musique : 6 Nuit. **0.15** Flash d'informations. **0.20** Musique : 6 Nuit. **0.30** Flash d'informations. **0.35** Musique : 6 Nuit. **0.45** Flash d'informations.

### FRANCE-CULTURE

**20.30** Le cheval de beurre, de Serge Ganzl. **21.30** Musique : Musiques limitées. Mesure pour mesure, musique de Maurice Merle ; Les musiciens de l'ARFI ; Quatuor mixte de Lyon. **22.30** Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; Histoires de couples. **0.10** Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30** Nuits parallèles. (concert donné le 17 novembre 1986 à Saint-Germain-en Laye) : Interférences, *pour violoncelles*, de Taïra ; From ja Beyond Chrysanthemus and November Fog, pour violon et piano, de Takemitsu ; Cloud fall, pour hautbois de Ichiyanagi ; Sonate pour piano, Elemental IV pour violoncelle et Gémeaux pour violon et piano de Tamba ; Barbara Marcinkowska (violon), Hervé Hodan (violoncelle), Bernard Fauchet (piano), Adèle Auriol (violon), Jacques Vandeville (hautbois) ; à 22.08, concert (donné le 20 novembre 1986 au Centre Pompidou) : Anahata, de Jean-Claude Eloy.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Histoire

## Le bicentenaire de 1789

# « Il faut tirer les leçons de la Révolution et éviter les polémiques inutiles »

*nous déclare M. Edgar Faure*
*président de la commission de commémoration*

**« Vous succédez à Michel Baroin, qui avait été naguère, brièvement et un peu par hasard, membre de votre cabinet lorsque vous étiez président de l'Assemblée nationale. Aviez-vous ensuite conservé des relations avec lui ?**

– L'entrée de Michel Baroin dans mon équipe était due en effet à une circonstance fortuite. Il faisait partie du cabinet de mon prédécesseur, M. Achille Peretti, qui m'a présenté ses collaborateurs. Quelqu'un m'avait du reste parlé de Michel Baroin, m'en donnant très bonne impression. De sorte qu'en parlant avec lui je lui ai demandé s'il souhaitait demeurer avec moi. Il m'a déclaré qu'il en serait heureux.

» Nous avions des sympathies, *a priori*, d'ordre intellectuel. Je n'ignorais pas non plus ses attaches maçonniques, qui l'ont amené peu après à devenir grand maître du Grand-Orient.

» Par la suite, alors que je comptais recourir davantage à sa collaboration, il a eu cette bifurcation que je l'ai encouragé à prendre pour un poste très intéressant : la GMF.

» A partir de ce moment, nous avons gardé des relations personnelles chaleureuses et relativement fréquentes. Nous avions comme principe de déjeuner, une fois par mois, ensemble. Nous avions même dit : le premier lundi de chaque mois ; mais nous ne tenions pas toujours le coup, parce que je suis un homme très occupé, très ambulant. Il l'était aussi. Mais nous nous efforcions de maintenir un contact.

### « La liberté c'est les droits de l'homme »

**– Avez-vous eu l'occasion, avant la disparition tragique de Michel Baroin, de vous entretenir précisément avec lui de la tâche qui lui était confiée et qu'il vous incombe aujourd'hui de mener à bien ?**

– Oui, naturellement. D'abord parce qu'il m'avait tenu au courant. Il m'avait raconté le projet qu'il avait formé. Après sa nomination, je l'avais contacté pour lui dire : il y a une chose que nous pourrions faire ensemble, c'est la partie droits de l'homme.

» J'ai été appelé en effet à présider l'Institut international des droits de l'homme, qui siège à Strasbourg, qui avait été fondé par le professeur René Cassin, prix Nobel de la paix et auteur de la Déclaration universelle. Au moment où Michel Baroin a disparu, nous mettions au point un projet commun.

**– Reprendrez-vous toutes les idées, tous les projets de Michel Baroin, ou souhaitez-vous modifier certaines orientations ?**

– J'ai examiné les écrits de Michel Baroin, les papiers qu'il avait préparés. Il n'y a absolument rien dans tout cela qui suscite la moindre divergence de vues entre lui et moi. Je dois même dire que je suis particulièrement heureux de sa présentation générale et de la plupart de ses suggestions. Naturellement, chacun a sa manière de procéder, ses habitudes de penser, ses tics de style. Donc, je vais peut-être ajouter ou modifier certaines formules, mais les idées générales nous sont communes.

**– Quel prix attachez-vous à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, et êtes-vous partisan d'une mise à jour de ce texte fondateur ?**

– La Déclaration de 1789 est importante. Elle coïncidait d'ailleurs avec le *Bill of Rights*, qui a complété la Constitution américaine. Par la suite, un travail important a été accompli, je vous l'ai dit, par le professeur René Cassin, lorsqu'il a établi la Déclaration universelle.

» Détail peut-être moins connu : moi-même, j'ai beaucoup travaillé sur ce sujet, mais en équipe, comme président d'une commission de l'Assemblée nationale, qui était une commission de la liberté. Au fond, la liberté, vous savez, c'est les droits de l'homme : il est très difficile de distinguer les droits des libertés.

» Nous avions fait un travail énorme, notamment avec des auditions, parmi lesquelles, je me rappelle, celle d'André Malraux, qui avait été particulièrement importante ; et nous avions établi un document de l'Assemblée qui, je dois dire, n'avait pas été adopté à l'unanimité par notre commission, mais c'était pour des raisons de politique intérieure. J'ai l'intention de reprendre et d'utiliser éventuellement ce document.

**– Vous êtes l'auteur de deux ouvrages historiques consacrés aux tumultueuses décennies qui précédèrent 1789, cette période où, selon le mot d'un témoin que vous rapportez dans l'un de vos livres, *« les idées d'égalité et de république fermentent sourdement dans les têtes »*. Quelle vision d'ensemble de la période révolutionnaire avez-vous ? Et quel point de vue sur les controverses incessantes des historiens, à propos de la genèse, du sens et des conséquences de ce bouleversement ?**

– Je crois que c'est un tort de vouloir porter un jugement moral sur un événement historique déterminé. La Révolution française est une mutation considérable et sans laquelle on ne peut pas imaginer ce qui se serait passé parce qu'on n'en sait rien.

» Là-dessus, il existe une analyse qui m'a paru très forte, celle de Tocqueville. On la trouve dans l'un de ses écrits les moins connus, son discours de réception à l'Académie française. Dans ce discours, il explique qu'il lui est impossible de prendre position dans la célèbre polémique qui avait cours à l'époque pour savoir si le bloc Révolution-Empire – qu'on associait à ce moment-là – était un bon ou un mauvais bloc. Il avait dit : on ne pourra savoir que par la suite.

### Sociétés ouvertes et fermées

» On peut étudier la Révolution de diverses manières. Par exemple, on peut insister sur ses causes économiques. Vous connaissez la thèse de Labrousse, qui est très intéressante, qui fait apparaître que la date du 14 juillet 1789 correspond à la pointe de l'écart le plus important entre les taux des salaires et le prix de la vie, notamment le prix des grains, et au maximum du prix de la nourriture, considéré aussi bien dans le cycle court que dans les cycles moyen ou long. On peut donc en déduire que le 14 juillet 1789 est une explosion, si l'on veut, de la mercuriale des farines comparée à l'indice des salaires. C'est un des éléments.

» Je ne prétends pas que ce soit la seule cause. Il peut arriver demain que les prix agricoles montent en France et que les salaires perdent de la valeur relative ; cela ne veut pas dire qu'il y aura une révolution.

» Voilà, en tout cas, un des facteurs d'explication de cette Révolution, qui est, au départ, une émeute ouvrière, un mécontentement dans les milieux parisiens ouvriers ou artisanaux et, dans l'histoire, demeurera surtout comme une révolution agraire – réussie.

» Une révolution se justifie dans le passage d'une société fermée à une société ouverte. Peut-on dire que la société de l'Ancien Régime était totalement fermée ? Je ne le pense pas, mais on était arrivé à un goulot de fermeture.

» D'autre part, le recours à la violence entraîne un certain nombre de conséquences, qu'il ne faudrait pas confondre avec le phénomène lui-même. On peut imaginer une révolution non violente. Ce recours à la violence s'est opéré parce que l'expérience réformatrice, qui était celle de Turgot, n'avait pas réussi.

» Aujourd'hui, il ne s'agit pas de tirer seulement des enseignements du passé. La commémoration pour moi, c'est l'occasion de faire rencontrer, comme dit Pierre Nora, la mémoire et l'histoire. Cette rencontre s'appelle la conscience.

La France, en 1789, a parlé pour les autres, pour l'Europe. C'est pourquoi je pense faire la fête de la Fédération que Michel Baroin projetait : fête française par les régions mais aussi fête européenne.

**– Vous venez d'être reçu par le chef de l'Etat. Quel message vous a-t-il transmis à propos de cette commémoration ?**

– Oui, le chef de l'Etat a été intéressé par cette commémoration. Je suis persuadé qu'il continuera à se passionner pour cette question, soit qu'il exerce toujours ses fonctions en 1989 – on ne sait jamais, – soit qu'il ne les exerce pas. Auquel cas, il sera plus disponible, comme écrivain, comme homme de pensée, comme grande autorité morale. Je serais très heureux qu'il y prenne toute la part qu'il voudra y prendre.

» M. Mitterrand m'a paru notamment soucieux – je partage son point de vue – d'éviter les polémiques inutiles pour savoir si c'était bon ou mauvais de faire la Révolution. Il nous faut maintenant tirer les leçons. L'une ce ces leçons, c'est une grande réconciliation française. Il faut maintenant que les descendants des Vendéens et ceux des combattants de Valmy voient qu'ils étaient tous des hommes de sacrifice, des hommes de l'intérêt national, de l'intérêt humain. Il faut maintenant arriver à cette soudure, à cette réconciliation, au sens presque ecclésial du terme, et à l'idée d'en finir avec l'opposition droite-gauche, qui transforme la France en deux blocs qui semblent imperméables.

### « Je vais fêter moi-même mes propres institutions... »

**– Académie française, Sénat, conseil régional de Franche-Comté, nombreuses autres fonctions et, maintenant, présidence de la mission : à près de soixante-dix-neuf ans, serez-vous partout ou nulle part face à tant de tâches ?**

– La question n'est pas partout, nulle part ou dans beaucoup d'endroits, mais de faire une œuvre utile qu'on peut faire dans son cabinet. Je suis un homme de cabinet. J'ai écrit des ouvrages que l'on veut bien citer comme importants.

» En réalité, mes différentes activités ne posent un problème de diversité que d'un point de vue pratique. Elles sont en effet intellectuellement homologues, convergentes et complémentaires. Par exemple, je préside le Conseil de régions d'Europe. Or, je me prépare come je vous l'ai dit, à célébrer à la fois les régions et l'Europe. J'ai été désigné, sans être candidat, comme président de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs. Or il se trouve que la Révolution a créé le droit d'auteur. Par conséquent, je vais fêter moi-même mes propres institutions, etc.

» Donc, le problème pour moi est plutôt un problème d'organisation dans le temps, mais je ne suis pas obligé, si je puis dire, de changer d'univers intellectuel. C'est la même mission que je poursuis. »

Propos recueillis par
**MICHEL KAJMAN.**

## L'ancien président du conseil devra-t-il quitter le Sénat ?

M. Edgar Faure pourra-t-il demeurer sénateur du Doubs au-delà du 7 septembre 1987 alors que le mandat qui lui a été confié en septembre 1980 n'expire qu'en septembre 1989 ?

L'ancien président du conseil a en effet été nommé par décret du 5 mars dernier (paru au *Journal officiel* du 7 mars) président de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française. Une telle mission, confiée par le gouvernement à un parlementaire, est-elle compatible avec l'exercice d'un mandat de député ou de sénateur au-delà d'une durée de six mois ?

Le code électoral – en vertu d'une loi organique – a prévu ce cas puisqu'il dispose dans ses articles LO 319 que *« les sénateurs (...) dont le siège devient vacant pour cause de décès, d'acceptation des fonctions de membre du gouvernement ou de membre du Conseil constitutionnel ou de prolongation au-delà de six mois d'une mission temporaire conférée par le gouvernement sont remplacés par les personnes élues en même temps qu'eux à cet effet »* (c'est-à-dire par leurs suppléants).

Cet article a déjà eu à plusieurs reprises l'occasion de s'appliquer. Le parlementaire chargé d'une mission par le gouvernement ne peut ainsi prolonger celle-ci au-delà de six mois que s'il abandonne son mandat. M. Edgar Faure a donc six mois pour faire son choix.

# Le Carnet du Monde

## Naissances

– Sophie et Jacques HALPÉRIN laissent à Lucie, Charles et Alexandre, la joie d'annoncer la naisance de

**Simon.**

Paris, le 9 mars 1987.

## Décès

– Mme Edouard Agdern,
M. et Mme Daniel Agdern,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Edouard AGDERN,**

survenu le 21 février 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

44, rue de Laborde,
75008 Paris.

– Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de

**Mme BABINET,**
**née Marguerite Gallet,**

ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère.

Elle s'est éteinte dans la paix, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, le 9 mars 1987, dans sa quatre-vingt-septième année, vingt-quatre jours après son époux,

**M. Daniel BABINET.**

Les obsèques auront lieu le samedi 14 mars, à 15 heures, dans l'église de Coulonces (Calvados).

31, avenue Le Corbeiller,
92190 Meudon.

– Sid Ali Chérif-Zahar,
M. et Mme Farid Chérif-Zahar
et leurs enfants,
M. et Mme Kamal Chérif-Zahar
et leurs enfants,
M. et Mme Hassen Chérif-Zahar
et leurs enfants,
M. et Mme Youssef Oulid-Aïssa
et leurs enfants,
M. et Mme Abdelkrim Oulid-Aïssa
et leur fils,
Les familles Chérif-Zahar, Oulid-Aïssa, Sator, Serre, Yousfi, Abdeltif, Bakir, Bellahsène, Bousquet, Chami, Djane, Hocine, Patureau, parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Fella CHÉRIF-ZAHAR,**
**née Oulid-Aïssa,**
**ancienne directrice**
**de l'Institut ménager agricole d'Alger**
**(1958-1964),**

survenu à Paris, le 9 mars 1987.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sidi-M'hammed, à Alger, le vendredi 13 mars 1987, à 13 heures.

11, rue Cels,
75014 Paris.

202, boulevard Bougara,
Alger.

– M. Henri Cohen,
M. et Mme Francis Cohen,
M. et Mme Gérard Cohen,
M. et Mme Patrick Leleu,
Mme Bernard Cohen et Serge,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Henri Karsenty,
M. et Mme Robert Newman,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Henri COHEN,**
**née Paulette Cohen.**

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 mars, à 16 heures, au cimetière de Meudon.

15, rue des Frères-Morane,
75015 Paris.

– Le docteur et Mme Jacques Van Peteghem,
ses enfants,
M. et Mme Philippe Compoint,
M. et Mme Etienne Lacour,
Comte et comtesse de Virieu,
Mme Isabelle Van Peteghem,
M. et Mme Marc Van Peteghem,
ses petits-enfants,
Luc, Sara, Alexandra, Christophe, Pierre, Eloi, Godefroy, Virginie, Charlotte, Isabelle, Anabelle, Tristan, Camille, Paul, Pia, Nicolas, Matthias et Arthur,
ses arrière-petits-enfants,
M. Claude Coquerel,
son beau-frère,
M. et Mme Roger Belin,
ses beau-frère et belle-sœur,
ont la grande douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

**M. Maurice COUTOT,**
**généalogiste,**
**président de la Chambre syndicale**
**des généalogistes de France,**
**membre correspondant de l'Institut,**
**chevalier de la Légion d'honneur,**

le 8 mars 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, 75007 Paris.

7, rue de la Chaise,
75007 Paris.

– L'Etude généalogique Coutot-Roehrig,
M. et Mme Jean-Claude Roehrig,
Les directeurs des succursales
Et tous les collaborateurs
ont la tristesse de faire part du décès de

**Maurice COUTOT,**
**généalogiste,**
**président de la Chambre syndicale**
**des généalogistes de France,**
**membre correspondant de l'Institut,**
**chevalier de la Légion d'honneur,**

survenu le 8 mars 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 mars 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, 75007 Paris.

21, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– La Chambre syndicale des généalogistes de France
a la tristesse d'annoncer le décès de son président,

**Maurice COUTOT,**
**généalogiste,**
**membre correspondant de l'Institut,**
**chevalier de la Légion d'honneur,**

survenu le 8 mars 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

– Villampuy, Chartres (Eure-et-Loir).

M. et Mme Jacques Lhopiteau.
Mme Jacques Viron,
ses enfants,
M. et Mme Marc Henrion,
Nicolas et Stanislas,
M. et Mme François Lhopiteau,
Romain, Simon et Anaïs,
M. et Mme Denis Bernard,
Baptiste, Samuel, Louis et Léopold,
M. et Mme Marcel Juillard,
Hélène et Valérie,
M. Vincent Lhopiteau,
M. et Mme Pierre Lhopiteau,
Marie et Charles-Edouard,
M. et Mme Hervé Viron
et Virginie,
Mlle Isabelle Viron,
M. Laurent Viron,
Mlle Anne-Marie Viron,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André DOUSSET,**
**maire honoraire de Villampuy,**

survenu en son domicile, ferme de la Rainville, le lundi 9 mars 1987, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La levée du corps aura lieu en son domicile, le jeudi 12 mars 1987, à 14 heures.

Les obsèques religieuses seront célébrées le même jour, à 16 heures, en la cathédrale de Chartres, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Saint-Chéron, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ferme de la Rainville, Villampuy,
28200 Châteaudun.

– Le directeur de la production et du transport d'Electricité de France
fait part, avec tristesse, du décès de

**M. Albin DUCROS,**
**chargé de mission,**
**chevalier de l'ordre national du Mérite.**

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 11 mars 1987, à 10 h 30, au temple protestant, 106, rue de Grenelle, 75007 Paris.

– Mme Renée Hagège,
Mlles Elise et Mathilde Hagège,
Jean-Paul et Ruth Hagège
et leurs enfants,
Michèle et Harry Even
et leurs enfants,
Suzy et Jean-Pierre Gotlib
et leur fils,
M. et Mme Fernand Hagège
et leurs enfants,
Les familles Bellaiche, Gabison, Even, Gotlib et Poulsen,
ont la douleur de faire part du décès subit de

**Raymond HAGÈGE,**

survenu le 5 mars 1987, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

La famille s'excuse de ne pouvoir recevoir.

47, rue Barrault,
75013 Paris.

– Mme Jacques Malleville,
son épouse,
Edgar-Frédéric et Aline Malleville-Richou,
Bertrand Malleville,
Jérôme et Dominique Malleville,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques MALLEVILLE,**
**ancien député de Paris,**
**chef de service honoraire**
**de la grande chancellerie**
**de la Légion d'honneur,**
**officier de l'ordre national du Mérite,**

survenu subitement le 7 mars 1987, à l'âge de cinquante-sept ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 13 mars 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt, 75010 Paris, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.

23, quai de l'Oise,
75019 Paris.

[Né le 27 juillet 1929 à Bordeaux (Gironde), Jacques Malleville, docteur en droit, a commencé sa carrière en 1949 comme secrétaire d'administration au ministère des finances. Chargé de mission au cabinet de Gaston Palewski en 1955, puis à celui de M. Jacques Chaban-Delmas (1957-1958), il est chefadjoint du cabinet d'Edmond Michelet avant d'être élu député UNR de la Seine en 1958. Membre de l'Assemblée nationale jusqu'en 1967, il devient l'année suivante chef des services de chancellerie à la grande chancellerie de la Légion d'honneur.]

– Claude Santelli,
Et les familles Collet, Besset, Morellet
font part de la mort de

**Olympe SANTELLI,**

survenue à Paris, le 9 mars 1987.

Un service funèbre sera célébré en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, le jeudi 12 mars, à 14 heures, en présence de sa famille et de tous ses amis de la ville et du théâtre.

L'inhumation aura lieu le même jour, dans la plus stricte intimité, à Esches.

Cet avis tient lieu de faire-part.

110, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– Mme Jean-Jacques Vaslin,
Yann, Virginie et Sylvie Vaslin,
ses enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Jacques VASLIN,**

survenu le 18 février 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 février 1987, en l'église de Saint-Nicolas à Houilles, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

17, rue des Alluets,
95240 Cormeilles-en Parisis.

– Mme veuve Jean-Jacques Vaslin,
Le personnel du cabinet Vaslin et ses collaborateurs
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Jacques VASLIN,**
**directeur général de la SA Vaslin.**

3, rue de Saint-Germain,
95240 Cormeilles-en-Parisis.

## Remerciements

– Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN,
Les membres de l'exécutif fédéral national,
Les membres du bureau fédéral national,
Les personnels de la FEN,
vous remercient de la sympathie témoignée à la suite du décès de

**James MARANGE,**
**instituteur honoraire,**
**ancien secrétaire général de la FEN.**

Fédération de l'éducation nationale,
48, rue La Bruyère,
75009 Paris.

## Anniversaires

– Il y a dix ans, le 10 mars 1977, disparaissait subitement à Lanzarotte (îles Canaries, Espagne)

**Frédéric PELZER,**

à l'âge de soixante-sept ans.

Celles et ceux qui l'ont connu, estimé et aimé lui gardent un fervent souvenir.

– Il y a six ans, le 12 mars 1981, disparaissait

**Albert SAINT-MAXEN.**

Une pensée (une prière) est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

## Erratum

– Dans l'avis de décès paru hier de

**M. Raphaël SION,**

il fallait lire la famille Skinazi et non Srinazi ; et Lilian et Arièle et non Lilan et Arièle.

## Manifestation du souvenir

**– Georges DOKAN,**

qui fut l'animateur de L'ACADAI, n'est plus.

Un hommage lui sera rendu, jeudi 12 mars, à 20 h 45, au centre Rachi, 30, boulevard du Port-Royal, 75005 Paris.

Ceux qui l'ont connu et aimé sont invités à s'y associer.

## Communications diverses

– Cercle Bernard-Lazare. Henri Atlan, biologiste à la faculté de médecine de Paris et à la Hadassah, présentera son livre *A tort et à raison*, intercritique de la science et du mythe, jeudi 12 mars, 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

– L'association Rencontres, film et spiritualité, organise le jeudi 12 mars, à 20 h 30, au Musée de l'homme, la projection d'un film : *Bouthan, un petit pays possédé du ciel*, suivie d'un débat avec le lama Sherab. Accueil à partir de 20 heures. Renseignements : Tél. 45-80-70-33.




Afin de renforcer nos activités dans le domaine des additifs pour lubrifiants, nous cherchons pour notre siège central à **Bâle (Suisse)** un

## jeune chimiste qualifié

Ce poste comprend l'examen et le développement de nouveaux produits ainsi que l'étude de problèmes techniques soulevés par la clientèle, ceci en collaboration avec nos spécialistes de la Recherche et du Marketing.

Profil recherché : études universitaires, quelques années d'expérience pratique dans le domaine des lubrifiants, esprit d'initiative, très bonne connaissance de l'anglais et connaissance de l'allemand.

Nous offrons une position intéressante au sein d'une équipe dynamique. Une formation approfondie dans le secteur en question sera assurée.

Veuillez adresser votre lettre de candidature sous référence « LM 292 » à
M. Ch. Koelbing, CIBA-GEIGY SA.
Service du Personnel, Case Postale, CH-4002 BALE.

**CIBA–GEIGY**

**LYCÉE FRANÇAIS DE LOS ANGÉLES**

recherche

**PROFESSEURS**

français, histoire-géographie, maths, sciences, dessin et instituteurs, institutrices.
Env. CV et photo
3261, Overland Avenue,
Los Angeles California 90034.

---

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour un poste (à plein temps) de **PROFESSEUR ASSISTANT** de philologie allemande
Titre exigé : doctorat ès lettres.

Entrée en fonctions : 1er septembre 1987.
Les lettres de candidature, avec curriculum vitae et liste des publications (en 2 ex.) doivent parvenir jusqu'au 14 mars 1987 au Doyen de la Faculté des Lettres, Bâtiment central, Dorigny, CH-1015 LAUSANNE (tél. : 021/46 31 26).

---

Banque
développant ses activités internationales
recherche :

**Responsable de zone**
**Afrique du Nord, Moyen-Orient**

Formation supérieure. Très bonnes connaissances des opérations de crédits internationaux. Expérience de plusieurs années dans une fonction analogue.
Adresser lettre manuscrite et CV sous référence 2351 M à

**SOURCES** 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité

---

LA COUR DE JUSTICE
DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
LUXEMBOURG
recherche un

## chef de division

pour diriger l'unité administrative responsable de l'intendance (bâtiments, équipements techniques et approvisionnements)

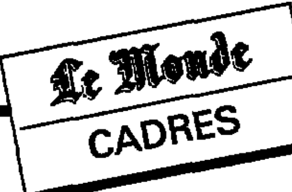
La rémunération et les conditions sociales sont en rapport avec les responsabilités et sont comparables à celles d'autres organisations internationales.

Conditions requises (entre autres):
☐ avoir moins de 50 ans au 15 avril 1987; ☐ formation de niveau universitaire sanctionnée par un diplôme de fin d'études ou expérience professionnelle d'un niveau équivalent dans un domaine technique lié aux fonctions; ☐ avoir dix ans au moins d'expérience professionnelle dont cinq ans en rapport avec celles de l'emploi.

De plus amples renseignements ainsi que l'acte de candidature obligatoire peuvent être obtenus sur simple demande écrite (référence Journal Officiel des C.E. n° 58 du 6.3.1987, Concours général n° CJ 161/86).

☐ Bureau de Presse et d'Information, rue Archimède 73, B-1040 Bruxelles;
☐ Bureau de Presse et d'Information, rue des Belles-Feuilles, F-75782 Paris CEDEX 16.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 15 avril 1987.




**Assistance publique**
**Hôpitaux de Paris**

Un concours sur titre est ouvert à compter du 2 avril 1987 pour le recrutement de

**4 INGÉNIEURS SUBDIVISIONNAIRES**

Option « Equipement et Travaux » et

**1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE**

Option Biomédicale.

Pour les demandes de renseignement et les dossiers d'inscription, s'adresser :
BUREAU D'ACCUEIL et D'INFORMATION SUR LES CARRIÈRES.
2, rue Saint-Martin, 75004 Paris.
Tél. : 42-77-11-22, postes 40-32 et 40-34.
*Clôture des inscriptions le 20 mars 1987.*

## DEMANDES D'EMPLOIS

*JF 18 ans ayant BEP-CAP comptable et 1er degré de comptabilité, notions traitement de texte, dactylo,* recherche emploi stable dans PMI ou PME. Libre de suite. Tél. : 60-06-67-67.

---

TRÈS URGENT.
J.H. sérieux 23 ans recherche travaux ou figuration en rapport direct avec le cinéma ou le théâtre.
Tél. : 48-93-68-76.

---

● *VOUS avez besoin d'un élan créatif.*
● VOUS êtes dans la publicité, l'architecture, le cinéma ou tout autre domaine.
● CONTACTEZ moi s/n° 8.405. LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

J.H. anglais 19 ans, parlant français, ch. emploi comme précepteur. Paris et sa région. Durée une année, logé, salaire négociable. Tél. David Lee : 19.44.227.368570 soirs.

---

**CHEFS D'ENTREPRISE**
**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL. – 46 ans.

CHERCHE fonction direct. commerc. ou direct. des ventes. Grande exp. management, vente directe et grande distrib. Bilingue allemand. (BCO/AB983.)

ATTACHÉE DE DIRECTION. – Responsable du service de presse d'une société d'édition et de presse, chargée des relations publiques de création et de réalis. de documents d'organisation de congrès, d'expositions, de dîners, de débats, de voyages, de séminaires et de stages de communication.

RECHERCHE poste équivalent dans l'audiovisuel, la presse, le spectacle, l'édition. Disponible rapidement. (BCO/JV 984.)

DIPLOMÉE ÉTUDES SUPÉRIEURES DE GESTION. – Formation INFAC, 28 a. Tr. bon sens commercial, 5 ans exp. prof. dont animation centres de vacances.

CHERCHE poste directrice gestionnaire de centres ou clubs de vacances. (BCO/JV 985.)

TECHNICO-COMMERCIAL. – Connaissant le labo, produits noirs, adjuvant pour le béton, produits spéciaux, enduits monocouches, devis métrés.

CHERCHE place similaire. (BCO/CR 986.)




ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

## L'IMMOBILIER

### appartements ventes

**1er arrdt**

PROX. OPÉRA Burx-entresol 3 P. 2.000 F/mois cession bail ou Associat. 47-03-32-44.

**4e arrdt**

**IMMEUBLE 18e CLASSÉ**
3 mn place des Vosges 2 p. rénové, poutres, cheminée. 800.000 F.
Tél. : 43-48-24-47 (préf. soir).

**5e arrdt**

**SAINT-MICHEL**
studio cuis., bns, w.c., 24 m², 4e s/s asc., calme. 43-31-89-46.

Studio JUSSIEU, près faculté, calme, rez-de-chaus. sur jardin, 18 m², kitchenette, salle d'eau, mezzanine, faibles charges. 320.000 F. Tél. soir 42-78-17-12.

**CENSIER** Studette tt cft, calme, parf. ét. 180.000 F. T. : 43-25-87-16.

**13e arrdt**

**GOBELINS**
3 p., bns, refait neuf. 720.000 F. 45-26-99-04.

**14e arrdt**

ALÉSIA
imm. récent, liv. dble + 2 chbres, cuis., bns, tt cft. 70 m². 910.000 F. 43-44-43-87.

**16e arrdt**

**AV. VICTOR-HUGO**
Gd appt de stand. 370 m², gd salon, petit salon, 5 chbres, bel immeuble 3e étage.
GARBI - 45-67-22-88.

**18e arrdt**

Part. vend 3 STUDIOS LIBRES à rénover et 5 lots occupés dans immeuble, métro Place Clichy, cage d'escal. Ref. à neuf. Tél. : (16) 53-29-68-05.

**92 Hauts-de-Seine**

**VILLE D'AVRAY**
maison de ville idéale pour prof. lib. et privé. 45-53-91-45.

**Minitel**

**30 000 offres**
Paris-province
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

### appartements achats

**EMBASSY-SERVICE**
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche à l'achat ou en location APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE Corps diplomatique et Cadres de Stés Multinationales.
**TÉL. : 45-62-16-40.**

Recherche 1 à 3 p. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

Cadre expatrié de retour en juillet recherche appt 130 à 150 m² à Paris avec ou sans travaux.
T. LONDON 19-44-15-89-42-67.

**SERGE KAYSER**
RECHERCHE A PARIS pour clients en portefeuille 1, 4, 5, 6, 7, 11, 14e ARRDTS

| | | |
|---|---|---|
| Studios | jusqu'à | 900.000 F |
| Liv. + chbre | » | 1.500.000 F |
| Liv. + 2 ch. | » | 2.200.000 F |
| Liv. + 3 ch. | » | 3.500.000 F |

VOLUMES A RÉNOVER.
(1) 43-29-60-60.

### locations non meublées offres

**Paris**

GUSTAVE DORÉ, dans bel imm. anc., 2e ét., asc., 3 p., cft, parf. état. 5.000+ch. Tél. matin, SEGECO, 45-22-69-92.

ABBE GROULT, prox. Vaugirard dans bel imm. anc., 1er ét. asc., 5 p. cft. 9.000 F + ch. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

### locations non meublées demandes

**Paris**

J.F. collaboratrice *le Monde* ch. studio ou F 1 30 m² env. Paris. Loyer 1.700 F. Tél. : 48-05-56-31.

### locations meublées offres

**Province**

NICE part. loue, longue durée BEL APPT, 3 p. meubl. très agr., tt conf., gde terrasse, petite résid. stand., box fermé, cave. T. 19 h : (1) 46-67-36-41.

### locations meublées demandes

**Paris**

J.H. étudiant 21 ans, sérieux, ch. à louer chambre à PARIS, à prix raisonnable. Parents *commerçants se porteraient* garants. 43-35-22-63.

**MONDIAL MERCURE**
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL Tél. : 42-56-28-16

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de stand. 4 poes et plus. Tél. : 45-26-18-95

### pavillons

(23) dans bourg touristique. 60 km sud Châteauroux. 2 500 m² clos, vue imprenable, *site, rivière, 5 p. + maison gardien* + 2 gar. granit.
Tél. 55-89-06-25 apr. 20 h.

### maisons de campagne

DANS BERRY entre Buzançais et Loches, à Cléré-du-Bois. 85 m² habit. de suite, comprenant : s. séjour, 2 chbres, s.d.b., W.C., fosse septique, gde cuisine aménagée, ballon eau ch. et cheminée neuve; prise courant-force ttes pièces. Téléph., hall 15 m². Grenier éclairé aménageable sur 85 m². Garage sur terrain, 1280 m², bien clôturé.
Pour rens. écr. M. FREMION, 6 bis, rue Bellevue, 36700 CHATILLON-SUR-INDRE.

### viagers

**17e LIBRE MAI 88**
*Maillot, superbe 255 m² mixte.* 1.500.000+25.000 F. 64-66 a. LAPOUS - 45-54-28-66.

### maisons individuelles

**VINCENNES BOIS**
(proche)
Belle maison bourgeoise en meulière, 7-8 pces, excellentes prestations, jardin.
2 750 000 F
**LERMS : 43-63-39-69**

### hôtels particuliers

**PANTHEON**
MAISON INDÉPENDANTE surface développée 400 m² travaux à prévoir
GARBI – 45-67-22-88.

### propriétés

**COYE-LA-FORET**
Près Chantilly, 10 mn Roissy PART. vend MAISON 7 p. + maison de gardien, garage 2 voit. Parc paysagé 4 000 m². 48-83-25-51.

**PART. VD PROPRIÉTÉ HAUT STANDING**
Normandie, bordure de forêt domaniale, entrée autoroute principale à 1 km. PARIS 120 km, Deauville 70 km. surf. habit. 400 m², parc boisé 6 000 m², piscine couv., court tennis, gar. 5 voit., dépendances. CAMÉRA SURVEILLANCE.
Tél. : (16) 35-84-71-32.

A VENDRE 130 km Paris A 13 propriété de caractère de parc 1 ha 18 a, dépendances. S'adresser Mr Real-Cacheleux. 27350 Routot. 32-56-80-66.

GRENOBLE SUD, maison bourg. et dép. parc 4.000 m², hab. ppale 300 m², 12 p., dép. 240 m² aménageables. Prix : 150.000 F. (76) 24-71-23/22-70-37 h.r.

(82) 15 km Montauban, belle prop. 23 ha, comp. fruitiers, vignes et céréales, hab. de caract. 4 p., cuis., nbreuses dépend., poss. vts séparée, terres et bât. Px 850.000 F. (16) 62-06-54-63.

### bureaux

*Ventes*

BAIL A CÉDER 70 M2 BURX. PX 300.000 F JUSTIFIÉ. PL. ITALIE. TÉL. : 47-00-21-39.

*Locations*

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compétitifs. Délais rapides.
**ASPAC 42-93-60-50 +**

Domiciliation depuis 80 F/mois Av. des Champs-Élysées (Étoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15e. 21 bis, rue de Toul, Paris-12e. Constitution SARL 2.000 F/HT. INTER DOM, tél. 43-40-68-50.

**SIÈGE SOCIAL**
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation ....... 43-41-81-81

DOMICILIATIONS
Location bureaux et ateliers permanence téléph. (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat)
CONSTITUTION Sociétés, commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
– PARIS-1er 42-60-91-63 (Rue Saint-Honoré).
– PARIS-15e 40-56-02-82.
– 95 GONESSE 39-87-31-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
**43-55-17-50**

**NEUILLY-MÉTRO**
Loue directement 1 bureau ou + dans immeuble neuf. Tél. : 46-40-32-40.

DOMICIL. CCIALE 8e TELEX/SECRÉT., TEL., BURX.
**AGECO 42-94-95-28.**

### locaux commerciaux

*Locations*

Organisme de formation, FORMERET, Paris-9e : met au service des entreprises des salles équipées pour stages. Tél. : 42-46-79-77.

### fonds de commerce

*Ventes*

**VDS DISCOTHÈQUE**
Fonds et murs sud Hte-Marne. 60.000 F. Bon C.A. Tél. : 25-90-71-04.

## L'AGENDA

Association linguistique recrute PROFESSEURS D'ANGLAIS rég. parisienne pour encadrer séjours Angleterre juil./août. Tél. à EUROPA. 47-23-57-22.

---

École au centre de Paris recherche
**PROFS F.L.E.**
langue matern. française. licence dipl. et exp. en FLE à ts niv. pr adultes. Au courant rech. méthode.
Env. CV + photo (sto.) sous n° 8.408 M
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

### secrétaires

Ambassade du Japon rech. un(e) secrétaire nationalité française bilingue anglais, niveau Bac. libre de suite. Écr. avant le 16 mars avec C.V. et photo (perdue) au Service Comptabilité, 7, av. Hoche. 75008 Paris.

### capitaux propositions commerciales

**PLACEMENTS**
INTÉRÊTS 15 %. Garanties sur immeubles. 43-48-77-53.

### propositions diverses

« *Emplois et Carrières de la Fonction Publique* », n° spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux en région parisienne.

*Bijoux*

**BIJOUX BRILLANTS**
Le plus grand et formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles », écrit le fameux guide Paris pas Cher en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toute la bijouterie, or, argenterie.
**PERRONO OPÉRA**
Angle boulev. des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin.
Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin, autre gd choix. Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

**GILLET**
ACTUELLEMENT –20 % SUR LES BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques, broches, bracelets...
19, rue d'Arcole, Paris-4e. Mo Cité. Tél. : 43-54-00-83.

*Moquettes*

A SAISIR
**MOQUETTE 100 % PURE LAINE**
PRIX POSÉE : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

*Enseignement*

ANGLAIS
A L'ISLE DE WIGHT
Cours de 1, 2 ou 3 semaines. Cours performants. Logements et sports. 1.250 F par semaine. Tél. Paris : 43-07-66-31.

**BENEDICTINE SUMMER SCHOOL**
SESSIONS 87
11 JUILLET AU 1er AOUT
8 AOUT AU 29 AOUT
POUR GARÇONS ET FILLES
Plus de 20 h de cours d'anglais et soirées-débats.
Activités incluses : voile, hockey, équitation, camping, randonnées pédestres wind-surf, golf, tennis, pêche, excursions dans les Highlands et à Edimbourg.
Etudiants accueillis à l'aéroport ou à la gare d'Inverness.
Ecrire : the Director, Benedictine Summer school, the Abbey, fort Augustus, Inverness-Shire PH32 4DB spécifiant la date préférée. Il y a encore des places.
Téléphone : 0320.6233.

*Artisans*

MENUISERIE artisanale
Tous agencements et rénovation, travail sérieux et soigné. Paris, province, étranger.
D.M.I. tél. : (1) 43-83-82-29.

**RENNES**
deuxième bourse exposition-vente
**MINÉRAUX FOSSILES**
Samedi 4 et dimanche 5 avril 1987
de 9 heures à 19 heures
salle Rennes congrès
27, boulevard Solferino.

*Séjours linguistiques*

**POUROUOI ACCEPTER LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR UNE FAMILLE ANGLAISE?**
Vous pouvez dépenser MOINS pour suivre des cours et loger en pension complète dans notre HÔTEL de réputation internationale!
PENSION COMPLÈTE ET LEÇONS A PARTIR DE 20 £/ JOUR
Ecrire à: REGENCY SCHOOL OF ENGLISH, Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tel: 843 591212. Telex: 96454
Ou: Mme Bouillon, 4 Rue de la Perseverance, 95 Eaubonne Tel: 39 59 26 33 (le soir).
ou: FRENCH IN FRANCE
The Regency, Palais de la Scala, Monaco
The Regency Langues, 1 rue Ferdinand Duval, Paris 4 eme.

*Relations humaines*

**Centre ABAC**
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
Paris, tél. : 45-70-80-94

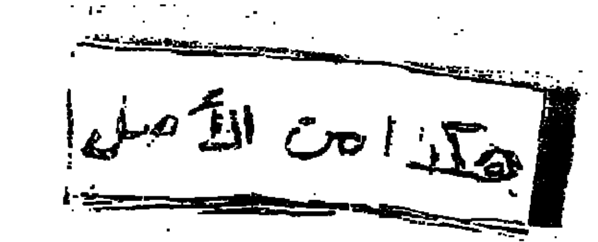
Placement intéressant pour votre confiance ! Voyageurs, gens d'affaires au long cours ! Votre home est (trop) souv. désert ?! Trop gd pr vous ? Je px y être une présence utile, tranquill., en échange d'un hébergem. à Paris. 26 ans, licence de psychologie. Renaud Eric, tél. : 43-26-26-58 42.57.47.64.

*Vacances Tourisme Loisirs*

Séjours enfants HAUT-JURA Vacances et Pâques 87.
Ski de fond, tennis, jeux de plein air, jeux d'intérieur.
Yves et Liliane (37 ans) réservent un accueil familial et s'occupent des activités des enfants limités à 14, pour assurer une qualité d'hébergement dans leur ancienne ferme comtoise du XVIIIe siècle, confortablement aménagée. Px 1 690 F sem./enfant. Pour tous rens. 81-38-12-51.

BRETAGNE, MER, NORD et SUD. Loue maisons 6-12 pers. Animaux oui. 99-31-26-47.

**14-15 MARS**
*EXPOSITION INTERNATIONALE*
De 10 h à 20 h
VENTE - ÉCHANGE
**MINÉRAUX**
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES - BIJOUX
**HOTEL PARIS-HILTON**
(au pied de la Tour Eiffel)
18, av. de Suffren - PARIS (15e)



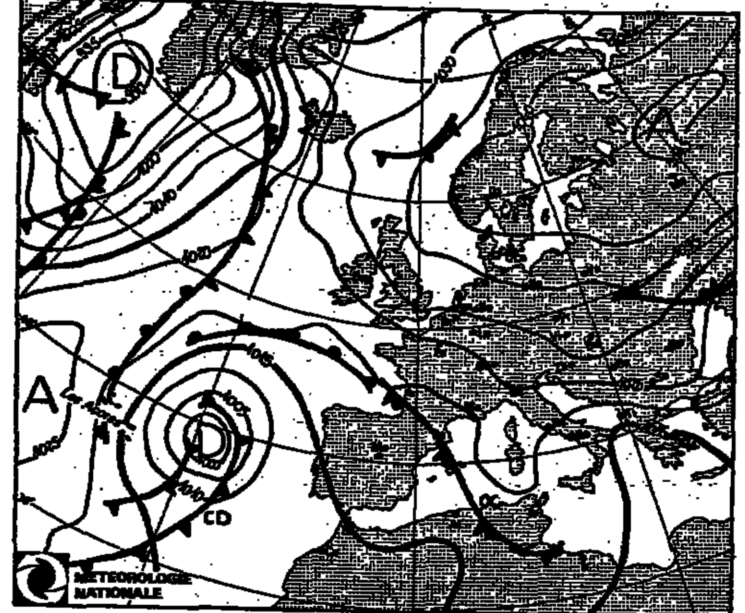
هكذا من الأصل



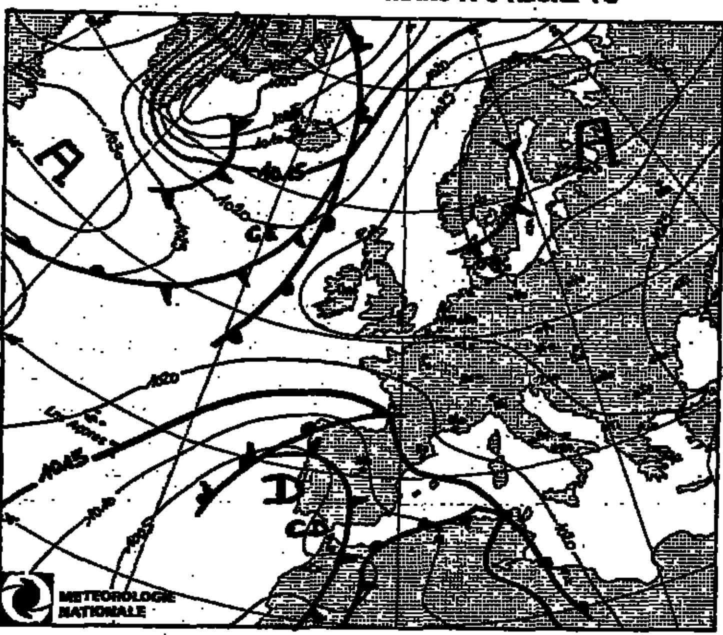
# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 MARS 1987 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS A 0 HEURE TU




**Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 mars à 0 heure et le jeudi 12 mars à 24 heures.**

Durant les quarante-huit heures à venir, les conditions anticycloniques vont persister sur la plus grande partie de la France, toujours soumise aux hautes pressions de Scandinavie. En revanche, une aggravation pluvieuse se produira des Pyrénées au Languedoc à l'arrivée d'une perturbation en provenance d'Espagne. Seuls des passages nuageux affecteront le sud-est du pays.

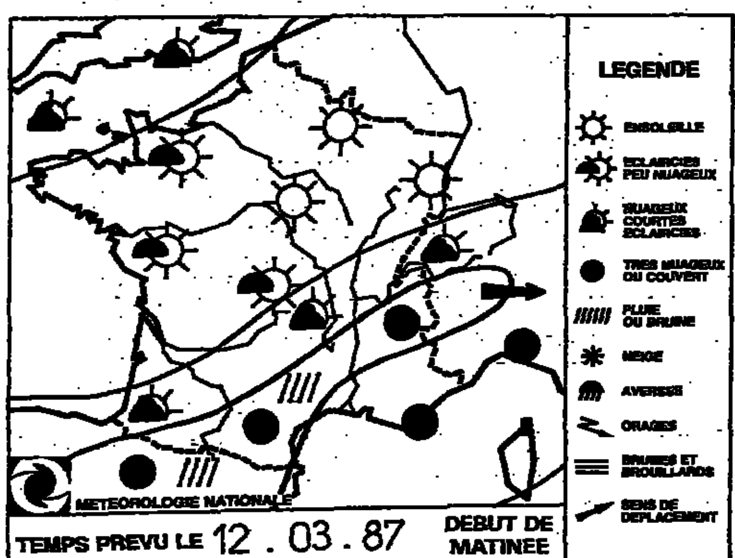
Jeudi, mis à part nos régions méridionales toujours affectées par le mauvais temps, nous bénéficierons d'une journée largement ensoleillée. Du Nord à la Bretagne, aux Charentes, au Centre, à l'Alsace et au Bassin parisien, le soleil continuera à régner dans un ciel dégagé. De l'Aquitaine à l'Auvergne et au nord des Alpes, ainsi que de la Corse à la Provence, de nombreux nuages voileront le ciel, mais la journée restera agréable.

Les régions les plus défavorisées connaîtront la pluie, voire la neige en montagne. Il s'agit des Pyrénées, du Languedoc-Roussillon et d'une grande partie du massif alpin.

Les températures, sans grand changement par rapport aux jours derniers, avoisineront encore un minimum de – 2 à – 6 degrés du Nord à Rhône-Alpes et à l'Alsace, 0 à – 2 degrés dans l'intérieur sur le Nord-Ouest, 2 à 4 degrés dans le Poitou-Charentes et le Limousin, 5 à 7 degrés de l'Aquitaine à la Provence-Côte-d'Azur et à la Corse. Elles atteindront un maximum de 6 à 9 degrés sur le quart nord-est de la France, 9 à 12 degrés de la Manche au Massif Central et au Lyonnais, 12 à 14 degrés dans le Sud-Ouest et le Sud-Est.

Le vent sera modéré de secteur nord-est sur la moitié nord, parfois assez fort de la Bretagne à la Vendée.

Un vent de sud-est assez soutenu soufflera près de la Méditerranée.






**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-3-1987**
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-3 à 6 h TU et le 11-3-1987 à 6 h TU

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 13 | 6 | P |
| BIARRITZ | 14 | 5 | P |
| BORDEAUX | 14 | 7 | P |
| BOURGES | 10 | –2 | B |
| BREST | 10 | 1 | D |
| CAEN | 8 | –1 | D |
| CHERBOURG | 4 | –1 | D |
| CLERMONT-FERR. | 12 | –5 | D |
| DIJON | 7 | –3 | D |
| GRENOBLE St-M-H | 10 | –3 | B |
| LILLE | 6 | 6 | D |
| LIMOGES | 12 | 2 | C |
| LYON | 9 | –3 | B |
| MARSEILLE-MAR. | 12 | 7 | P |
| NANCY | 6 | –4 | D |
| NANTES | 12 | 1 | D |
| NICE | 11 | 6 | P |
| PARIS-MONTS. | 8 | 0 | D |
| PAU | 14 | 3 | D |
| PERPIGNAN | 9 | 8 | P |
| RENNES | 12 | –1 | D |
| ST-ÉTIENNE | 11 | –3 | R |
| STRASBOURG | 5 | –3 | D |
| TOURS | 8 | –1 | D |
| TOULOUSE | 12 | 6 | P |
| POINTE-A-P. | 30 | 19 | N |
| **ETRANGER** | | | |
| ALGER | 18 | 8 | C |
| AMSTERDAM | 6 | –4 | D |
| ATHÈNES | 8 | 4 | P |
| BANGKOK | 35 | 25 | N |
| BARCELONE | 12 | 8 | C |
| BELGRADE | –3 | –13 | B |
| BERLIN | 3 | –6 | N |
| BRUXELLES | 7 | –3 | D |
| LE CAIRE | 17 | 11 | N |
| COPENHAGUE | 2 | –8 | N |
| DAKAR | 28 | 18 | D |
| DELHI | 30 | 15 | C |
| DJERBA | 15 | 11 | N |
| GENÈVE | 2 | –4 | C |
| HONGKONG | 26 | 21 | P |
| ISTANBUL | 1 | 0 | * |
| JÉRUSALEM | 9 | 1 | D |
| LISBONNE | 19 | 11 | B |
| LONDRES | 8 | –1 | N |
| LOS ANGELES | 18 | 10 | D |
| LUXEMBOURG | 4 | –4 | D |
| MADRID | 19 | 6 | N |
| MARRAKECH | 28 | 13 | D |
| MEXICO | 27 | 9 | B |
| MILAN | 6 | 0 | C |
| MONTRÉAL | –12 | –20 | D |
| MOSCOU | –3 | –16 | D |
| NAIROBI | 27 | 17 | O |
| NEW-YORK | –4 | –9 | D |
| OSLO | 1 | –14 | D |
| PALMA-DE-MAL. | 14 | 6 | B |
| PÉKIN | 9 | –2 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 33 | 23 | P |
| ROME | 10 | 0 | D |
| SINGAPOUR | 32 | 26 | C |
| STOCKHOLM | 2 | –13 | D |
| SYDNEY | 21 | 14 | C |
| TOKYO | 10 | 2 | P |
| TUNIS | 14 | 2 | D |
| VARSOVIE | –2 | –12 | D |
| VENISE | 5 | –1 | C |
| VIENNE | 0 | –5 | N |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4439

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | ■ | ■ | | |
| III | | | | | | | | | |
| IV | | | | ■ | ■ | | | | |
| V | | | | | | | ■ | | |
| VI | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | ■ | ■ | ■ | |
| VIII | | | | ■ | | ■ | | | |
| IX | | | ■ | | ■ | | | | |
| X | | ■ | | | | | | | ■ |
| XI | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Espèce de bouche-trou. – II. Pièce dans laquelle on entre généralement d'un bon pas. Pronom. – III. Des hommes de parole. – IV. Terre bien remuée. Forme d'être. – V. Bien exposé. Possessif. – VI. Bons points de vue ou mauvaises pensées. – VII. Est souvent compassé dans la marine. – VIII. Clôture de cérémonie. Distrait. – IX. Négation. Fut appelé à s'élever au-dessus du commun des mortels. X. « Portes » intérieures. – XI. Une habituée des pannes.

VERTICALEMENT

1. Article de presse. – 2. Dispose de beaucoup de liquide pour exploiter ses fonds. – 3. En outre. Peut passer. – 4. Se manifeste parfois par des actes. Possessif. Le régal du cabot. – 5. Pièce pleine d'esprit. Sa réaction est toujours attendue. Personnel. – 6. Ancienne famille de chefs. Les rapports avec sa maîtresse sont souvent houleux. – 7. Académie des Beaux-Arts. Arrose Quimper. – 8. Est à la dernière extrémité. Contrôle des bagages. – 9. User d'une scie.

**Solution du problème n° 4438**

*Horizontalement*

I. Mulâtre. – II. Usure. Sen. – III. Gibets. Ce. – IV. INRI. Cerf. – V. Séisme. If. – VI. QM. Nota. – VII. Emue. Es. – VIII. Mie. Ira. – IX. Essaime. – X. Ne. Floral. – XI. Spot. Ne.

*Verticalement*

1. Mugissement. – 2. Usine. Mise. – 3. Lubriques. – 4. Aréisme. AFP. – 5. Têt. Silo. – 6. Scène. Mot. – 7. Es. Osier. – 8. Ecrit. An. – 9. Ineffaçable.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 11 mars :

DES DÉCRETS

● N° 87-159 du 9 mars 1987 modifiant le décret n° 83-884 du 28 septembre 1983 fixant la rémunération des militaires qui accomplissent leur service national en application des dispositions de l'article L 72-1 du code du service national.

● Du 9 mars 1987 modifiant l'article R 11-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

UN ARRÊTÉ

● Du 12 février 1987 portant interdiction de transport de groupes d'enfants les 31 juillet et 1er août 1987.

UNE DÉCISION

N° 87-17 du 9 mars 1987 arrêtant la liste des candidats admis à concourir à l'acquisition de 50 % du capital de la société TF 1.

## PARIS EN VISITES

JEUDI 12 MARS

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Paul », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville ou Pont-Marie.

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul.

« Orfèvrerie royale et céramique de la Renaissance française au Louvre », 14 h 30, entrée principale, devant la Victoire de Samothrace (V. Turpin).

« La sculpture au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

« Ateliers d'artistes, jardins et histoire de Montparnasse », 14 h 30, métro Vavin (C. Sagave).

« La Reine gourmande (miel) », 14 h 50, 45, rue des Vinaigriers (Art pour tous).

« Visite de l'Hôtel-de-Marie et de l'Hôtel libéral Bruant », 15 heures, 11, rue Payenne. S'inscrire : 42-60-71-62, après 18 heures : 45-58-26-17 (A. Ferrand).

« Du Musée Poulbot à la villa des Fusains : le quartier des grandes carrières de Montmartre », 14 h 45, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« L'hôtel de Chimay et l'Ecole des beaux-arts », 14 heures, 13, quai Malaquais (S. Rojon).

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (M. Ch. Lasnier).

« Caves, ruelles inconnues du Marais, abbaye Maubuisson », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« Les salons de l'hôtel de Beauharnais », 10 heures, et « Une visite exceptionnelle chez un célèbre joaillier de la place Vendôme », 15 heures. S'inscrire : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Le Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne.

« L'hôtel de Massa », 15 heures, 38, rue du faubourg Saint-Jacques.

« Les fonds iconographiques de la bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier, et « La bibliothèque Marmottan à Boulogne », 15 heures, 19, rue Salomon-Reinach (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Histoire de la Franc-Maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet

## CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 17 heures : « Timgad et le développement de l'Afrique romaine » (Arcus).

Foyer Saint-Jacques, 61, boulevard Saint-Germain, 20 heures : « Autohypnose » (M. Djayabala Varma).

3, rue Saint-Blaise, 19 heures : « Vézelay, haut lieu de l'art roman » (M. Ch. Serres) (Conférence-projection).

Hôtel Bedford, salon Pasquier, 17, rue de l'Arcade, 19 h 30 : « La médiumnité » (M. H. Lascret).

Salle du Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, 18 h 15 : « La délivrance du mal selon le judaïsme » (M. R. Draï).

Salle Havas, 136, rue Charles-de-Gaulle, à Neuilly (métro Pont-de-Neuilly), 15 heures, et 18 h 30 : « Monet ».

Cercle le l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, 18 heures : « Splendeurs de l'Arctique, le Spitzberg » (Commandant Gras).

Centre Censier, amphithéâtre A. 17, rue Santeuil, 21 heures : « Les honoraires rituels dans le sacrifice indien, un modèle du salaire profane » (M. Ch. Malamoud).

Centre Varennes, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Christianisme et totalitarisme » (M. Valladares).

# Economie

## REPÈRES

### Automobile

#### Forte progression du marché

Les immatriculations de voitures particulières neuves se sont accrues de 22,6 % en février (par rapport au même mois de 1986), avec 154 975 unités. Cette forte variation s'explique, souligne la chambre syndicale des constructeurs, pour partie par le faible niveau de l'an passé, ainsi que par le rattrapage des retards de livraison dus aux grèves et au froid de janvier. Sur deux mois, chiffre plus significatif : la hausse est de 7,4 %. Les marques nationales ont progressé, quant à elles, de 11,2 %, contre 1,1 % seulement pour les étrangères, dont la part de marché redescend à 35,7 %. Renault manifeste son renouveau (+ 20,4 %), tandis que Peugeot SA doit à la marque Citroën (+ 21,5 %) de ne pas reculer (+ 3,8 % pour PSA et – 5,9 % pour Automobiles Peugeot). Sur le seul mois de février, le regain de Renault est plus impressionnant encore (+ 45 %). Pour les modèles, la Supercinq avec 11,25 % du marché, devance la 205 (11,13 %), *la R 21 (8,66 %) arrivant* en troisième position.

### Assurance-maladie

#### Décélération des dépenses

Les dépenses d'assurance-maladie du régime général, après une hausse marquée en 1986, vont-elles connaître un certain infléchissement ? Les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie, à la fin de janvier, marquent une certaine décélération : la croissance, en rythme annuel, est revenue à 9,8 % au lieu de 11 % en décembre. Ce résultat est pour partie apparent : les versements aux hôpitaux augmentent de 11,5 % au lieu de 13 %, en raison du contrecoup des régularisations comptables opérées en 1986, et parce que les acomptes mensuels sont calculés provisoirement sur la base de 1986.

*Mais on constate aussi un ralen*tissement de l'activité des hôpitaux privés (+ 6,1 % au lieu de + 7 %), et une décélération générale pour la médecine de ville. Celle-ci touche à la fois les honoraires médicaux (+ 7,1 % au lieu de + 8,7 %), surtout les consultations et les visites, et les prescriptions, qu'il s'agisse de la pharmacie (+ 9,3 % au lieu de + 10,3 %), les analyses biologiques (+ 10,7 % au lieu de + 12,5 %) et les actes d'auxiliaires médicaux (+ 14,4 % au lieu de + 15,2 %).

### Commerce extérieur

#### Nouvel excédent record au Japon

Record pour un mois de février, l'excédent commercial du Japon a atteint 7,13 milliards de dollars le mois dernier, indique un rapport préliminaire du ministère des finances. Libellées en dollars, les exportations ont progressé de 14,3 % par rapport à février 1986, et les importations de 9,4 %. Ce rebond de l'excédent nippon, après un solde positif de 4,29 milliards de dollars en janvier et de 3,93 milliards en décembre, reflète la percée persistante des exportateurs sur le marché américain, où les ventes de produits japonais ont augmenté de 8,5 %, et surtout sur le marché européen (+ 34 %). Les seules exportations d'automobiles vers la CEE ont fait un bond de 58 % par rapport à février 1986.

## Le bilan 1986 de l'ANPE

# Un bouc émissaire qui sait s'adapter

**L'ANPE s'apprête à vivre la réforme prévue par l'ordonnance publiée au *Journal officiel* du 20 décembre dernier. Sans finalement trop d'angoisse, après *avoir beaucoup craint l'application* du programme électoral de la nouvelle majorité. Rassurée ou presque, l'Agence pour l'emploi peut se consacrer à sa véritable tâche où les sujets de *préoccupation ne manquent pas.* Le bilan provisoire d'activité pour 1986 est, à cet égard, édifiant.**

Conséquence de la montée du chômage, et de la modification intervenue dans le fonctionnement du marché du travail, les entrées nouvelles à l'ANPE ne cessent d'augmenter. Les flux d'entrée se sont accrus de 6,2 % entre 1986 et 1985, après 1,8 % entre 1985 et 1984 et 2,4 % entre 1984 et 1983. Sur l'ensemble de l'année, on a compté 4,5 millions de salariés qui, à un moment ou à un autre, se sont déclarés à la recherche d'un emploi.

### Progression de 5,8 % des embauches

En trois ans, 500 000 inscriptions supplémentaires ont été enregistrées, dont 390 000 provenaient des fins de contrats de travail à durée déterminée ou des missions d'intérim. *Ce qui signifie une extension du* risque du chômage, doublée d'une plus grande mobilité, largement due au fort développement de la précarité. Sur 100 entrées nouvelles à l'ANPE, 44,7 sont provoquées par la perte d'un emploi précaire, 28,8 par la perte d'un emploi théoriquement durable et 22,9 par l'arrivée sur le marché du travail pour un premier emploi ou une reprise d'activité.

L'évolution des causes apparaît encore plus nette sur trois ans. Si les démissions régressent (– 26 %), les licenciements économiques (+ 19 %) augmentent moins vite que les fins de contrats à durée déterminée (+ 31,4 %), qui auront été invoquées par 1,6 million de personnes en 1986.

En compensation, les flux de sortie de l'ANPE s'accroissent, à un rythme moindre cependant. A peine plus de 4 millions d'anciens chômeurs ont été retirés des listes en 1986 (3,8 % de plus qu'en 1985), mais pas seulement parce qu'ils avaient retrouvé un emploi. Certes, les embauches ont progressé de 5,8 % en un an (de 14 % entre 1984 et 1985), mais l'on a surtout assisté à un bond des entrées en stages de formation (+ 26,4 % en un an), grâce aux mesures d'une politique de l'emploi orientée vers le traitement social et à l'exonération des charges sociales pour le plan en faveur des jeunes. Signe incontestable de cet effort : en trois ans, le nombre de stages a été quadruplé, l'ANPE en réalisant trois sur quatre.

Hausse des entrées, baisse relative des sorties, alourdissement des « stocks » qui se traduit à la fois par une aggravation du chômage et un allongement des durées, *telles sont* les caractéristiques majeures de l'année 1986, selon l'ANPE, qui observe, en conséquence, *« un certain essoufflement des politiques d'aide à la réinsertion ». « Ce qui,* est-il ajouté, *ne laisse pas d'être inquiétant pour le futur proche (...), à législation constante ».*

Il y a plusieurs explications qui, pour partie, justifient l'actuelle recherche de nouvelles solutions, et l'annonce d'un nouveau plan d'action. Les stages pour les chômeurs de longue durée, nouveaux en 1985, ont été moins nombreux l'année suivante. Les dispenses de recherche d'activité pour les personnes de plus de cinquante-sept ans et demi, qui avaient abouti à une série de radiations des statistiques, sont *« désormais en régime de croisière »* et ne produisent *« plus d'effet net »*. L'informatisation des fichiers a cessé de se traduire par *des réévaluations importantes.* Les dispositifs imaginés pour les jeunes *« ont pu induire certains effets d'éviction au détriment des autres classes d'âge »* et ont donc provoqué une détérioration chez les vingt-cinq - quarante-neuf ans.

### La gageure de la qualification

Pour autant, l'ANPE a plutôt montré qu'elle savait s'adapter et agir. En 1968, elle a recueilli 932000 offres d'emplois, soit 10% de plus que l'année précédente, et réussi 585000 placements (62%), ce qui doit être considéré comme honorable, et cela, pour deux raisons. Compte tenu de l'évolution du marché, l'ANPE est *sollicitée par* les employeurs quand les autres modes de recrutement ont échoué. On s'adresse à elle dans les cas difficiles et, paradoxalement, pour des qualifications qui ne se trouvent pas aisément. Il y a, notent les responsables, une difficulté majeure à l'activité de l'agence : faire coïncider une population de chômeurs aux deux tiers peu qualifiés avec des offres portant aux deux tiers sur des postes qualifiés. Une gageure.

Pour une large part, l'ANPE s'est également consacrée au développement de toutes les opérations possibles en matière de formation ou de « suivi » des chômeurs, même si le bilan est, de ce point de vue, plus contrasté. Présente dans la mise en place du programme d'emploi des jeunes avec la formation en alternance, elle se mobilise actuellement pour les contrats de conversion. Elle participe à des restructurations industrielles, comme ce fut le cas avec succès à Creusot-Loire, ou se prépare à suivre les besoins en emplois des futurs grands chantiers.

Au passage – mais ce n'est plus un phénomène mineur, – elle a accompagné le mouvement de création d'entreprise par les chômeurs, y compris par des *« sessions de sensibilisation »*. En 1986, 71 577 personnes ont bénéficié des aides, contre 66 000 en 1985, et environ 40 000 les années précédentes.

S'agissant des chômeurs de longue durée, l'ANPE a financé 58 082 stages pour eux en 1986 et, grâce au Fonds national de l'emploi, en a assuré 44 210 autres. Dans les trois mois qui ont suivi, 32 % de ces demandeurs d'emploi depuis plus d'un an avaient retrouvé un emploi.

Encore à titre expérimental, et en liaison avec l'UNEDIC, elle a implanté des stages de moins de trois cents heures pour 4 000 chômeurs, qui ont pu continuer à percevoir leur indemnisation et se préparer à l'emploi. Actuellement, l'ANPE tente aussi de populariser une autre formule sur le même modèle. Elle signe des conventions avec des entreprises disposant de centres de formation intégrés ou organisant des stages pour leur personnel afin d'y faire accepter des chômeurs, sans qu'aucune promesse d'embauche ne soit faite. Les avantages sont alors partagés. L'entreprise abaisse le coût moyen de sa formation interne ou réussit ainsi à constituer un groupe suffisant de stagiaires. Le chômeur renoue avec le monde du travail et s'intègre à des salariés en exercice.

Dépassée par l'ampleur de sa tâche, l'ANPE cherche à innover. Ce qui ne correspond pas à son image *détériorée. « Nous servons de bouc émissaire »*, disent les plus fatalistes, qui considèrent que ce rôle est indispensable en période de crise.

ALAIN LEBAUBE.

# La réforme de la Bourse de Paris

*(Suite de la première page.)*

En contrepartie, les plus ambitieux des agents de change auront vocation, s'ils le souhaitent, à élargir leurs compétences en devenant des « maisons de titres » (équivalent des *investment banks* anglo-saxonnes) ayant accès aux marchés interbancaires et à certaines opérations réservées jusqu'ici aux banques (ingénierie financière, émissions, placements et négociation d'instruments financiers) (1).

Ces dispositions, si brutalement annoncées soient-elles, répondent, à l'évidence, à une nécessité. En l'espace de dix ans, la Bourse de Paris a connu une explosion de son activité. De 53 milliards de francs en 1976, les émissions d'actions et d'obligations sont passées à plus de 430 milliards en 1986. Dans l'intervalle, la capitalisation boursière s'est renforcée pour atteindre 3 130 milliards de francs l'an passé – dont 1 150 milliards en actions – contre 400 milliards de francs en 1976.

Sur la décennie écoulée, les transactions ont brûlé les étapes pour représenter fin 1986 2 200 milliards de francs (56 milliards en 1976). Le mouvement s'est accéléré après 1982. En gagnant plus de 300 % en quatre ans, la rue Vivienne a fait des envieux. Jaloux de leurs prérogatives, les agents de change ne souhaitaient pas, dans un passé récent, partager ce butin avec les banquiers. Ces derniers étaient leurs clients dont ils exécutaient les ordres. Les admettre à la corbeille était hors de question.

Les agents de change étaient pourtant conscients de leur faiblesse. Sous-dimensionnées, sous-capitalisées (30 millions de francs pour la plus grande firme de la place), les charges devaient, tôt ou tard, renforcer leurs fonds propres pour répondre instantanément aux nouvelles exigences du marché, devenu très liquide (2). Seules les banques, ou les intermédiaires financiers, qui leur sont liées paraissaient à même de fournir ces capitaux. Mais la méfiance empêchait les rapprochements.

### Le danger extérieur

Une première brèche au monopole est pourtant apparue l'an dernier, lorsque les établissements de crédit ont eu accès au MATIF (marché à terme des instruments financiers) *installé depuis février* dans les étages du palais Brongniart. *« Le ver est dans le fruit »*, se plaignaient alors certains agents de change. C'est finalement l'apparition d'un danger extérieur qui a *incité les uns et les autres à prendre* langue sans pour autant se perdre en effusions. La déréglementation des marchés britanniques – le fameux big bang du 27 octobre – a inquiété la communauté financière française.

*L'arrivée en force dans la City de* banques et de grands courtiers étrangers (américains et japonais) qui ont absorbé sans coup férir la majorité des « brokers » anglais, a donné à réfléchir. *« Il fallait faire cesser la bataille franco-françaiseoù chacun s'immobilise alors qu'à quelques centaines de kilomètres un grand marché se développe »*, rappelait, mardi, M. Dupont. Depuis octobre, les professionnels français ont déjà senti la menace en apprenant qu'une *filiale* américaine de la banque d'affaires londonienne Morgan Greenfell venait de placer en vingt-quatre heures un portefeuille d'une trentaine de sociétés françaises pour un montant supérieur à 100 millions de dollars. La transaction et ses courtages échappaient totalement à Paris. Plus récemment, le directeur général de Carrefour, M. Michel Bon, apprenait que son titre était traité chaque jour à Londres. Il a reconnu avoir reçu du marché britannique des informations concernant les transactions sur Carrefour. Jamais anparavant il n'avait obtenu des éléments aussi précis à Paris...

Autant d'exemples qui montrent combien la place française restait à la merci d'une invasion étrangère. Qu'en sera-t-il demain ? De nombreuses charges d'agents de change devraient se transformer en filiales de cotation des banques. D'autres se cantonneront à leurs activités traditionnelles de gestion pour une clientèle privée et resteront indépendantes. Certaines envisageront peut-être (comme la société Tuffier-Ravier) de s'introduire en Bourse pour récolter de l'argent frais.

Quelques charges enfin disparaîtront en vendant au mieux leurs actifs. Si le Syndic a précisé que les tarifs n'étaient pas modifiés par la réforme, la concurrence accrue entre les nouveaux intermédiaires financiers est susceptible de les faire baisser.

Autre conséquence prévisible : on va s'arracher à prix d'or les as de la finance. Des équipes entières de courtiers passeront d'une bannière à l'autre. *« Dans trois ans, tout le monde aura changé de boutique »*, prévoit un professionnel. Les chasseurs de têtes, qui depuis un an et demi s'intéressent de très près aux « golden boys » français, vont redoubler d'activité. L'installation, ces *jours derniers à Paris, de la grande* firme américaine Shearson Lehman Brothers laisse deviner que les étrangers seront, malgré tout, de la fête. Dans quelle proportion ? Tout dépendra de l'aptitude des agents de change et des banques françaises à faire front dans un intérêt commun bien compris. Les protagonistes ont cinq ans pour préparer leur mariage de raison.

ÉRIC FOTTORINO.

(1) Autre réforme importante, la Chambre syndicale des agents de change est appelée à disparaître. Elle sera remplacée par un conseil des Bourses composé des membres anciens et nouveaux du marché qui seront solidaires des transactions effectuées.

(2) Le développement de la contrepartie (qui consiste pour les intermédiaires financiers à servir à tout moment et sur leurs fonds propres des titres ou des obligations à leurs clients) et des options contribue à cet essor.

## Une bombe plutôt bien accueillie

Après le « Big Bang » survenu à Londres le 27 octobre 1986, les agents de change français se savaient condamnés. Mais aucun d'entre eux ne soupçonnait que l'issue fût aussi proche. Tous, au cours de la séance principale du mardi *10* mars, reconnaissaient avoir été interloqués par la rapidité avec laquelle M. Edouard Balladur avait mis la révolution en route. Pour tout dire, le projet a produit rue Vivienne l'effet d'une bombe.

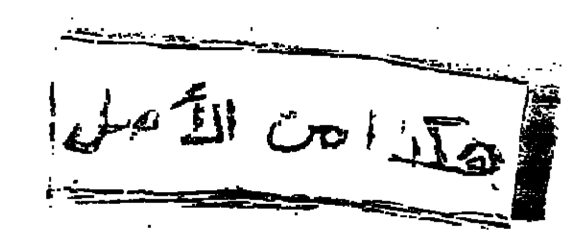
*Mais, au-delà de l'amertume res*sentie par la perte d'un monopole vieux de cent soixante-dix ans, les agents de change ont en majorité plutôt bien accueilli les décisions prises par le ministre de l'économie. Certes, avec l'exercice du pouvoir que les nouveaux partenaires financiers vont inévitablement vouloir assumer, charbonnier ne sera souvent plus maître chez lui. Cette lancinante question de l'indépendance revenait dans toutes les conversations. *« Parviendrons-nous à conserver notre identité ? »*, s'interrogeait un professionnel. *« Moi,* nous disait M. Philippe Duval, tout en regrettant le bon vieux temps, *je me mets immédiatement en quête d'un associé. »*

Chez Michel Puget, une des dix plus grandes charges de la place, un fondé de pouvoir, reflétant le point de vue du plus grand nombre, jugeait très positives les décisions prises. *« Elles vont vivifier la profession. Le vrai changement de société ne passe pas par le code de la nationalité, mais bien par la transformation des mentalités et des usages. Chaque Français doit devenir un vrai capitaliste. »*

Pour faire chorus, quelqu'un lança à la cantonnade : *« C'était inscrit dans l'histoire. Mais tout s'arrange toujours »*. Et un de ses confrères d'ajouter, très satisfait, lui : *« Nous manquons de personnel qualifié. Pour en trouver, nous devons actuellement en débaucher chez nos concurrents. Nos futurs associés ont de bonnes équipes. »* Le risque de télescopage ? Il n'est pas négligeable. Mais, en quatre ans, des reclassements pourront s'opérer. De toute façon, *« avions-nous le choix,* demandait un autre agent de change ? *Par rapport à Goldman Sacks* (Etats-Unis) *et Nomura* (Japon), *nous somme des nains. Autant plonger tout de suite. »* Un de ses collègues regrettait, lui, la chute inévitable de ses revenus, mais reconnaissait : *« On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. »* Mais la Bourse avait aussi son carré d'irréductibles, qui, eux, restaient cois. *« Ils ne pourront longtemps ignorer la réalité,* assurait un banquier, qui pavoisait un peu trop. *Une question de survie. »*

A. D.





# Affaires

## M. Longuet autorise les services téléinformatiques privés

# 40 % du monopole des Télécommunications ouverts à la concurrence

**M. Gérard Longuet, ministre délégué chargé des P et T, redécouvre les vertus du libéralisme. Après avoir hésité pendant près d'un an à introduire une concurrence privée dans les télécommunications, voilà qu'il creuse, coup sur coup, deux brèches importantes dans le monopole de la Direction générale des télécommunications (DGT) : le radiotéléphone hier (*le Monde* du 3 février), les réseaux téléinformatiques dits à valeur ajoutée aujourd'hui.**

A l'heure actuelle, « *85 à 90 % du domaine couvert par la DGT sont soumis au régime du monopole public. Je souhaite faire descendre cette part à 60 % environ* », a indiqué le ministre, le mardi 10 mars, estimant qu'il s'agissait là d'un « *bon critère* » pour juger de l'action d'un « *ministre libéral* ». La quantité du « *moins d'Etat* » vaut, en somme, qualité politique...

Les réseaux télé informatiques constituent la partie la plus prometteuse des télécoms. Connecter les ordinateurs entre eux, assurer qu'ils dialoguent alors même que leurs structures internes les rendent « *incompatibles* », c'est-à-dire incapables de se comprendre, développer des services de traduction (dits de conversion de protocole), de messagerie, de transactions en temps réel, d'interrogation de banques de données ou d'informations « à distance », etc... autant de services qui deviennent aussi banals qu'une conversation téléphonique. Ces marchés en croissance ont toutefois la particularité d'être divers et morcellés. Autant le téléphone est un service unique, le même pour tous, pour lequel le régime de monopole est concevable, autant on peut s'interroger pour ces « services à valeur ajoutée ». Mais où fixer la frontière ? Quelle part ouvrir à la concurrence ? Faut-il aller jusqu'à l'abandon du monopole sur le téléphone en introduisant un deuxième opérateur au côté des P et T (cas de la Grande-Bretagne), se limiter aux liaisons interurbaines (cas des Etats-Unis) ? Toutes ces questions donnent lieu à des débats dans tous les pays, sans qu'aucune solution pleinement satisfaisante ne se dégage. Les réglementations nouvelles qui ont été introduites ont dû, partout, être révisées et corrigées d'une façon ou d'une autre.

Les gouvernements socialistes avait éludé le problème. Mais il a été posé par la droite (la déréglementation était prévue dans la plate-forme RPR-UDF) et par la multiplication des pressions américaines en faveur d'une ouverture des marchés des P et T dans le monde entier. IBM, le numéro un mondial de l'informatique, présentait même un projet, associé à Paribas. Or, au pied du mur, M. Longuet hésitait. La taille d'IBM et sa suprématie dans les ordinateurs faisaient craindre que l'on ne passe que du monopole des P et T... à celui d'IBM. Aussi les P et T ont-ils imaginé des garde-fous que le ministre a pris en compte.

### Deux types de service

Deux types de service à valeur ajoutée seront donc créés, classés suivant leur taille et leur spécificité. Les petits services réservés à des métiers spécifiques (les banques, les agences de tourisme, etc.) relèveront d'un régime de simple déclaration au ministère. C'est le cas pour beaucoup de projets de sociétés françaises de services informatiques. En revanche, les « grands » services dits universels (qui s'adressent à toutes les professions à la fois) relèveront d'un régime d'autorisation du ministre. C'est le cas du projet IBM. La liberté, dans ce cas, sera limitée par une tarification spéciale de location de lignes aux P et T, par l'obligation de respecter les normes internationales, par une tarification détaillée des services rendus et par, enfin, la limitation à quelque 15 % des services de simple transport.

Ce dernier point est fondamental : sous couvert de « valeur ajoutée », beaucoup d'entreprises auraient pu, en effet, louer « en gros » des lignes aux P et T et revendre « au détail » de simples capacités téléphoniques. C'eût été, pour la DGT, une perte sèche. M. Longuet n'a pas interdit cette « revente », et l'on verra apparaître un nouveau métier sur ce créneau, mais il l'a limitée à 15 % ; 85 % du chiffre d'affaires de la société devra provenir d'une véritable « valeur ajoutée ». Tous les détails de ces « contraintes » seront précisés dans des décrets à paraître d'ici un mois environ.

Déréglementation progressive et prudente ? Peut-être. M. Longuet a, il est vrai, tenu compte en partie des oppositions des industriels français au projet IBM, en particulier de celles du groupe informatique Bull (encore qu'il faille attendre les détails des règlements pour en juger). En tout cas, après le câble de télévision, l'audiovisuel (concurrence DGT-TDF), le radiotéléphone, une nouvelle tranche, fondamentale, du monopole de l'Etat est rognée. M. Longuet, qui souhaite aller plus loin, fait préparer une loi sur la concurrence qui sera prête avant l'été et votée avant la fin de l'année. La question posée sera celle d'un second opérateur au côté de la DGT pour les liaisons interurbaines (mélange en somme des dispositifs britannique et américain).

E.L.B.

## Les propositions de M. Pébereau sur le mécénat

# Moins d'impôts grâce aux tableaux

**Le projet de loi sur le mécénat, MM. Chirac et Edouard Balladur y tiennent beaucoup. Son titre (« Initiative et solidarité ») donne la mesure de cette volonté politique. M. Georges Pébereau, ancien président de la CGE, a été chargé d'élaborer des propositions, avec l'aide d'une équipe issue des services de MM. Balladur et Léotard. Elles ont été remises au ministère de l'économie et des finances le 28 février. Après son passage devant le Conseil d'Etat, ce projet sera soumis au conseil des ministres au début du mois d'avril pour être soumis au Parlement à la session de printemps.**

Le premier volet de propositions de M. Pébereau modifie le dispositif fiscal concernant les particuliers et les entreprises. Pour encourager le mécénat populaire, il veut rendre plus équitable le régime des dons (effectués par les petits contribuables) : crédit d'impôt généralisé de 40 % dans la limite de 25 000 F de dons à des associations déclarées et 100 000 F pour des organismes reconnus d'utilité publique. Actuellement, le système est mixte : crédit d'impôt de 25 % et déduction des dons en proportion du revenu imposable. Pour favoriser la fidélisation des donateurs, l'avantage fiscal des contribuables ayant donné plus de 1 000 F par an pendant trois ans sera majoré de 25 %. La perte fiscale de ces mesures destinées aux particuliers est estimée à 370 millions de francs. Pour 1986, elle a été de 410 millions de francs pour le régime encore en vigueur.

Pour les entreprises, les plafonds seraient de 2 pour mille du chiffre d'affaires pour les dons à des associations déclarées et de 3 pour mille pour les organismes reconnus d'utilité publique (actuellement 1 pour mille et 2 pour mille. M. Pébereau propose aussi la suppression des agréments ministériels pour les associations (ou fondations) : « *J'ai été suivi mais avec beaucoup de grincements de dents* », précise-t-il. De même son idée de faire rentrer les dépenses d'intérêt général des entreprises dans leurs frais généraux, ou de les déduire du résultat (y compris pour un déficit), n'a pas rencontré l'adhésion de tous ses interlocuteurs. Le coût des mesures en faveur des entreprises serait de l'ordre de 50 millions de francs. A cela s'ajoutent des mesures d'allégement des charges fiscales pesant sur les organismes d'intérêt général. Perte fiscale supplémentaire : environ 180 millions de francs. M. Pébereau n'a pas caché que de « *difficiles arbitrages budgétaires* » allaient maintenant s'engager entre les différents ministères concernés.

La définition actuelle des associations ou fondations d'intérêt général a semblé trop étroite : aux domaines philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial ou social, devraient s'ajouter ceux de l'environnement, du sport et du patrimoine. La restauration de ce dernier, justement, et les dons d'œuvres d'art occupent une place de choix dans les mesures conçues par M. Pébereau. Par exemple permettre aux entreprises ayant acquis une œuvre d'art de l'amortir... à condition d'en faire don à une collection publique au plus tard vingt-cinq ans après. Autre proposition : sous réserve qu'elle s'engage à l'exposer pendant au moins cinq ans dans une collection publique, une entreprise pourrait inscrire une provision forfaitaire de 25 % pour l'œuvre d'art acquise.

### Une réglementation archaïque

Après le dispositif fiscal, le deuxième volet du futur projet de loi entend modifier le dispositif juridique. Notamment en créant des pôles de mécénat et de solidarité : donner à quelques grandes fondations ou associations reconnues d'utilité publique la faculté d'ouvrir des comptes au bénéfice de simples associations ; ces dernières pourraient ainsi jouir des mêmes avantages fiscaux. Cette mesure entraînerait un manque à gagner fiscal de 25 millions de francs.

Pour M. Pébereau, la reconnaissance d'utilité publique ne doit plus être contrôlée *a priori* mais *a posteriori* grâce à l'adoption d'une définition législative de ses critères. Dans cette hypothèse, la reconnaissance serait limitée à vingt ans renouvelables. Gagner des espaces de liberté, voilà sa préoccupation ; par exemple en supprimant l'obligation faite aux organismes reconnus d'utilité publique de conserver leur valeurs mobilières sous la forme nominative.

« *Sortir le mécénat d'un certain nombre de contraintes administratives* » doit s'accompagner d'un code de déontologie des appels publics à la générosité, souligne M. Pébereau. Actuellement 1 800 000 contribuables déduisent 1,3 milliard de francs de dons chaque année (500 millions pour les entreprises). Afin de mieux protéger les donateurs, un Conseil national devrait être créé.

« *Je n'aurais jamais imaginé que notre réglementation était si archaïque* », a confié l'ancien patron de la CGE, dont le travail vise à modifier pas moins de trente textes de lois. La parole est maintenant à M. Balladur et à son ministre délégué au budget qui vont faire le compte du coût fiscal... avec la tentation, si possible, de les répartir sur plusieurs années.

FRANÇOIS KOCH.

# UTA casse les prix sur le réseau africain

La compagnie UTA inaugurera à partir du mois de mai prochain une politique de bas tarifs entre la France et les pays francophones d'Afrique, hormis le Cameroun et le Mali. A titre d'exemple, les tarifs des vols aller-retour entre Paris et Abidjan tomberont de 5 270 F (tarif « visite » le plus bas) à 3 690 F, ceux des vols Paris-Niamey, de 4 630 F à 3 240 F, ceux des vols Paris-Ouagadougou, de 5 065 F à 3 545 F.

Décidée pour ranimer une demande atone (– 0,2 % en 1986 sur le réseau africain), cette politique consiste à offrir des réductions de l'ordre de 65 % par rapport au tarif économique normal sur les vols où il existe des places disponibles. Selon René Lapautre, PDG de la Compagnie UTA, qui présentait à la presse, le 10 mars, cette petite révolution, la moitié des vols d'UTA et des compagnies Air Afrique et Air Gabon, seront accessibles à prix réduits pour certaines catégories de clientèle : les jeunes de moins de vingt-sept ans, le troisième âge (c'est-à-dire les femmes de plus de cinquante-cinq ans et les hommes de plus de soixante ans) et les familles (deux conjoints ou un parent et deux enfants).

Toutes les précautions ont été prises pour éviter que la clientèle d'affaires ne profite de ces avantages. M. Lapautre a appliqué la recette des tarifs bleu-blanc-rouge qu'il avait inaugurés à Air Inter lorsqu'il en était le directeur général. « *Les niveaux des tarifs ainsi offerts seront du même ordre de grandeur que les meilleurs tarifs en vigueur sur ces liaisons,* s'est-il félicité. *Par exemple, Nouvelles Frontières offre sur certaines de ces liaisons des tarifs aller-retour à 3 700 F et le Point Air offrait sur Paris-Ouagadougou des tarifs de 2 920 F majorés de 500 F du 30 juin au 12 août. Nous sommes donc dans la cible. Nos tarifs sont vendus dans toutes les agences de voyages de France et d'Afrique. A la différence d'autres, ils sont utilisables sur des vols réguliers avec le service des vols réguliers. Pas de genoux sous le menton. Pas de panier repas en carton. Inutile de transiter à Madrid pour se rendre à Abidjan ou à Amsterdam, pour aller à Cotonou.* »

Aucun vol normal ou « rouge » n'est interdit aux porteurs de billets à tarif réduit, mais les réductions sont limitées à 45 % du billet ordinaire.

M. Lapautre, qui a bousculé les réticences des responsables d'Air Afrique soucieux de préserver le niveau de leurs recettes, entend poursuivre son offensive commerciale en créant prochainement des « *primes de fidélité* » pour les clients ne pouvant accéder à ces tarifs préférentiels.

Al. F.



## FAITS ET CHIFFRES

● **La CSL reçue à l'hôtel Matignon.** – La Confédération des syndicats libres (CSL) a été reçue le lundi 9 mars à l'hôtel Matignon par M. Valroff, conseiller technique du premier ministre et son adjoint. A la tête de la délégation de la CSL, son secrétaire général, M. Auguste Blanc, a « *regretté* » que son organisation, non représentative au niveau national, « *n'ait pas été reçue personnellement* » par M. Chirac. M. Blanc a « *longuement renouvelé les revendications de la confédération en matière d'aménagement des règles de représentation syndicale en insistant particulièrement sur les engagements pris avant le 16 mars 1986* ».

[C'est la seconde fois que la CSL est reçue officiellement à l'hôtel Matignon mais elle n'a pas rencontré M^me Bérard, conseiller social. Le 20 août 1981, M. Bernard Brunhes, conseiller social de M. Mauroy, avait reçu une délégation de la CSL conduite par M. Blanc. Ce dernier vient d'être nommé (comme d'autres syndicalistes), par M. Chirac membre de la section des activités productives, de la recherche et de la technologie au Conseil économique et social. Mais il n'est pas conseiller.]

● **Préavis de grève de la CGT à la SNCF du 17 au 20 mars.** – La fédération des cheminots CGT a annoncé, le mardi 10 mars, qu'elle avait déposé un préavis de grève de deux jours et demi, allant du 17 mars à 20 heures au 20 mars à 8 heures. La CGT précise que ce préavis vise à « *couvrir durant cette période les arrêts de travail qui pourraient être ainsi décidés là où les cheminots estimeraient que c'est cette forme d'action qui doit être retenue* ». La fédération reproche notamment à la direction son refus « *d'ouvrir de véritables négociations* » et « *la poursuite de l'application dévastatrice du contrat de plan* ».

## Le plan de redressement du Crédit d'équipement des PME prévoit 400 à 500 suppressions d'emplois

Un plan de redressement du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME), prévoyant quatre cents à cinq cents suppressions d'emplois sur un total de deux mille cent salariés, va être présenté, le 17 mars, au conseil de surveillance de cet organisme financier par le président du directoire, M. Jean-Pierre Aubert, a-t-on appris, le mardi 10 mars, de sources syndicales. Un mot d'ordre de grève a été lancé par les syndicats pour les 16 et 17 mars.

Le CEPME est en fait directement affecté par l'ensemble des bouleversements du paysage financier français, notamment la diminution des prêts bonifiés aux entreprises, le désencadrement du crédit et la concurrence accrue des banques, à la fois sur le terrain des prêts aux PME et sur celui du financement des commandes publiques. Face à cet environnement nouveau, M. Aubert a élaboré avec les autorités de tutelle du CEPME (la direction du Trésor du ministère de l'économie) un plan visant à « *faire face à l'accélération du déclin des activités de place du CEPME, en améliorant sa compétitivité et son action commerciale sur ses activités de prêts directs* », selon un porte-parole de l'établissement. Ces activités de place comprennent, d'une part, les crédits professionnels mutuels (contre-garantie apportée par le CEPME aux sociétés de caution mutuelle), qui ont chuté de 10 milliards de francs en 1985 à 7,7 milliards en 1986, d'autre part, le financement des commandes publiques, qui sont passées de 5 milliards à 4 milliards de francs.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**Crédinter**

**La Sicav des cinq continents**

Le Conseil d'Administration, réuni le 4 mars 1987 sous la présidence de M. Jean Varda, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de F 11,50 par action contre F 12,90 au titre de l'exercice 1985 ; ce dividende sera assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de F 0,94.

Au 31 décembre 1986 avec un nombre de 1.173.749 actions en circulation contre 1.229.593 à fin 1985, le montant de l'actif net s'établissait à F 518,64 millions contre F 462,52 millions un an auparavant et la valeur liquidative par action ressortait à F 441,87 contre F 376,16 soit une augmentation de 17,47 %.

**Groupe CIC**

## RÉSULTATS DU GROUPE CASINO 1986

**(Résultats provisoires, non audités)**
(en millions)

### 1. SOCIÉTÉ MÈRE CASINO

| | 1985 | 1986 | % de variation |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires hors taxes | 14 073,6 | 15 154,5 | + 7,7 |
| Résultat d'exploitation | 350,3 | 406,5 | +16 |
| Résultat financier | 42 | 32,8 | (21,8) |
| Résultat courant | 392,3 | 439,3 | +12 |
| Résultat exceptionnel | 28,7 | 107,4 | NS |
| Participation | (42,8) | (49,4) | +15,4 |
| IS | (164,5) | (147,5) | (10,3) |
| Résultat net | 213,7 | 349,8 | +63,7 |

### 2. GROUPE CONSOLIDÉ

| | 1985 | 1986 | % de variation |
|---|---|---|---|
| Volume d'activité TTC (hors effet dollar) | 36 892,4 | 39 567,9 | + 7,3 |
| Chiffre d'affaires consolidé hors taxes | 30 957,9 | 32 135,9 | + 3,8 |
| Résultat d'exploitation | 810,5 | 825,1 | + 1,8 |
| Résultat financier | (171,4) | (126,4) | +26,3 |
| Résultat courant | 639,1 | 698,7 | + 9,3 |
| Résultat exceptionnel | 6,9 | 68,4 | NS |
| Participation | (58,2) | (74,8) | +28,5 |
| IS | (294,4) | (319,8) | + 8,6 |
| Résultat net | 293,4 | 372,5 | +26,9 |
| dont part du groupe | 266 | 352,5 | +32,5 |
| ramené à une action Casino ajustée | 64,32 | 85,21 | • |

Le résultat d'exploitation de l'année 1986 est peu différent de celui de l'année dernière, malgré l'avance qui avait été prise au cours du premier semestre, et les très bons résultats des activités de restauration, de production et de distribution (réseaux Casino et Mammouth) du second semestre.

En effet, le deuxième semestre a été marqué par :

- La prise en compte d'un intéressement du personnel (ordonnance de 1959), à la suite de l'accord signé en octobre 1986, qui s'élève à 66,6 millions de francs et qui sera versé en 1987 ;
- Une diminution de l'ordre de 190 millions des résultats d'exploitation du groupe Cedis-Ravi entraînée par la mise en place des assortiments, des structures et des méthodes de Casino à la Cedis, qui s'est accélérée au cours du deuxième semestre, ainsi que par un assainissement des réseaux Suma, Ravi et succursales Cedis.

Les charges financières s'allègent, compte tenu des remboursements des emprunts, notamment aux Etats-Unis.

Les résultats exceptionnels tiennent compte d'une dernière provision de 9,8 millions de dollars (soit 67,5 millions de francs) qui couvre presque la valeur résiduelle des investissements réalisés dans les années passées dans les cafétérias américaines, largement compensée par les plus-values dégagées à l'occasion des ventes d'actifs non utiles à l'exploitation de SFI et de Cedis.

Enfin, la baisse du dollar entre 1985 et 1986 (25 %) influence toutes les rubriques (à l'exception du volume d'activité TTC : 1985 et 1986 ont été traduits avec la même parité, celle de 1986).

∴

A l'intérieur du groupe Casino, trois sous-groupes sont cotés en Bourse. Leurs résultats sont les suivants :

### GROUPE CEDIS

Comprend essentiellement les sociétés Cedis et Ravi.

| | 1985 | 1986 | % de variation |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires hors taxes | 8 291,8 | 8 489,1 | 2,4 |
| Résultat d'exploitation | 236,3 | 63,5 | (73,1) |
| Résultat financier | (42,4) | (1,2) | NS |
| Résultat courant | 193,9 | 62,3 | (67,9) |
| Résultat exceptionnel | 18 | 43,9 | NS |
| Participation | (9,7) | (6,6) | (32) |
| IS | (67,5) | (59,2) | (12,3) |
| Résultat net | 134,7 | 40,4 | (70) |
| dont part du groupe | 134,4 | 43,1 | (68) |
| par action Cedis | 143,6 | 46,05 | • |

### EPARGNE

| | 1985 | 1986 | % de variation |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires hors taxes | 3 000,3 | 3 314,4 | +10,5 |
| Résultat d'exploitation | 41,4 | 69,7 | +68,4 |
| Résultat financier | 1,9 | 2,3 | +21,2 |
| Résultat courant | 43,3 | 72 | +66,4 |
| Résultat exceptionnel | 2,8 | 7,2 | NS |
| Participation | (3,4) | (9,2) | +170,4 |
| IS | (19,1) | (36,8) | 92,7 |
| Résultat net | 23,6 | 33,2 | +40,7 |
| par action Epargne | 138,03 | 194,23 | • |

### GROUPE SAIC (Société anonyme immobilière Casino)

| | 1985 | 1986 | % de variation |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires hors taxes | 21,1 | 22,3 | + 5,6 |
| Résultat d'exploitation | 14,9 | 16,4 | +10 |
| Résultat net | 17,1 | 18,4 | + 7,6 |
| par action SAIC | 48,69 | 52,26 | - |

Le montant du dividende, qui sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, n'a pas été encore arrêté.

# Affaires

## Ferruzzi devient le premier actionnaire de la Montedison

*ROME*
*de notre correspondant*

Quitte ou double ? Tel était, en substance, le dilemme de M. Raoul Gardini, président du groupe agro-alimentaire italien Ferruzzi à l'égard de la Montedison, dont il avait spectaculairement acquis, en octobre dernier, entre 25 % et 26 % du capital. Sa décision a été connue le mardi 10 mars. Il a élevé à 37 % sa participation dans le géant de la chimie. Le second actionnaire, la banque d'affaires Mediobanca, lui, ne dispose que d'un peu plus de 6 %.

C'est en acquérant, par le biais de sa filiale Silos (stockages de céréales), les quelque 10 % d'actions Montedison, détenus depuis l'automne 1985 par M. Gianni Varasi, industriel spécialisé dans les vernis et les peintures, que le groupe de Ravenne a consolidé son emprise sur l'immense firme de Milan.

Cette opération, qui renforce la position de Ferruzzi à la deuxième place dans l'industrie privée italienne après Fiat, survient quelques jours après le revers enregistré par M. Gardini en Grande-Bretagne : la commission anti-monopole du Royaume-Uni lui avait, en effet, interdit, le 25 février, de racheter 70 % de British Sugar, principal producteur sucrier du pays. Le groupe, qui est déjà le numéro un européen pour cette denrée (il contrôle, en particulier, Beghin-Say), se voyait ainsi empêché de devenir le numéro un mondial.

### Une capacité d'intervention limitée

*« Même si Londres me barre la route, vous entendrez vite parler de moi »*, nous avait déclaré M. Gardini. Des négociations conditionnelles étaient donc en cours pour le rachat de 50 % de la Panfinvest, un sous-holding de M. Varasi. Celui-ci s'est vu offrir en échange une participation dans l'Agricola, la pièce centrale du puzzle Ferruzzi.

M. Gardini s'était aussi déclaré prêt à « désinvestir » dans la Montedison si les complémentarités entre ce groupe et celui de Milan (en particulier pour la fabrication d'éthanol et de divers autres produits industriels d'avenir à partir d'excédents de céréales) se révélaient décevantes. Des rumeurs insistances circulaient en Italie depuis le début de l'année, selon lesquelles l'énorme investissement fait avant même le 10 mars par Ferruzzi dans Montedison (7 milliards de francs) ne lui avait, en réalité, conféré qu'une capacité d'intervention très limitée : un « syndicat » virtuel d'un certain nombre d'autres actionnaires minoritaires faisait bloc contre lui, assurait-on autour du président de la Montedison, M. Mario Schimberni. M. Gardini n'avait pas confirmé. Avec l'acquisition des parts de M. Varasi, M. Gardini, désormais unique vice-président du groupe milanais, a les mains plus libres. M. Schimberni a précisé dans un communiqué qu'il n'avait pas été informé par avance du renforcement de la position de Ferruzzi dans le groupe qu'il dirige.

JEAN-PIERRE CLERC.

## L'Iran cède ses intérêts dans Deutsche Babcock

L'Etat iranien a vendu la participation de 25,02 % qu'il détenait depuis l'époque du chah dans la Deutsche Babcock, troisième groupe allemand de la mécanique lourde. Cette part, d'un montant nominal de 63 millions de deutschemarks, a été rachetée par un consortium de banques ouest-allemandes conduit par la Westdeutsche Landesbank. Vendue en 1975 par Babcock et Wilcox pour un montant de 178,3 millions de deutschemarks, elle donnait à l'Iran 33,6 % des droits de vote de la Deutsche Babcock. Le consortium a commencé à disperser les actions entre divers investisseurs institutionnels. La Deustche Babcock a réalisé un chiffre d'affaires, en stagnation, de 5 136 millions de deutschemarks au cours du dernier exercice clos le 30 septembre 1986. Les bénéfices consolidés s'élevaient à une trentaine de millions de deutschemarks.



# Marchés financiers

## PARIS, 11 mars ↑

### Reprise

Une fois encore la baisse n'a pas réussi à s'imposer Rue Vivienne. Assez lourde vingt-quatre heures auparavant, la Bourse de Paris s'est en effet assez vivement redressée mercredi. Après une bonne séance matinale (+0,9 %), le marché a poursuivi sur sa lancée, et, malgré la persistance d'une vague de ventes bénéficiaires, à la clôture de la journée, l'indicateur instantané enregistrait une avance proche de 1 %.

Les pétroles ont été de la fête ainsi qu'une poignée de belles valeurs comme CSF, Peugeot, Nord-Est, Printemps, Béghin, La Redoute, Roussel-Uclaf et Alcatel surtout, les deux vedettes du jour. Les bonnes performances effectuées par ces actions ont fait oublier les mauvaises notes de Moulinex, Compagnie bancaire, L'Oréal, Midi, Presses de la Cité.

La remontée en flèche de Wall Street (voir ci-contre) n'explique pas tout. « Dès le premier signe de baisse, des manifs se produisent dans la rue pour exiger la reprise de la hausse », disait sous forme de boutade un professionnel connu pour son humour. Mais, à la limite, c'est presque cela. L'argent en quête de placement est tellement abondant que la Bourse n'a plus le temps, comme par le passé, de digérer ses repas, cette fonction s'opérant maintenant à mesure de l'avancement.

D'après les dernières analyses faites par la SAFE, deux marchés au monde offrent de belles perspectives : Paris et New-York. Tout est dit.

Au premier étage, le MATIF s'est un peu raffermi. En revanche le marché obligataire s'est révélé assez indécis.

## NEW-YORK, 10 mars ↑

### Très forte reprise

La consolidation entreprise par Wall Street en début de semaine aura été de courte durée. A la surprise générale, le marché s'est très vivement redressé mardi, si vivement même que tout le terrain perdu la veille a été regagné à quelques fractions près. A la clôture, en effet, l'indice des industrielles s'établissait à 2 280,09, soit à 0,14 point seulement de son plus haut niveau de tous les temps atteint le 6 mars dernier. Bon, le bilan de la journée n'a toutefois pas été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1996 valeurs traitées, 996 ont monté, 600 ont baissé et 400 n'ont pas varié.

Etonnant quand même. C'est surtout la hausse d'IBM, sur des recommandations d'achats, qui a mis le feu aux poudres. Quand « Big Blue », chouchou du marché, se porte bien, la Bourse new-yorkaise exulte. Le phénomène s'est fidèlement reproduit et a repris d'autant plus d'ampleur que les activités d'OPA continuent de se développer.

Devant d'aussi bonnes dispositions, manifestées d'autre part avec des courants de transactions encore plus étoffés (174,76 millions de titres échangés, contre 165,4 millions la veille), de nombreux professionnels n'excluaient pas de voir le « Dow » franchir très rapidement la barre de 2 300 points. Après quoi, ce sera aux « trois sorcières » de jouer.

| VALEURS | Cours du 9 mars | Cours du 10 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 44 1/2 | 43 |
| A.T.T. | 23 | 23 5/8 |
| Boeing | 51 1/4 | 51 3/8 |
| Chase Manhattan Bank | 38 3/4 | 38 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 105 1/8 | 108 |
| Eastman Kodak | 76 3/8 | 76 1/2 |
| Exxon | 81 3/8 | 82 3/8 |
| Ford | 81 7/8 | 82 |
| General Electric | 107 5/8 | 107 1/8 |
| General Motors | 78 3/8 | 79 |
| Goodyear | 54 1/8 | 54 3/4 |
| I.B.M. | 138 7/8 | 142 5/8 |
| I.T.T. | 63 5/8 | 64 5/8 |
| Mobil Oil | 43 3/4 | 43 7/8 |
| Pfizer | 72 3/8 | 73 3/8 |
| Schlumberger | 38 1/2 | 38 1/4 |
| Texaco | 34 1/4 | 34 5/8 |
| U.A.L. inc. | 57 3/4 | 59 5/8 |
| Union Carbide | 28 7/8 | 27 1/8 |
| U.S. Corp. | 24 7/8 | 24 1/2 |
| Westinghouse | 64 1/2 | 66 |
| Xerox Corp. | 72 5/8 | 73 1/2 |

## CHANGES

### Dollar : à 6,18 F

Le dollar est resté bien orienté mercredi 11 mars, cotant 6,1825 F (contre 6,1790 F la veille) et 1,8580 DM (contre 1,8578 DM). Les affaires ont été calmes. les seuls faits marquants ont été la nouvelle hausse de la livre (9,87 F contre 9,787 F) favorisée par le différentiel des taux et l'effritement du deutschemark à l'égard du franc.

| FRANCFORT | 10 mars | 11 mars |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,8578 | 1,8580 |

| TOKYO | 10 mars | 11 mars |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 153,85 | 153,54 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (10 mars). 7 3/4-7 13/16 %
New-York (9 mars). 6 1/4 %

## INDICES BOURSIERS

**PARIS**
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

| | 9 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 110 | 108,4 |
| Valeurs étrangères | 106,1 | 105,2 |

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 9 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 443 | 438 |

**NEW-YORK**
(Indice Dow Jones)

| | 9 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 260,12 | 2 280,09 |

**LONDRES**
(Indice « Financial Times »)

| | 9 mars | 10 mars |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 576,3 | 1 586,4 |
| Mines d'or | 329,6 | 322,2 |
| Fonds d'Etat | 89,25 | 89,55 |

**TOKYO**

| | 10 mars | 11 mars |
|---|---|---|
| Nikkei | 21 214,50 | 21 333,17 |
| Indice général | 1 824,30 | 1 828,97 |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 mars
Nombre de contrats : 24 919

| COURS | ÉCHÉANCES Mars 87 | Juin 87 | Sept. 87 | Déc. 87 |
|---|---|---|---|---|
| Dernier | 107,20 | 107 | 107,05 | 106,95 |
| Précédent | 107,50 | 107,30 | 107,30 | 107,20 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**SUSPENSION DE LA COTATION DES TITRES PARTICIPATIFS CGE.** – Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Balladur, a demandé, le 10 mars, à la Chambre syndicale des agents de change de procéder à la suspension de la cotation des titres participatifs de la CGE. Cette décision, indique un communiqué de la Rue de Rivoli, *« est destinée à éviter toute spéculation sur ce titre très spécifique »*, à l'approche de la privatisation du groupe, le marché étant de surcroît très étroit. Une spéculation ne pourrait en effet prendre corps qu'au détriment des intérêts des petits porteurs. Cette suspension, précise encore le communiqué, *« ne présage d'aucune décision ni sur le principe d'une éventuelle conversion de ces titres ni sur les modalités qui pourraient être retenues pour un tel échange »*.

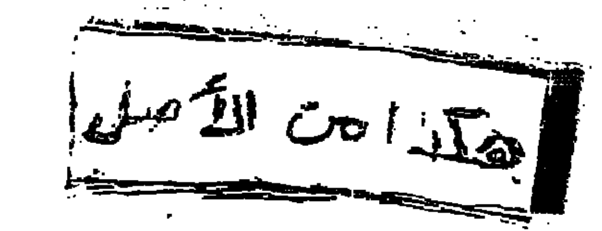
## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | + haut | UN MOIS Rep. + ou | dép. – | DEUX MOIS Rep. + ou | dép. – | SIX MOIS Rep. + ou | dép. – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 6,1760 | 6,1780 | + 60 | + 75 | + 120 | + 145 | + 460 | + 540 |
| $ can. | 4,6297 | 4,6347 | + 10 | + 28 | + 17 | + 46 | + 88 | + 164 |
| Yen (100) | 4,0200 | 4,0227 | + 105 | + 122 | + 215 | + 247 | + 747 | + 817 |
| DM | 3,3258 | 3,3287 | + 101 | + 118 | + 203 | + 226 | + 653 | + 716 |
| Florin | 2,9438 | 2,9461 | + 55 | + 65 | + 108 | + 124 | + 383 | + 430 |
| F.B. (100) | 16,0666 | 16,0760 | – 1 | + 91 | + 28 | + 147 | + 307 | + 701 |
| F.S. | 3,9263 | 3,9552 | + 91 | + 111 | + 212 | + 241 | + 735 | + 816 |
| L (1 000) | 4,6788 | 4,6839 | – 103 | – 67 | – 280 | – 152 | – 493 | – 400 |
| £ | 9,8032 | 9,8125 | – 226 | – 184 | – 404 | – 339 | – 850 | – 669 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 6 1/8 | 6 3/8 | 6 7/16 | 6 9/16 | 6 7/16 | 6 9/16 | 6 7/16 | 6 9/16 |
| DM | 3 3/4 | 4 | 3 13/16 | 3 15/16 | 3 7/8 | 4 | 3 15/16 | 4 1/16 |
| Florin | 5 1/4 | 5 1/2 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 3/8 | 5 1/2 | 5 3/8 | 5 1/2 |
| F.B. (100) | 7 1/8 | 7 7/8 | 7 5/16 | 7 11/16 | 7 5/16 | 7 11/16 | 7 5/16 | 7 11/16 |
| F.S. | 1 1/2 | 2 | 4 9/16 | 4 11/16 | 4 1/4 | 4 3/8 | 4 1/16 | 4 3/16 |
| L (1 000) | 9 | 10 | 9 3/4 | 10 1/4 | 9 3/4 | 10 1/4 | 9 3/4 | 10 1/4 |
| £ | 10 7/8 | 11 1/8 | 10 7/16 | 10 9/16 | 10 1/8 | 10 1/4 | 9 3/4 | 9 7/8 |
| F. franç. | 7 5/8 | 7 7/8 | 7 13/16 | 8 | 7 7/8 | 8 1/16 | 8 1/16 | 8 1/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.








# Marchés financiers

# BOURSE DE PARIS — 11 MARS

Cours relevés à 14 h 53

## Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| .... | 4,5 % 1973 | .... | .... | .... | .... |
| 4300 | C.N.E. 3% | 4230 | 4270 | 4270 | + 0 95 |
| 1185 | B.N.P. T.P. | 1190 | 1195 | 1195 | + 0 42 |
| 1137 | C.C.F. T.P. | 1210 | 1215 | 1215 | + 0 41 |
| 1115 | Créd. Lyon. T.P. | 1110 | 1114 | 1114 | + 0 36 |
| 2910 | Electricité T.P. | 3010 | .... | .... | .... |
| 2005 | Renault T.P. | 2091 | 2093 | 2093 | + 0 10 |
| 2170 | Rhone-Poul. T.P. | 2195 | 2195 | 2195 | .... |
| 1229 | St-Gobain T.P. | 1320 | 1335 | 1325 | + 0 38 |
| 1282 | Thomson T.P. | 1275 | 1275 | 1275 | .... |
| 515 | Accor | 540 | 549 | 549 | + 1 67 |
| 2010 | Agence Havas | 2055 | 2055 | 2055 | .... |
| 1950 | Ag. Havas C.I. | 1945 | 1970 | 1970 | + 1 29 |
| 695 | Air Liquide | 700 | 704 | 702 | + 0 29 |
| 2200 | Alcatel | 2580 | 2780 | 2780 | + 7 75 |
| 1940 | Als. Superm. | 2160 | 2195 | 2195 | + 1 62 |
| 460 | A.L.S.P.I. | 525 | 525 | 525 | .... |
| 360 | Alsthom ★ | 410 | 418 | 427 50 | + 4 26 |
| 2460 | Arjom. Prioux | 2595 | 2570 | 2570 | - 0 96 |
| 500 | Arnaudet-Rey | 618 | 615 | 615 | - 0 49 |
| 1520 | Aux. Entrepr. ★ | 1558 | 1560 | 1560 | + 0 12 |
| 1290 | Avions Dassault | 1280 | 1281 | 1285 | + 0 39 |
| 810 | BAFP | 820 | 808 | 808 | - 1 46 |
| 500 | Bail-Equipem. ★ | 511 | 513 | 512 | + 0 19 |
| 1000 | Bail-Investiss. | 1000 | 990 | 990 | - 1 |
| 1000 | Cie Bancaire | 1085 | 1070 | 1078 | - 0 65 |
| 540 | Bazar H.-V. | 632 | 635 | 635 | + 0 47 |
| 680 | Béghin-Say ★ | 660 | 680 | 663 | + 0 45 |
| 715 | Berger (Ma) | 744 | 720 | 720 | - 3 23 |
| 715 | Bic ★ | 860 | 859 | 859 | - 0 11 |
| 1560 | B.I.S. | 1540 | 1560 | 1560 | + 1 30 |
| 2650 | Biscuit (Géné.) | 2710 | 2710 | 2710 | .... |
| 2350 | Bongrain S.A. | 2740 | 2780 | 2780 | + 1 46 |
| 1200 | Bouygues | 1280 | 1260 | 1260 | - 1 56 |
| 4640 | B.S.N. | 4980 | 5000 | 5000 | + 0 40 |
| 1240 | Carnaud | 1355 | 1355 | 1359 | + 0 30 |
| 3580 | Carrefour | 3790 | 3790 | 3800 | + 0 26 |
| 2320 | Casino | 2300 | 2305 | 2305 | + 0 21 |
| 2030 | Casino A.D.P. | 1906 | 1924 | 1995 | + 4 66 |
| 1300 | C.C.M.C. | 1305 | 1309 | 1309 | + 0 31 |
| 1310 | Cetelem | 1336 | 1340 | 1344 | + 0 67 |
| 2440 | C.F.A.O. | 2565 | 2500 | 2530 | - 1 36 |
| 1340 | C.G.I.P. | 1420 | 1480 | 1480 | + 4 23 |
| 1900 | Chargeurs S.A. | 1897 | 1910 | 1910 | + 0 69 |
| 78 | Chiers-Châtill. | 81 50 | 82 10 | 82 70 | + 1 47 |
| 795 | Ciments franç. ★ | 960 | 968 | 956 | - 0 41 |
| 665 | Club Méditerr. | 687 | 681 | 683 | - 0 58 |
| 220 | Codetel | 216 40 | 216 80 | 216 80 | + 0 18 |
| 410 | Cofimeg | 394 | 391 | 395 | + 0 25 |
| 1680 | Colas | 1720 | 1720 | 1730 | + 0 58 |
| 280 | Compt. Entrepr. | 325 | 325 | 324 80 | - 0 06 |
| 790 | Compt. Mod. | 820 | 815 | 815 | - 0 61 |
| 1210 | Créd. Foncier | 1242 | 1240 | 1245 | + 0 24 |
| 600 | Crédit F. Imm. | 615 | 621 | 621 | + 0 98 |
| 1480 | Crédit Nat. ★ | 1578 | 1587 | 1590 | + 0 76 |
| 306 | Crouzet ★ | 355 | 355 | 360 90 | + 1 66 |
| 2490 | Damart S.A. | 2630 | 2670 | 2660 | + 1 14 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 465 | Darty ★ | 522 | 528 | 536 | + 2 68 |
| 275 | Dév. P.d.C. (Li) | 320 | 320 | 320 | .... |
| 695 | D.M.C. | 705 | 710 | 708 | + 0 43 |
| 2650 | Docks France ★ | 2739 | 2718 | 2758 | + 0 69 |
| 2090 | Dumez ★ | 2125 | 2105 | 2116 | - 0 42 |
| 1430 | Eaux (Gén.) | 1502 | 1519 | 1520 | + 1 20 |
| 2600 | Ecco ★ | 2839 | 2839 | 2850 | + 0 38 |
| 1090 | Electro-Financ. | 1296 | 1392 | 1383 | + 8 55 |
| 345 | Elf-Aquitaine | 342 | 345 | 346 80 | + 1 40 |
| 310 | — (certific.) | 319 10 | 320 | 319 | - 0 03 |
| 3150 | Epeda-B-Faure | 3480 | 3508 | 3510 | + 0 86 |
| 3400 | Essilor | 3500 | 3545 | 3545 | + 1 29 |
| 465 | Esso S.A.F. ★ | 455 30 | 456 50 | 460 | + 1 03 |
| 3080 | Eurafrance | 3178 | 3150 | 3152 | - 0 81 |
| 1450 | Eurocom ★ | 1501 | 1515 | 1519 | + 1 19 |
| 3250 | Euromarché | 3320 | 3330 | 3330 | + 0 30 |
| 825 | Europe n° 1 ★ | 910 | 910 | 911 | + 0 10 |
| 1960 | Facom | 1973 | 1975 | 1975 | + 0 10 |
| 1170 | Fichet-Bauche | 1230 | 1245 | 1245 | + 1 22 |
| 230 | Finextel | 237 | 239 | 239 | + 0 84 |
| 250 | Fives-Lille | 256 | 260 | 258 50 | + 0 98 |
| 340 | Francarep | 346 | 355 | 355 | + 2 60 |
| 1330 | Fromageries Bel | 1490 | 1500 | 1500 | + 0 67 |
| 1050 | Gal. Lafayette | 1235 | 1185 | 1185 | - 4 05 |
| 410 | Gascogne | 415 | 415 | 415 | .... |
| 350 | Géophysique ★ | 357 | 355 | 360 | + 0 84 |
| 2280 | Gerland | 2400 | 2400 | 2400 | .... |
| 680 | GTM-Entrepose | 670 | 682 | 695 | + 3 73 |
| 865 | Guyenne-Gas. ★ | 911 | 921 | 915 | + 0 43 |
| 3100 | Hachette ★ | 3272 | 3290 | 3339 | + 2 04 |
| 735 | Hénin (La) | 755 | 755 | 753 | - 0 26 |
| 95 | Imétal | 103 10 | 106 30 | 106 | + 2 81 |
| 470 | Imm. Plaine-M. | 506 | 504 | 504 | - 0 40 |
| 4850 | Inst. Mérieux | 5100 | 5150 | 5150 | + 0 98 |
| 800 | Interbail | 637 | 639 | 639 | + 0 31 |
| 1520 | Intertechnique | 1700 | 1750 | 1750 | + 2 94 |
| 1670 | J. Lefebvre | 1760 | 1755 | 1750 | .... |
| 2050 | Lab. Bellon | 2285 | 2180 | 2220 | - 2 84 |
| 1400 | Lafarge-Coppée | 1488 | 1501 | 1509 | + 1 41 |
| 1710 | Lebon ★ | 1780 | 1782 | 1815 | + 1 96 |
| 5270 | Legrand | 5480 | 5450 | 5450 | - 0 55 |
| 1770 | Lesieur | 1800 | 1800 | 1800 | .... |
| 895 | Locabail Immob. | 930 | 924 | 920 | - 1 08 |
| 680 | Locafrance ★ | 700 | 700 | 718 | + 2 57 |
| 1000 | Locindus | 955 | 960 | 960 | + 0 52 |
| 1040 | L. Vuitton S.A. ★ | 1123 | 1140 | 1143 | + 1 78 |
| 670 | Luchaire | 752 | 760 | 754 | + 0 27 |
| 1440 | Lyonn. Eaux ★ | 1513 | 1514 | 1523 | + 0 66 |
| 168 | Mais. Phénix | 135 90 | 134 | 134 | - 1 40 |
| 610 | Majorette (Ly) | 721 | 725 | 725 | + 0 55 |
| 78 | Manurhin | 82 50 | 83 30 | 82 | - 1 09 |
| 480 | Mar. Wendel | 513 | 530 | 529 | + 3 12 |
| 1660 | Martell | 1658 | 1675 | 1680 | + 1 33 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 2130 | Matra | 2548 | 2548 | 2548 | .... |
| 2500 | Merlin-Gerin ★ | 2639 | 2639 | 2688 | + 1 85 |
| 2840 | Michelin | 3120 | 3150 | 3150 | + 0 96 |
| 1530 | Midi (Cie) | 1600 | 1570 | 1570 | - 1 88 |
| 435 | Midland Bk S.A. | 475 | 475 | 475 | .... |
| 595 | Min. Salsig. (Ma) | 860 | 868 | 872 | + 1 82 |
| 52 | M.M. Penarroya | 52 35 | 54 95 | 54 40 | + 3 92 |
| 2340 | Moët-Hennessy | 2539 | 2540 | 2540 | + 0 04 |
| 820 | Mot. Leroy-S ★ | 830 | 831 | 830 | .... |
| 90 | Moulinex | 113 10 | 114 | 112 | - 0 97 |
| 1010 | Navig. Mixtes | 1172 | 1229 | 1229 | + 4 86 |
| 194 | Nord-Est | 216 50 | 222 | 229 | + 5 77 |
| 490 | Nordon (Ny) | 500 | 500 | 500 | .... |
| 890 | Nouvelles Gal. | 728 | 722 | 724 | - 0 55 |
| 1260 | Occident. (Gén.) | 1270 | 1279 | 1279 | + 0 71 |
| 1540 | Omn.F.Paris | 1735 | 1733 | 1733 | - 0 12 |
| 205 | Olida-Caby | 191 30 | 191 30 | 191 30 | .... |
| 520 | Opfi-Paribas | 578 | 578 | 575 | - 0 51 |
| 3850 | Oréal (L') | 4180 | 4150 | 4140 | - 0 96 |
| 765 | Paris-Réesc. ★ | 870 | 888 | 877 | + 0 80 |
| 1620 | Pechelbronn ★ | 1588 | 1600 | 1578 | - 0 63 |
| 1450 | Pechiney | 1528 | 1540 | 1540 | + 0 79 |
| 990 | Pernod-Ricard | 1067 | 1082 | 1085 | + 1 69 |
| 151 | Pétroles B.P. | 145 | 148 | 148 | + 2 07 |
| 1280 | Peugeot S.A. | 1420 | 1448 | 1449 | + 2 04 |
| 36 | Poclain | 37 10 | 38 | 38 | + 2 43 |
| 1780 | Poliet | 1998 | 1970 | 1975 | - 1 15 |
| 870 | P.M. Labinal | 949 | 951 | 950 | + 0 11 |
| 3210 | Presses Cité | 3435 | 3370 | 3400 | - 1 02 |
| 1380 | Prétabail Sic. | 1432 | 1438 | 1450 | + 1 25 |
| 685 | Primagaz | 792 | 803 | 806 | + 1 77 |
| 635 | Printemps ★ | 705 | 705 | 712 | + 0 99 |
| 2600 | Promodès | 2441 | 2450 | 2455 | + 0 57 |
| 310 | Prouvost S.A. ★ | 320 | 320 | 323 | + 0 93 |
| 1350 | Radiotechn. | 1570 | 1605 | 1580 | + 0 64 |
| 152 | Raff. Dist. Total | 167 | 168 | 168 | + 0 60 |
| 2620 | Redoute (La) ★ | 2864 | 2851 | 2873 | + 0 31 |
| 330 | Robur financière | 354 | 353 | 353 | - 0 28 |
| 1620 | Roussel-Uclaf | 1805 | 1899 | 1930 | + 6 93 |
| 1250 | Roussel-C.N.I. | 1385 | 1445 | 1520 | + 9 76 |
| 5490 | R. Impériale (Ly) | 5530 | 5550 | 5550 | + 0 36 |
| 265 | Sade | 282 | 287 | 287 | + 1 77 |
| 3580 | Sagem | 3760 | 3770 | 3770 | + 0 27 |
| 400 | Saint-Gobain | 453 50 | 452 | 453 | - 0 11 |
| 1040 | St-Louis B. | 1155 | 1190 | 1190 | + 3 03 |
| 1970 | Salomon | 2145 | 2160 | 2160 | + 0 70 |
| 1380 | Salvepar | 1460 | 1490 | 1490 | + 2 05 |
| 790 | Sanofi | 855 | 855 | 855 | .... |
| 585 | S.A.T. | 712 | 723 | 723 | + 1 54 |
| 1000 | Saupiquet (Na) | 1250 | 1245 | 1245 | - 0 40 |
| 625 | Schneider ★ | 638 | 630 | 634 | - 0 62 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 105 | S.C.O.A. | 109 | 114 | 115 10 | + 5 60 |
| 570 | S.C.R.E.G. | 639 | 635 | 638 | - 0 16 |
| 785 | Seb ★ | 878 | 890 | 884 | + 0 68 |
| 490 | Selimeg | 471 | 473 | 473 | + 0 42 |
| 1750 | S.F.I.M. | 1944 | 1950 | 1950 | + 0 31 |
| 95 | S.G.E. | 100 | 101 | 100 10 | + 0 10 |
| 635 | Sign. Ent. El. ★ | 710 | 713 | 700 | - 1 40 |
| 1040 | Silic | 1050 | 1045 | 1045 | - 0 48 |
| 615 | Simco-U.P.H. ★ | 615 | 619 | 620 | + 0 81 |
| 385 | Simnor (Li) | 400 | 398 | 398 | - 0 50 |
| 1340 | Skis Rossignol | 1400 | 1399 | 1399 | - 0 07 |
| 770 | Sliminco | 792 | 791 | 791 | - 0 13 |
| 280 | Sodero (Na) | 280 | 280 | 280 | .... |
| 2620 | Sodexho | 2840 | 2850 | 2850 | + 0 35 |
| 410 | Sogerap | 424 | 428 | 428 | + 0 94 |
| 1740 | Somm-Allib. ★ | 2030 | 2030 | 2036 | + 0 29 |
| 745 | Source Perrier | 741 | 750 | 750 | + 1 21 |
| 1220 | Sovac ★ | 1291 | 1295 | 1280 | - 0 85 |
| 595 | Spie-Batignol. | 614 | 615 | 615 | + 0 16 |
| 665 | Strafor | 691 | 735 | 739 | + 6 95 |
| 420 | Synthelabo ★ | 512 | 515 | 509 | - 0 58 |
| 705 | Talcs Luzenac | 788 | 800 | 800 | + 1 52 |
| 3190 | Tél. Elect. | 3330 | 3375 | 3360 | + 0 90 |
| 1460 | Thomson-C.S.F. | 1585 | 1608 | 1610 | + 1 58 |
| 460 | Total (CFP) ★ | 460 | 464 | 467 | + 1 52 |
| 100 | — (certific.) | 102 80 | 103 50 | 103 20 | + 0 39 |
| 2050 | T.R.T. | 2160 | 2170 | 2180 | + 0 93 |
| 810 | U.F.B. | 843 | 845 | 846 | + 0 36 |
| 1460 | U.I.C. | 1511 | 1500 | 1491 | - 1 32 |
| 835 | U.I.F. | 635 | 630 | 630 | - 0 79 |
| 990 | U.I.S. | 965 | 957 | 957 | - 0 83 |
| 590 | U.C.B. ★ | 611 | 610 | 613 | + 0 32 |
| 770 | Unibail | 789 | 802 | 811 | + 2 79 |
| 490 | Valéo | 523 | 539 | 534 | + 2 10 |
| 100 | Vallourec | 100 10 | 103 | 103 10 | + 3 |
| 4530 | V. Clicquot-P. | 4300 | 4200 | 4200 | - 2 33 |
| 665 | Via Banque | 740 | 729 | 749 | + 1 21 |
| 800 | Elf-Gabon | 823 | 812 | 812 | - 1 34 |
| 109 | Amax Inc. | 108 40 | 109 | 110 | + 1 48 |
| 435 | Amer. Express | 472 | 490 | 490 | + 3 81 |
| 144 | Amer. Teleph. | 143 | 145 80 | 144 90 | + 1 33 |
| 95 | Anglo Amer. C. | 108 10 | 110 50 | 110 60 | + 2 22 |
| 470 | Amgold | 512 | 524 | 522 | + 1 95 |
| 830 | BASF (Akt) | 862 | 862 | 862 | .... |
| 970 | Bayer | 999 | 1001 | 1001 | + 0 20 |
| 106 | Buffelsfont. | 119 50 | 120 | 120 | + 0 42 |
| 250 | Chase Manh. | 241 50 | 241 | 241 | - 0 21 |
| 265 | Cie Pétr. Imp. | 274 50 | 279 80 | 279 80 | + 1 93 |
| 57 | De Beers | 65 70 | 66 | 66 | + 0 46 |
| 2270 | Deutsche Bank | 2235 | 2200 | 2200 | - 1 57 |
| 59 | Dome Mines | 69 | 69 20 | 69 20 | + 0 29 |
| 1180 | Dresdner Bank | 1140 | 1121 | 1121 | - 1 67 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 103 | Driefontein Cd | 106 50 | 111 90 | 111 90 | + 5 07 |
| 850 | Du Pont-Nem. | 661 | 679 | 679 | + 2 72 |
| 495 | Eastman Kodak | 480 | 483 | 483 | + 0 63 |
| 39 | East Rand | 42 30 | 42 70 | 42 80 | + 1 18 |
| 280 | Electrolux | 298 | 301 | 301 | + 0 67 |
| 205 | Ericsson | 238 30 | 240 60 | 237 | - 0 55 |
| 510 | Exxon Corp. | 500 | 505 | 505 | + 1 |
| 490 | Ford Motors | 502 | 504 | 504 | + 0 40 |
| 74 | Freegold | 83 50 | 85 20 | 85 20 | + 2 04 |
| 87 | Gencor | 95 | 95 70 | 95 75 | + 0 79 |
| 635 | Gén. Electr. | 664 | 672 | 673 | + 1 36 |
| 530 | Gén. Belgique | 554 | 556 | 559 | + 0 90 |
| 490 | Gen. Motors | 489 | 487 | 487 | - 0 41 |
| 89 | Goldfields | 80 | 80 10 | 80 10 | + 0 13 |
| 47 | Gd Metropolitain | 49 90 | 49 80 | 49 80 | - 0 20 |
| 68 | Harmony | 72 20 | 72 80 | 72 90 | + 0 97 |
| 42 | Hitachi | 40 10 | 40 80 | 40 80 | + 1 75 |
| 830 | Hoechst Akt. | 859 | 862 | 862 | + 0 35 |
| 130 | Imp. Chemical | 134 | 134 50 | 134 50 | + 0 37 |
| 97 | Inco. Limited | 94 | 94 60 | 94 60 | + 0 64 |
| 850 | IBM | 865 | 888 | 888 | + 2 66 |
| 390 | ITT | 399 | 406 90 | 406 90 | + 1 98 |
| 138 | Ito-Yokado | 148 | 149 30 | 149 30 | + 0 88 |
| 80 | Matsushita | 73 20 | 73 30 | 73 30 | + 0 14 |
| 880 | Merck | 995 | 1000 | 1000 | + 0 50 |
| 815 | Minnesota M. | 788 | 788 | 788 | .... |
| 275 | Mobil Corp. | 267 50 | 268 | 268 | + 0 19 |
| 590 | Morgan J.P. | 284 10 | 290 | 290 | + 2 08 |
| 35250 | Nestlé | 37080 | 37200 | 37160 | + 0 19 |
| 136 | Norsk Hydro | 138 60 | 139 80 | 140 | + 1 01 |
| 181 | Olivetti | 207 50 | 210 | 210 | + 1 20 |
| 1480 | Petrofina | 1650 | 1584 | 1595 | - 3 33 |
| 545 | Philip Morris | 527 | 532 | 534 | + 1 33 |
| 140 | Philips | 145 | 146 | 146 | + 0 69 |
| 485 | Quilmès | 562 | 586 | 590 | + 4 98 |
| 525 | Randfontein | 617 | 622 | 622 | + 0 81 |
| 630 | Royal Dutch | 664 | 675 | 675 | + 1 66 |
| 70 | Rio Tinto Zinc | 71 20 | 72 20 | 72 | + 1 12 |
| 75 | St Helena Co | 84 80 | 85 | 84 30 | - 0 59 |
| 240 | Schlumberger | 236 | 238 | 237 50 | + 0 64 |
| 97 | Shell transp. | 111 20 | 114 10 | 114 10 | + 2 61 |
| 2210 | Siemens A.G. | 2210 | 2194 | 2190 | - 0 90 |
| 142 | Sony | 130 50 | 133 10 | 133 10 | + 1 99 |
| 151 | T.D.K. | 146 | 148 | 148 | + 1 37 |
| 27 | Toshiba Corp. | 25 60 | 27 | 27 | + 5 47 |
| 1480 | Unilever | 1590 | 1600 | 1600 | + 0 94 |
| 330 | Unit. Techn. | 326 | 327 | 327 | + 0 31 |
| 535 | Vaal Reefs | 592 | 605 | 603 | + 1 86 |
| 285 | Volvo | 306 | 308 | 309 | + 0 98 |
| 230 | West Deep | 270 | 279 80 | 279 80 | + 3 63 |
| 460 | Xerox Corp. | 451 50 | 460 | 460 | + 1 88 |
| 1 08 | Zambia Corp. | 1 35 | 1 36 | 1 37 | + 1 48 |

## Comptant (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 4,5 % 1973 L.I.V. | .... | .. |
| Emp. 7 % 1973 | 7985 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 124 40 | 7 064 |
| 9,80 % 78/93 | 101 75 | 8 524 |
| 10,80 % 79/94 | 104 95 | 5 692 |
| 13,25 % 80/90 | 108 05 | 10 237 |
| 13,80 % 80/87 | 103 14 | 5 558 |
| 13,80 % 81/89 | 109 | 2 117 |
| 16,75 % 81/87 | 103 98 | 6 398 |
| 16,20 % 82/90 | 118 30 | 2 574 |
| 16 % juin 82 | 119 75 | 12 099 |
| 14,60 % févr. 83 | 118 25 | 0 780 |
| 13,40 % déc. 83 | 122 20 | 2 974 |
| 12,20 % oct. 84 | 114 05 | 5 181 |
| 11 % févr. 85 | 114 65 | 0 573 |
| 10,25 % mars 86 | 109 80 | 10 280 |
| ORT 12,75 % 83 | 1725 50 | .. |
| OAT 10 % 2000 | 108 75 | 7 918 |
| OAT 9,80 % 1997 | 107 90 | 2 414 |
| OAT 9,80 % 1996 | 106 90 | 1 101 |
| Ch. France 3 % | 175 90 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 60 | 1 576 |
| CNB Paribas | 101 96 | 1 576 |
| CNB Suez | 101 95 | 1 576 |
| CNI janv. 82 | 101 50 | 1 576 |
| PTT 11,20% 85 | 109 40 | 2 955 |
| CFF 10,30% 86 | .... | .. |
| CNE 11,50% 85 | 109 40 | 7 998 |
| CNT 9% 86 | 97 40 | 7 523 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 107 90 | 1 936 |

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 980 | 985 |
| Agache (Sté. Fin.) | 1776 | 1830 |
| A.G.F. (St Cent.) | 890 | 890 |
| Applic. Hydraul. | 900 | 905 |
| Arbel | 249 50 | .... |
| Astorg | 435 | .... |
| Avenir Publicité | 2390 | 2485 |
| Bain C. Monaco | 439 | 461 |
| Banque Hypoth. Eur. | 495 | .... |
| Béghin-Say (C.I.) | 512 | 500 |
| B.G.I. | 535 | 515 |
| Blanzy-Ouest | 535 | .... |
| B.N.P. CI | 506 | 531 |
| B.N.P. Intercontin. | 361 | 365 |
| Bénédictine | 4000 | .... |
| Bon-Marché | 890 | 890 |
| Call | 1100 | 1050 |
| Cambodge | 649 | 709 d |
| C.A.M.E. | 519 | 550 |
| Campenon Bern. | 850 | 816 o |
| Carbone-Lorraine | 898 | 892 |
| C.E.G.Frig. | 630 | 620 |
| Centen. Blanzy | 3500 | 3500 |
| Centrest (Ny) | 240 | 240 |
| Cerabati | 140 | 121 o |
| CERUS | 830 | 819 |
| C.F.D.E. | .... | .... |
| Chambourcy (M.) | 1023 | 1020 |
| Champex (Ny) | 169 | 170 |
| C.I.C. (Financ. du) | 338 | 336 |
| C.I. Maritime | 640 | 665 |
| Ciments-Sistra | 1080 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Citram (B) | 540 | 546 |
| Clause | 1500 | 1410 |
| Cofradel (Ly) | 2340 | 2207 o |
| Cogifi | 510 | 510 |
| Comiphos | 650 | 611 |
| Cie Industrielle | 3715 | 3711 |
| Comp. Lyon-Alem. | 638 | 650 |
| Concorde (La) | 1290 | 1295 |
| C.M.P. | 30 10 | 33 |
| Créd. Gén. Ind. | 1100 | 1067 |
| Crédit Lyonnais C.I. | 709 | 723 |
| Cr. Universel (Cie) | 1090 | .... |
| Créditel | 158 | .... |
| Darblay S.A. | 675 | 680 |
| Darty Act. d. p. | 419 | 408 |
| De Dietrich | 2180 | 2180 |
| Delalande S.A. | 1689 | 1620 |
| Delmas-Vieilj. (Fin.) | 1250 | 1285 |
| Didot-Bottin | 630 | 630 |
| Eaux Bass. Vichy | 1570 | 1507 o |
| Eaux Vittel | 2301 | 2400 |
| Economats Centre | 891 | 863 o |
| Electro-Banque | 479 | 479 |
| Eli-Antargaz | 750 | 780 |
| E.L.M. Leblanc | 1040 | 1040 |
| Enelif-Bretagne | 300 | 301 |
| Europêche Paris | 598 | 800 |
| Epargne (B) | 3170 | 3170 |
| Europ. Accumul. | 103 90 | 106 |
| Eternit | 2805 | 2796 |
| Exor | 4200 | 4327 |
| Finalens | 250 | 250 |
| FIPP | 428 | 428 |
| Fnac | 1500 | .... |
| Foncière (Cie) | 645 | 630 |
| Fonc. Lyonnaise | 6200 | 6200 |
| Foncina | 600 | 580 |
| Forinter | 1105 | 1105 |
| Fougerolle | 415 | 425 |
| France I.A.R.D. | 501 | 519 |
| France (La) | 8050 | 8000 |
| From. Paul Renard | 544 | .... |
| GAN | 1220 | 1210 |
| Gaumont | 430 | 514 d |
| Gaz et Eaux | 2648 | 2650 |
| Gévelot | 750 | 750 |
| Gr. Fin. Constr. | 526 | 506 |
| Gds Moul. Paris | 440 | .... |
| Groupe Victoire | 3610 | 3600 |
| G. Transp. Ind. | 732 | 720 |
| H.E.F. | 382 | 388 d |
| Hutchinson | 1315 | 1305 |
| Immindo S.A. | 585 | 599 |
| Immobail | 375 50 | 380 50 o |
| Immofice? | 511 | 512 |
| Immobanque | 780 | 802 |
| Immob. Marseille | 10000 | 10000 |
| Immofice | 574 | 574 |
| Invest. (Sté Cent.) | 3380 | 3480 |
| Jaeger | 216 | 225 |
| Lafitte-Bail | 581 | 580 |
| Lambert Frères | 192 | 201 |
| Lille-Bonnières | 1370 | 1375 |
| Loca-Expansion | 341 | 341 |
| Locafinancière | 470 | 461 |
| Locatel | 413 | .... |
| Louvre (Sté) | 1838 | 1890 |
| Machines Bull | 50 | 56 20 |
| Magasins Uniprix | 230 | 230 |
| Magnant S.A. | 151 | 150 |
| Maritimes Part. | 446 | 461 |
| Métal Déployé | 500 | 500 |
| Mors | 210 | 210 |
| Naval Worms | 100 10 | 100 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Navig. (Nat. de) | 206 | .... |
| OPB Paribas | 470 | 583 d |
| Optorg | 372 | 386 |
| Oréal (L') C.I. | 3150 | 3105 |
| Origny-Desvroise | 1225 | 1235 |
| Palais Nouveauté | 1130 | 1085 o |
| Paribas | 530 | .... |
| Paribas-CIP | 522 | .... |
| Paris France | 355 | 352 |
| Paris-Orléans | 364 | 365 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 1825 | 1800 |
| Partenhon | 917 | 922 |
| Pathé-Cinéma | 705 | 786 d |
| Pechiney (cert. inv.) | 250 10 | 249 50 |
| Piles Wonder | 928 | 965 |
| Piper-Heidsieck | 990 | 1049 |
| P.L.M. | 220 50 | 222 |
| Porcher | 720 | 710 |
| Providence S.A. | 1955 | 1900 |
| Publicis | 2450 | 2450 |
| Raff. Souf. R. | 165 | 175 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 378 | .... |
| Ricqlès-Zan | 340 | 378 70 |
| Rochefortaise S.A. | 291 | 310 |
| Rochette-Cenpa | 135 | 140 |
| Rosario (Fin.) | 391 | 391 |
| Roudière | 290 | 290 |
| Rougier et Fils | 144 50 | 134 50 o |
| Sacer | 470 | 451 20 o |
| SAFAA | 1400 | 1390 |
| Safic-Alcan | 987 | 987 |
| SAFT | 2170 | 2290 |
| Saga | 420 | 415 |
| St-Gobain C.I. | 453 | 442 |
| Salins du Midi | 560 | 546 |
| Santa-Fé | 171 60 | 172 |
| Satam | 259 50 | .... |
| Saulnes | 84 80 | 85 |
| Saunier-Duval | 95 | 87 50 o |
| Savoisienne (M) | 310 | 300 |
| SCAC | 775 | 810 |
| Senelle Maubeuge | 570 | 580 |
| S.E.P. (M) | 275 | 275 |
| Serv. Equip. Véh. | 124 | .... |
| Sicli | 274 | 274 |
| Sicotel | 410 | 409 |
| Siminco | 325 20 | .... |
| Siph (Plant. Hévéas) | 420 | 415 |
| Sté Générale-CIP | 1499 | 1499 |
| Sofal financière | 2390 | 2390 |
| Sofio | 370 | 375 |
| Soficomi | 870 | 870 |
| S.O.F.I.P. (M) | 190 | .... |
| Sofragi | 1175 | 1150 |
| Soudure Autog. | 576 | 579 |
| Sovabail | 800 | 821 |
| Speichim | 18 20 | 23 d |
| S.P.I. | 765 | 760 |
| Suez (Fin. de)-CIP | 1352 | 1340 |
| Suemi | 938 | 1080 |
| Taittinger | 2200 | 2250 |
| Testut-Aequitas | 391 | 364 10 o |
| Tour Eiffel | 622 | 621 |
| Ufiner S.M.D. | 825 | 835 |
| U.A.P. | 2695 | 2800 |
| U.T.A. | 2800 | 2700 |
| Vicat | 1490 | 1405 |
| Vinipéx | 1750 | 1690 |
| Virax | 225 | 215 |
| Waterman S.A. | 625 | 625 |
| Brass. du Maroc | 137 | 137 |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 993 | 975 |
| Akzo | 383 | .... |
| Alcan Alum | 230 | 230 |
| Algemeine Bank | 1500 | 1500 |
| American Brands | 310 | 300 |
| Am. Petrofina | 270 | .... |
| Arbed | 278 | .... |
| Asturienne Mines | 168 | .... |
| Bco Pop Espanol | 416 50 | 406 50 |
| Banque Morgan | .... | .... |
| Banque Ottomane | 1301 | .... |
| B. Régl. Internat. | 43200 | 42800 |
| Br. Lambert | 571 | 604 |
| Canadian-Pacific | 107 90 | 105 60 |
| CIR | 38 | .... |
| Commerzbank | 925 | 910 |
| Dart. and Kraft | 360 | 370 10 |
| De Beers (port.) | 47 80 | .... |
| Dow Chemical | 580 | 540 |
| Gén. Belgique | 554 | 559 |
| Gevaert | 1020 | 945 |
| Glaxo | 159 | 159 |
| Goodyear | 327 | 330 |
| Grace and Co | 340 | .... |
| Gulf Canada Corp. | 117 | 117 |
| Honeywell Inc. | 434 90 | 440 |
| I. C. Industries | 209 | 195 |
| Johannesburg | 770 | 770 |
| Kubota | 16 50 | 16 50 |
| Latonia | 283 | 283 |
| Mannesmann | .... | .... |
| Midland Bank Plc | 58 | 62 |
| Mineral-Ressourc. | 72 | .... |
| Nisdorf | 2400 | 2425 |
| Noranda | 130 50 | 134 90 |
| Olivetti | 33 | 33 |
| Pakhoed Holding | 180 | .... |
| Pfizer Inc. | 480 | 470 |
| Procter Gamble | 641 | 650 |
| Ricoh Cy Ltd | 34 | 34 50 |
| Rolinco | 259 70 | 261 |
| Robeco | 293 50 | 294 40 |
| Rodamco | 415 60 | 415 |
| Saipem | 19 60 | 19 50 |
| Shell fr. (port.) | 97 | 110 |
| S.K.F. Aktiebolag | 305 | 306 |
| Steel Cy of Can. | 99 | .... |
| Tenneco | 255 | .... |
| Thorn EMI | 65 | 64 10 |
| Toray indust. Inc | 28 90 | 29 |
| Vieille Montagne | 810 | .... |
| Wagons-Lits | 900 | 920 |
| West Rand | 18 70 | 18 60 |
| A.G.P. S.A. | 1340 | 1346 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Asturop | 7 90 | 7 20 o |
| Calciphos | 1225 | 1236 |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 186 | .... |
| Copurex | 490 | 496 |
| Dubois Inv. (Centr.) | 980 | 1000 |
| Gachot | .... | .... |
| Hydro-Energie | 320 | .... |
| Hoogovens | 250 | .... |
| Mazza Hord. (échan.) | .... | .... |
| Nicolas | 1055 | 1050 |
| Révillon | 470 | 470 |
| Rorento N.V. | 148 | 148 |
| Sopalam | 85 70 | 0 10 o |
| S.P.R. | 231 | .... |
| Ulimex | 380 | .... |
| Union Brasseries | 142 | .... |

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alain Manoukian | 1110 | 1110 | Deville | 999 | 999 | Molex | 350 | 330 |
| Asystel | 730 | 720 | Drouot-Assurances | 594 | .... | Navale-Delmas | 915 | 900 |
| B.I.C.M. | 930 | 930 | Drouot-Obl. convert. | 3800 | .... | Olivetti-Logabax | 584 | 580 |
| B.I.P. | 1250 | 1280 | Editions Belfond | 314 | 302 | Om. Gest. Fin. | 580 | 615 |
| Bolloré Technologies | 1290 | 1278 | Elect. S. Dassault | 1000 | 980 | Petercelle-R.D. | 3850 | 3800 |
| Buitoni | 748 | 750 | Expand | 801 | 801 | Petit Bateau | 301 | 299 |
| Cables de Lyon | 1420 | 1466 | Filipacchi | 901 | 903 | Petrofigaz | 690 | 700 |
| Calberson | 850 | 885 | Guintoli | 619 | 625 | Razel | 1364 | 1449 |
| Cardif | 2831 | .... | Guy Degrenne | 990 | 1000 | St-Gobain Emballage | 1428 | .... |
| Cap Gemini Sogeti | 2780 | 2787 | I.C.C. | 282 50 | 285 | St-Honoré Matignon | 235 | 230 |
| C.D.M.E. | 1190 | 1205 | IN Informatique | 400 | .... | S.C.G.P.M. | 325 | 312 o |
| C. Equip. Elect. | 320 | 322 | Le gd livre du mois | 372 | 398 | Sem-Matra | 1590 | 1590 |
| C.E.G.I.D. | 2985 | 2900 | Loca-Investissement | 352 | 351 | S.E.P. | 1550 | 1550 |
| C.E.P.-Communication | 1501 | 1502 | Locamic | 650 | 649 | S.E.P.R. | 2010 | .... |
| C.G.I. Informatique | 1060 | 1060 | Marcitan? | 599 | 599 | S.M.T. Goupil | 363 | 365 |
| C. Occid. Forestière | 180 | 180 | Merlin Immobilier | 463 | 450 | Sodexhorg | 1450 | 1460 |
| Dafsa | 227 | .... | Métallurg. Minière | 180 10 | 190 | Softbus | 479 | 419 50 o |
| Dauphin O.T.A. | 3580 | 3520 | Métrologie Internat. | 540 | 560 | Supra | 1346 | 1320 |
| Devanlay | 2780 | 2780 | M.M.B. | 808 | 775 o | Valeurs de France | 381 | 379 |

## SICAV (sélection) — 10/3

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 850 30 | 829 58 |
| Actions France | 497 60 | 479 61 |
| Actions sélectives | 645 21 | 621 89 |
| Aedificandi | 674 46 | 650 07 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1245 72 | 1215 34 |
| A.G.F. 5000 | 627 71 | 612 40 |
| A.G.F. ECU | 1161 78 | 1150 28 |
| A.G.F. Interfonds | 487 45 | 466 05 |
| A.G.F. OBLIG. | 1158 61 | 1150 86 |
| Agfimo | 706 34 | 689 11 |
| Altefi | 224 53 | 216 41 |
| A.L.T.O. | 204 56 | 197 17 |
| Amazi-Gan | 5742 89 | 5482 57 |
| America-Valor | 804 74 | 769 25 |
| Amérique Gestion | 394 76 | 378 86 |
| Amplitude | 584 37 | 567 35 |
| Arbitrages court terme | 5273 98 | 5263 42 |
| Argonautes | 436 72 | 416 92 |
| Associc | 1136 13 | 1136 13 |
| Aurecic | 1352 76 | 1313 38 |
| Axa Europe | 111 69 | 106 93 |
| Axa Investissements | 123 73 | 118 12 |
| Bourse-Investis. | 505 21 | 482 30 |
| Brad Associations | 2604 07 | 2586 28 ◆ |
| Brad International | 95 46 | 93 58 |
| Capital Plus | 1664 42 | 1664 42 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Colombie | 877 51 | 837 72 |
| Convertimmo | 410 52 | 394 73 |
| Cortal court terme | 12388 83 | 12388 83 |
| Cortexa | 998 89 | 953 58 |
| Credinter | 491 09 | 476 79 |
| Croiss. France | 288 08 | 275 57 |
| Croiss. Mercure | 2575 08 | 2500 08 |
| Croiss. Immobil. | 871 05 | 840 82 |
| Croiss. Prestige | 375 18 | 358 17 |
| Démétar | 13059 77 | 13059 77 |
| Drouot-France | 722 18 | 689 43 |
| Drouot-Investiss. | 1148 90 | 1096 80 |
| Drouot-Sécurité | 261 31 | 249 46 |
| Drouot-Sélection | 146 53 | 139 89 |
| Ecucic | 1164 98 | 1147 76 |
| Elicoop Sicav | 11274 65 | 11274 65 |
| Eli-Valeurs | 10264 82 | 10014 48 |
| Energie | 271 77 | 259 45 |
| Eparcic | 2867 46 | 2861 73 |
| Eparcourt Sicav | 4094 72 | 4094 51 |
| Epargne Associations | 25431 25 | 25393 16 |
| Epargne-Capital | 7772 03 | 7695 08 |
| Epargne-Croiss. | 1524 50 | 1483 70 |
| Epargne-Industr. | 843 51 | 805 26 |
| Epargne-Inter | 674 84 | 656 78 |
| Epargne J | 51117 68 | 51117 68 |
| Epargne-Long-Terme | 1812 31 | 1763 81 |
| Epargne-Oblig. | 203 | 197 57 |
| Epargne-Unie | 1338 33 | 1276 73 |
| Epargne-Valeur | 445 31 | 433 39 |
| Eparoblig | 1242 42 | 1238 84 |
| Eurocic | 9602 29 | 9460 38 |
| Euro-Croissance | 581 39 | 545 04 |
| Eurodyn | 1117 10 | 1080 37 |
| Financière Plus | 27265 97 | 26998 01 |
| Finord Placement | 63569 26 | 63379 12 |
| Finord Trimestriel | 1120 11 | 1103 56 |
| Finord Valorisation | 13248 31 | 12988 54 |
| Foncicav (div. par 10) | 10462 77 | 10457 54 |
| Foncier Investiss. | 1182 86 | 1154 01 |
| Foncival | 280 77 | 268 04 |
| France Eco Plus | 10448 39 | 10344 94 |
| France-Gan | 6477 77 | 6184 03 |
| France-Garantie | 318 29 | 316 86 ◆ |
| France-Investiss. | 578 34 | 553 07 |
| France-Net | 126 66 | 125 31 |
| France-Obligations | 471 45 | 466 78 |
| Francic | 432 93 | 420 32 |
| Francic Régions | 1163 72 | 1120 12 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Fructi-Associations | 1320 36 | 1320 36 |
| Fructicapi | 305 23 | 300 72 |
| Fructidor | 254 56 | 250 80 |
| Fructifrance | 886 52 | 884 90 |
| Fructivar | 81149 63 | 80947 26 |
| Fructi ECU | 576 59 | 569 07 |
| Fructi-Première | 12198 54 | 12018 30 |
| Fructoblig | 1102 45 | 1101 35 |
| Gestilion | 60561 13 | 60410 10 |
| Gestion Associations | 157 72 | 154 25 |
| Gestion Mobilière | 760 56 | 728 07 ◆ |
| Gest. Rendement | 503 11 | 480 30 |
| Gest. Sél. France | 816 65 | 779 62 |
| Haussmann Associat. | 1293 42 | 1293 42 |
| Haussmann court terme | 1166 92 | 1166 92 |
| Haussmann Epargne | 1393 71 | 1393 71 |
| Haussmann Europe | 2121 79 | 2045 10 |
| Haussmann France | 1126 59 | 1084 81 |
| Haussmann Oblicroiss. | 1318 48 | 1318 48 |
| Haussmann Obligation | 1574 87 | 1517 85 |
| Horizon | 1278 | 1240 78 |
| I.M.S.I. | 637 61 | 608 70 |
| Indo-Suez Valeurs | 783 58 | 748 03 |
| Ind. française | 13177 13 | 12918 75 |
| Interoblig. | 11949 38 | 11383 63 |
| Intersélect France | 484 74 | 462 76 |
| Intervaleurs Indust. | 714 64 | 682 23 |
| Invest. net | 14172 08 | 14143 77 |
| Invest. Obligataire | 17535 64 | 17500 84 |
| Japacic | 172 08 | 167 07 |
| Jeune épargne | 244 15 | 240 54 ◆ |
| Laffitte-Amérique | 270 85 | 258 57 |
| Laffitte-crt-terme | 60662 58 | 60662 58 |
| Laffitte-Expansion | 871 02 | 837 52 |
| Laffitte-France | 365 10 | 348 54 |
| Laffitte-Immobilier | 263 46 | 251 51 |
| Laffitte-Japon | 334 49 | 319 32 |
| Laffitte-Oblig. | 145 13 | 138 50 |
| Laffitte-Placements | 63947 87 | 63947 87 |
| Laffitte-Rend. | 214 87 | 205 13 |
| Laffitte-Tokyo | 1234 55 | 1178 58 |
| Lion-Associations | 11101 79 | 11101 79 |
| Lion-Institutionnels | 22869 01 | 22841 91 |
| Lionplus | 73888 39 | 73156 62 |
| Livret portefeuille | 845 21 | 826 42 |
| Méditerranée | 181 93 | 173 68 |
| Mondiale Investissem. | 482 09 | 460 23 |
| Monecic | 5811 65 | 5811 65 |
| Moné.J. | 52857 38 | 52857 38 |
| Monévalor | 257329 88 | 257329 88 |
| Multi-Obligations | 425 58 | 406 28 |
| Mutuelle Unie Sél. | 164 19 | 156 74 |
| Natio.-Assoc. | 6487 37 | 6474 42 |
| Natio.-Epargne | 13994 97 | 13958 41 |
| Natio.-Immobilier | 1052 59 | 1024 61 |
| Natio.-Inter. | 1149 21 | 1118 45 |
| Natio.-Obligations | 532 91 | 518 65 |
| Natio.-Patrimoine | 1420 46 | 1382 44 |
| Natio.-Placements | 62164 19 | 62164 19 |
| Natio.-Revenus | 1089 32 | 1058 73 |
| Natio.-Sécurité | 54288 30 | 54288 30 |
| Natio.-Valeurs | 801 35 | 779 90 |
| Nippon-Gan | 5426 17 | 5180 11 |
| Nord-Sud Développ. | 1221 10 | 1218 66 ◆ |
| Oblicic Régions | 1027 13 | 1011 55 |
| Oblicoop Sicav | 1461 58 | 1423 10 |
| Oblilion | 1082 72 | 1053 74 |
| Optimavalor | 680 12 | 649 28 |
| Options et Rendement | 52908 24 | 52183 49 |
| Océane-Gestion | 178 14 | 170 06 |
| Paramérique | 561 94 | 536 46 |
| Parnasiope | 857 14 | 818 27 |
| Paribas Epargne | 15511 72 | 15480 78 |
| Paribas France | 108 78 | 105 61 |
| Paribas Gestion | 650 55 | 624 08 |
| Paribas Opportunités | 107 27 | 104 15 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Paribas Patrimoine | 565 11 | 542 07 |
| Parnasse-Valor | 1050 42 | 1049 37 |
| Patrimoine-Retraite | 1650 98 | 1618 59 |
| Phenix Placements | 271 28 | 269 94 |
| Pierre Investiss. | 779 78 | 744 42 |
| Placement A | 1078 41 | 1078 41 |
| Placement crt-terme | 71256 53 | 71256 53 |
| Placement J | 55437 30 | 55437 30 |
| Placement Premier | 50910 19 | 50910 19 |
| Placements Rendement | 11408 71 | 11408 71 ◆ |
| Placements Sécurité | 108835 89 | 108835 89 ◆ |
| Première Obligations | 10361 28 | 10289 54 |
| Priv'Association | 22556 23 | 22556 23 |
| Province Investiss. | 837 03 | 808 14 |
| Quartz | 114 51 | 111 69 |
| Rentacic | 168 15 | 163 69 |
| Revenus Trimestriels | 5865 19 | 5807 12 |
| Revenu Vert | 1172 84 | 1171 67 |
| Rivoli Plus | 1049 65 | 1002 06 |
| St-Honoré Assoc. | 13812 68 | 13743 94 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 834 40 | 796 58 |
| St-Honoré Pacifique | 575 37 | 549 28 |
| St-Honoré P.M.E. | 501 77 | 479 02 |
| St-Honoré Real | 11441 82 | 11398 24 |
| St-Honoré Rendement | 12179 82 | 12119 22 |
| St-Honoré Technol. | 820 09 | 782 90 |
| St-Honoré Valor | 12385 | 12286 71 |
| Sécuricic | 11156 88 | 11145 74 |
| Sécur. Mobilière | 399 29 | 381 18 |
| Sécuri Taux | 10085 99 | 10085 99 |
| Sél.court terme | 12431 18 | 12338 84 |
| Slocadan (Cardan BP) | 765 01 | 743 85 |
| Sicav-Associations | 1388 74 | 1385 68 |
| S.F.I. fr. et étr. | 629 27 | 610 94 |
| Sicavimmo | 809 95 | 773 23 |
| Sicav 5000 | 380 61 | 370 42 |
| Sivefrance | 595 29 | 580 33 |
| Silvam | 435 45 | 423 80 |
| Silvarente | 224 40 | 218 39 |
| Silvinter | 412 77 | 401 72 |
| S.I.-Est | 1336 38 | 1275 76 |
| S.I.G. | 933 65 | 891 10 |
| S.N.I. | 1267 66 | 1230 74 |
| Sogepargne | 385 93 | 371 98 |
| Sogerac | 52337 50 | 50813 11 |
| Sogevar | 1099 16 | 1049 32 |
| Soginter | 1319 64 | 1259 80 |
| Soleil Investiss. | 490 73 | 468 48 |
| Technocic | 1228 94 | 1193 15 |
| Techno-Gan | 6106 01 | 5829 13 |
| U.A.P. Investiss. | 427 25 | 411 81 |
| Uni-Associations | 107 70 | 107 70 |
| Unifrance | 511 91 | 488 70 |
| Unifoncier | 1393 83 | 1330 63 |
| Uni-Garantie | 1315 76 | 1288 94 |
| Unigestion | 938 46 | 895 90 |
| Uni-Japon | 1453 18 | 1387 28 |
| Uni-Régions | 3257 81 | 3110 08 |
| Univarte | 2304 13 | 2228 37 |
| Univer | 173 77 | 173 77 |
| Univers-Obligations | 1573 98 | 1522 22 |
| Valorem | 539 78 | 526 62 |
| Valoblig | 60568 74 | 58869 05 |
| Valorg | 1471 36 | 1489 89 |
| Valrexi | 78906 06 | 78866 63 |

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

## Droits et bons

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Attribution** | | |
| Air Liquide | .... | .... |
| Casino | .... | .... |
| Créd. Foncier France | .... | .... |
| Pernod Ricard | .... | .... |
| Total | 6 40 | .... |

**MINITEL**

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

## Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 11/3 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 179 | 6 182 | 5 930 | 6 480 |
| ECU | 6 914 | 6 921 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 332 780 | 332 730 | 322 500 | 340 500 |
| Belgique (100 F) | 16 071 | 16 072 | 15 600 | 16 500 |
| Pays Bas (100 fl.) | 294 550 | 294 610 | 285 500 | 303 500 |
| Danemark (100 krd) | 88 540 | 88 580 | 85 500 | 92 |
| Norvège (100 k) | 88 340 | 88 630 | 85 | 91 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 787 | 9 878 | 9 450 | 10 200 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 548 | 4 557 | 4 | 5 |
| Italie (1 000 lires) | 4 683 | 4 683 | 4 500 | 5 |
| Suisse (100 fr.) | 395 230 | 396 500 | 383 | 400 |
| Suède (100 krs) | 95 420 | 95 640 | 92 | 97 500 |
| Autriche (100 sch) | 47 325 | 47 330 | 46 100 | 48 450 |
| Espagne (100 pes.) | 4 753 | 4 755 | 4 550 | 5 050 |
| Portugal (100 esc.) | 4 346 | 4 344 | 3 700 | 4 700 |
| Canada ($ can 1) | 4 630 | 4 648 | 4 450 | 4 850 |
| Japon (100 yens) | 4 020 | 4 031 | 3 880 | 4 080 |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 11/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 80700 | 81000 |
| Or fin (en lingot) | 80950 | 81150 |
| Pièce française (20 fr) | 511 | 511 |
| Pièce française (10 fr) | 370 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 546 | 545 |
| Pièce latine (20 fr) | 466 | 467 |
| Souverain | 591 | 590 |
| Pièce de 20 dollars | 3070 | 3085 |
| Pièce de 10 dollars | 1500 | 1530 |
| Pièce de 5 dollars | 917 50 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3105 | 3110 |
| Pièce de 10 florins | 482 | 482 |
| Or Londres | 406 | ..... |
| Or Zurich | 405 75 | 406 75 |
| Or Hongkong | 405 05 | 406 95 |
| Argent Londres | 5 62 | ..... |

Le Monde


**ÉTRANGER**

3 Relance de la crise universitaire en Tunisie.
4 Le Chili à trois semaines du voyage du pape.
6-7 Enquête : la crise politique en Chine.
8 Les déclarations de M. Mitterrand devant la presse diplomatique.

**POLITIQUE**

10 M. Pasqua relance la polémique sur le terrorisme.
23 Histoire : un entretien avec M. Edgar Faure sur le bicentenaire de la Révolution française.

**DÉBATS**

2 Les grandes écoles.

**SOCIÉTÉ**

11 Le document du Vatican sur la procréatique provoque l'embarras de théologiens et de médecins catholiques.
12 Les liens étroits d'Action directe et de la Fraction armée rouge.
— Les expulsions de Basques vers l'Espagne.

**CULTURE**

13 Pierre Alechinsky et Paul Klee à New-York.
14 Correspondance choisie de Franz Liszt.
15 Les photos de Weegee.

**COMMUNICATION**

22 Le cahier des charges des chaînes publiques.
— La crise du *Matin de Paris*.

**ÉCONOMIE**

26 Le bilan 1986 de l'ANPE.
27 M. Longuet autorise les services télé-informatiques privés.
28-29 Marchés financiers.

**SERVICES**

Radio-télévision ....... 22
Annonces classées ..... 24
Carnet ............ 23
Journal officiel ........ 25
Météorologie ......... 25
Mots croisés ......... 25

**MINITEL**

● *France-Espagne : ce qui est en jeu.*
● *Etudiants : la journée du souvenir.*
● *Nouveau ! tous les programmes de cinéma Paris-Province.*
*Actualité. Immobilier. Météo. Bourse. Télémarket. Loisirs.*
36.15 Tapez LEMONDE


Obtenant 253 suffrages contre 225

## M. Helmut Kohl réélu chancelier

Bonn. — M. Helmut Kohl, cinquante-six ans, a été réélu mercredi 11 mars, pour quatre ans chancelier de la RFA par le Parlement, pour diriger un nouveau gouvernement de coalition chrétien-démocrate-libéral.

Il a obtenu 253 suffrages (CDU, CSU, FPD) contre 225 (SPE et Verts).

L'annonce de la composition du nouveau gouvernement devrait être faite mercredi, en fin de journée. — *(AFP.)*

Au conseil des ministres

## Le gouvernement précise son projet de loi sur l'épargne

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a présenté au conseil des ministres, le mercredi 11 mars, une lettre rectificative à son projet de loi sur l'épargne, qui doit être examinée par le Parlement lors de la prochaine session. M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, a indiqué que l'objet de cette lettre est d'abord d'organiser le régime fiscal des prêts de titres de telle façon que ces opérations soient neutres au regard de l'imposition des plus-values.

Une deuxième mesure, concernant également le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), modifie la qualification des personnes habilitées à concourir à l'activité de ce marché. Le texte tend à préciser la situation juridique des dépôts effectués en couverture des positions prises sur le marché, ainsi que la désignation des opérateurs et le régime fiscal qui leur sera appliqué.

La lettre rectificative propose, d'autre part, de réformer l'organisation des caisses d'épargne en leur donnant la possibilité d'octroyer des prêts aux personnes morales, notamment aux petites et moyennes entreprises. Cette possibilité sera accompagnée en contrepartie d'une fiscalisation progressive des réseaux de caisses d'épargne dont le principe sera inscrit dans le projet de loi de finances pour 1988.

*Le texte de M. Balladur vise aussi* à permettre aux sociétés anonymes de mieux connaître leurs actionnaires en en demandant la liste aux intermédiaires agréés. Enfin, le droit de timbre sur les pouvoirs que donnent les actionnaires pour représentation aux assemblées générales, et qui est généralement acquitté par la société, sera réduit de 30 F à 5 F.

### La conduite en état d'ivresse

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a présenté un projet de loi tendant à aggraver les peines pour conduite en état d'ivresse prévues à l'article L 1er du code de la route. M. Juppé a rappelé que les accidents de la route avaient provoqué la mort de 10 447 personnes en 1985 et 10 961 en 1986. 40 % des 250 000 accidents corporels recensés en 1985 étaient la conséquence d'une absorption excessive d'alcool. Le projet de M. Chalandon vise à porter les peines d'emprisonnement, qui étaient d'un mois à deux ans, à deux mois à deux ans, et les amendes, dont le taux était de 500 F à 20 000 F, à 2 000 F à 3 000 F pour la conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique ou en état d'ivresse manifeste. M. Mitterrand a remarqué à propos de ce projet : *« C'est à mes yeux une excellente réforme. »*

M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au service national dans la police. Ce texte tend à fixer à 10 % de l'effectif du personnel des services de police le nombre des jeunes gens qui peuvent accomplir leur service national dans la police. Il précise leur statut et leur ouvre la possibilité de prolonger leur engagement au-delà de la durée légale, pour une période de quatre à douze mois.

Arrêtés après deux fusillades dans Paris

## Les quatre « lascars » menaçaient d'enlever Charlotte Gainsbourg

Serge Gainsbourg a pleuré. Mardi 10 mars, midi : des policiers lui montrent les « relevés » de filatures de Jane Birkin et de leur fille, Charlotte, minutieusement suivie depuis une semaine par une bande de quatre jeunes gens. Gainsbourg « craque ». Dans les locaux de la police, il aperçoit ceux qui projetaient d'enlever sa fille, le 9 ou le 16 mars et siffle : *« Les lascars... des fils à papa et une salope. Je vais leur mettre un max. Faut pas toucher ma petite Charlotte. C'est une gamine très fine, secrète. »*

Fin de l'énigme. Depuis quelques heures, Edouard de Faucigny-Lucinge, vingt et un ans, Philippe Lachavanne, vingt ans, Laurent Communier, vingt et un ans, et Christelle Rodrigues, vingt ans, ont perdu de leur pauvre mystère. Ces auteurs d'une double fusillade dans Paris, dans la nuit du 8 au 9 mars, ont avoué leur mobile. Si deux d'entre eux sont descendus de voiture, vers 2 h 30, devant le 1 place du Panthéon, armés de revolvers 357 magnum et ont menacé deux policiers en faction *(« vos uniformes et vite »)*, si des coups de feu sont partis, s'ils ont regagné précipitamment leur véhicule, où les attendaient leur camarade et une jeune fille, si une course-poursuite s'ensuivit, si Edouard de Faucigny-Lucinge a été blessé par balle au poumon, ce fut aux seules fins de « préparer » l'enlèvement de Charlotte Gainsbourg.

### Repérages

Les deux revolvers saisis sur les jeunes gens les ont d'emblée, sinon accablés, du moins embarrassés, l'une de ses armes ayant été volée, en novembre 1986, chez un armurier de l'avenue de La Bourdonnais. Au moment même où l'un des jeunes gens revendiquait sottement devant les policiers : *« Je suis d'Action directe »*, les enquêteurs se rappelaient ce hold-up commis par des jeunes gens déclarant : *« Nous venons pour Action directe »* et se donnant, avec pompe, du *« oui, caporal »*, *« bien, sergent »*, *« OK mon capitaine »*.

Les perquisitions furent alors concluantes. Chez Edouard de Faucigny-Lucinge et Christelle Rodrigues, son amie, la police judiciaire découvrait trois armes de poing, un pistolet automatique, un pistolet-mitrailleur, un Mauser 8 mm, une crosse et une culasse de fusil Remington, des munitions, des talkies-walkies, des postiches. Désarçonnés, les jeunes gens reconnaissaient l'attaque d'une bijouterie, à Ollainville, dans l'Essonne, en décembre 1986, au cours de laquelle ils avaient menotté sans barguigner le commerçant avant de rafler ce qui pouvait l'être.

La saisie des comptes rendus de filatures et autres repérages relatifs aux déplacements de Serge Gainsbourg, de Jane Birkin et de leur fille Charlotte, élève d'un lycée parisien, devait achever d'éclairer les policiers. Confondus cette fois, les quatre jeunes gens en garde à vue commentaient : *« Il s'agissait d'un enlèvement facile, car elle vivait chez sa mère. »*

Leur projet consistait à voler des uniformes de policier et une voiture de police, à enlever et à endormir Charlotte Gainsbourg, et à la conduire dans une résidence des Côtes-du-Nord appartenant aux grands-parents de Philippe Lachavanne. Ce dernier, accompagné d'une jeune femme, était venu passer plusieurs jours dans cette future prison, il y a deux semaines.

Après quoi, les jeunes gens se promettaient de réclamer 4 millions de francs à Serge Gainsbourg. *« Tout concorde pour dire que ces jeunes gens vivaient comme des truands, lassés de leur vie dorée et pour certains livrés à eux-mêmes et plutôt naïfs »*, notent les policiers.

*« Leur vie est foutue »*, tranchait dans la nuit de mardi à mercredi Serge Gainsbourg — sans que l'on puisse déterminer s'il en était navré ou secrètement ravi. Encadré de deux policiers-anges gardiens, il a assuré le spectacle et la quasi-fermeture du restaurant Chez Edgard, non sans avoir subtilisé le sifflet d'un policier et brûlé quelques billets de banque (tout en en recueillant les cendres dans des boîtes d'allumettes) devant un parterre vaguement outré.

L. G.

● *DROGUE : Un maître d'internat écroué à Moulins.* — Un maître d'internat du lycée Théodore-de-Banville de Moulins (Allier) et un maître-nageur de la piscine municipale de la ville ont été écroués, sous l'inculpation d'usage et trafic de stupéfiants. L'audition de nombreux élèves de l'établissement a permis de découvrir, au sein du lycée, un trafic dont on ignore encore l'ampleur. Le maître d'internat servait d'intermédiaire dans la vente de haschisch qu'il se procurait auprès de son ami maître-nageur. Trois élèves ont reconnu avoir fumé du haschisch, en compagnie des deux adultes, au cours d'une soirée organisée dans un dortoir de l'établissement en décembre dernier et marquée par des transactions. — *(Corresp.)*

*Sur le vif*

## Nullarde

Je suis vexée, vous pouvez pas savoir ! Hier, au vestiaire, je farfouille dans mon sac de gym et je tombe sur un test découpé dans je ne sais plus quel magazine : Avez-vous la trempe et la tripe d'une gagneuse ? Je me dis : Tiens, celui-là, je le passe haut la main, pas de problème ! Je coche des trucs et des machins : Qu'est-ce qu'il ne faut jamais faire. 1) Epargner quelqu'un à terre. 2) Refuser une proposition flatteuse. 3) Enfoncer un ami à qui vous devez la vie.

J'hésite. Je suçote ma pointe Bic. Je suis assez tentée de mettre une croix devant le 3, mais j'ose pas. Ça la foutrait mal. Allez, tant pis, je marque le 2. Même tabac pour l'angoisse, c'est quoi ? Passer 1) A côté du bonheur. 2) Après tout le monde. 3) Pour une salope. Bêtement, lâchement, j'ai marqué le 3. Pour ça, pour pas passer pour une salope. Pauvre pomme ! C'est ce qu'il fallait justement !

A force de jouer les petites saintes, vous savez où je me suis retrouvée, après avoir fait le calcul de mes points ? Avec les peinardes, les chiffes molles, les prudentes, les nullardes. Alourdie, ligotée par mes scrupules à la con. Les autres, les battantes qui me sont passées sur le corps, elles ont eu le cran, elles, d'avouer qu'elles préféreraient crever plutôt que de rendre service à un copain. Que leur maxime c'est : Moi d'abord. Et que si leur mec ne les comprend pas, elles font ni une ni deux, elles font 3 : elles le plaquent.

Bon, ben, puisque c'est comme ça, on va voir ce qu'on va voir. Ce matin, une collègue passe la tête dans mon bureau : Dis donc, j'ai balancé ma ligne sur la tienne, le temps de descendre prendre un café chez Maurice. Tu veux que je t'en remonte un ? Merci, ouais, c'est gentil. Là-dessus, le téléphone sonne. C'est pour elle. Une invitation à un colloque à Dauphine les 10, 11 et 12 avril. Je la lui pique, pas de raison de se gêner : OK, d'accord, j'accepte, vous pouvez compter sur moi. Comment vous dites ? Faut que je fasse un exposé d'une heure trois quarts en allemand ? Mais c'est quoi, au juste, ce truc ? L'Association pour la propagation de la pensée d'Heidegger !

CLAUDE SARRAUTE.

Bangladesh

## Sanglants affrontements à l'université de Dacca

Dacca *(Reuter)*. — La police a occupé, ce mercredi 11 mars, l'université de Dacca, un bastion de l'opposition étudiante, utilisant des gaz lacrymogènes afin de briser une manifestation contre le gouvernement.

Cinquante étudiants au moins ont été arrêtés et plus d'une centaine blessés lors des violentes charges de la police, selon des témoins, qui affirment également que l'intervention musclée de la police a provoqué des scènes de panique.

La police a indiqué, de son côté, qu'elle avait occupé le campus à la suite d'une manifestation de protestation contre la mort de trois étudiants tués par l'explosion d'une bombe.

Deux d'entre eux ont succombé mardi à leurs blessures. Le troisième, un dirigeant étudiant, avait été tué sur le coup. Six autres étudiants ont été grièvement blessés par l'explosion.

## Point Air pourra reprendre l'air

La compagnie de charter Point Air, filiale de l'association de tourisme le Point de Mulhouse, pourrait se voir autoriser, dans les prochains jours, à exploiter à nouveau ses deux DC 8.

La Direction générale de l'aviation civile avait estimé, le 5 février, que la compagnie violait des règles essentielles de sécurité. Parmi les réformes demandées et obtenues par la DGAC figure la démission du gérant de Point Air, M. Maurice Freund, par ailleurs responsable du Point de Mulhouse, qui sera remplacé par M. Claude Guibert, ancien pilote d'essai et pilote de ligne. Les avions de Point Air pourraient donc reprendre l'air dès la semaine prochaine à l'issue des travaux d'entretien et de réparation qui sont en cours d'exécution.

● **A l'Académie française.** — Une élection aura lieu à l'Académie française, le jeudi 12 mars, pour remplacer Marcel Arland, décédé le 12 janvier 1986. Deux candidats briguent ce siège : MM. José Cabanis et Paul Guth. Ils avaient obtenu l'un et l'autre le grand prix de littérature de l'Académie, le premier en 1976, le second en 1978.

## EN BREF

● **BELGIQUE : baisse du taux d'escompte.** — La Banque nationale de Belgique (BNB) a annoncé, le 11 mars, une baisse d'un demi-point de son taux d'escompte, qui passe de 8,5 % à 8 %, à partir du 12 mars.

● **Un conseiller polynésien condamné pour diffamation envers M. Flosse.** — M. Enrique Braun Ortega, conseiller territorial de Polynésie, a été condamné, mardi 10 mars à Papeete, pour diffamation envers M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, ancien président du gouvernement territorial et ancien député RPR de Polynésie.

Le tribunal correctionnel de Papeete a condamné M. Braun Ortega, qui avait notamment accusé M. Flosse de *« corruption électorale massive »*, à 100 000 francs CFP (5 500 francs français) et 1 franc de dommages et intérêts.

*Le tribunal a ordonné la publication de ce jugement dans les trois quotidiens locaux et dans le Monde.*

*Le numéro du « Monde »* daté 11 mars 1987 a été tiré à 480 292 exemplaires



